U. H. DANDURAND
U. H. Dandurand a transporté ses bureaux aux Nos 48 et 50 rue St-Jacques, coin Côte St-Lambert. 250-p

Le Canada

TEMPERATURE
Le THERMOMETRE des CIGARETTES
Moins Froid. SWEET CAPORAL
Coin Ste-Catherine et Saint-Laurent enregistrait à 3 hrs ce matin, 12° au-dessus de zéro.

VOL III—No 268 MONTREAL, SAMEDI 17 FEVRIER 1906 PRIX UN SOU

Le Boycott Chinois

La situation ne s'améliore pas. — Les chinois font du boycott une question de religion

Washington, 16 — Le département des Affaires Etrangères vient de publier deux rapports de Chine, pris au hasard parmi tous ceux qui ont été reçus ces temps derniers. L'un de ces rapports émane d'un agent diplomatique en résidence dans le nord de la Chine, l'autre a été rédigé par un agent en résidence dans le Sud.

Le rapport du nord de la Chine fait l'historique du mouvement qui remonte à la fin de l'année 1905. A ce moment le boycott n'était qu'à l'état de projet que tâchaient à réaliser les étudiants et les intellectuels. On doit reconnaître que dans une certaine mesure ils ont réussi à faire passer leur projet du domaine de la théorie dans celui de la pratique. Cependant dans la majorité des cas ils ont dû faire pression sur les marchands, les menacer même. C'est à quoi doivent être attribués les résultats que l'on sait: refus d'achats des produits américains, annulations de commandes, refus de mettre en vente les produits en magasins, etc. Il n'y a pas à nier que les dommages subis par l'industrie américaine ont été considérables. La Standard Oil notamment a été sérieusement atteinte. D'autres parts la mévente des produits américains doit être attribuée dans une certaine mesure à la concurrence grandissante des pays d'Europe et des japonais principalement.

Certes les marchands sont opposés au boycott, mais dans la plupart des cas ils ne peuvent faire face au courant d'opinion. Si les autorités le désirent sincèrement il leur sera très facile de détruire ce mouvement qui se manifeste à nouveau; elles auront certainement l'appui des marchands. Elles auraient à lutter contre les étudiants, les intellectuels et les lettrés qui constituent en Chine une classe exceptionnellement influente.

Le rapport provenant du sud de la Chine laisse clairement entendre que la situation ne s'améliore pas et que rien n'indique une amélioration prochaine. Les américains ne peuvent plus écouler leurs produits aux indigènes. Ils doivent se borner à faire des affaires avec les européens, ce qui pour eux est insignifiant. Une agence de machines à coudre américaines déclare que les Chinois hésitent à entrer dans la boutique. Ils voudraient bien acheter une machine à coudre mais ils n'osent pas. Ils auraient peur qu'on vit un pareil outil dans leur demeure. Si le boycott cessait demain, il aurait encore un effet désastreux sur nos exportations en Extrême Orient dans un grand nombre d'années. Les chinois sont d'esprit lent et l'impression leur restera longtemps du sentiment qui règne actuellement dans la population contre les américains et leurs marchandises.

La Greve sera evitee

La conférence de New-York se terminera par un arrangement à l'amiable

ILS SONT SATISFAITS

Avec des salaires plus élevés et moins d'heures de travail, les mineurs ne demandent qu'à continuer l'état de choses actuel

New-York, 16. — Les demandes que les mineurs d'anthracite vont présenter aux compagnies de chemins de fer et aux propriétaires de mines ont été discutées aujourd'hui, dans la très longue séance qui a réuni les membres de la commission des sept nommée à la conférence d'hier.

A l'issue de la séance qui s'est terminée ce soir, aucune communication n'a été faite à la presse, soit sur les questions discutées, soit sur la date à laquelle la commission présentera les revendications des ouvriers au patronat.

D'autre part, la commission de sept nommée par les patrons pour discuter avec la commission des sept ouvriers, est demeurée dans l'attente des demandes ouvrières. Ces deux commissions étudieront ensemble les demandes des ouvriers et les concessions que les patrons sont prêts à faire avant de les soumettre à la conférence.

M. John Mitchell, président des mineurs d'Amérique, n'a voulu faire aujourd'hui aucune déclaration à la presse.

M. F. N. Dixon, gérant de la Standard Coal Company de Montréal, qui est revenu hier, d'un voyage de deux semaines dans la région des mines d'anthracite, déclare positivement qu'il n'y aura pas de grève. M. Dixon a entrepris ce voyage dans le but d'étudier la situation et de protéger sa compagnie et ses clients contre une répétition des troubles de 1902-1903. Il était autorisé à acheter 10,000 tonnes de charbon s'il jugeait la chose nécessaire, mais il s'est vite convaincu qu'il n'avait pas besoin d'en acheter une livre.

Dans toute la région minière, M. Dixon a vu des centaines de wagons chargés de charbon, les opérateurs ayant profité de la température élevée pour faire leurs chargements, mais la demande ne répond pas à l'offre, et il faut attendre les commandes.

"J'ai visité les mines d'anthracite, dit M. Dixon, et partout, contre maîtres et ouvriers n'avaient pas l'air de gens qui veulent une grève. Ils disent que depuis la fin de la dernière grève, ils reçoivent de meilleurs salaires et ont moins d'heures de travail qu'auparavant, et ce qu'ils désirent réellement, c'est de rester en possession des avantages qu'ils ont conquis. S'ils peuvent obtenir un renouvellement du contrat actuellement existant, disent-ils, ils seront parfaitement heureux.

"Prenez-en ma parole, ajoute M. Dixon, il n'y aura pas de grève. Les mineurs sont satisfaits. Tout ce qu'ils veulent, c'est conserver l'état de choses actuel. Et ce qui sera fait sera le renouvellement du contrat pour deux ans. Alors viendra la campagne présidentielle, et ce que John Mitchell pourra faire avec un demi-million d'électeurs derrière lui, personne ne saurait le prédire à l'heure actuelle. Mais ce sera toujours un répit de deux ans."

LE COMTE de WITTE VA-T-IL DEMISSIONNER?

Le premier ministre russe demande le renvoi du ministre de l'Intérieur, qu'il tient responsable des abus commis par les gouverneurs de provinces.

IL POSE SON ULTIMATUM

A moins que l'empereur ne retire sous quinze jours les pouvoirs des gouverneurs, de Witte sortira du cabinet — Autres démissions probables

Saint-Pétersbourg, 16.—La lutte qui se poursuit dans l'entourage impérial entre les réactionnaires et les progressistes est parvenue à la période aigue. Le ministre de l'Intérieur, M. Durnovo, chef des réactionnaires, donnera d'ici quelques jours sa démission, sinon M. de Witte, premier ministre, se verra dans l'obligation de se retirer. M. de Witte exige la démission du ministre de l'intérieur, qu'il tient pour responsable du rescrit impérial donnant les pouvoirs les plus absolus aux gouverneurs des provinces. Ces fonctionnaires ont abusé de la situation en faisant servir leur autorité non seulement à la répression de la révolution, mais aussi la persécution du libéralisme qu'ils confondent systématiquement, dans nombre de provinces, avec l'élément terroriste.

M. de Witte demande le retrait des pouvoirs exceptionnels dont les gouverneurs des provinces ont été investis, de manière qu'ils ne puissent intervenir dans les prochaines élections à la Douma.

Déjà, le ministre de l'Agriculture, M. de Kutler, a démissionné. Le comte de Witte exige sous quinze jours le rappel du rescrit impérial.

Des rumeurs circulent avec insistance dans les cercles bien informés que de nouvelles démissions dans le cabinet vont se produire sous peu. On annonce que ce soir le comte de Witte, parvenu au comble de l'indignation, a posé nettement un ultimatum à l'empereur, qui est ainsi mis en demeure de choisir entre M. Durnovo et lui. M. Durnovo est formellement accusé par le comte de Witte d'avoir poussé la répression jusqu'à l'assassinat systématique, de s'être servi des espions et des mouchards de police pour mettre en œuvre ses machinations abominables.

Leë correspondant pétersbourgeois de l'Associated Press, mandé ce soir à la chancellerie du président du conseil, a été officiellement autorisé à annoncer à son agence que le comte de Witte n'a pas encore démissionné. Le haut fonctionnaire qui a communiqué cette information à l'Associated Press a appuyé intentionnellement sur le mot "encore," indiquant par là que s'il n'y a encore rien de fait, la situation peut changer d'ici quelques heures.

Le comte de Witte est exaspéré du fait de la démission de M. Kutler, le ministre le plus libéral du cabinet, dont les projets de réforme ont maintes fois effrayé l'empereur. Le comte de Witte pousse les hauts cris et rend responsables les intrigants de cour, qui tous sont réactionnaires, d'avoir machiné une conspiration dont le résultat a été la démission du ministre de l'Agriculture.

M. Kutler avait élaboré un projet qui devait ramener au gouvernement tous les paysans, fauteurs des troubles agraires qui ensanglantent encore les provinces russes. M. Kutler avait franchement proposé l'expropriation des nobles qui possèdent des propriétés dont l'étendue dépasse un maximum à fixer par voie d'arbitrage ou d'arrêté ministériel pur et simple. En compensation de l'expropriation les nobles auraient touché du gouvernement une indemnité correspondant au prix de leurs terres selon évaluation totale, par des arbitres choisis parmi les paysans et les nobles : un fonctionnaire, en cas de conflit, aurait décidé en dernier ressort. Ces terres auraient été distribuées aux paysans, qui en auraient remboursé le prix au gouvernement par paiements à longs termes et sans intérêts sur le capital. C'est cette proposition, pourtant intéressante en soi, qui a soulevé les intrigants de cour qui, par pression sur le tsar, l'ont amené à traiter de telle façon son ministre de l'Agriculture que celui-ci, dégoûté, a brusquement donné sa démission.

Les nobles ont même obtenu que, contrairement à l'usage, M. Kutler ne soit pas "promu" à la dignité de membre du conseil de l'Empire.

UN LORD EPOUSE UNE ACTRICE

Londres, 16. — Lord Dredtford, épousera le 19 février à l'église Sainte- Margaret de Westminster Miss Eva Carrington une petite actrice actuellement en représentation au théâtre Aldwich.

Lord Dredtford est le vingt-cinquième du nom : le titre ayant été créé en 1299.

L'HERITIER DU TRONE CHINOIS

Pekin (Chine), 16. — La princesse Chuna, belle-sœur de l'empereur vient de donner naissance à un garçon qui sera vraisemblablement créé héritier de l'Empire du Milieu. Un décret impérial lui décerne le nom de Public.

FETE JAPONAISE

Tokio (Japon), 16. — Une fête nationale a été donnée aujourd'hui en l'honneur des armées victorieuses. La fête a été très brillante.

LES MAITRES-PEINTRES

Birmingham, (Alabama), 16.— Aujourd'hui a pris lieu la convention internationale des maitres peintres. C'est à Boston qu'aura lieu la prochaine convention. M. Oliver Ross, de Chicago a été élu président de l'association, et M. Stuart Hughes de Toronto, vice-président.

HARDI VOYAGEUR

Le duc des Abbruzzes prépare une expédition en Afrique

Turin (Italie) 16.—Le duc des Abbruzzes surveille en personne, les préparatifs de l'expédition qu'il va diriger en Afrique Equatoriale. Le duc, accompagné de dix Italiens, pris parmi ceux qui l'ont suivi dans les régions polaires, explorera les montagnes Ruwenzori, aussi appelées Reines des Nuages.

L'expédition s'adjoindra 250 porteurs nègres qui abandonneront l'expédition aussitôt qu'elle aura atteint les altitudes où règne le froid.

Le duc des Abbruzzes a l'intention de descendre le Nil et de s'embarquer au Caire, pour rentrer en Italie.

HOMMAGE AU MERITE

Marins anglais récompensés par le gouvernement américain

Washington, 16.—Le président Roosevelt est intervenu personnellement auprès du secrétaire d'Etat à la marine, pour faire décerner des médailles et des témoignages de bravoure aux officiers et aux marins du paquebot anglais "Statia". Les marins du "Statia" ont secouru, au péril de leurs vies, l'équipage du trois-mâts-barque américain "Edward Mayberry", coulé le 18 décembre dernier au large de la côte de la Caroline du Nord.

FEU M. LANDRY TOURIGNY

(Spécial au "Canada")

Québec, 16.—M. Landry Tourigny, père de M. Paul Tourigny, député du comté d'Arthabaska à la législature, est décédé ce matin, à Victoriaville, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans passés.

Le défunt était cultivateur. Quatre enfants lui survivent.

Il fut l'un des premiers colons du comté d'Arthabaska, dont il était l'un des citoyens les plus considérés.

Les funérailles auront lieu lundi.

M. Tourigny, M.-P.-P., est parti ce midi, pour Victoriaville.

LE GAZ A 85 CENTS

Ordonnance votée par le conseil de Chicago en dépit du maire

Chicago, 16. — La semaine dernière, le conseil municipal votait une ordonnance fixant le prix du gaz à quatre-vingt-cinq cents le mille pieds. A la séance d'hier, on a lu un message du maire opposant son veto à la mesure adoptée, et immédiatement par un vote de 57 contre 10 (il y avait trois absents), le conseil a réaffirmé sa résolution de jeudi dernier.

Le maire Dunne avait pour principal argument que le prix de quatre-vingt-cinq cents est trop élevé, la ville de Cleveland ne payant que soixante-quinze cents. Mais on fait remarquer que les conditions ne sont pas les mêmes, le coût de fabrication étant beaucoup moindre à Cleveland qu'à Chicago. Le maire cependant, de se rendre à cette raison, qu'il ne trouve pas concluante, puisqu'il a été impossible de contrôler le coût de fabrication à Chicago, les compagnies ayant refusé de permettre l'examen de leurs livres.

L'ordonnance, qui est faite pour cinq ans, a un effet rétroactif. Le gaz est à quatre-vingt-cinq cents le mille pieds depuis le 1er février. C'est un bon point gagné pour les 400,000 consommateurs de gaz de Chicago.

Aux termes de l'ordonnance, acceptés par les compagnies, la People's Company s'engage à effacer de ses livres un compte de $1,250,000 qu'elle réclamait de la ville pour éclairage des rues et des édifices publics : la Ogden Gas Company paie à la ville la somme de $117,000 à titre de compensation, et la Universal Gas Company devra remettre une balance de $5,000 qu'elle réclame de la ville parce que celle-ci n'a pas rendu compte du dépôt de $20,000 fait par la compagnie quand sa franchise lui a été accordée.

LE MARIAGE DE Mlle ROOSEVELT

Une nuée de journalistes s'est abattue sur Washington pour la cérémonie d'aujourd'hui — Une répétition

Washington, 16. — Demain midi aura lieu la cérémonie du mariage de Miss Alice Roosevelt et de M. Longworth, de l'Ohio. L'évêque Y. Satterlee officiera à la cérémonie qui aura lieu dans le salon de l'est de Maison Blanche devant un millier d'invités. Immédiatement après la cérémonie les invités seront admis à présenter leurs souhaits de bonheur aux nouveaux époux, puis un déjeuner debout sera servi dans la salle à manger d'Etat.

Les abords de Maison Blanche ne seront accessibles, demain, qu'aux seuls invités. Des mesures d'ordre ont été prises en vue d'assurer la libre circulation dans les rues adjacentes.

Une nuée de reporters et de photographes s'est abattue sur Washington. Quelques journalistes arrivent d'Europe. Un nombre restreint de journalistes sera admis à Maison Blanche.

Les bureaux du gouvernement seront fermés demain toute la journée.

Une répétition de la cérémonie de demain a eu lieu cet après-midi dans le salon de l'est, à Maison Blanche. La répétition n'a été marquée par aucun incident.

SESSION D'ETE

On demande que le parlement suspende ses travaux durant les grandes chaleurs

(Spécial au "Canada")

Ottawa, 16.—On a fait la suggestion qu'en vue d'une très longue session on suspende les travaux parlementaires les jours les plus chauds de l'été, de façon à ne pas forcer les députés à travailler par les températures accablantes.

Un des chefs de groupes du parti conservateur s'est déclaré ce soir absolument en faveur d'une telle mesure et s'est officiellement offert à mettre son influence au service de ce projet. On ne peut dire encore si ce projet, qui n'est encore qu'à l'état embryonnaire, sera oui ou non réalisé ou si même il est réalisable dans une certaine mesure.

Un certain nombre de personnes sont ici d'avis qu'un tel ajournement aurait pour résultat certain de prolonger indéfiniment la session.. qui autrement ne dépasserait guère la moyenne.

Quoiqu'il en soit, le sentiment devient chaque jour de plus en plus général que les sessions en été, sont pénibles et que le plus tôt le parlement sera convoqué en novembre, le mieux ce sera pour tous ceux que cela concerne.

UN HOMME OCCUPE

Les engagements de Sir Wilfrid Laurier

(Spécial au "Canada")

Ottawa, 16.—Sir Wilfrid Laurier a été invité à honorer de sa présence le dîner annuel de l'association de la presse newyorkaise. Sir Wilfrid se voit dans l'obligation de décliner l'invitation ainsi que celle du Canadian Club de la même ville.

En outre des nombreuses solennités et cérémonies auxquelles il assistera dans le courant de la semaine prochaine à Toronto, Sir Wilfrid Laurier sera l'hôte à déjeuner, mercredi, du sénateur Cox. Jeudi après-midi il recevra une délégation de la Royal Astronomical Association et une autre de la International Mission Association.

Sir Wilfrid et lady Laurier repartiront de Toronto pour Ottawa, vendredi matin.

LA COMPTABILITE DE L'INTERCOLONIAL

Remaniements et diminution des dépenses

(Spécial au "Canada")

Ottawa, 16. — L'honorable M. Emmerson a décidé d'adopter pour l'Intercolonial un système de tenue de livres et de comptabilité actuellement en usage dans les bureaux du Pennsylvania Railway. Ce système, qui lui paraît très pratique, simplifie le travail des employés et permet de se rendre compte rapidement de l'état des affaires de la compagnie. En même temps que ce nouveau système de comptabilité, on remaniera le tarif des billets de passages. On espère avec ces améliorations augmenter les recettes du chemin de fer en en diminuant les dépenses.

AU DEPARTEMENT D'AGRICULTURE

Le pavillon canadien à l'exposition de la Nouvelle-Zélande

(Spécial au "Canada")

Ottawa, 16.—L'honorable Sydney Fisher a accepté la démission de M. F. W. Hodson, commissaire des bestiaux, annoncée dans nos colonnes il y a quelques jours. Le ministre a écrit au commissaire une lettre appréciant ses services de façon flatteuse. M. Hodson remplira un emploi plus brillant dans le service d'immigration de l'armée du salut.

Le ministre de l'Agriculture a reçu du gouvernement de la Nouvelle-Zélande les plans des palais de la prochaine exposition internationale. Le pavillon canadien est très beau, mais le gouvernement de la Nouvelle-Zélande préférerait voir le gouvernement du Canada installer son exposition dans le palais principal, plutôt que de la voir installée dans un palais spécial.

Il est très probable que le gouvernement va consentir à cet arrangement, pourvu que l'on mette à sa disposition un emplacement égal; savoir, mille pieds carrés.

Si le gouvernement canadien insiste la Nouvelle-Zélande mettra gratuitement à sa disposition un pavillon spécial.

TABAC COUPE "ENCORE" DOUX A FUMER 5¢

VICHY-CUSSET
EN VENTE PARTOUT
F. X. ST-CHARLES & CIE., Seuls Agents, 39-41-43 St-Gabriel, Montréal
259-p-x-6-7. 9-10-12-14-16-17-19-21-22-23-26-27-28.

MACARONI VERMICELLE RIVOIRE & CARRET
Exigez toujours les Macaroni et Vermicelle de Rivoire & Carret

NE SE VENDENT QU'EN PAQUETS
Les Deux Frères Jumeaux "Macaroni et Vermicelli"
F. X. ST-CHARLES & CIE., Seuls agents pour le Canada 39-41-43 St-Gabriel, Montréal.
268-P-x-6-7.

CHARS A BRAS
Roues en Acier Pressé "Donevan" et à Billes d'Acier.
Push Cars, Vélocipèdes et Wagons Légers de tous les Genres.
Demandez notre Catalogue Spécial de Wagons.
F. H. HOPKINS & CO., Bâtisse de la New Imperial Bank
Tél. Main 3420-3421.
Successeurs de JAMES COOPER.
206-p-6-7-s-n.

A L'OFFICIEL

Compagnies incorporées — Emission d'obligations —Extensions de pouvoirs

(Spécial au "Canada")

Ottawa, 16.—La Dominion Bag Co., a obtenu le privilège de passer des sous-contrats avec toute compagnie faisant le même genre d'affaires. La Canada Jute Co., a obtenu les mêmes privilèges.

La Dominion Stove & Heater Co. a été incorporée au capital social de $500,000. Le siège social de la nouvelle compagnie est à Montréal.. Voici la liste des noms des personnes qui ont demandé l'incorporation: L. E. Kimpton, Mitchell, Henker, Strachan.

La Dynamic Machine Works for Manufacture of Electrical Supplies & Mechanical Apparatus a été incorporée au capital social de $150,000. Le siège social de la nouvelle compagnie est à Montréal.

La Canada Atlantic Co. demande au gouvernement l'autorisation d'acheter les obligations du Pembroke Southern Railway et d'en garantir le paiement lequel ne devra pas excéder $150,000.

Les frères Revilians, constructeurs de navires et fournisseurs d'accessoires pour le chemin de fer transcontinental demandent les privilèges additionnels suivants: de construire et d'exploiter des navires pour fret et passagers; de passer des contrats pour le transport de la poste; de construire et d'exploiter des lignes télégraphiques et téléphoniques; de construire et d'exploiter des scieries, de louer, de vendre, d'exploiter des concessions forestières, d'acheter, de vendre, de louer des chutes d'eau, d'acheter et d'exploiter des terrains miniers; d'acheter, de vendre, de louer ou d'exploiter des droits et privilèges de pêche, de fabriquer des conserves de poissons, etc. ; de faire le commerce de gros des céréales ; de créer et d'administrer des banques d'épargne, etc.

LE REVENU de L'INTERIEUR

(Spécial au "Canada")

Ottawa, 16.— Les recettes du département du Revenu de l'Intérieur pour le mois de janvier 1906, se sont montées à $1,095,415.95. Pour le mois correspondant de l'année dernière, elles étaient que de $911,678.47.

RESPIRATION DIFFICILE
Et oppression des poumons sont complètement et permanellement guéries par un seul remède en outre de la guérison de Bronchites, Toux, Rhumes, etc., qu'il opère.
LE SIROP MATHIEU DE GOUDRON ET HUILE DE FOIE DE MORUE
Agit aussi comme tonique et laisse le système de beaucoup fortifié
EN VENTE CHEZ TOUS LES PHARMACIENS
Cie J. L. Mathieu, Prop. SHERBROOKE, QUE.
L. CHAPUT FILS & CIE., Dépositaires en gros Montréal.
268-p ou d

COMPRESSEURS A AIR
Compresseurs à air pour tous les besoins d'usines de chemins de fer et d'ateliers pour les machines, les mines, les carrières et les travaux d'entreprise générale,— à alignement simple et double. Simple et combiné.— Mus par la vapeur ou le pouvoir électrique.— Ateliers, Montréal.— Bureaux des Ventes, Edifice Sovereign Bank.
ALLIS-CHALMERS-BULLOCK, Limited.
268-p-6-7

SEAUX A BETON
Déversent leur contenu en amas réguliers. Munis d'un système à câble à dérapement ou faits pour s'en servir à la main.
CYCLOPEAN
Sont une invention moderne de Gens Pratiques. . . .
W. H. C. Mussen & Co
Bureaux et Salles d'Exposition: 289 rue St-Jacques.

LA SOCIETE D'ADMINISTRATION GENERALE
30 RUE SAINT-JACQUES
Administre les Successions, les Fortunes, les Immeubles. Agit comme Exécuteur Testamentaire. Fournit des Cautionnements en Cour.
Main 3-2-1-2-6-7 ou 2-Bil-4-5

The John Murphy Company Limited

Notre magasin ferme à 5.30. Samedi, 14 Février 1906.

L'OUVERTURE POUR DE NOUVELLES MARCHANDISES

Nous nous sommes servis de l'attrait de nouvelles marchandises pour faire aujourd'hui notre étalage de vitrine, agréable pour vous. Les nouveaux Tweeds nous démontrent combien les mélanges gris et de couleur grise ont d'influence sur l'idée de la mode.

Les jolies Mousselines qui feront de si jolis effets et à si bon marché.

Les nouvelles Robes de soirées avec tous leurs accessoires, prêtes à porter en toute circonstance.

Les Boleros en nouvelle dentelle irlandaise qui ont eu les honneurs de la royauté.

Les vitrines de fleurs particulièrement, laissant voir de nouvelles formes de chapeaux, garnis de fleurs nouvelles avec Mousseline fleurie comme ornement,

Tout cela a pour but de faire voir la nouveauté des marchandises qui changent complètement l'apparence et le genre de tous nos stocks. Sortant des métiers du monde, ils nous arrivent chaque jour en lots si abondants que nous donnerons aux Dames de Montréal une variété de choix qu'elles n'ont jamais connues jusqu'ici.

268

HACHES 333 50c — Daisy et Black Prince 75c — Walters 90c

Garanties pour résister au froid et aux nœuds de sapin noir . . . $1.00

Tous les articles de Ferronnerie — Téléphone 1303 —

W. G. CHARLESON, 79, 81, 83 Rue Rideau, Ottawa 251-sn

STANDARD CONSTRUCTION CO. — INGENIEURS, ENTREPRENEURS, ELECTRICIENS — 57 Cote Place d'Armes à Montréal — Estim a fournis sur tous genres de travaux en Electricité

W. B. CORSETS

Les Meilleurs et les Moins Dispendieux

Tous les Marchands les Vendent à $1.00 et plus.

246-ma-j-s-n WEINGARTEN BROS, Manufacturiers, 377-379 Broadway N.Y.

THE PHOENIX BRIDGE & IRON WORKS, Limited
6 rue Shannon, MONTREAL.

ENTREPRENEURS EN CONSTRUCTION D'ACIER

Gros assortiment de LAMBOURDES, CHEVRONS, ANGLES, et PLAQUES de toutes sortes

6 RUE SHANNON. 35-ma-j-s-n

The Toronto Lithographing Co., Limited

— 68 Bâtisse de la London Liverpool and Globe, Montréal —

Manufacturiers de Dessins spéciaux pour CALENDRIERS, ANNONCES, CARTES, CARTES DE RECLAMES A RELIEF ET NOUVEAUTES D'ANNONCES.

Nous avons un assortiment très complet de Calendriers, Cartes et Nouveautés d'annonces pour la saison prochaine Ces articles proviennent des meilleures manufactures américaines et européennes.

Ecrivez pour échantillons. 209-4Ma-4j-3s

LE BLE DE L'OUEST

Ce que projettent les sociétés coopératives de la Grande-Bretagne

Londres, 16—Le rapport de la délégation de la Scottish Co-operative Wholesale Society envoyée au Canada dernièrement, ne manque pas d'intérêt. Les sociétés coopératives de la Grande-Bretagne représentent plus d'un million de dollars de capital. Les sociétés coopératives d'Ecosse, à elles seules, possèdent des moulins qui donnent 70,000 minots de blé par semaine. Le rapport de la délégation recommande fortement l'ouverture d'une succursale à Winnipeg, pour l'achat direct de deux millions de minots de blé canadien par année, ce qui constituerait une épargne de $25,000 par année et rendrait la société indépendante des manipulations des spéculateurs américains.

La délégation conseille aussi l'achat de 100,000 âcres de terre dans la Saskatchewan, et cet avis sera probablement suivi. D'autres sociétés coopératives se proposent de suivre cet exemple, et leur action aura des résultats commerciaux importants.

Cigarettes Egyptiennes "ROYAL" 15, 25 et 30 cents la boite.

262-265-268-g-z.

Rapibeau est furieux. Il racontait hier pourquoi.

—Figurez-vous que l'été dernier, j'entreprends un voyage en Suisse avec ma femme. Nous essayons une petite ascension. Crac! elle se casse la jambe Elle est restée deux mois couchée à Interlaken...

(Avec amertume). Et nos billets de retour ont été perdus!

REVUE MONDAINE

Euchre de charité.

L'Alliance Nationale association essentiellement canadienne-française, et catholique, jouit d'un prestige reconnu parmi toutes les sociétés de secours mutuels.

Le Cercle Mont-Royal, No. 2, de l'Alliance Nationale, à Ste-Cunégonde, a organisé pour le soir du 22 courant, un grand parti de euchre, qu'un bal suivra dans la magnifique salle de l'Hôtel de Ville de ce nouveau quartier.

C'est dans un but de charité, tout le monde devrait se donner le mot d'ordre pour atroniser cette fête, car ça sera l'événement sélect de la saison du carnaval. Pour bien entrer dans le carême en s'amusant, et en même temps, en coopérant à une œuvre de charité, voilà l'occasion.

Le Dr Lalonde l'organisateur en chef de cette fête, a lancé des invitations multiples. M. le maire Ekers et nombre d'échevins seront présents; ils l'ont promis.

Les billets sont en vente chez le Dr Lalonde, coin Vinet et Notre-Dame.

Soirée

Dimanche soir, mademoiselle A. Mongeau, fille de monsieur Mongeau, bijoutier, de la rue St-Laurent, donnait un euchre. Parmi les invités on remarquait les personnes suivantes : Dr J. T. A. Gauthier et Mme Gauthier, Valleyfield; M.et Mme O.Octeau, M. et Mme A. Labelle, M. et Mme H. Duchesneau, Mme H. Desnoyers, St-Jean ; Mesdemoiselles B. Monette, Valleyfield ; L. Monnette, St-Jean ; A. Desnoyers, St-Jean ; E. Courtemanche, Y. Ponton, L. Ponton, E. Ponton, Y. Renaud, E. Ouimet, B. Ouimet B. Roy, B. Messier, A. Leblanc E. Chabot, A. Chabot, C. Duchesneau, A. Carli, L. Warrel, E. Patenaude, A. Patenaude, H. Larocque, L. Larocque, L. Bisson, St-Vincent de Paul ; E. Bisson, St-Vincent de Paul : E. Bisson, St-Vincent de Paul; MM. E. Bisson, St-Vincent de Paul ; F. Desnoyers, St-Jean ; A. Yaphé, St-Jean ; E. Lebel, D. Ouimet, J. Ponton, G. Ouimet, A. Chagnon, T. Coffin, H. Arnoldi, L. Haynes, Dr C. Larocque, Dr Aubry, T. Coffin, jr., A. Lafrenière, W. Brossard, P. Paré, A. Chabot, Dutilie, H. Marchand, W. Corriveau, E.E.M., R. Chagnon, J. Ouimet.

PRIX

Dames — 1er prix, Mlle Y. Renaud 2ème prix, Mlle A. Carli ; prix de consolation, L. Monnette.

Messieurs — 1er prix, W. Brossard. 2ème prix, Dr Aubry ; prix de consolation, E. Bisson.

Les cartes

—Charmant a été le euchre donné jeudi, par Madame Juge Desnoyers, pour le début de sa jeune fille, Mademoiselle Yvonne. Les prix: 1. Pendule, art nouveau, gagné par Mademoiselle Annette Auger 2. potiches peintes: gagnées par Mlle Marie Auger; 3. bougeoir, art nouveau, gagné par Mlle Julia Morrison prix de consolation, porte-fleurs, en verre taillé, et argent, gagné par Mademoiselle Dalbec, (baby) porte-cartes en argent sterling, gagné par Mlle Rita Desmarais.

Les prix de euchre chez Madame Hector Barsalou, jeudi soir, ont été gagnés par mesdames Edmond Brossard, Alphonse Desjardins, A. Wilson, L. Herdt, A. Laramée et Adolphe Roy.

—Mme F. Beaudry a donné un euchre, hier, ainsi que Madame F. X. St-Charles, de la rue St-Denis.

Lunch

—Madame Henry Joseph, rue Dorchester, a donné un joli lunch, hier.

Parmi les invitées, Lady Allan, Mme Williams, Mme Mackenzie, Mme Forget, Mlle Routhier, Mlle Smith, Mme Buchan, Mme Bell, Mme Laviolette, Mlle Scott, Mme Casgrain, Mme Davis, Mlle Hays, Mlle Moore, etc., etc.

Mme W. R. Miller, rue Stanley, donne un lunch aujourd'hui pour Mme H. Williams, et un autre mardi en l'honneur de Lady Sybil et Lady Evelyn Grey.

—Lady Hickson a donné un lunch, hier.

Thés

—Mme Watson, Westmount, a donné un thé, hier.

—Mme Philippe Robertson, rue de la Montagne, a donné un thé, jeudi, pour Mlle Bradford, de Sherbrooke.

Euchre

—Madame Alfred Labelle doit donner un euchre, mardi, le 20 courant.

Un peu partout

—Madame Alexandre St-Pierre est retournée chez elle à Trois-Rivières, après un séjour en cette ville chez sa mère, Mme Hector Barsalou, rue St-Hubert.

—Mademoiselle Blanche Frigon est retournée à Ste-Anne de la Pérade, après un séjour en cette ville, chez des amies.

—Mme Cécile Riopel, de Montréal, est à Ottawa, chez Mme Geo. Burn.

—Mademoiselle Devlin, d'Aylmer, Ont., est en cette ville, l'invitée de sa cousine, Mlle Davis, rue Drummond.

Divers

—M. et Mme Morrice ont donné un dîner hier soir.

—Lady Allan donnera un dîner, lundi, suivi d'une partie de concert.

En voyage

—M. Jos. Harry Demers, accompagné de son frère, Charles Emmanuel, fils de M. Parrison A. Demers sont partis ce matin pour un voyage aux Etats-Unis. Ils s'arrêteront d'abord à New-York. Jos. Harry dans le but de visiter les diverses places d'affaires et d'y puiser des idées qui lui serviront à l'agencement le plus moderne dans le génie de trois nouveaux départements de la maison Scroggie.

M. Charles Emmanuel fait ce voyage dans l'intérêt du magasin de famille, "La Maison Moderne" dont il est le directeur depuis six mois.

Nous espérons que ces jeunes gens feront un heureux voyage.

—M. J. A. Trudeau, de la maison Genin, Trudeau & Cie, ainsi que Madame Trudeau partent dimanche soir pour un voyage de quelques semaines en Floride et à la Havane.

A LA LEGISLATURE

Courte séance. — Plusieurs interpellations. — Bills adoptés en deuxième et troisième lecture

(De notre correspondant sessionnel)

Québec, 16.

La séance de la Législature a été très courte, cet après-midi, et les députés étaient peu nombreux.

A 3.15 heures, l'orateur prend son siège. Après la présentation des rapports de comités, l'hon. M. Gouin présenta le bill suivant : Loi amendant la loi concernant la protection des colons, et l'établissement des "Homesteads".

En réponse à l'hon. M. Leblanc, l'hon. M. Prévost dit que ce bill a pour but de permettre aux colons de faire des emprunts pour se former en syndicats pour l'achat d'animaux, d'instruments aratoires, construction de beurreries, en un mot, pour aider tout ce qui concerne l'agriculture. Ce bill a été demandé lors du congrès de St-Jérôme.

Le bill 16, Loi concernant la Cour Suprême du Canada et la Cour d'Echiquier du Canada, présenté par l'honorable M. Gouin, a passé en troisième lecture.

INTERPELLATIONS

Les interpellations suivantes sont été faites.

M. Lanctôt :—A quelle époque a été concédé à la "Montreal Light, Heat & Power Co", le lit de la rivière Richelieu, en amont du barrage de Chambly ? 2o. Combien de milles ont été concédés à la "Montreal Light, Heat & Power Co. ?". 3o. Quel prix a payé cette compagnie pour cette concession ?

Réponse par l'hon. M. Turgeon :—1. Le 23 février 1905, le 24 février 1905. 2. 2.13-100 milles, — 1617 arpents. 3. $5,800.

M. Perreault :—Quelle était la balance nette de la dette consolidée et non consolidée, au 1er juillet de chacune des années 1901 1902, 1903 et 1904 respectivement ?

Réponse par l'hon. M. McCorkill : 1901, dette consolidée, $25,023,381.05; Dette non-consolidée, $1,048,366.05, 1902. Dette consolidée, $24,933,444.-26 ; Dette non-consolidée, $1,138,974.-74 ; 1903 ; Dette consolidée, $24,834,-728.95 ; Dette non-consolidée, $1,140,-707.84 ; 1904 ; Dette consolidée, $24,-731,109.39 ; Dette non-consolidée, $1,068,984.95.

AVIS DE MOTION

Les avis de motions suivants ont ensuite été faits : M. Perreault : — Détail des item sur lesquels porte l'allocation de $12,000 pour le Bureau Provincial d'Hygiène avec le nom et le salaire de chaque officier.

En réponse, l'hon. M. Prévost déclare que le président du Bureau d'Hygiène à Montréal, M. le Dr F. P. Lachapellei a un salaire de $400 par année ; le secrétaire du bureau, le docteur Elzéar Pelletier, $2,200 ; le docteur Beaudry, inspecteur $1,200 ; le docteur Prévost $1,000 ; le docteur Bonnier, $1,000 ; un autre inspecteur, $300 etc. De plus, le gouvernement paye les dépenses de voyage des membres de ce bureau d'hygiène chargé de faire respecter les lois d'hygiène dans toute la province. Ainsi, en 1901-05, les dépenses de voyage ont été de $4,524. En conséquence, le montant de $12,000 dépensé par le Bureau d'Hygiène l'a été dans l'intérêt de la santé et de la salubrité publique.

M. Smith.—Correspondance en rapport avec l'état actuel des rénarations et de l'entretien des bureaux du département des mines.

En réponse à l'hon. M. Leblanc, l'hon. M. Prévost dit qu'il s'agit de la réorganisation du département des mines en un mot de voir à ce que les différents bureaux se trouvent ensemble.

L'hon. M. Leblanc profite de cette explication pour dire que les bâtisses parlementaires ne sont pas suffisantes pour les bureaux des différents départements. Il est d'opinion qu'au lieu d'avoir quantité de petits bureaux il serait préférable d'avoir de grandes pièces, "long rooms" où les employés seraient sans cesse sous la surveillance des supérieurs. Cela aurait de bons résultats sous plusieurs rapports.

L'hon. M. Prévost remercie M. Leblanc pour ses suggestions et dit qu'il a constaté lui aussi que les bâtisses parlementaires n'étaient pas assez vastes pour suffire aux besoins. Cependant le gouvernement verra à réorganiser pour le mieux possible.

M. Perrault profite de l'occasion, pour demander de placer aux extrémités de chaque corridor, des indicateurs afin de faire connaître ce qu'il y a sur ce corridor et éviter aux gens de courir toute la bâtisse pour avoir un renseignement.

BILLS ADOPTES EN TROISIEME LECTURE

Les bills suivants ont ensuite passé en troisième lecture:

Bill 33, loi refondant et revisant la charte de la ville de Lévis; bill 67, loi amendant la charte de la "Royal Trust Company" ; bill 52, loi augmentant les pouvoirs de la "Richmond Drummond and Yamaska Mutual Fire Insurance Company"; bill 63, loi constituant en corporation "The Sovereign Fire Insurance Co."; bill 45, loi ratifiant une convention faite entre la Cité de Montréal et la Compagnie du Chemin de Fer Canadien du Pacifique; bill 36, loi constituant en corporation la Congrégation des Servantes du Très-Saint-Sacrement.

BILLS ADOPTES EN SECONDE LECTURE

Voici les bills qui ont passé en seconde lecture:

Bill 53, loi constituant en corporation le Club Vigor, de Montréal; bill 69, loi constituant en corporation, "The Quebec Paper Box Company" ; bill 96, loi ratifiant un acte de partage intervenu entre les héritiers de la succession de feu Félix Décarie; bill 87, loi concernant "La Foncière" compagnie d'assurance mutuelle contre le feu;

La Chambre s'est ensuite ajournée à lundi prochain.

CONSEIL LEGISLATIF

Le Conseil Législatif a siégé environ une demi-heure hier après-midi et a fait passablement de besogne.

Après la présentation, par l'hon. M. Mathieu, des rapports du comité des ordres permanents et des bills privés, le Conseil adopte en troisième lecture les bills 60, 36, 31, 32 et 59, que nous avons cités, hier.

Le bill No. 51—Lot ratifiant et validant les conventions intervenues entre "Les curés et marguilliers de l'œuvre et fabrique de la paroisse de de Sainte-Geneviève les commissaires d'écoles pour la municipalité scolaire de Sainte-Geneviève No. 1, dans le comté de Jacques-Cartier et la communauté des Sœurs de Ste-Anne."

Bill 49.—Loi ratifiant un acte passé entre Magloire Braver dit St-Pierre, père, et son épouse et Magloire Braver dit St-Pierre, fils" et le

Bill 66—"Loi autorisant les habitants catholiques romains de Saint-Charles Borromée, de Joliette, à venir en aide à la corporation épiscopale catholique romaine de Joliette, dans la restauration de la cathédrale de Joliette ont subi leur première lecture.

Les bills (No. 42), intitulé: "Loi pour abroger la loi 23 Victoria, chapitre 147, ainsi que ses amendements constituant en corporation l'Association de l'Asile de Ste-Brigitte de Québec, et aussi pour amender de nouveau la loi constituant en corporation la Congrégation des catholiques de Québec, parlant la langue anglaise, 8 Victoria, chapitre 228."

(No. 47), intitulé: "Loi définissant les placements qui pourront être faits des fonds de l'Institut Trafalgar et pour augmenter l'étendue de ses pouvoirs."

(No. 52), intitulé: "Loi amendant les lois concernant la compagnie de chemin de fer urbain de Montréal."

Sur la seconde lecture, ils ont été référés au comité des ordres permanents des bills privés et seront probablement adoptés en troisième lecture aujourd'hui.

Le Conseil a été ajourné à ce matin, à 11.30 heures.

AU COMITE DES BILLS PRIVES

Le comité des bills privés, sous la présidence de M. Maurice Perrault, a considéré cet avant-midi le bill de M. Chauret, destiné à amender la charte de la ville de Saint-Anne du Bout de l'Ile. Ce projet a été adopté avec des amendements de détail, ainsi que le bill de M. Décarie destiné à amender la charte de la ville d'Outremont.

AU COMITE DES CHEMINS DE FER

Le bill du Portneuf County Railway a été adopté par le comité des chemins de fer. Aussi le bill de M. Caron (Matane) destiné à amender la charte du chemin de fer Matane-Gaspé.

NOTES

L'hon. M. Gouin a déposé sur la table de la Chambre le premier rapport de la Commission chargée de la révision et la refonte des statuts généraux de la province de Québec; avec la première partie du projet de refonte ce rapport comprend 600 pages.

PARC SOHMER

Programme extraordinaire, au Parc Sohmer, dimanche prochain. Voyez colonne d'amusements. 268-g-z

UN MODELE A SUIVRE

Le roi Edouard travaille lui-même jusqu'à douze heures par jour

Londres, 16—Le roi Edouard a reçu en audience, hier, le Révérend Wilson Carlile, chef de la Church Army, et lui a dit qu'il travaille souvent lui-même douze heures par jour. Il comprend les avantages du travail et éprouve une vive sympathie pour ceux qui n'ont pas d'ouvrage. Sa Majesté est, en conséquence heureuse d'apprendre que la Church Army entreprend de trouver du travail pour un grand nombre de malheureux. Le roi a dit au Rév. M. Carlile:

"Encouragez vos bons émigrants. Dites-leur que je leur souhaite tout le bonheur que le travail peut donner. Ils seront encore dans mon empire, et leur émigration sera un bienfait non seulement pour eux-mêmes et leurs familles, mais aussi pour tout l'Empire."

LA FAIBLESSE DU CORPS

TOUJOURS GUERIE. REMEDE AGREABLE SOUS FORME DE TABLETTES A PRENDRE APRES CHAQUE REPAS.

Toutes les idées tardives coulent aussi tranquillement que la melasse en janvier.

Vous pensez de telle ou telle chose juste une minute ou deux trop tard. L'esprit d'initiative a disparu et la force et la vigueur qui font le plaisir de la vie, cela aussi est parti.

Le docteur vous dira que vous êtes abattu, que vous ne mangez pas ou ne digérez pas assez. Votre estomac requiert de l'aide et votre digestion demande d'être améliorée.

Le phosphore est nécessaire à votre sang et il lui faut du fer pour le renforcir et le purifier.

Le Ferrozone est un stimulant nerveux et un producteur de sang.

C'est une nourriture pour le sang, les nerfs et la force. Votre état abattu changera en peu de temps.

Le Ferrozone vous rendra forts et capables de travailler tout le jour sans éprouver de fatigue.

C'est un remède merveilleux qui obtient des résultats merveilleux, comme le prouvent les témoignages suivants:

"Après la naissance de mon enfant, je me sentis faible, — épuisée et incapable de vaquer à mes soins de ménage. J'étais irritable, nerveuse, et des futilités m'obsédaient.

Les extraits de malt et les toniques ne purent me soulager Une de mes amies me recommanda le Ferrozone. Les résultats furent merveilleux. La première boite me soulagea, et la joie, la rougeur des joues me revinrent après que j'eus employé la sixième boite. Plus tôt vous aurez le Ferrozone mieux vous serez".

N'accentez pas de contrefaçon, mais exigez que votre pharmacien vous donne le véritable Ferrozone à 50c la boite ou 6 boites pour $2.50.

Vous les recevrez par la malle en vous adressant à N.-C. Polson et Cie, Kingston, Ont., ou Hartford, Conn., U.-S.-A. 268-g-46-h.

LES PLANS DE J. J. HILL

Il veut accaparer une partie du trafic du blé

Winnipeg, 16. — Les plans de James J. Hill pour l'envahissement de l'Ouest du Canada sont conçus sur une grande échelle. Il entend entrer dans la Saskatchewan, à l'ouest par l'Alberta et Duluth, et au sud par le Manitoba. Son but est d'accaparer une partie du trafic du blé, et ses arrangements sont faits pour transporter le grain rapidement, sur ses chemins de fer à lui, du point de production à la tête de la navigation des lacs, aux moulins de Minneapolis et à la côte du Pacifique.

Cet esprit agressif que M. Hill manifeste dans l'Ouest du Canada est dû à l'invasion du territoire du Great Northern par le Pacifique Canadien.

Le magasin ferme tous les jours à 5.30 p.m. et à 1 heure le Samedi durant Février

LA CIE S. CARSLEY, Limitée

Samedi, 17 Février 1906

DEMI-CONGÉ DU SAMEDI

Ce magasin ferme à une heure le samedi, durant février. Le public voudra bien encourager ce mouvement, en achetant d'aussi bonne heure que possible, le samedi matin.

$13.50 Pardessus en Tweed de Fantaisie, pour Hommes, $5.67

Aujourd'hui, vente spéciale du reste du stock de la saison, (37 en tout) de pardessus d'hiver en tweed de fantaisie.

Ces pardessus sont confectionnés avec soin, dans les goûts les plus nouveaux et les plus élégants.

Dos non ajusté, nouvelles épaulettes concaves, doublure de drap italien de qualité supérieure, le meilleur canevas, beau collet en velours de soie Tweed à carreaux et à rayures. Grandeurs 36 à 40 seulement. Pardessus régulièrement vendus $13.50. Prix de vente de ce matin tant qu'il y en aura $5.67

$13.50 — HABILLEMENTS EN TWEED POUR HOMMES — $8.98

Habillements style sac à quatre boutons, pour hommes, élégamment faits, en tweed pâle ou foncé à carreaux ou à rayures. Doublés en satin fermier mou de la meilleure qualité, belle coupe, seyant au parfait. Grandeurs 36 à 40 seulement. Pardessus régulièrement vendus $13.50. Ce matin $8.98

ARTICLES POUR HOMMES — ECONOMIES DU SAMEDI

Foulards en cachemire blanc ou à pois pour hommes, bords unis, carrés. Régulièrement 50 cents. Spécial, ce matin 32c

Tricots (sweathers) pure laine pour hommes, haut collet roulé, rouge et noir, aussi noir et bleu. Régulièrement, $1.15. Spécial ce matin 88c

Pyjamas en nouvelle flanellette rayée pour hommes, collet militaire, attaches brandebourg en corde blanche. Grandeurs : 34 à 44. Régulièrement $1.25. Aujourd'hui $1

Chemises de nuit de la meilleure flanellette anglaise pour hommes, très amples, collet rabattu, poche au côté, jolis modèles. Points 14 à 18. Prix spécial aujourd'hui 89c

OFFRES SPECIALES DE GANTS

Gants en véritable chevreau français, jolies nuances de tan, brun, gris, noir et blanc, pointillés de soie de fantaisie, deux boutons à pression, seyant à la perfection, points 5 3-4 à 7, pour dames. Prix régulier $1.00. Prix spécial, aujourd'hui 75c

Gants de soirée en Suède, 16 boutons, nuances claires d'opéra, y compris tan pâle, biscuit, mode, gris et maïs, jolie coupe et ajustement parfait points 5 1-2 à 7 1-4, pour dames. Prix régulier, $1.65. Prix spécial, aujourd'hui 75c

VETEMENTS DE GARCONNETS — OFFRES SPECIALES

200 culottes courtes en bon tweed importé, dessins de fantaisie, amples, bien doublés, exactement ce qu'il faut pour écoliers. Prix régulier, 75c. Aujourd'hui 49c

Habillements avec blouse de matelot en serge bleue, garnis de galon rouge, bleu et or, finis avec sifflet et corde, amples, très bien confectionnés et finis, pour garçonnets de 4 à 8 ans. Prix régulier, $1.25. Aujourd'hui 90c

CHAUSSURES A PRIX MODIQUES

Elégantes bottines à boutons en cuir émaillé noir, semelles à trépointes Goodyear, points 5 1-2, 6, 6 1-2, 7 1-2, 8, 8 1-2, 9 et 10 seulement, pour messieurs. Prix régulier, $5.00. Prix spécial aujourd'hui, $3.00

Bottines à lacets en veau box noir, bouts semelles de pesanteur moyenne et talons militaires, points 8, 5, 6 1-2 et 7 seulement, pour dames. Prix régulier, $3.00. Prix spécial aujourd'hui $2.10

LISTE SPECIALE D'EPICERIES, AUJOURD'HUI

Le meilleur beurre de ferme	24c	22½c	3 paquets gelée	30c	25c
3 boîtes Maïs, pois, tomates	30c	23c	Khovah	20	
4 paquets Cornstarch.	40c	25c	Bovril Cordial, 20 onces	$1.10	90c
Sardines Importées.	15c	12c	Saumon bts., plates	15c	12½c
1,000 paquets de glace à gâteau	10c	5c	Poudre de savon de Carsley, 7 paquets	35c	25c
			1 lb. raisin épépiné.	12½c	11c

LA CIE S. CARSLEY, Ltée. 1765 à 1788 rue Notre-Dame 184 à 194 St-Jacques, MONTREAL.

LA CIE S. CARSLEY, Ltée. 1765 à 1788 rue Notre-Dame 184 à 194 St-Jacques, MONTREAL.

Polson Iron Works, Limited

Constructeurs de Vaisseaux en acier, Ingénieurs et fabricants de Bouilloires

Nous offrons les Bateaux suivants en vente:

YACHT A VAPEUR longueur 63'6" largeur 10'6" tirant d'eau 4'6" vitesse 11 milles. Prix $3,500

YACHT A VAPEUR longueur 75'6" largeur 13'6" tirant d'eau 7' vitesse 9 milles. Prix $1,500

CHALOUPE A VAPEUR roue à aubes à la poupe, longueur 45' largeur 6' tirant d'eau 9" pour rivière. Prix $1,200

CHALOUPE A GASOLINE longueur 28'6" largeur 7'4" tirant d'eau 2'" vitesse environ milles. Prix $ 850

CHALOUPE A GASOLINE longueur 20'6" largeur 8' tirant d'eau 15" Prix $ 250

BATEAU MOTEUR NEUF longueur 3'" largeur 5'6" tirant d'eau 1'" vitesse 7 milles. Dessin et moteur Thornycroft. Prix $3,000

Renseignements complets en s'adressant à la

POLSON IRON WORKS, Limited

TORONTO, CANADA 26—ma-j-s-n

LES MEDECINS RECOMMANDENT LE TABAC ROSE QUESNEL

278-j-s-s

BAUME RHUMAL — Réunissant la double qualité de médecin et de pharmacien.

Contre la toux et rhume occasionnés par les fortes chaleurs ou par les froids humides.

PRIX : 25 cts LA BOUTEILLE

241-L-Me-J-S-w-i-n-h.

LA "SUN LIFE" VIENT D'ACHETER

Le "Sun Life" vient d'acheter, pour la somme de $25,000, la propriété Clapham, sise au coin des rues St-Pierre et St-Jacques. C'est l'intention de la compagnie de construire une bâtisse de sept étages qui sera divisée en bureaux pour louer.

—Quelques dames de St-Roch organisent un grand euchre au profit de la Garde Champlain.

—M. Télesphore Verret a été élu échevin pour le siège No. 2, quartier St-Valier, hier, son adversaire, M. Desroches s'étant retiré de la lutte.

—Les bâteaux passeurs entre Québec et Lévis ont beaucoup de difficulté à faire le service et le "Montcalm" est obligé de venir à la rescousse. La glace est en telle quantité que le ont a pris hier dans la "clef" et le "Montcalm" a dû travailler plusieurs heures pour briser le barrage.

Mme Z... va épouser le vieux M. X.

—Comment a-t-elle pu consentir ? elle si jeune et si charmante...

—Dame ! il lui aura promis le divorce !

EDMOND HARDY

1686 rue Notre-Dame, Succursale le 1614 Sainte-Catherine

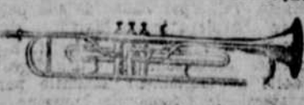

MUSIQUE ET INSTRUMENTS DE MUSIQUE

Réparations de tous genres.

Fournisseur des Maisons d'Education

Seul agent pour C. Mahillon & Cie, Rome Thibouville, Lamy & Cie, Paris, rue Thibouville, Lamy & Cie, Paris, etc.

Attention spéciale aux commandes par la malle. 131-s-w-ll

COURRIER DE QUEBEC

Morts subites — La "Sun Life" — Election par acclamation. — La traverse de Lévis.

(Spéciale au "Canada")

Québec, 16.—Hier, à Lévis, est décédé subitement, dans la côte du Passage, un jeune homme de 24 ans, Pierre Paquet, employé de la Compagnie du Téléphone Pellechasse.

Le cadavre a été transporté à la morgue Moisan, où le coroner Jolicœur ira tenir une enquête.

—Demain, le coroner se rendra à Lorette, pour tenir une enquête sur le cadavre d'Olivier Moisan, âgé de 56 ans, trouvé mort dans son lit.

—La Compagnie d'Assurance "Sun

M. GROTHE ACCLAME

(Suite de la page 16)

persuadé qu'entre les mains de l'homme d'affaires qu'est M. Grothé, cette succession ne tombera pas en désuétude."

M. Grothé a su administrer ses affaires personnelles avantageusement.

D'ouvrier, il est devenu patron, de patron manufacturier et il saura administrer vos affaires comme les siennes propres. Celui qui ne peut rien faire par lui-même ne saurait rien faire pour les autres. M. Grothé a fait ses preuves et c'est assez.

L'orateur fait ensuite voir ce que le parti libéral a accompli pour les ouvriers depuis 96.

L'augmentation des salaires, l'établissement d'un ministère du Travail, la publication de la "Gazette du Travail"—, tout a été pour les ouvriers. C'est à eux de reconnaître aujourd'hui ce qui a été fait en allant le 23 de ce mois, déposer leur bulletin de vote en faveur de M. Grothé, le candidat libéral, le candidat de Sir Wilfrid Laurier.

M. L. A. Rivet, député à Ottawa, prend ensuite la parole et définit en termes précis la politique du gouvernement libéral.

Il passe ensuite à l'éloge du candidat actuel, qu'il a connu comme un des "pionniers" du parti dans Maisonneuve.

"Ouvrier parvenu par son travail et son intelligence, il mérite à juste titre l'appui des libéraux de cette belle division de Maisonneuve".

Verville, qui se donne comme candidat ouvrier, n'est qu'un candidat conservateur déguisé.

Les conservateurs ont appuyé sa candidature, ils l'ont soutenue de leur influence et de leurs moyens.

Est-ce à nu, ouvriers libéraux de Maisonneuve, que vous allez donner votre vote?

Cela serait vous faire injure que de le supposer et je sais que tous, sans exception, vous êtes prêts à soutenir le candidat ministériel, celui qui a conduit depuis des nombreuses années, les destinées du parti, toujours soumis au "premier ministre".

ministre. Préfontaine, fils d'ouvrier, comme l'est M. Grothé, verrait avec plaisir des ouvriers encourager M. Grothé. Il les aiderait et les appuierait s'il le pouvait faire maintenant".

"C'est pourquoi, au nom de celui qui n'est plus, je vous demande de voter pour M. Grothé, le candidat libéral, le seul appuyé par le gouvernement dans votre division."

M. Jos. Archambault ,avocat, rappelle ses premières campagnes dans Maisonneuve, il y a dix ans. Aujourd'hui comme alors, il est venu soutenir la candidature libérale, celle qui doit triompher."

Après lui, MM. A. L. Gareau, Théo. Rhéaume, A. T. Lépine, ex-M. P. prirent la parole.

L'assemblée ne se termina qu'à minuit, après que M. Grothé eut été acclamé plusieurs fois.

Parmi les amis de M. Grothé, ceux qui contribuent le plus à son succès, nous remarquons M. Gustave Audette, qui, dans le comité central de Saint-Jean Baptiste, a su réunir une foule de sympathies.

M. Audette fait un vrai travail d'organisateur et ses efforts sont dignes de louange. Nul doute, qu'au jour de la victoire, il goutera la récompense de ceux qui travaillent pour l'amour du parti.

Environ 400 électeurs anglais de la division Maisonneuve assistèrent hier soir à l'assemblée du marché St-Jean-Baptiste pour mettre définitivement l'organisation en essor.

M. Frederic Villeneuve fut élu président.

Et tour à tour MM. J. W. Kelly, député de Bonaventure, E. B. Devlin, député de Wright, parlèrent. Ces deux messieurs firent des discours si convaincants, si sérieux que la foule leur fit une belle ovation. Le nom de Sir Wilfrid et celui de M. L. O. Grothé furent acclamés à outrance.

M. R. L. Calder et J. Doyle, parlèrent ensuite ainsi que plusieurs tribuns ouvriers.

Il est facile de voir par cette assemblée que le vote anglais va d'un bloc à M. L. O. Grothé.

Une autre assemblée a eu lieu au coin de la rue Duluth et Berri.

Il y avait là environ 500 électeurs, qui écoutèrent avec attention les orateurs appuyant la candidature de M. L. O. Grothé.

M. le Dr Martineau, fut élu président à l'unanimité.

Les orateurs qui adressèrent la parole en faveur de M. L. O. Grothé furent, M. Jos. Béland, ex-député ouvrier, à Québec; Mtre E. Despocas, E. B. Devlin, député de Wright; J. H. Kelly, député de Bonaventure, A. L. Gareau, Jos. Gervais.

Une assemblée fut tenue également, au No 249 de la rue Mont-Royal.

Cette assemblée avait pour but d'organiser le comité dans cette partie de la division.

Il y avait environ 600 électeurs de réunis dans la salle.

Présidents conjoints, O. Lefebvre et A. Aubé ; vice-président. A. Dufresne; secrétaires conjoints, J. A. Tétreault et A. Labrie. Comité, F. Marquis, J. Millard, H. Richer, J. Homier, A. Savard, J. O. Moreau, A. Renaud, J. N. Tétreau, T. Gibeau, C. Morin, E. Robillard, J. Limoges, A. St-Onge, A. Perreault, A. Lapierre, Geo. Depatie, J. C. Brien, A. Turcotte, H. Lavoie, H. Ranger, H. Champagne, James McLean, Jos. Aubé.

Après l'élection des officiers, des discours furent faits par MM. Henri Gervais, Mtre Lalonde, Mtre Despocas Mtre J. A. E. Dion, Jos. Béland, ex-député, Jos. Gervais, O. Handfield, et M. Chéron.

Rue Mont-Royal, au No 359, on a formé un comité qui se compose comme suit :

Présidents conjoints, Emery Lespérance, J. B. Martineau ; vice-présidents, MM. G. Marcoux, H. Lamarche, J. J. Hamel, E. Renaud, J. E. Doré, A. E. Mallette J. B. St-Pierre, Thos. Bourdon ; secrétaires, MM. J. A. Savard, Jean Martineau, J. A. LaBossière.

Dimanche soir, il y aura une grande assemblée, au club libéral Chénier, en faveur de M. L. O. Grothé.

Les orateurs suivants adresseront la parole : Mtre Michel Lavallée, Mtre N. Z. Cordeau, Mtre Jos. Archambault, Mtre Emile Despocas. Arthur Ecrement et M. Gibeau, tribun ouvrier.

Le liquidateur du Slub Jacques-Cartier nous informe que, contrairement à ce que nous rapportions hier, les membres du club n'ont pas été déménagés dans les comités de M. Verville, dont acte.

Joli mot d'égoïste.

—Oh ! moi, je ne me mêle jamais des affaires des autres.

—Vous êtes discret.

—Non ! C'est qu'elles me sont indifférentes.

M. Berteaux a fait, au groupe radical-socialiste, une conférence sur les choses militaires. Quelqu'un disait dans le groupe:

—Tiens ! il a l'air de s'être mis au courant, depuis sa démission!

Au cabaret

—Pour lors, vous croyez que le scrutin de liste est préférable, patron ?

—Pour sûr! il y a bien plus de candidats pour payer à boire.

—Avez-vous souvent des fourmis dans les jambes ?

—Des fourmis ! ! ! Vous n'y pensez pas, j'ons quéquefois des puces, parci, par-là, mais jamais d'autres bestioles !...

ROBUSTES FERMIERS TIENNENT A DISTANCE TOUTES AFFECTIONS CATARRHALES EN PRENANT LE PE-RU-NA

Pe-ru-na Guérit le Catarrhe Partout Où Il Est Logé.

Le Pe-ru-na une Nécessité à la Maison.

J. B. Alexander, Editeur du "Fruit and Floral Guide, revue d'horticulture" publié à Hartford City, Ind., parle du Peruna dans les termes suivants:

"J'étais affligé d'un catarrhe de la gorge et du cerveau depuis plus de dix ans. Traité par un grand nombre de médecins j'empirai jusqu'au point où il m'était rarement possible de sortir quand il faisait froid.

"Il y a un an environ on me conseilla d'essayer le Peruna, ce que je fis, et maintenant je suis entièrement guéri du catarrhe.

"Le Peruna est une nécessité dans notre maison. Aux premiers symptômes d'un rhume nous en prenons, et nous n'avons jamais le catarrhe.

"Je conseille à tous ceux qui sont victimes du catarrhe d'essayer le Puruna. Il est certainement sans égal comme médecine pour le catarrhe."—J. B. Alexander.

Le Pe-ru-na est un Remède Systémique.

Si le Peruna guérit le catarrhe à une place, il le guérira à toute autre place parce que c'est un remède systémique.

Le Pe-ru-na Toujours sous la Main.

M. Fred Schnell, Lakeview, Erie Co., N. Y., écrit:

"Je souffrais depuis plus de trente ans d'un catarrhe des intestins. J'avais pris un grand nombre de médecines sans résultat, aussi décidai-je d'essayer le Peruna.

"J'en ai pris maintenant trente bouteilles et puis vous envoyer la joyeuse nouvelle que je n'ai plus la moindre affection. J'ai toujours du Peruna sous la main."—Fred Schnell.

En général les gens sont très mal renseignés sur la nature du catarrhe.

On croit généralement que le catarrhe est limité au cerveau, au nez et à la gorge. Dans ses derniers temps nous entendons quelquefois parler du catarrhe de l'estomac et du catarrhe de la vessie. Rarement, si jamais cela arrive, entendons-nous parler du catarrhe des autres organes.

Ce n'est pas parce que ces organes ne sont pas sujets au catarrhe, ni parce que le catarrhe de ces organes n'est pas une maladie commune, mais simplement parce qu'on ignore généralement que les affections de ces organes peuvent être dues au catarrhe.

Avait le Catarrhe Depuis Trente Ans — Le Pe-ru-na l'a Guéri.

M. Gustave M. Schmidt, Spring Valley, Ill., écrit:

"J'avais un catarrhe du cerveau et de la gorge depuis plus de trente ans, et il empirait tous les ans.

"Il y a environ trois mois je commençai à prendre du Peruna et du Manalin, et maintenant je suis complètement guéri de cette maladie ennuyeuse. Votre médecine est certainement une bénédiction pour le genre humain.

"Vous pouvez dire avec vérité que votre vie n'a pas été inutile, Docteur, et je vous remercie pour le bien que vous m'avez fait. Puissiez-vous jouir d'une longue vie pour soulager l'humanité souffrante."—Gustave M. Schmidt.

Le Dr. Hartman Prend Lui-Même du Pe-ru-na.

Le Dr. Hartman raconte dans les termes suivants comment il prend lui-même du Peruna:

"Depuis nombre d'années les devoirs de ma profession m'ont forcé à voyager beaucoup, franchissant de longues distances par chemin de fer, nuit et jour, exposé à toutes sortes de changements, couchant et mangeant continuellement dans des hôtels différents, et j'ai passé par tout cela sans le moindre dérangement du corps, résultat d'un rhume.

"Au moindre signe d'un rhume, quelques doses de Peruna l'arrêtaient immédiatement."

Le Pe-ru-na Un Ami de La Maison.

Mr. Henry Schroeder, Route 2, Napoléon, O., écrit:

"Je souffrais depuis presque dix ans d'un catarrhe de l'estomac et toutes les médecines ne servaient à rien.

"Je pris neuf bouteilles de Peruna et deux de Manalin, et je suis maintenant entièrement guéri.

"Je recommande la médecine à tous ceux qui sont affligés de cette maladie. C'est un ami de la maison."—Henry Schroeder.

Conversation Tête à Tête Entre Fermiers.

Avant de commencer l'étude de la médecine, le Dr. Hartman était garçon de ferme. Il fut élevé dans une ferme de la Pennsylvanie du Sud.

Il appartenait à cette classe industrieuse et prospère de fermiers connus sous le nom de "Hollandais de Pennsylvanie," les meilleurs fermiers du monde.

C'est là qu'il apprit la leçon d'arracher les choses nuisibles par les racines.

Méthode du Dr. Hartman pour Traiter le Catarrhe.

Naturellement quand il commença à étudier la médecine son esprit se tourna instinctivement vers la suppression des causes. Il ne pouvait pas plus se contenter de traiter les symptômes que son père entreprenant n'aurait pu se contenter d'arracher les têtes des mauvaises herbes pour les déraciner du sol.

Le Docteur tourna son attention de bonne heure à la science d'enlever la cause des maladies, croyant que les symptômes injurieux disparaîtraient si la cause de la maladie était enlevée.

En d'autres mots le Dr. Hartman appliqua le sens commun du fermier pratique à la médecine, et après bien des expériences le Peruna fut composé.

Le fermier intelligent ne songe jamais à couper les têtes des mauvaises herbes pour les tuer. Il les arrache par les racines

Le Dr. Hartman Intéressé à l'Agriculture.

Malgré les occupations que lui donne sa profession, le Dr. Hartman continue toujours à s'intéresser à l'agriculture. Il possède et dirige une des plus grandes fermes de l'Etat de Ohio, une ferme de plusieurs milliers d'acres de la terre la mieux cultivée dans le Middle West, et où il a des centaines de chevaux percherons, les plus pur-sang que l'on ait jamais importés ou élevés dans ce pays.

Le Dr. Hartman compte entièrement sur le Peruna en cas de maladie dans sa famille.

Travaille à la Ferme — Louange le Pe-ru-na.

Geo. H. Thompson, Raleigh, Miss., écrit:

"J'ai été guéri du catarrhe par vos médecines, le Peruna et le Manalin. J'étais affligé d'un catarrhe de l'estomac toute ma vie, et j'avais de mauvaises attaques tous les printemps et tous les étés.

"Je pris différentes sortes de "patent" médecines mais elles ne me firent aucun bien. Je suivis alors le traitement d'un docteur en médecine, qui ne me fit pas grand bien. J'en étais alors arrivé au point où je ne pouvais manger autre chose qu'un peu de soupe. Je ressentais de violentes douleurs, avais maigri et ne pouvais rien faire.

"Je commençai à prendre de vos médecines, du Peruna et du Manalin. Je pesais alors 126 livres, mais après avoir pris 12 bouteilles de Peruna et une bouteille de Manalin, je pesais 166 livres.

"Je travaille maintenant à la ferme et me sens bien tout le temps. Je mange tout ce que je veux et mes amis disent que j'ai meilleure mine que jamais. Je ferai l'éloge du Peruna pour ses qualités curatives.—Geo. H. Thompson.

Une récompense de $10,000 a été déposée à la Market Exchange Bank, Columbus, Ohio, en garantie de l'authenticité de ces attestations ci-dessus, et aussi du fait que nous tenons en notre possession les lettres authentiques certifiant ces déclarations.

Les Enfants Affrontent Nombre de Dangers

Le travail, la fatigue et la reclusion continus durant les jours de leurs études et comment ils peuvent être protégés.

Pour des milliers de garçons et filles le séjour continu dans la salle de classe et les travaux qu'imposent les études sont une tension physique, un effort d'un caractère sérieux. Plusieurs deviennent ruinés de santé par cause de cette tension et au point de vue physique, ils deviennent faibles pour la vie.

Donnez à vos garçons et filles une nourriture excellente, saine, pure, reconstituante et vous serez à l'avant-garde pour écarter tous les dangers.

Malta Vita, cet aliment croustillant délicieux, de blé pur, contient tous les éléments nutritifs nécessaires pour maintenir et reconstituer le système corporel et intellectuel. Surtout propice pour les enfants.

Malta Vita n'est pas un mot vide de sens. Par sa traduction littérale, il vient du latin, et laisse exactement entendre ce qu'il signifie. Le germe de la vie. La phrase primitive "Par le sang, c'est la vie" est le point de départ et la supériorité établie de Malta Vita, par cause de son pourcentage considérable de Maltose, ou sucre de malt, un agent naturel, à propriétés adoucissantes, d'une digestion facile et facilement assimilé par le système de l'économie humaine, fornant un sang pur et riche.

Malta Vita est si bon à manger, pas du tout semblable aux aliments sans saveur servant pour le déjeuner, que la famille entière accueille avec plaisir son arrivée sur la table.

Et il est toujours prêt à manger.

Maintenant en vente par tous les épiciers, 10 cents.

268-wii-I

PROMENADES DANS PARIS

Autour de Saint-Sulpice

Sous la pluie qui tombe sans arrêt, transformant la place Saint-Sulpice en un lac de boue, les voitures se succèdent devant le grand portail de l'église ; des hommes, des femmes s'engouffrent sous le porche, à travers les fidèles et les curieux qu'amusent les descentes d'auto ou de coupé de quelque jolie Parisienne pressée de se rendre à l'abri. Quelques-unes tournent à droite et poussent une petite porte à l'angle de la chapelle des Saints-Anges, peinte par Eugène Delacroix. Suivons-les et gravissons l'étroite spirale d'un escalier de pierre qui conduit aux grandes orgues.

Nous montons lentement, dans un jour triste, filtrant à travers d'étroites meurtrières, jusqu'à la tribune de l'orgue, c'est de là, que nous assisterons à la grand'messe, aux côtés de Ch. M. Widor, l'éminent compositeur, le merveilleux organiste de Saint-Sulpice.

Entre le sol de l'église et nous, les lustres resplendissants de lumière s'interposent comme un semis d'étoiles, et, tout au fond, à gauche de l'autel, sous un bois blanc emplumé, dans la fumée de l'encens, dans les flammes des cierges, immobile sur son trône, la mitre en tête, telle une idole toute en or, hiératique, rigide, un prince de l'Eglise, préside à la cérémonie, — c'est l'évêque de la Martinique. Sur nos têtes, dans un grondement énorme, tamisé par les auvents inclinés des abat-son, les cloches sont en branle ; la tour en tremble et le plancher trépide. Tranquille, attentif, Widor, installé au centre de son orgue immense et semi-circulaire, inspecte ses cinq étages de claviers, tire des boutons étiquetés de noms harmonieux ou bizarres : quintatons, flûtes traversières, gambes, chamades, larigots... vérifie le bon état des lamelles mobiles et superposées qui forment le pédalier de son instrument, un timbre sonne, la messe commence. Nous contemplons ce majestueux spectacle entre les énormes tuyaux d'étain mat de l'orgue de 1781, cet orgue de jadis qui accompagnait le "Ça ira" alors que, sous la Révolution; Saint-Sulpice était voué au culte de la Raison. Des femmes en claires toilettes sous les pelisses de fourrures écoutent la grave polyphonie de Bach et mettent dans ce noble décor une note d'élégance discrète et de charme recueilli ; dans l'air flotte un parfum composé de l'odeur d'encens qui monte jusqu'à nous et de l'odeur d'héliotrope blanc et du "Jardin de mon curé", bien de circonstance aujourd'hui. Au-dessus de nos têtes, de grands anges de bois, sculptés par Clodion ou Duret, se penchent et semblent, comme nous, admiratifs et charmés. Là-bas, dans le chœur, l'évêque en or s'est levé et d'un geste large a béni l'assistance. L'église se vide lentement dans un bruit de pas étouffés.

Après avoir traversé un cabinet où Widor a dévotieusement réuni les portraits de ses célèbres prédécesseurs, Nivers, Clérambault, Séjan, nous montons encore jusqu'à une petite chapelle renfermant une précieuse relique, l'orgue du Dauphin, acquis en 1793 par un brocanteur à la vente de Trianon et racheté par l'église en 1804 ; et nous écoutons, évocation charmante, les vieux airs de Gluck et de Mozart joués par Widor sur ce clavier qu'effleurèrent les mains effilées de la reine Marie-Antoinette.

La sacristie, qui s'ouvre à droite du maître-autel, est une merveille : une élégante galerie de fer forgé rehaussé d'ornements de cuivre doré surmonte des panneaux de bois sculpté où triomphe toute la grâce du dix-huitième siècle. C'est là que, le mercredi 29 décembre 1790, Robespierre, Pétion, Sillery et Mercier signèrent au régistre des mariages comme témoins de Camille Desmoulins et de Lucile Duplessis. On connaissait le roman d'amour du "Procureur général de la Lanterne" et les Parisiens, enthousiasmés et curieux, remplissant la place étranglée qui s'étendait alors devant la colonnade, s'accrochaient aux grilles de Saint-Sulpice pour apercevoir le nez rose de la "petite Duplessis".

C'est l'abbé Bérardier, l'ancien professeur de Camille, qui l'avait marié, et Sillery racontait le soir à Madame Elisabeth qu'à la signature de l'acte la plume était tombée des mains du vicaire Gueudeville quand il avait lu stupéfait, les noms de tous ces témoins dont la notoriété redoutable remplissait jusqu'à Paris... Robespierre et Pétion, pendant l'office, avaient tenu le poêle au-dessus de la tête des nouveaux mariés !... Tout ce grand bonheur devait passer comme un rêve : moins de quatre ans plus tard, les deux têtes de Lucile et de Camille devaient, à huit jours de distance, tomber, par ordre de Robespierre, place de la révolution, sous le couperet de la guillotine !

Tout en causant de ce drame effrayant, nous passions devant les revêtements de marbres rouges et verts qui tapissent les entours de cette sacristie évocatrice, quand le maître Sardou, que nous accompagnions, s'écria :

—Voilà des marbres qui ne pouvaient s'attendre à finir dans une église, et qui, de païens qu'ils étaient sont devenus chrétiens !

Et cet étonnant Sardou, qui sait tout, nous conta que ces plaques, sous Louis XIV, formaient les marches sur lesquelles bondissaient les eaux de la grande cascade du château de Marly ; le Roi mort, le Conseil de Régence avait décidé la suppression de ce trop coûteux Marly, que Saint-Simon avait sauvé de la destruction ; mais la cascade avait été sacrifiée, remplacée par un tapis vert, et les marbres enlevés, renvoyés à Paris, avaient été affectés à la décoration de Saint-Sulpice.

Autour de l'église s'étend un lacis de petites rues aux noms vieillots, au charme provincial, la rue Palatine, la rue Férou, la rue Garancière. On se figure aisément l'ancien aspect de ce dévot et silencieux quartier, qu'égayaient seulement le chant des oiseaux et les incessantes sonneries de cloches convient de tour côtés les fidèles aux offices. Il était logique que, sous la Terreur, les proscrits vinssent se cacher dans ces demeures discrètes et mystérieuses ; aussi fut-ce au 21 de la rue des Fossoyeurs (actuellement 15, rue Servandoni) que Condorcet, mis hors la loi, trouva l'asile qui lui permit d'échapper à l'échafaud. Intérieurement et extérieurement, cette humble demeure est presque restée dans le même état qu'en 1794. Alors la propriétaire s'appelait Mme Vernet, elle était parente des artistes qui ont illustré ce nom; on lui demanda l'hospitalité pour un proscrit... "Est-il honnête homme ? est-il vertueux ? — Oui, citoyenne.— Alors ma maison lui est ouverte", répondit cette femme admirable. Et Condorcet, pendant de longs mois, avec la tacite complicité des braves gens qui fréquentaient chez Mme Vernet, vécut claustré dans deux petites pièces au premier sur la cour, — une courette lugubre près d'un escalier de s dont les sonorités durent bien souvent le faire tressaillir. Presque chaque jour la jolie Mme Condorcet, bravant la mort, se glissait dans cette humide et sombre rue des Fossoyeurs pour égayer de son sourire le condamné. Cette femme courageuse, pour subsister, tenait boutique de lingerie, 352 rue Saint-Honoré et peignait "des miniatures et des portraits au pastel, à l'entresol, au-dessus de la porte cochère. Quant au pauvre Condorcet, il achevait d'écrire — cruelle ironie des temps — son admirable "Esquisse des progrès de l'esprit humain !" Le 25 mars 1794, apprenant qu'une visite domiciliaire devait s'effectuer le lendemain chez Mme Vernet, résolu à ne pas compromettre plus longtemps sa femme adorée et sa courageuse hôtesse, Condorcet s'enfuit de la maison "vêtu comme un ouvrier et la tête recouverte d'un gros bonnet de laine"; dans ses poches, à côté d'un Horace, il emportait des boulette de poisson, un mélange d'opium et de stramonium, préparé par Cabanis... On sait l'effroyable agonie de ce grand homme : l'asile promis, puis refusé par les Suard à Fontenay-aux-Roses, la nuit passée dans les carrières de Clamart, enfin l'arrestation dans un cabaret du malheureux philosophe ; mourant de faim, brisé de fatigue, hâve, les pieds sangiants, il mangeait avidement en relisant son Horace ; d'exaltés patriotes buvaient à côté ; ce vagabond lisant du latin leur parut suspect à tous égards : on l'arrête, on le hisse sur une haridelle réquisitionnée, et c'est ainsi que ce très grand homme fut conduit à la prison de Bourg-la-Reine. Le lendemain, le geôlier, qui pensait enfin à lui apporter à manger, se heurta à un cadavre : le froid, la faim, le poison avaient fait leur œuvre sinistre !

C'est au coin de la rue Férou, sous les murs de Saint-Sulpice, qu'en 1754, après un souper pris chez l'un des portiers du Luxembourg, l'architecte Lescombat fut tué, à dix heures du soir, d'un coup de couteau dans le dos, par l'amant de sa femme, un nommé Montgeot, son élève. Le scandale fut effroyable: tout Paris parla de ce meurtre passionnel — enquêtes, contre-enquêtes, lettres interceptées, et finalement double condamnation à mort. Montgeot fut rompu vif place de la Croix-Rouge, et la Lescombat pendue place de Grève. "Il y eut des spectateurs jusque sur les tours Notre-Dame. On a claqué des mains comme à un spectacle; on vendait dans les rues l'histoire imprimée de son crime et son portrait, qui n'est pas aussi joli qu'elle l'était en réalité."

Et tout ce drame finit par une complainte que chantaient les camelots parisiens de 1755.

La rue Férou, où fut frappé Lescombat, est restée délicieusement pittoresque, couronnée d'un côté par les hautes tours de Saint-Sulpice, fleurie de l'autre par les jardins du Luxembourg; une terrasse y règne, celle du maître Massenet. En effet au numéro 48 de la rue de Vaugirard, au premier, dans un vieil hôtel seigneurial dont les fenêtres ensoleillées s'ouvrent sur les parterres du Luxembourg, notre cher Massenet s'est installé un délicieux intérieur; là, dans un grand salon rempli de tapisseries, de livres, de bois sculptés, de bibelots exquis, dès quatre heures du matin, sur une petite table Louis XV—la table de Manon, certainement,—travaille le maître. Eté comme hiver, à cette heure matinale, Massenet, douillettement enveloppé de sa grande robe de chambre rouge, allume son feu ou ouvre sa fenêtre, suivant la saison, et se met à la besogne. C'est ainsi que furent écrits "Marie-Magdeleine, Manon, Werther, la Navarraise, le Jongleur de Notre-Dame", ces chefs-d'œuvre d'hier —"Ariane", que nous applaudirons demain.

Parfois, quand le jour paraît, Massenet, traversant sa chambrette, dans son fulgurant costume de cardinal laïque, passe sur sa terrasse, et, tout en fumant sa cigarette, ce grand artiste contemple les faîtes des hautes tours de Saint-Sulpice, toutes roses sous les premiers feux du soleil levant ... puis il vient reprendre sa noble tâche coutumière.

Nous regardons, émus, les reliques, les souvenirs qui garnissent les murs; une lettre attire nos regards... c'est un mot de Georges Bizet:

"... Jamais notre école moderne n'avait encore rien produit de semblable; tu me donnes la fièvre, brigand ! Tu es un fier musicien, va ! Ma femme vient de mettre "Marie-Magdeleine" sous clef, ce détail est éloquent! Diable, tu deviens singulièrement inquiétant ! Sur ce, cher, crois bien que personne n'est plus sincère dans son admiration et dans son effection que ton

"BIZET."

Et j'ai copié la lettre, persuadé que je ne saurais jamais trouver plus éloquent "mot de la fin" !

GEORGES CAIN.

(Du "Figaro").

Dans l'antichambre :

—Il y a deux heures que le ministre qui m'a donné rendez-vous me fait poser... est-il avec un ambassadeur ?

—Non... il est avec une dame. Aussi ce sera beaucoup plus long !

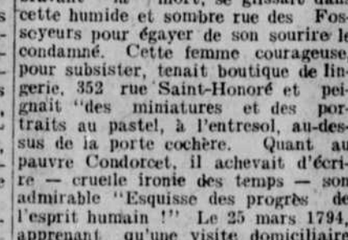

SUPPORT DE BUSTE A DOS ELASTIQUE

Mesure de buste 32 à 42

PRIX, $1.00 et $1.50—15c par la malle.

Sylvia

Mme Agnes Back & Bust SUPPORTER

Aussi Fabricant de GANTS.

J. B. A. LANCTOT, 152 ST-LAURENT. Tél. Main 3157.

268-wii.

(26e ANNEE)

L'ILLUSTRATION

Le Premier des Journaux Illustrés

Paraissant toutes les semaines. — Au moins un supplément par numéro

Bureaux : 13, RUE SAINT-GEORGES PARIS (9e)

" L'Illustration ", le plus beau journal illustré du monde." (Rapport officiel sur l'Exposition de Chicago, publié sous la direction de M. Camille Krantz, commissaire général du gouvernement, p. 147.)

" L'Illustration " est trop connue pour qu'il soit utile d'en faire l'éloge. C'est le plus important des journaux illustrés ; c'est le seul qui puisse faire les frais nécessaires pour suivre de près par ses correspondants, photographes et dessinateurs, et présenter à ses lecteurs, sur le fur et à mesure qu'elles se déroulent, toutes les péripéties de

LA GUERRE RUSSO-JAPONAISE

Ses nombreux suppléments et ses livraisons extraordinaires sont envoyés à tous les abonnés sans exception et représentent à eux seuls bien au-delà du prix de l'abonnement.

Aussi les abonnés à " L'Illustration " (36 francs par an pour la France, 48 francs pour l'étranger) reçoivent non seulement le premier, mais en réalité le meilleur marché des journaux illustrés dans le courant d'une année, du 15 mai 1903 au 15 mai 1904, ils ont, en effet, reçu en

SUPPLEMENTS GRATUITS !

Six romans, qui, au prix de 3 francs inférieur au prix moyen, en librairie, des volumes aussi luxueusement illustrés, représentent une valeur de 80 francs.

Cinquante morceaux de musique de format partition, lesquels, à raison de 1 fr. 50 chacun, représentent une valeur de 75 francs

Dix pièces de théâtre, les plus grands succès de la saison 1903-1904, abondamment illustrées, représentant en librairie une valeur d'au moins 3 fr. 50 l'une soit 35 francs.

Soit au total une valeur de 140 francs pour ces seuls suppléments

Les abonnés à " L'Illustration " ont reçu également les numéros exceptionnels de Noël et du Salon et un grand nombre de suppléments en couleurs, véritables œuvres d'art, que rechercheront plus tard à prix d'or les amateurs d'estampes. Ils ont donc réalisé sur le prix seul des publications littéraires, théâtrales, musicales et artistiques un bénéfice considérable et ils ont reçu, en outre, chaque semaine, le premier journal illustré du monde.

PIÈCES DE THÉATRE

" L'Illustration vient de publier entre autres :

LA SORCIERE

Pièce en cinq actes, de M. Victorien Sardou, de l'Académie française.

LEDEDALE

Pièce en cinq actes de M. Paul Hervieu de l'Académie française

OISEAUX DE PASSAGE

Pièce en quatre actes, de MM. Maurice Donnay et Lucien Descaves.

LA PLUS FAIBLE

Pièce en quatre actes de M. Marcel Prévost

VARENNES

Pièce en 6 tableaux, de MM. Henri Lavedan, de l'Académie française, et G. Lenôtre

D'autres pièces suivront.

TARIF DES ABONNEMENTS

FRANCE, ALGÉRIE, TUNISIE		ÉTRANGER (Union postale)	
Un an	36 fr.	Un an	48 fr.
Six mois	18 fr.	Six mois	24 fr.
Trois mois	9 fr.	Trois mois	12 fr.

On s'abonne dans tous les bureaux de poste.

Un numéro spécimen est envoyé à toute personne qui en fait la demande par lettre affranchie.

Le Canada

MONTREAL, 17 FEVRIER 1906

NOTRE COMMERCE

Nos exportations continuent à augmenter

On a vu, hier, par nos dépêches, que notre commerce extérieur continue à augmenter d'une façon extraordinaire. L'augmentation des sept premiers mois de l'exercice sur ceux de l'exercice précédent est de $44,000,000 dont $16,000,000 en chiffres ronds, pour les importations et $26,000,000 pour les exportations.

On se rend mieux compte de l'importance de ce progrès, par la comparaison avec les années antérieures. Ainsi, le commerce des sept premiers mois de 1905-1906 dépasse de $10,000,000 celui de toute l'année 1899 et de $92,000,000 celui de toute l'année 1896.

A l'importation, l'augmentation sur l'année dernière est de $11,700,000 pour les marchandises sujettes aux droits et de $4,100,000 sur les marchandises franches de droit.

A l'exportation, le tableau suivant indiquera les augmentations :

	1904-1905	1905-1906
Produits des mines	$ 19,058,525	$ 19,598,854
Produits des pêcheries	7,422,123	10,943,791
Produits de la forêt	21,169,005	22,944,150
Animaux et leurs produits	14,064,180	48,562,915
Produits agricoles	21,592,884	35,086,250
Produits manufacturés	11,949,633	13,656,972
Divers	23,543	51,501
	$125,230,493	$150,834,433

Comme on le voit, les principales augmentations se sont produites, d'abord, sur les produits agricoles ; $13,500,000 ensuite, sur les animaux et produits, $4,500,000 ; sur les pêcheries, $3,500,000 ; sur les bois, $1,800,000 et sur les produits manufacturés, $1,700,000.

Ces chiffres du commerce de janvier 1906 sont donnés comme suit :

Importations

Janvier 1906	$22,445,183
Janvier 1905	17,440,775
Augm. en 1906	$ 5,004,408

Exportations

Janvier 1906	$17,653,704
Janvier 1905	12,001,277
Augm. en 1906	$ 5,652,427

Les recettes des douanes ont été :

Janvier 1906	$26,184,288
Janvier 1905	24,044,571
Augm. en 1906	$ 2,119,717

Nous ferons remarquer à ceux qui s'intéressent à la balance du commerce, que l'excès des importations sur les exportations n'a été, pour les sept premiers mois de 1905-1906, que de $5,424,969 ; et que, si nous tenons compte du fait que les importations de matières premières ont donné une augmentation de $4,100,000 on peut dire que la balance théorique adverse se trouve réduite à $1,300,000.

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL

Et les responsabilités des patrons

Nous avons sous les yeux le texte du jugement rendu par le comité judiciaire du Conseil Privé de Londres, dans la cause de Madame Rumsden (Mary Miller) contre la Compagnie du Grand Tronc, dont nous avons déjà donné la portée dans nos dépêches.

Ce jugement établit un point de droit important qui avait donné lieu à de fréquentes contestations au Canada, mais que le parlement fédéral, à sa dernière session, avait déjà fixé dans le même sens que la décision du Conseil Privé.

Le principe consacré par cette jurisprudence est qu'un patron ne peut se faire décharger légalement par une renonciation antérieure de l'ayant-droit, plus ou moins volontaire, de sa responsabilité civile en cas d'accident du travail.

Rumsden était un des employés du Grand Tronc, et il fut tué dans une collision à St-Henri, près de Montréal. Sa veuve poursuivit la compagnie lui réclamant une indemnité en son nom et au nom de ses enfants mineurs.

Deux plaidoyers furent produits par la compagnie, l'un de fait, alléguant qu'il n'y avait pas eu négligence de sa part ; ce plaidoyer fut renvoyé par le jury qui trouve qu'il y avait eu négligence de la part de la compagnie en ce qu'elle n'avait pas outillé ses trains des appareils les plus modernes et les plus efficaces.

Le second était un plaidoyer en droit se basant sur ce fait-ci :

Le Grand Tronc a établi un fonds de prévoyance, de bienfaisance et de retraite pour ses employés. Les employés versent à ce fonds un certain pourcentage de leur salaire ; la compagnie y verse aussi une somme déterminée proportionnellement.

En considération de ce versement, la compagnie prétend se faire décharger de toute responsabilité en cas d'accident et elle a fait insérer dans les règlements de l'administration de ce fonds un article déclarant qu'"aucun membre de la société, ni aucun de ses représentants n'aura de réclamation contre la compagnie pour compensation de dommages résultant d'accident ou de mort par suite d'accident."

Mme Rumsden répliqua à ce plaidoyer que ni elle ni ses enfants ne faisaient partie de la société ni n'avaient souscrit à cette renonciation à leurs droits.

Le jury décida en faveur de la veuve et des orphelins, accordant $10,000 de dommages ; mais le juge réserva le point de droit pour la cour de Révision. Cette cour, d'ailleurs confirma le verdict et rendit jugement en faveur de Mme Rumsden.

La compagnie porta la cause à la cour d'Appel qui confirma la cour de Révision, puis à la cour Suprême qui, elle, renversa ces deux jugements et renvoya l'action mais l'hon. juge Girouard se déclara dissident.

Enfin la cour de juridiction finale, le Conseil Privé, vient de renverser à son tour le jugement de la cour Suprême et de donner gain de cause à Madame Rumsden et à ses enfants.

HYGIENE

Un état de choses lamentable

M. Curot, inspecteur d'écoles, déclare dans son rapport qui vient d'être déposé devant le Parlement de Québec, que la ventilation fait défaut dans 166 maisons d'écoles, sur 198 dont se compose son district d'inspection, que le mobilier est défectueux dans 110 maisons d'école, insuffisant dans 148, que les tableaux noirs sont insuffisants dans 161, enfin que le tiers des institutrices qui ont enseigné dans son district n'avaient pas l'âge requis.

Qu'a fait le surintendant de l'instruction publique pour remédier à un aussi lamentable état de choses ?

L'incident de la mairie de Québec

Le grand tort de M. Choquette a été de ne point se représenter immédiatement que sa double position de directeur du "Soleil" et de candidat à la mairie ne pouvait exister sans éveiller, au cours de la lutte municipale, de désastreuses animosités au sein du parti libéral.

Aussi approuvons-nous l'intervention de Sir Wilfrid Laurier, tout comme nous approuvons la retraite de M. Choquette. Nous considérons toutefois profondément touchante, cette abdication sans geste de la part de ce dernier, au moment suprême de la lutte, sur le seul désir exprimé par le chef de lui voir retirer sa candidature dans l'intérêt du parti libéral.

Cela seul, il nous semble, suffirait à faire tout oublier.

M. Choquette nous paraît posséder les qualités de ses défauts.

Il est à la fois un impulsif, un déterminé, un généreux, toujours aussi prodigue de sa personne, que de sa bourse, or il faut bien reconnaître que, en politique comme à la guerre, ce sont souvent ces sans-peur qui reçoivent les coups, ou se font des ennemis, pendant que les autres, ceux qui ne se compromettent pas ou ne se font point d'adversaires, jouissent après coup des succès.

Quant au "Soleil" lui-même, ce n'est certes pas la "Patrie" qui a le droit de se plaindre du ton de sa rédaction, puisqu'elle n'a pas manqué une seule occasion de porter tous les brocarts possibles à l'adresse de son directeur et d'intervenir dans une lutte municipale qui lui était tout-à-fait étrangère.

Il y aurait encore, dans la situation présente, à mettre en lumière, ce spectacle bien dessiné : celui d'un homme, M. Choquette, qui s'empresse d'offrir loyalement à son chef, le journal acquis de son propre argent et celui d'un autre homme, M. Tarte, qui détient toujours le journal acquis à même l'argent du parti libéral.

Nous ne voulons point pallier les erreurs de qui que ce soit, nous désirons simplement exposer que nous n'oublierons point, quoi qu'il arrive, les dévouements des amis, qui depuis un quart de siècle, dans les bons comme dans les mauvais jours, se sont constamment tenus sur la brèche et souvent exposés pour le bénéfice de ceux qui n'eurent qu'à croquer les marrons et trahir ensuite.

Les indemnités

Les organes torys sont furieux.

Après avoir tonné, depuis la dernière session, contre l'augmentation de l'indemnité parlementaire, dont ils font porter toute la responsabilité au gouvernement, quoi qu'elle soit l'œuvre de la Chambre, et de toute la Chambre, ils voient leurs amis, dans d'autres législatures, augmenter aussi leur indemnité.

A Winnipeg, l'indemnité des députés provinciaux a été portée de $400 à $1,000 par session. Et pourtant la législature provinciale siège à peine deux mois par année.

A Toronto, les échevins veulent faire augmenter leur indemnité de $300 à $500 ; les députés provinciaux demandent que leur salaire soit porté de $1,000 à $1,500.

Et partout, ce sont des députés ou des échevins conservateurs qui, ayant la majorité, vont faire ou ont fait le changement.

Leurs journaux sont dans une colère noire. Le "News" dit carrément aux députés d'Ontario :

"La vérité, c'est que, en tenant compte des circonstances, un membre de la législature d'Ontario qui reçoit $1,000 en rémunération de ses services à la législature, est aussi bien payé que le membre de la Chambre des Communes qui reçoit $3,500. Généralement, la session de la législature dure de dix à quatorze semaines ; la session d'Ottawa, de cinq à huit mois, et pendant toute cette période, le député à Ottawa est obligé de négliger entièrement ses affaires. Il subit des pertes d'temps et d'argent, bien supérieures à celles que supporte le membre de la législature, lequel peut retourner chez lui à peu près chaque semaine, et, même pendant la session, peut donner beaucoup d'attention à ses intérêts ou à ses affaires personnelles."

Que dire, après cela, de l'hypocrisie des torys qui, en convention, dénoncent l'augmentation de l'indemnité parlementaire ?

Importations en droiture

Une dépêche de Toronto, nous transmet la résolution suivante adoptée par le conseil exécutif de l'Association des Manufacturiers Canadiens, dans une réunion tenue jeudi :

"Le conseil exécutif de l'Association des Manufactutiers Canadiens, désirant favoriser le développement des ports canadiens, se déclare unanimement en faveur de la proposition de ne donner le bénéfice du tarif préférentiel qu'aux marchandises entrant au Canada, directement du pays d'origine."

Cette résolution a été transmise à l'hon. M. Fielding, ministre des Finances.

Elle propose l'imposition générale de l'obligation de l'expédition directe "en droiture", comme on dit en France, des importations réclamant le bénéfice d'un tarif réduit.

On a déjà demandé que cette condition soit imposée aux marchandises admises aux droits du traité français. L'objection que le gouvernement y a opposée, c'est qu'elle constituait une dérogation aux termes du traité.

Si l'on fait de cette obligation de l'expédition en droiture, l'objet d'une mesure générale, s'appliquant non-seulement aux pays admis à un taux conventionnel de faveur, mais aussi aux produits admis au bénéfice du tarif préférentiel anglais, il serait probablement possible de faire accepter, par le gouvernement français, cette modification du traité.

Mais l'on pourrait, tout au moins, laisser le choix aux expéditeurs français, ou de s'en tenir au traité, ou bien de réclamer le tarif minimum en se conformant à la condition de droiture.

Il y a, cependant, en dehors de cette question du traité français, d'autres objections à considérer. Les ports de Montréal et de Québec étant fermés pendant cinq ou six mois, la voie de New-York ou de Boston, serait fermée à nos importateurs qui devraient, sous peine d'une majoration des droits, importer par St-John ou Halifax, avec l'augmentation de fret par rail, que cela comporte.

Il n'est pas douteux que cette condition de droiture favoriserait considérablement nos ports d'hiver. Et à ce point de vue, nous croyons qu'elle mérite considération. Mais il ne faut pas perdre de vue les intérêts du reste du pays.

Un incident

D'un rapport des délégués de la Chambre de Commerce du district de Montréal à la convention forestière d'Ottawa, M. D. Parizeau et M. le Vicomte des Etangs, nous extrayons le passage suivant :

Finalement, et comme pour bouquet de cette jolie fête, nous avons entendu Mgr Laflamme, le savant et distingué maître de l'Université Laval, Chevalier de la Légion d'Honneur exposer tout un plan d'éducation sylvicole, élaboré par lui, Québecquois de Québec. Et mieux qu'un plan, déjà, puisque, en plus d'un compte — rendu sans réplique sur les travaux accomplis par son confrère, de Saint-Sulpice, M. l'abbé Lefebvre, à Oka, il nous présente, et l'un par corps — deux jeunes gens placés, sur ses instances, à Yale, d'où, leur cours terminé, ils seront placés à l'Ecole Forestière, de Nancy, en France. Par conséquent, c'est Québec qui fournira au Canada ses deux premiers "Agents forestiers", comme on les appelle aux Vieux Pays, et dans un avenir prochain.

Les ouvriers acadiens

Il vient de se fonder à Moncton, N. B., une société, que, en raison du but à atteindre, on a décidé de nommer "La Société des Ouvriers Acadiens des Provinces Maritimes."

Le but de la nouvelle société est de défendre les droits des Acadiens comme citoyens et comme employés dans une sphère spéciale où ils occupent une position inférieure depuis déjà un trop grand nombre d'années.

Les Acadiens ne se plaignent pas de l'honnête concurrence, de l'émulation salutaire qui fortifie plutôt qu'elle n'amoindrit leurs forces ; mais, grâce à leurs progrès intellectuels et la conscience qu'ils ont acquise de leur compétence comparative, ils refuseront de servir de marchepied à l'élément étranger, et ils exigeront à l'avenir qu'on leur fasse leur juste part sur le terrain des fonctions publiques, comme dans les rouages de l'administration de la chose du peuple.

Dans la ville de Moncton même, où sont situées les usines et les bureaux du chemin de fer Intercolonial, on constate à regret dans le nombre des employés une préférence tout à leur désavantage, tandis que leurs compatriotes d'autre origine, qui ne peuvent, pensons-nous, se targuer de leur en remontrer en savoir, occupent toujours les premières places, les meilleurs appointements.

Cette injustice, qui ne date pas de ces dernières années seulement, sera l'une des questions soumises à l'étude de la nouvelle société, et nous espérons que ses délibérations ne seront pas sans heureux résultats.

ÉTATS-UNIS ET CANADA

La protection modérée. — Le Canada maltraité

Pittsburg (Pennsylvanie), 15. —A la réunion de l'Association des Marchands et Manufacturiers, M. Eugène N. Foss, de Boston, a parlé en faveur d'"une application raisonnable et conservatrice de la politique de protection modérée que Andrew Hamilton fut le premier grand homme d'Etat à introduire dans ce pays."

"J'ai foi, dit M. Foss, dans une protection véritable, non dans une politique restrictive et réactionnaire. Je crois à un tarif qui couvrira la différence dans le coût de production ici et à l'étranger et donnera à nos ouvriers un avantage raisonnable sur nos marchés ; un tarif qui les protégera dans quelque sphère qu'ils se trouvent, au lieu de faire des distinctions injustes contre eux, comme notre tarif actuel fait dans un grand nombre de cas.

"Je crois aussi à la réciprocité, parce qu'elle est le complément et le contre-poids de la protection. Je crois que tous les tarifs protecteurs devraient être formulés en reconnaissant les principes de la réciprocité comme faisant partie intégrante de la protection ; je crois qu'au moyen de quelque trait fondamental, tel que le principe du tarif maximum, que l'Allemagne et d'autres pays étrangers développent avec tant de soin et de discernement, nous pouvons nous rendre justice à nous-mêmes et en même temps reconnaître la valeur de nos clients les meilleurs et les plus libéraux.

"Je crois à un tarif qui reconnaît les relations qu'ont avec nous les autres pays de ce continent ; un tarif qui n'ignore pas que le commerce et l'entreprise maritime du monde entier sont choses désirables ; un tarif qui n'empêche pas notre peuple d'avoir accès aux nécessités de la vie et à l'industrie ; un tarif qui ne permettra pas que la masse de nos citoyens soit exploitée pour l'avantage pécuniaire d'une poignée d'industriels âpres au gain."

M. Foss approuve les vues de l'ancien secrétaire d'Etat James G. Blaine, qui constituaient virtuellement une politique de libre échange pour tout le continent américain. Les Etats-Unis, dit-il, ont fait un fiasco complet de leur commerce étranger. En 1904, l'Amérique du Sud a dépensé en Europe 87 pour chaque dollar qu'elle a dépensé aux Etats-Unis. L'Asie, l'Afrique et l'Océanie sont encore moins encourageantes. Il y a diminution constante, aussi, dans l'exportation des produits agricoles, dont le chiffre a baissé de 83 à 55 pour cent.

M. Foss est opposé à une politique qui exclut du pays, par des droits de 100 à 150 pour cent, des articles comme la laine, les peaux, les bois, le sucre, dont la production domestique, comparée à la demande, diminue constamment. Un grand nombre de clauses du tarif n'ont absolument aucune raison économique pour justifier leur existence. "Elles restreignent la consommation, forcent notre peuple à acheter des articles inférieurs, encouragent la sophistication, et nous exposent à des tarifs de représailles et autres restrictions commerciales." On en a déjà le résultat au Canada et en Allemagne.

La politique des "stand-patters" est responsable des mesures de représailles adoptées à l'étranger. Si le Canada avait été traité avec un peu de décence, il est probable que le tarif préférentiel canadien aurait été étendu aux Etats-Unis. On s'est moqué des menaces faites en 1897 par le comte Goluchowski, après l'adoption du tarif Dingley, mais l'Allemagne exécute ces menaces. Le nouveau tarif allemand, qui sera mis en vigueur le premier mars, impose une surtaxe de cinquante et cent pour cent sur les importations des pays qui ont adopté des tarifs hostiles à l'Allemagne.

"Le Canada, ajoute l'orateur, notre meilleur client sur ce continent, et notre plus gros client dans le monde entier pour nos articles manufacturés, fait tout en son pouvoir pour transférer des Etats-Unis à l'Angleterre la masse de son commerce étranger. La seule raison de cet état de choses phénoménal, est notre traitement stupide et égoïste de la question des relations commerciales avec le Canada."

Et M. Foss se basant sur l'expérience du passé, ne croit pas que le Canada s'inquiète beaucoup de menaces de représailles. La question d'une guerre de tarifs avec le Canada ou l'Allemagne n'est pas une question de patriotisme, mais de jugement en affaires.

En terminant, M. Foss dénonce la politique des "stand-patters" comme étant la répudiation du principe de la réciprocité qui seul a rendu la loi Dingley tolérable.

L'Intercolonial

Le "Globe" de Toronto publiait, jeudi, un article sur l'Intercolonial, où, après avoir constaté que, sous tous les régimes et avec tous les genres d'administration, cette ligne n'avait donné que des déceptions, il demande que l'on fasse l'expérience d'un nouveau système.

Avec de bons et honnêtes administrateurs, dit-il, il a donné de gros déficits ; avec une mauvaise administration, il lui est arrivé de ne donner que de petits déficits. Le confrère propose donc que, au lieu de le laisser administrer par un ministre, on le mette sous le contrôle d'un expert à qui l'on donnerait carte blanche pour l'administrer. Le "Globe" mentionne à ce sujet les noms de M. T. H. McGuigan, du Grand Tronc, et de M. Wm Whyte, du Pacifique Canadien.

Les journaux torics de Toronto ont étalé le plus humiliant manque d'éducation en faisant tout leur possible pour empêcher leurs lecteurs de souscrire au banquet offert par la ville à Sir Wilfrid Laurier.

La récompense de leur politesse d'âme et de leur mesquinerie abjecte leur est fournie par le fait que 600 demandes de billets pour le banquet ont dû être refusées, faute de place.

L'organe tory de Montréal, annonçant que M. D. D. Mackenzie, M. P., a été nommé juge, dit que c'est signe de l'approche de la tempête lorsque les rats quittent le navire. On se demande si l'organe vise le navire de M. Whitney, que vient de déserter le Dr Nesbitt, ou celui de Sir Wilfrid Laurier. Quand on habite une maison de verre, dit le proverbe anglais, on ne devrait pas lancer des pierres dans le jardin du voisin.

Le comité des finances du bureau de l'Education d'Ontario propose que les appointements des institutrices des écoles publiques soient augmentés.

Les institutrices reçoivent maintenant, à leur début, $350 par année, avec une augmentation de $30 la seconde année et de $25 chaque année suivante jusqu'au maximum de $705.

Le comité propose que les appointements de la première année soient de $380 avec une augmentation de $30 par année jusqu'à un maximum de $710.

La situation financière en Russie paraît s'améliorer. La banque impériale russe constatait, samedi dernier, une augmentation de près de $20,000,000 dans son encaisse métallique (or) tandis qu'elle avait fait rentrer $47,000,000 de sa monnaie fiduciaire. Les recettes des chemins de fer augmentent, les dépôts aux caisses d'épargnes reprennent, et une période de tranquillité permettrait de remettre rapidement les choses sur un bon pied.

Mais aussi, une reprise sérieuse du mouvement révolutionnaire remettrait tout en question.

Les Japonais vont entreprendre la nationalisation de leurs chemins de fer, au coût de $225,000,000 au lendemain d'une guerre qui a taxé leurs ressources à leur dernière limite. Ces Orientaux ne doutent de rien. Ils semblent résoudre du premier coup et sans tâtonnement des problèmes stratégiques et économiques dont les Occidentaux cherchent la solution depuis un demi-siècle.

Quelle que soit notre opinion des capacités militaires et administratives de ce peuple si récemment transformé, nous ne pouvons nous empêcher de craindre que cette nouvelle émission de $225,000,000 d'obligations ne nuise à celles qui sont déjà en circulation.

La politique du parti nationaliste irlandais a été principalement, jusqu'ici, de favoriser le parti qui lui promettait la plus large mesure de Home Rule, et de combattre avec la ténacité et l'impulsivité du caractère irlandais, le parti qui s'opposait à cette mesure.

Il semble aujourd'hui vouloir essayer d'autres tactiques, pour voir si, par amitié, il ne pourrait pas obtenir plus de concessions que par force. Les nationalistes du nouveau Parlement paraissent vouloir s'allier aux députés ouvriers, rester en bons termes avec les unionistes, tout en gardant une bonne amitié pour les libéraux.

La Chambre des Représentants du congrès de Washington vient de voter un crédit de $140,000,000 pour pensions aux vétérans des guerres de la république, depuis la révolution jusqu'à la guerre hispano-américaine. Cela représente près de $2 par tête de la population des Etats-Unis.

Les Etats-Unis n'ont pas à proprement parler d'armée permanente, à peine cent mille hommes ; mais s'ils ne dépensent pas beaucoup pour les soldats en activité de service, ils sont généreux pour ceux qui ont été soldats. Leur fonds de pension leur coûte plus cher que les armées actives réunies de la France, de l'Allemagne, de l'Autriche, de l'Angleterre et de l'Italie.

Par ordre du président, M. Root, secrétaire d'Etat à Washington, a écrit au gouvernement canadien pour proposer des négociations concernant la conservation de la cataracte de Niagara.

Si la lettre de M. Root passe par le ministère des affaires étrangères à Londres, pour être transmise au ministère des colonies et de là au gouverneur-général du Canada, il faudra bien une couple de mois pour qu'elle arrive à son adresse.

Ne devrions-nous pas pouvoir, pour des choses exclusivement canadiennes de ce genre, communiquer directement de Washington à Ottawa ?

Mettons les choses au point

"Chose remarquable, — lisons-nous dans la "Vérité" du 10 courant —, M. Mackenzie et ses amis se plaignent exactement du régime que voudraient imposer à la majorité catholique un certain nombre de réformateurs : L'ATTRIBUTION AUX ECOLES NORMALES DU DROIT EXCLUSIF DE CONFERER DES BREVETS D'ENSEIGNEMENT."

La "Vérité" n'est certainement pas justifiable de laisser entendre ainsi à ses lecteurs que M. Mackenzie et ses amis combattent ou désapprouvent entièrement ces susdits réformateurs, qui osent croire — pourtant avec raison — que les écoles normales seules doivent avoir de droit le privilège exclusif d'accorder des brevets d'enseignement.

Nous ferons tout d'abord remarquer à la "Vérité" que nos corréligionnaires et nous ne sommes pas exactement dans la même situation au sujet des écoles normales.

Il est donc alors opportun de distinguer.

Nos écoles normales — à nous catholiques — sont pourvues chacune, comme on le sait, d'un pensionnat, à la surveillance duquel sont préposées des personnes compétentes. D'où il résulte que les parents n'éprouvent guère de crainte, à envoyer leurs enfants à ces sortes d'institutions.

Il n'en est pas de même chez nos compatriotes protestants. Aussi, ces derniers, pour la plupart hésitent-ils à envoyer leurs enfants à l'école Normale McGill, (celle-ci n'ayant pas de pensionnat,) sous le prétexte, très plausible du reste, qu'ils ne se soucient point "de les exposer aux dangers d'une grande ville."

De plus, ces derniers prétextent, — selon que la "Vérité" le rapporte — que le coût de cette éducation est trop élevé pour le peu de résultat pratique qu'en retirent leurs enfants.

Si tous ces faits sont justifiés, il faut bien alors admettre la difficulté réelle pour l'école Normale McGill de recruter un nombre d'élèves suffisant et, partant, l'impossibilité pour cette institution de satisfaire convenablement à la demande d'instituteurs ou d'institutrices.

Que faire alors ?

Comme il nous appartient peu d'exprimer ici ce que nous pouvons bien penser à ce sujet, nous nous garderons en conséquence d'apprécier les suggestions faites devant les chambres par M. le député Mackenzie.

Cependant il peut paraître nécessaire, urgent même, aux yeux de M. Mackenzie et de ses amis, de songer à rétablir l'ancien bureau d'examinateurs, afin de parer à l'insuffisance de leur école normale.

Notre position, heureusement, n'est pas la même.

Nos écoles normales, offrant aux parents toutes les garanties désirables, sont en conséquence largement fréquentées.

Aussi préparent-elles chaque année un bon nombre de sujets des mieux qualifiés pour l'enseignement.

On ne saurait donc dès lors adresser à ces dernières le reproche qui peut être fait à l'école normale McGill, savoir : de manquer de sujets pour l'enseignement.

Mais où nous nous entendons très bien avec M. Mackenzie et ses amis, —ce que la "Vérité" ne veut pas croire — c'est lorsque ces derniers demandent que le bureau d'examinateurs n'accorde que des permis d'enseigner temporaires aux élèves qui n'auront pas suivi les cours de l'école normale, et qui présenteront certaines garanties de compétence.

Inutile d'ajouter que nous approuvons absolument cette attitude qui est la nôtre.

Au lieu donc de nous trouver en désaccord avec M. Mackenzie et ses amis, ainsi que l'insinue à tort la "Vérité", c'est absolument tout le contraire qui est la vérité.

D'ailleurs, la législature, au cours de la présente session, sera probablement saisie d'un projet d'amendements à la loi scolaire, à l'effet de restreindre les pouvoirs du Bureau Central, en réservant aux ECOLES NORMALES LE DROIT EXCLUSIF D'ACCORDER LES BREVETS POUR ECOLES MODELES ET ACADEMIES.

Cette réforme, cependant, ne sera pas une réforme complète. Elle sera tout de même, un pas très important dans la bonne voie, quoi qu'on en puisse penser ou dire à la "Vérité."

UN REFORMATEUR.

L'Opinion des Autres

A TRAVERS LES JOURNAUX

Le parti en veut

Le parti parlementaire irlandais ne demande pas de patronnage, ce en quoi il diffère du parti conservateur d'Ontario qui en veut.

("World", Toronto).

Ne touchez pas aux sports !

Après la leçon que vient de recevoir M. Forbes, le magistrat de police de Grimsby, de la part du gouvernement Whitney, les magistrats se garderont bien de condamner les amateurs de combats de coqs. M. Forbes avait appliqué la loi à trente-deux amateurs de ce genre de sport et pour sa peine, il a été "débarqué" du banc.

("Beacon", Stratford).

Répandons des cendres

Lorsque sur un trottoir rendu glissant par les intempéries de l'hiver, un citoyen aux idées larges, répand une couche de cendres ou de sable, il travaille dans l'intérêt de ses concitoyens. Si dans l'enthousiasme de son dévouement à la chose publique il répand aussi de la cendre ou du sable sur le trottoir de son voisin, il devient un bienfaiteur public.

("News", Toronto).

L'amour ne connait pas de loi

Une association protestante a présenté une requête au roi Edouard, le priant d'empêcher le mariage de sa nièce, la princesse Ena de Battenberg, avec le roi d'Espagne, et le changement de religion qu'il comporte. L'association oublie que la jeune princesse est peut-être amoureuse, et que l'amour se moque, non seulement des serrures, mais aussi des oncles royaux et des associations protestantes.

("Globe", Toronto).

Les torys et les écoles séparées

Nous ne pouvons croire que M. Whitney, qui s'est prononcé si clairement, il n'y a pas longtemps, opposé à l'emploi des fonds publics pour les établissements confessionnels d'éducation, puisse entretenir un seul instant une proposition quelconque d'"améliorer" les écoles séparées, à moins que ce ne soit l'amélioration radicale et permanente qui consisterait à les abolir complètement.

("Spectator", conservateur, Hamilton).

L'avis de Sir John

Non seulement l'introduction dans la politique du système des dépouilles ne peut être défendu, mais c'est de la mauvaise politique. Sir John Macdonald disait que tout fonctionnaire destitué possède un groupe d'amis, dont la moitié au moins doivent être des conservateurs, et que cette destitution pouvait jeter toute la famille et tous les intimes dans le parti opposé. Sir John était un homme avisé ; il avait la faculté de prévoir les résultats et de les empêcher.

("Reformer", Galt).

ATLANTIC CITY, N. J.

HADDON HALL

ATLANTIC CITY, N. J.

Toujours ouvert. Vu sur l'Océan.
Service Courtois. Environs rappelant le home.
Tout le confort désirable.
Prospectus et Calendriers sur demande.
LEEDS & LIPPINCOTT. 234-y-28 fév.

THE ST-CHARLES

Le site le plus sélect en face de l'océan.

ATLANTIC CITY, N. J.

Remarquable par son élégance, son cachet privé, sa clientèle recherchée et son administration courtoise, téléphone dans les chambres eau de puits artésiens et de la mer dans tous les bains. Prospectus. NEWLIN HAINES. 254-4M-4j-4s

WASHINGTON, D. C.

LE
SHOREHAM
WASHINGTON, D. C.

Plan américain et européen

Absolument à l'épreuve du feu

A cinq minutes de la Maison Blanche et des édifices du Trésor de l'Etat, de la Guerre et de la Marine.

Complètement moderne et de première classe partout.

JOHN T. DEVINE
248-26 Prop.

Cigarettes Egyptiennes "ROYAL"
15, 25 et 30 cents la boite.
202-265-368-g-m

MAISON D. GAGNON & CIE

Le succès obtenu depuis le commencement du mois, nous fait dire qu'il y aura foule d'acheteurs, pour LUNDI.

Nous avons ajouté une centaine de lots à bon marché, à la liste déjà nombreuse d'occasions publiée la semaine dernière.

DEMANDEZ NOS COUPONS AVEC CHAQUE ACHAT

Ils vous donnent droit à de rich s cadeaux qu' ne vous coûtent rien, ces cadeaux étant offerts à nos clients comme annoncés.

Un grand coup de couteau

DANS le PRIX des MA)TEAUX.

Manteaux en Cravanette longs et aussi 3-4. Cravanette toute laine. Balance de la saison dernière, mais belle qualité et parfaite. Valeurs: $6.00 à $8.00. Prix de Bargains, **$2.50**.

Manteaux en Tweed, 3-4, pour le beau temps et la pluie, de la saison dernière, mais très bien faits. Valeurs: $7.00 et $8.00. Votre choix, **$2.50**.

Manteaux en drap beaver uni, et drap fantaisie (manteaux courts) de la saison dernière, **$1**, **$1.50**, **$2**, valant, $5.00, $6, et $7.00.

Jupons en satin noir

Un beau lot de jupons en satiné noir, faits avec 2 volants au bas, belle qualité, longueurs assorties. Valeur, 85c., pour, **50c.**

Plusieurs autres valeurs incomparables dans les jupons en satiné noir. A 95c., $1.25, $1.50, et, **$2.00**.

Blouses en soie pour Dames

Une chance si vous voulez une belle Blouse pour soirée:

Blouses en soie Blanche, garnies de Dentelle, valeurs: $3.50 et $4.00. Nouveau genre. Offre spéciale à **$2.00**.

Blouses, en soie brune, faites à petits plis. Bonne et pure soie. Valeur, $3.50, pour, **$2.00**.

Blouses en soie noire, faites à petits plis. Bonne et pure soie, nouvelles manches. Valeur, $3.50, pour, **$2.00**.

Dépt. des Marchandises pour Hommes

Belles chemises en indienne, couleur, toutes les grandeurs pour, **31c.**

Extra bonnes chemises cambric, devant dur. Valeur, 90c., pour, **50c.**

Gants et Mitaines pour les temps froids

La balance de nos Gants doublés à réduction de prix incroyables.

Gants de Mocha doublés à 75c, 90c, $1.00, $1.25. Valant, **30** pour cent de plus.

Mitaines fortes et bien doublées, pour travailleurs. Notre assortiment est considérable à 50c., 65c 75c, 90c., $1.00, $1.25. Réduction ayant été faite de **25** à **30** pour cent, les valeurs sont surprenantes.

Coupons d'Etoffe à Robes

Après notre inventaire nous avons marqué tous les coupons et Balance de pièce A MOITIE PRIX. Il y en a des noirs et aussi de toutes couleurs, longueurs assorties de 2 verges à 6 verges.

Marqués et mis en vente CE SOIR ET LUNDI, A MOITIE PRIX.

Sous Vêtements en tricot pour Dames

Caleçons en tricots, noir, épais, (job) Valeur, 50c., pour **25c.**

Caleçons en tricots, gris, épais, (job). Valeur, 50c., pour, **25c.**

Caleçons en tricots, gris, plus épais, à 40c., 45c., 50c., et **60c.**

Camisoles en tricot, grises, longues manches et pesantes, à 22c., 25c., 35c., 50c., et **60c.**

Camisoles en tricot, blanches, longues manches, seulement, **35c**

Cache-corsets en tricot, blanc, longues manches, **25c.**

Voyez ce que nous pouvons vous offrir en fait de TAPIS, PRELARTS, RIDEAUX, PORTIERES, COUVERTES CONFORTABLES, etc., avant d'acheter ailleurs.

D. GAGNON & CIE, 165 Rue St-Laurent.
—COIN DORCHESTER—
268

The Canadian Fog Signal Co., Limited

TORONTO, ONT.,

FABRICANTS...

d'Appareils à Signaux perfectionnés pour le brouillard, à air comprimé, Pompes a triple expansion, Réservoirs à air, etc., etc.

223—111 ma j-s-n

MEURTRE ET INCENDIE

Une famille entière périt dans les flammes

Sydney, N. E., 16. — Une horrible tragédie s'est déroulée de bonne heure, ce matin, à Dominion. Une famille entière a péri dans les ruines d'une maison incendiée. Les détails manquent encore, mais les circonstances qui entourent le mystère semblent indiquer qu'un crime a été commis.

Le conducteur Cathcart, qui a découvert l'incendie, donna l'alarme, et les voisins s'empressèrent d'accourir sur le théâtre du sinistre. La famille, composée des époux Steka et de leurs deux jeunes enfants dormait à l'étage supérieur, et l'incendie s'est déclaré au rez-de-chaussée. On crut d'abord que les malheureux s'étaient échappés et à trois heures, quand les murs de la maison s'écroulèrent, les quatre cadavres furent découverts dans les ruines. Steka et sa femme avaient le crâne enfoncé, et une hache fut trouvée près de leur lit.

Il y a six mois, Steka achetait cette maison d'un nommé Henry Mitchell. Il l'avait presque payée et se proposait de partir dans quelques jours pour son pays natal l'Autriche. Il y a quelque temps, durant l'absence de son mari, Mme Steka avait été victime d'un attentat criminel de la part d'un Terreneuvien nommé Snelgrove, qui a été arrêté et attend son procès en prison. Sa mère habite tout près de la maison où vivait la famille Steka. On croit généralement que l'incendie de la maison et la mort des Steka sont le fait d'assassins. Le coroner a institué une enquête sur ce lugubre drame.

PERSONNEL

Le Rév. Père Léon Lamothe O.M.I., directeur de l'église St-Joseph de Lowell, Mass., et frère de M. Gustave Lamothe, avocat de cette ville, était de passage à Montréal, hier.

Dans la chambrée :

Un bleu. — Coutez ! on chante la "Carmagnole" sur la place...

Un ancien. — Ça doit être le ministre qui vient visiter la caserne.

Pour les Maladies du Poumon

Le "Cherry Pectoral d'Ayer" guérit certainement la toux, les rhumes obstinés, la bronchite et la consomption. Il renforcit les poumons faibles et renforcit la gorge. Vous ne pouvez vous y tromper. — Votre médecin vous le dira. —Demandez lui et faites comme il vous dira.

Nous n'avons pas de secrets ! Nous publions les formules de tous nos remèdes J. C. Ayer Co. Lowell, Mass.

268-w11

VOL DE LETTRES

Arrestation d'un employé de l'Hotel des Postes

L'inspecteur Chamberlain de la police fédérale, et l'agent McLaughlin, du service de la sûreté ont arrêté, hier après-midi, sous prévention de tentative de vol de lettres, un employé de l'hôtel des Postes du nom d'Alex Vermette.

L'inculpé occupait la position de facteur.

Avant-hier soir, dans la cave de l'édifice, un manœuvre employé à l'hôtel des Postes aperçut Vermette avec de nombreuses lettres dans les mains.

Intrigué, l'ouvrier alla rapporter le fait à l'Assistant de l'inspecteur Bain. Celui-ci descendit dans la cave et surprit Vermette en train d'ouvrir les lettres.

L'inspecteur Bain fit alors demander l'inspecteur Chamberlain qui opéra, hier après-midi l'arrestation de Vermette.

Les autorités de l'Hôtel des Postes avaient reçu, depuis quelque temps, plusieurs plaintes relativement à des lettres perdues.

Cette arrestation a causé, inutile de le dire, un vif émoi parmi les employés de ce département.

Vermette, âgé de 26 ans est marié. Il était arrivé de Winnipeg, où il travaillait aux Postes, depuis trois mois seulement.

DEUX MILLIONS EN OR

Les encaissements du gouvernement du Mexique

Mexico (Mexique), 16. — Le ministère des finances a reçu aujourd'hui de la Monnaie de Philadelphie, deux millions de piastres en or. D'ici une semaine le ministère encaissera une somme égale en or. Ces quatre millions vont être immédiatement mis en circulation et porteront la quantité d'or en circulation à sept millions six cent mille piastres.

Le gouvernement mexicain a décidé de mettre en circulation trente millions en or. Si la prospérité du pays continue la circulation de monnaie d'or sera portée à cinquante millions, soit environ le tiers de la monnaie d'argent.

Demandez à votre pharmacien la Nazaline de Chrétien-Zaugg.

103-g-n

OPERATIONS SUSPENDUES

La Ontario Power Company attend les ordres du gouvernement

(Spécial au "Canada")

Ottawa, 16.— M. Pain, de la Ontario Power Company déclare que la compagnie a suspendu ses opérations sur le territoire canadien en attendant le rapport de la commission d'Ontario. "J'ignore, dit-il, ce que la commission recommande, mais je sais que le gouvernement n'a pas encore adopté de politique. C'est l'honorable M. Whitney lui-même qui me l'a donné à entendre".

Pourquoi l'on fait faillite

Dans une brochure que publie "Bradstreet's" on trouve une étude des faillites au Canada en 1905 et des causes qui les ont produites.

Ces causes sont au nombre de onze :

1o L'incompétence
2o. Le manque d'expérience.
3o. Le manque de capital.
4o. Le manque de discernement dans les crédits.
5o. La spéculation en dehors des affaires régulières.
6o. La négligence des affaires par suite d'habitudes d'ivrognerie etc.
7o. L'extravagance dans les dépenses personnelles.
8o. La disposition frauduleuse de biens ou de marchandises pour les soustraire au contrôle des créanciers.
9o. Les accidents : incendie, inondation ou autre désastre.
10. La faillite de débiteurs.
11o. La concurrence déloyale.

Les huit premières causes, Bradstreet's les considère comme pesant ditectement et personnellement sur les faillis, qui en sont directement responsables.

Les trois dernières sont classées comme des causes fortuites, des cas de force majeure, dont le failli ne peut pas être tenu responsable.

Quatre fois sur cinq, le commerçant qui fait faillite doit en porter tout le blâme, c'est de sa propre faute, quoique ce ne soit pas toujours consciemment, s'il a mis ses créanciers dans l'obligation de lui enlever l'administration et la liquidation de son actif.

En effet, les huit premières causes couvrent les quatre-cinquièmes du total des faillites de 1905.

Sur 1,480 faillites, 790 sont attribuées au manque de capital, soit plus de la moitié. C'est l'ambition des commis de devenir patrons, qui conduit le plus souvent à ces désastres ; mais les fournisseurs qui encouragent ces ambitions prématurées en portent aussi une part de responsabilité.

Les crédits accordés sans discernement ont causé 257 faillites. Le marchand doit, s'il veut se garder de la faillite, faire bien attention à ses crédits et savoir à qui et jusqu'à quelle somme il peut sans imprudence ouvrir un compte dans ses livres.

Les manœuvres frauduleuses sont responsables de 118 faillites. Nos lois sont peut-être trop peu sévères pour ces sortes de fraude. Quelques durs exemples assainiraient notre commerce.

On attribue 104 faillites à des accidents fortuits, cas de force majeure ; 64 à la négligence des affaires ; 50 à l'inexpérience ; les autres causes sont responsables de 14 à 4 faillites chacune.

La brochure de "Bradstreet's" déclare que la concurrence des "trusts" n'a pas produit de sinistres commerprospérité des consommateurs, la prospérité des consommateurs, la circulation active des capitaux et les grands développements du pays par la colonisation, les voies ferrées, les nouvelles industries, etc., ont donné à tous l'occasion de progresser. L'influence néfaste des combines ne se pourra faire sentir, que lorsque le courant général du commerce et de l'industrie portera vers la dépression et le marasme, ce qui ne paraît pas devoir se produire d'ici à plusieurs années au moins.

MORT MYSTERIEUSE

D'une jeune ouvrière. — Un suicide

Le coroner tiendra aujourd'hui une enquête sur la mort mystérieuse d'une jeune fille, survenue hier midi, dans une maison de pension de la rue Bleury.

Vers quatre heures, hier matin, le Dr. Ricard, de la rue Ste-Catherine, était appelé rue Bleury, No. 84a, auprès d'une jeune ouvrière, nommé Elmerisa Marcotte, âgée de 24 ans, qui se plaignait de violentes douleurs à l'estomac. Les vomissements de la jeune fille induirent le médecin à conclure à un cas d'empoisonnement et il donna les soins nécessaires en une telle circonstance.

Questionnée par le médecin, la jeune fille déclara qu'elle n'avait absorbé aucun poison, qu'elle s'était sentie soudainement malade vers une heure du matin.

Vers midi et demi, le Dr Ricard fut informé que la jeune fille se mourait.

A une heure et demie, en présence du médecin, la malheureuse expira, sans faire aucune déclaration.

Le lieutenant Morin, du poste No 5 a interrogé, hier soir, les parents de la défunte. Ceux-ci ne peuvent s'expliquer la mort subite de la jeune fille. On pense être en présence d'un suicide.

Il y a deux mois, le Dr Ricard a soigné la défunte qui souffrait d'une maladie peu grave.

Mlle Marcotte travaillait dans une fabrique de parapluies.

Elle ne demeurait au No 84a, rue Bleury, que depuis trois semaines.

UN AMI DE GLEASON

Les agents Lehuquet et Sloane ont arrêté, hier soir, sous inculpation de vagabondage, un nommé Peter Drake, âgé de 26 ans. Drake qui est un ami du fameux cambrioleur Gleason, blessé l'autre soir, de deux balles de revolver par le gardien de nuit Celis, était arrêté, il y a quelques mois, sous la même accusation, libéré sur caution, il fit défaut le jour de son procès.

Il a deux ans, il fut arrêté avec Gleason, pour vol de grand chemin.

BATTU ET VOLE

Hormidas Therrien, restaurateur de la rue St-Laurent, a été, hier soir, battu et volé par des bandits.

M. Therrien passait dans la rue Desmarais lorsqu'il fut attaqué par trois individus, qui, après l'avoir cruellement battu, lui enlevèrent sa montre évaluée à $200.

Le restaurateur ne pourrait reconnaître ses agresseurs.

UNE FILLE MALADIVE GAGNE 30 LIVRES

Et recouvre la Santé et la Force en Prenant de la

Nourriture du Dr Chase pour les Nerfs

Les jeunes filles et les femmes pâles faibles et maladives trouvent dans la Nourriture du Dr Chase, pour les Nerfs, tout ce qu'il leur faut pour recouvrer force et santé.

Mlle Vitaline Tulip, Lower Neguac, N.B., écrit : "Depuis l'âge de onze ans, j'étais sujette à des attaques de faiblesse, deux ou trois fois par semaine. J'étais obligée de me coucher et perdais presque connaissance. Je souffrais à l'estomac et au dos et aucun remède ne semblait me faire de bien.

"Ma sœur Eva avait aussi une bien faible santé, de sorte que nous commençames à prendre de la Nourriture du Dr Chase pour les nerfs et nous en prîmes pendant sept mois. Je gagnai environ trente livres et je suis bien et forte, n'ayant plus d'étourdissement. Ma sœur engraisse presque autant que moi et nous croyons qu'il n'y a, pour les jeunes filles pâles et faibles, rien d'aussi bon que la Nourriture du Dr Chase pour les Nerfs.

La Nourriture du Dr Chase pour les Nerfs, 50 cents la boîte, chez tous les marchands de remèdes, ou d'Edmanson, Bates and Co., Toronto.

Aux Etats-Unis, la Nourriture du Dr Chase pour les Nerfs est connue sous le nom de Dr A. W. Chase's Nerve Pills, et n'est manufacturée que par la Dr A. W. Chase Medicine Co., N.-Y. Le portrait et la signature du Dr A. W. Chase, le fameux auteur du livre de recettes, se trouvent sur chaque boîte des véritables.

268-w-s-4-b

CE QU'ACCOMPLIT LE SOUFRE

Pour le corps humain, à l'état de santé ou de maladie

La mention du soufre rappellera à plusieurs d'entre nous les jours où nos mères et grand'mères nous donnaient quotidiennement à chaque printemps et automne la dose de soufre et de melasse.

C'était le purificateur du sang universel à l'automne et au printemps, le tonique et le guérit tout, et pensez-y, ce remède ancien n'était pas sans mérite.

L'idée était bonne, mais le remède était âpre et peu agréable au goût, on devait en prendre une forte quantité pour en sentir l'effet.

De nos jours, nous avons tous les effets salutaires du soufre sous une forme concentrée, agréable au goût, de manière à ce qu'un grain est de beaucoup plus effectif qu'une cuillerée à soupe du soufre à l'état pur.

Durant ces dernières années, des recherches et expériences ont prouvé que le meilleur soufre pour l'usage de la médecine, est celui qu'on obtient du calcium et que les pharmacies vendent sous le nom de Gaufres de Calcium Stuart. Ce sont des boulettes couvertes de chocolat contenant le principe médicinal actif du soufre sous une forme effective et concentrée d'une manière avantageuse.

Peu de gens connaissent les valeurs de cette forme de soufre pour restaurer et maintenir [illegible] du corps et la santé. Ce soufre agit directement sur le foie et les organes, faisant le travail [illegible], purifiant et enrichissant le sang par l'élimination prompte des matières de rebut.

Nos grand'mères savaient cela quand elles nous donnaient à chaque printemps et automne des doses de soufre et de melasse mais l'âpreté et l'impureté des [illegible] du soufre étaient quelquefois [illegible] que la maladie, et ne peuvent soutenir la comparaison avec les préparations modernes du soufre concentré dont les Gaufres Calcium de Stuart sont indubitablement les meilleures et les plus en usage.

Elles sont l'antidote naturel pour les maladies du foie et des rognons, guérissent la constipation et purifient le sang et cela par une certaine manière qui, souvent surprend le patient et le médecin.

Le Dr R. M. Wilkins, en faisant des expériences avec les remèdes composés de soufre a bien vite trouvé que le soufre de Calcium était supérieur à tout autre. Il dit : "Pour le foie, les maladies des rognons et du sang, provenant spécialement de la constipation ou de la maladie, j'ai été surpris des résultats obtenus par les Gaufres Calcium Stuart. Chez les patients souffrant de clous, de boutons et même de carboncles avancés, je les ai vus se cicatriser et disparaître après quatre ou cinq jours, laissant la peau nette et douce. Quoique les Gaufres Calcium de Stuart sont la propriété d'un particulier, vendues par tous les pharmaciens, et pour cette raison, interdites par les médecins, je ne connais pas encore rien d'aussi sûr et d'aussi digne de confiance pour la constipation et les maladies du foie et des rognons, et tout genre de maladie de la peau que ce remède."

Dans tous les cas, les gens ennuyés des pilules, des cathartiques et des purificateurs du sang ainsi désignés trouveront dans les Gaufres Calcium de Stuart une préparation plus sûre, plus savoureuse et plus effective."

HUISSIER ET CHINOIS

La vie n'est pas toujours rose dans la carrière d'un huissier, s'il faut en juger par l'aventure que raconte M. Léopold Gravel. M. Gravel, qui est huissier de la Cour Supérieure, était chargé avant-hier, de l'exécution d'un jugement, contre un blanchisseur chinois, du nom de Lee Sing, qui tient boutique, rue Richelieu, No 216, à Ste-Cunégonde. Lorsque l'huissier se présenta chez le Chinois pour opérer la saisie, il eût à faire face à 4 Célestes, armés de fers et de bâtons qui tentèrent de lui faire un mauvais parti.

Ignorant les lois de ce pays, les Chinois n'entendaient pas une telle violation de domicile.

Grâce à son sang-froid et à son agilité, l'huissier parvint à se tirer de l'aventure sans recevoir trop de coups.

Cette affaire aura son épilogue en correctionnelle.

M. THOMAS G. BOWLES

L'adversaire probable de M. Balfour.

Londres, 16. — L'Association Libérale de la Cité s'est réunie aujourd'hui et a décidé de mettre un candidat sur les rangs en opposition à l'ancien premier ministre Balfour. Le nom du candidat n'est pas encore rendu public, mais M. Thomas Gibson Bowles, qui représentait King's Lynn au dernier parlement, est regardé par un grand nombre comme étant le plus capable de rallier les libéraux et les unionistes libre-échangistes, et on décline à croire qu'il sera choisi.

LE SCANDALE DE TORONTO

Toronto, 16. — Une nouvelle lumière a été faite sur les méthodes employées dans l'octroi des contrats pour la construction de l'hôtel de ville. A l'enquête aujourd'hui M. William Manzell, de la maison Purdee et Manzell a déclaré qu'avant l'octroi du contrat pour le plombage, il a reçu $3,000 d'un nommé Clarke, employé de Bennett & Wright. Mille dollars de cette somme étaient destinés à la maison Worthington, Hanett & Armstrong. Il était, en compagnie des représentants d'autres maisons dans le bureau de E. J. Lennox, l'architecte de l'hôtel-de-ville et en échange des trois mille dollars il donna à Clarke, le chiffre de sa soumission.

Clarke est en Californie pour sa santé, et le juge Winchester a déclaré qu'il devait être produit comme témoin.

La cause est remise au 23 février, mais il est entendu que M. Manzell sera transquestionné samedi, afin de lui permettre d'aller en Californie, où l'appelle, lui aussi, le soin de sa santé.

COLONIAL HOUSE, PHILLIPS SQUARE.

Département de la Confection des Robes

Sous la Direction de

M. HICGUET,
Tailleur pour Dames,
Mlle NOLAN et
Mlle O'RIELLY

Commandes exécutées dans le meilleur style et à Prix Modérés.

Dépt. de la Tapisserie

Commandes pour décorations d'intérieur, tenture de papier, de soie et de tapisserie.

Teinture et peinturage dans toutes ses branches.

L'assortiment de printemps dans les tapisseries est maintenant ouvert.

Toutes les Nouveautés anglaises, françaises, allemandes et américaines y sont comprises.

Département des Machines à Coudre

Machines de 1ère classe à prix raisonnables.

Ces moulins viennent d'une des meilleures manufactures du continent. Ces moulins sont fabriqués par la

Davis Sewing Machine

de Dayton, Ohio, et cette garantie devrait être suffisante pour acheter un de nos moulins

Colonial House

à tête pliante, couvert automatique, support á billes d'acier, bon ouvrage, en chêne doré, accessoires en acier

Prix : $32.00

Aiguilles de toutes les marques pour machines à coudre, a 20c la douzaine.

Toutes les machines sont soigneusement réparées.

JOUR DE LA ST-VALENTIN

Valentins Cartes Postales. Nouveautés peintes à la main. Figures comiques. Valentins de forme Heard. Grande variété de décorations. Grande variété de dessins de choix.

5 pour cent au comptant

HENRY MORGAN & CO., Montreal

AMUSEMENTS

HIS MAJESTY'S

Tous les soirs cette semaine et matinée samedi
HENRIETTA CROSSMANN
Dans la pièce de Shakespeare : AS YOU LIKE IT. 263-6

Théatre des Nouveautés, Comédie Française Tel Bell Est 1395
Semaine du 12 Février : **L'ESPIONNE.**
Pièce en 4 actes par Victorien Sardou. Intermèdes lundi soir. Matinée samedi. Semaine prochaine : **Les Joies de la Paternité.** 263-6

ACADEMIE — Toute cette semaine Matinées mercredi et samedi
MADISO COREY donne
PEGGY FROM PARIS
de George Ades avec Arthur Deagon
Prix— 15c., 25c., 50c., 75c.— Semaine prochaine: Chas. Grapewin dans **It's Up To You, John Henry.** 263-6

THEATRE NATIONAL—241 rue Ste Catherine. Tél. Bell Est 1736. Tél. Marchands 539
Semaine du 12 Février — Débuts de Mme Adrienne Dericourt.
LE CHEVALIER DE BLANCHE ROSE
Prix, Matinées 10, 15, 20, 25 et 30c. Prix, Soirées 10, 25, 35, 40 et 50c.
Semaine prochaine : **Le Demon de l'Argent.** 263-6.

FRANÇAIS Chaque après-midi et soirée. Cette Semaine.
HOW BAXTER BUTTED IN
Prix.—10c 20c 30c 35c et 50c
SEMAINE PROCHAINE
Young Buffalo, KING OF THE WILD WEST.
De vrais Cowboys et Indiens, donnant une représentation sur la vie réelle dans l'ouest. 268-3

Théâtre Bijou Coin Lagauchetière et St-Laurent
Téléphone Bst 4363.
Tous les soirs, MATINEES: Lundi, mercredi, jeudi, samedi.
DEUXIEME SEMAINE — **C'EST CORRECT** — Revue
Scènes Nouvelles
Les élections à Montréal—Le match du Collier d'or—Cyrano au Théâtre des Nouveautés.
Dimanche, 18 février. Représentation de bienfaisance au bénéfice d'un artiste malade. Semaine prochaine. "Les Petites Michus" opérette en 3 actes 265-4

ARENA CE SOIR
à 8.30 p. m.
QUEBEC vs MONTREAL
La fanfare jouera de 8.00 à 8.30 et, vers la mi-soirée.
PRIX: Admission par l'entrée de l'avenue Wood, 25c., par l'entrée de la rue Ste-Catherine, 50c., sièges réservés, 75c, sièges de loges, $1.00 Loges, $5.00.
Sièges maintenant en vente au bureau de la succursale du "Star", coin des rues Peel, et Ste-Catherine. 268-1.

ROYAL — CETTE SEMAINE Matinées tous les jours.
THE CALIFORNIA GIRLS
Prix : 10, 20, 30 et 50c.
Semaine prochaine : **Dainty Paree.** 263-6.

SALLE POIRE Angle Ste Catherine et Montcalm
SEMAINE DU 12 FEVRIER
Le Ouimetoscope Vues Animées et Chansons illustrées.— 2 représentations par jour: après-midi à 2 1-4, soir à 8 1-4 hrs. Prix populaires. 10c, 15c, et 25 c. Aux matinées 500 des meilleurs sièges à 10c pour Dames et enfants. L'entrée sera au No 1452 Ste-Catherine. 263-6

LE ROI DU VIOLON
KUBELIK
Ce grand artiste donnera une seule représentation avec sa compagnie de concert
LUNDI SOIR LE 26 COURANT
—A LA—
SALLE WINDSOR
Sièges Réservés : 75c 1.00 1.50 2.00 et $2.50
Billets en vente au magasin de musique SHAW, 2274 rue Ste-Catherine et au magasin de musique Archambeault. 268-8

PARC SOHMER. — Dimanche, 18 Février A 3 et 8 p.m.
BERNICE NATA.— La fameuse baigneuse (de Londres).— HART & CURTIS.— Contortionistes extraordinaires, (de New-York).— FRANCIS WOOD. — Hoop roller (de New-York).— LES DEUX LAJESS. Acrobates merveilleux, (de New-York).—M. HENRI CARTAL, Chanteur Comique. —LE KINETOGRAPH DE NEW-YORK, (dans une série de vues animées).— LA MUSIQUE DU PARC.
268-am.
ADMISSION, 10 cts.

ASSOCIATION DES ARTS—Carré Philips
EXPOSITION
D'OEUVRES DE L'ECOLE IMPRESSIONNISTE FRANCAISE
Prêtée par MM. Durand, Ruel & Fils.
VERRERIE FAVRILE DE TIFFANY, ouvrages en métaux, mosaïques et fenêtres. Admission 25c, 9 a.m. à 6 p.m. 256-n

CHAMPIONNAT DU MONDE
6 Courses en Raquettes du Club "LE MONTAGNARD", au Parc Delorimier, Aujourd'hui, 17 Février, à 2.30 hrs
6 Courses 268 ADMISSION 25 cents.

UNE LUTTE DISCUTEE

McGILL DEFAIT VARSITY AU HOCKEY — NOUVELLES SPORTIVES

LE HOCKEY

LAVAL vs. McGILL

Les amateurs de hockey se promettent une fête pour lundi soir. Car ils verront ce soir-là une des plus fortes équipes canadiennes-françaises lutter contre le McGill. La ligue d'avant comprendra Provost Millaire, Dostaler et Prud'homme. Des trois premiers, il suffit de mentionner le nom, pour réjouir les amateurs et les voir venir en foule. Prud'homme est moins connu. Il remplacera Viau, retenu chez lui par la maladie. C'est un joueur solide, qui a déjà, fait ses preuves dans la ligue intermédiaire. Quant à la défense elle comprendra Ménard, celui qui, cette année, a donné jusqu'ici le championnat aux Wanderers

Il sera puissamment secondé par Duckett et Lambert, qui ont joué et pratiqué avec le National. Comme on le voit, les apparences sont superbes. Pour McGill, on verra s'aligner Gilmour, le bien connu, Raphaël Patrick, deux avants très rapides et Chambers. La défense comprendra probablement Mace, Taylor et Stephens, trio qui a fait ses preuves de façon éclatante. Lundi soir, on aura donc du hockey de première qualité. Nous encourageons les amateurs à aller applaudir nos athlètes. Car l'université est appelé à nous fournir nos meilleurs joueurs et pour en avoir il faut encourager ceux que nous avons. Billets en vente chez Champagne et Millaire, marchands de tabac, rue St-Jacques, et chez Archambault, marchand de pianos rue Ste-Catherine.

QUEBEC vs. MONTREAL

Ce soir, à l'Aréna, les Québec viendront rencontrer les Montréal, dans une partie de ligue pour le championnat de la Ligue de l'Est.

LE NATIONAL II

La deuxième équipe du National, rencontrera ce soir le Three-Rivers Hockey Club des Trois-Rivières.

Les gens de la cité de Lavioletta auront fort à faire pour vaincre nos seconds, qui seront choisis parmi les joueurs suivants: Lanctôt, Lambert, DeSerres, Laioie, Collin, Prud'homme, Lamarche et Trudel.

ALL POINT vs. NATIONAL

C'est aujourd'hui chose connue que les clubs de l'Eastern Canada se sont entendus pour refuser d'accepter le défi du National.

Plusieurs seniors nioués de voir leurs directeurs reculer ont décidé de venir de l'avant et d'accepter le défi tel que lancé au nom de hockey All-Point.

Cette équipe de circonstance a déjà commencé à s'entraîner et serait prête à jouer une série de parties pour le championnat des clubs indépendants de Montréal.

Johnson des Wanderers, Mason des Montreal, Hennessy des Shamrocks, et quelques autres seniors qui ne tiennent aucunement à voir publier leurs noms aujourd'hui seraient prêts à s'aligner contre le National.

Le gérant du club All-Point a proposé de jouer la première partie au Stadium le 26 Février et la deuxième la semaine suivante à l'Aréna.

McGILL GAGNE

Le club de McGill a défait le Varsity, de Toronto, hier soir, par un score de 12 à 8. La joûte eut lieu au patinoir Victoria.

Cigarettes Egyptiennes "ROYAL", 15, 25 et 30 cents la boite.
262-265-268-g-z.

LA CROSSE

L'ASSEMBLEE DU SHAMROCK

L'assemblée annuelle du club de crosse Shamrock sera convoquée pour le 12 de mars. M. l'échevin Tom O'Connell annonce qu'il ne prendra plus part active à la direction. Nous croyons, toutefois, que M. O'Connell cédera encore aux instances des membres du Shamrock.

ATHLETISME

IL FAUT DES ARBITRES

Le jour du grand concours de force entre Louis Cyr et Hector Décarie approche rapidement. Non seulement les deux hommes s'entraînent avec ardeur, mais, ils ont commencé à discuter la question des arbitres. Cyr et Décarie croient que l'on pourra trouver à Montréal un homme suffisamment désintéressé pour remplir la charge.

M. Hector Décarie et son gérant, M. Arthur Décarie ont l'intention de proposer les rédacteurs sportifs des grands journaux canadiens-français comme arbitres de ce grand événement athlétique.

ECLECTISME SPORTIF

La mentalité du professionnel, qui défend sa marotte souvent et son porte-monnaie toujours, s'explique et se justifie. Mais les amateurs ont tort de prendre parti dans ce conflit d'intérêts. Ils font aussi le jeu des professionnels. Que d'apparence, le sport profite des provocations et des rencontres, soit ! Mais il ne faut pas oublier que tout le monde ne fait pas encore du sport et que ces polémiques ont pour spectateurs des indifférents que ces incohérences laissent perplexes et des ennemis qui s'en gaussent et les exploitent contre nous. Nous facilitons ainsi la tâche des contempteurs du sport et nous tarissons notre recrutement.

Mon opinion, basée sur l'expérience, est qu'il faut savoir prendre dans chacun des sports plus haut cités la part de valeur qui est en lui. Il est certain, par exemple, pour fixer les idées, qu'à main armée rien ne vaut l'escrime pour la défense individuelle, que dans la rue la canne savamment maniée est contre l'assaillant un engin souverain, que la boxe est à distance un moyen puissant de se protéger, que dans le corps-à-corps la lutte libre et surtout le jiu-jitsu permettent de venir facilement, et de terrible façon à bout d'un adversaire physiquement supérieur. De même, l'aviron et les poids et altères sont d'excellents moyens de développement musculaire et le cyclisme un mode de déplacement rapide et économique.

Il faut savoir faire une synthèse de toutes ces qualités éparses en des sports différents et se composer par ainsi un éclectisme sportif qui doit être le fond de l'état d'âme de tout vrai sportsman.

La spécialisation outrancière ne doit être le but que du professionnel, à qui il importe peu de rester ignorant de tous les autres sports, pourvu qu'il ait dépassé tous ses rivaux dans celui qui assure son existence. Cela se comprend. Mais l'amateur qui fait du sport pour sa protection, pour sa santé et pour son harmonie physique, aurait le plus grand tort de raisonner pareillement. Aucun des buts qu'il se proposent ne serait touché, au reste par une pareille pratique et il serait facile de démontrer que les spécialistes ne peuvent jamais atteindre à la fois la perfection des formes et la perfection de leur talent.

Se modeler sur eux, ce n'est pas faire du sport, c'est exercer un métier. Et, puisqu'on en est au temps des définitions, qu'on me permette de donner la mienne : le sport est l'ensemble des exercices rationnels qui concourent à donner à l'homme l'idéale beauté et l'idéale santé du corps dont découle naturellement l'équilibre heureux des facultés de l'âme.

Un tel résultat ne peut être le produit d'une formule unique, souvent empirique, presque toujours tarée de préjugés.

ALBERT SURIER.

LA LUTTE

SAMSON ET LA DECEPTION

La lutte d'hier soir n'a pas donné satisfaction à la partie du public qui s'oppose continuellement à la reprise sur le tapis des prises appliquées en dehors des limites réservées aux lutteurs. Les protestations habituelles ont commencé dans la première partie du match, pour se continuer dans la seconde, et contribuer finalement à faire tourner le tout en queue de poisson.

Comme toujours, la foule a accusé l'arbitre. Mécontente contre une décision judicieusement rendue lors de la première chute, les protestataires demandèrent M. Bourassa comme arbitre à la place du Dr Gadbois, lorsque les deux adversaires revinrent pour la seconde reprise. Justement indigné de se voir ainsi bafoué par ceux mêmes qu'il a instruit le docteur refusa d'officier, et se retira de l'arène. La grande majorité de l'assistance le réclama à grands cris, et l'arbitre bien connu se rendit à sa demande.

La rencontre d'hier soir fut une déception dans son ensemble.

Gotch se montra comme toujours, audacieux, fort et rusé. Samson fit pitié contre lui au genre libre, et fut forcé de céder après 36.42 sec.

Gotch s'est revélé maître dans le genre qu'il préfère.

La faveur des assistants était toute entière à Samson. Le suédois ne put équilibrer les chances de la soirée, lorsque le grec lui en offrait toutes les facilités. Il fut roulé, bousculé, ceinturé et finalement tombé par l'invincible Gotch au bout de 7.42. La discussion survint dans cette reprise. Samson prit une prise hors du matelas, que le referee lui fit assujettir au centre de l'arène. Le "félin" allemand en sortit avec facilité en prenant en même temps un bar-hold à son rival. Quelques partisans de Samson crièrent au "hammerlock". Encouragé par ces récriminations, le suédois simula la persécution et s'étendit de lui-même sur le tapis. Cette action frisait un peu le "lâcheur", et Gotch fut le premier à se déclarer mécontent d'une telle victoire, et se déclara prêt à continuer la lutte, chose que Samson refusa de faire. Les deux lutteurs se retirèrent dans leurs loges et firent un peu "d'engueulage," que George Kennedy vint terminer en offrant à Gotch de lui trouver des adversaires européens qui se jouent de lui plusieurs fois dans une heure. Gotch refusa carrément de considérer cette proposition pour le présent.

Encore une fois la lutte fut une déception. Une certaine faction l'a voulu, en encourageant un lutteur et en sifflant son rival. A la lutte comme dans toute autre chose, il est fort difficile de faire "plaisir à tout le monde et à son père."

Richard, Montferrand et Côté ont gagné les préliminaires.

A LA SALLE DUMAS

Voici la liste des luttes qui auront lieu lundi prochain à la salle Dumas:

E. Dupont vs W. Dunn ; H. Brière vs H. Charbonneau ; L. Sabourin vs R. Methot et plusieurs autres préliminaires.

LES COURSES

AU BOUT-DE-L'ILE

Voici la liste complète des entrées des courses qui auront lieu demain après-midi au Bout-de-l'Ile :

Classe nommée, $50.00 :
Minnie Loyd, W. Hodson.
Antidée, H. Bonnenfant.
Geo. D., Dan Daignault.
Berth Booth, D. Richard.
Lizze McCord, T. Brisson.
Classe nommée, $50.00 :
Hattie C., F. St-Vincent.
Joe Scott, N. Trudel.
Silver Boy, E. Vigneux.
Oliver Mowat, A. Lagarde.
Nellie Stanton, J. Richard.
Graham, Félix St-Vincent, jr.

Voici le programme des grandes courses qui commenceront au Boutde-l'Ile dimanche le 25 février :

Dimanche, 25 février. — Classe 2.35, trot $75.00 ; classe 2-13, trot e amble $100.00.

Lundi, 26 février. — Classe 2.20, trot $100.00 ; classe 2.35, amble $75.00.

Mardi, 27 février. — Classe 2.24, trot et amble, $75.00 ; classe ouverte, trot et amble, $100.00.

3 secondes allouées au trotteurs. Les entrées seront fermées vendredi, 23 février à 6 p.m.

N. F. DUQUETTE,
Secrétaire.
89 St-Jacques.
Tel Main 1432.

LA RAQUETTE

LES COURSES DU MONTAGNARD

Voici la liste complète des entrées des courses qui auront lieu à 2.30 hrs p.m., aujourd'hui au parc Delorimier, sous les auspices du club de raquetteurs Le Montagnard.

Courses 1-4 mille pour les mêmbres du Montagnard en costume du club— Robert Barré, Aug. Comte, Wilfrid Pauzé, E. Matte, J. D. Perrault, A. D. Poitras Louis D. Parizeau, Albert Chevalier, Georges Byette, T. E. Huot, Henri Guertin, Edouard Gernacy, J. E. Couillard.

Course. 100 verges — E. Larose, Frank Lukeman, du Montagnard, Jas N. Doyle, R. H. Sullivan, du Holly; F. Shackell, George York, A. Gammon, du Lachine ; D. Dudde, de Emerald.

Course de 1 mille, ouverte. — A Hardy, Henri Hébert, Frank Lukeman, E. Vibert, Woods, W. Reid, du Montagnard ; Geo. Palmer, A. Gammon, G. Dunsmore, F. Daoust, du Lachine ; James McKenna, du Emerald.

Course 1 mille ouverte. — A. Hardy, Henri Hébert, E. Vibert, du Montagnard ; John Slater, du Crescent ; H. Hibbs, Y.M.C.A. ; Emile Barrette, du Laval ; W. Hamsley, du Canadien ; Jas. M. Doyle, du Holly; Geo. York, Geo. Cunningham.

Course "garçons". — L. Lamalice, du Montagnard ; M. Rathmell ; Alex. Slater, S. Smith, C. Bratford C. Gareau, P. Williamson, du Lachine ; M. S. Wood, du Emerald.

Courses 3 milles. — A. Hardy, Henri Hébert, F. Lukeman, E. Vibert, Woods, W. Reid, du Montagnard ; A. Hemsley, du Canadien ; J. N. McCuaig, Geo. Palmer, E. Landry, A. Gammon, Y. Dunsmore, F. Daoust, J. Clavton, du Lachine ; A. Miller du Emerald.

LISTE DES DONATEURS

Médailles. —Hon. Lomer Gouin, F. D. Monk, M.P.; H. Godin, Ls. Jos. Tarte, Laporte Martin & Cie, J. M. Fortier, Boivin Wilson & Cie, A. T. Constantin, colonel A. E. Labelle, Ludger Gravel, Arthur Lamalice, Augustin Comte, Z. O. Tourangeau, Ferdinand Moretti, Godfroy Langlois, directeur gérant du "Canada".

Prix. — Robert Barré, un bronze ; H. P. Bruyère, un porte-cigare ; O. Normandin, A. E. Brégent, une paire de mocassin ; Jodoin Maloney et Laurence, 1 panier liqueur ; Narcisse Beaudry et fils, 1 breloque ; Granger Frères, 1 encrier ; J. E. Fournier.

LES ECHECS

Partie jouée récemment à New-York, entre MM. Finn et Napier.

(Gambit Rice)

BLANCS. Napier.	NOIRS Finn.
1—P 4 R	1—P 4 R
2—P 4 F R	2—P x P
3—C 3 F R	3—P 4 C R
4—P 4 T R	4—P 5 C
5—C 5 R	5—C 3 F R
6—F 4 F	6—P 4 D
7—P x P	7—F 3 D
8—Roq.	8—F x C
9—T 1 R	9—D 2 R
10—P 3 F	10—C 4 T
11—P 4 D	11—C 2 D
12—F 5 C	12—R 1 D
13—F x C	13—F x F
14—F x F	14—D x P
15—T x C	15—D x T
16—F x P	16—T 1 R
17—C 2 D	17—D x P
18—C 1 F	18—D 5 R
19—F 3 C	19—F 3 F
20—F 5 D	20—F x P
21—D 2 D	21—D x P éch.
22—D x D	22—F x D
23—T 1 D ech.	23—R 1 F
24—R x F	24—T 7 R éch.
25—R 1 C	25—T x P
26—C 3 R	26—P 4 C
27—C 5 D	27—R 2 C
28—C x P	28—T 1 F D
29—T 7 D	29—R 3 F
30—T 6 D éch.	30—R 4 F
31—C 5 D	31—T 1 R
32—C 4 C	32—T 8 R éch.
33—F x T	33—R x T
34—F 2 F	34—P 4 T D

Abandonnent.

HEROISME RECONNU

Ottawa, 16. — Le deux juillet dernier, le steamer "Star of Australia" recueillit l'équipage de la barque canadienne "Swansea" qui était sur le point de sombrer au sud des îles du Cap Vert.

Le département de la marine vient de récompenser les braves marins qui se sont dévoués, en cette circonstance. Aux officiers, il a accordé une médaille en or, et aux matelots, $10 chacun.

L'ARGENT DES AUTRES

Deux jeunes Anglais arrêtés pour avoir volé leurs patrons

Saint-Jean, N. B., 16. — David Reid, un jeune anglais, âgé de vingt cinq ans, a été arrêté aujourd'hui, à l'arrivé du "Kastalia", de la ligne Donaldson, venant de Glasgow. Reid est accusé d'avoir volé £250 à MM. McKie & Co., pour qui il travaillait à Crieff, près Glasgow. Ses détournements couvrent une période de plusieurs années.

Un autre jeune anglais du nom de Roberts, à l'emploi de la Bank of British North America, est aussi en difficultés. Il menait la vie à grandes guides, et s'est approprié, paraît-il $225 de l'argent de ses patrons, afin de satisfaire ses goûts pour le luxe.

MAISON FONDEE EN 1852

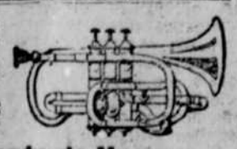

Instruments de Musique et Musique en Feuille
Assortiment le plus complet et à meilleur marché du Canada. Réparations de toutes sortes faites sur les lieux.
Agent pour Besson & Cie, Londres, Ang.; Pérusson, Guinot & Cie, de Lyon, France; York & Sons, de Grand Rapids, Mich. 71-wii-n
CHAS. LAVALLEE

PIPES et CIGARES. Nous avons un assortiment considérable de pipes en bruyère et cigare domestiques. Aux plus bas prix du marché.
C. GRATTON & CIE, - 288 Rue St-Paul
275-wii-a.

Buvez l'Eau
CALEDONIA
MARQUE BEAVER
LA MEILLEURE EAU MINÉRALE.
153x—ma-i-s-n

... THE ...
Empire Electric & Mfg Co. Limited
OTTAWA.
Appareil de chauffage électrique de toute description. Fourniture en électricité. Plaquage et polissage en or, argent ou nickel me-s-n

C.O. PARADIS
IMPORTATEUR
Grand magasin à départements
SOREL.

177-s-n

CAPITAL
Acier pour les Grandes Vitesses
Toutes les grandeurs de première qualité en assortiment.
Délivraison immédiate.
DRUMMOND, McCALL O. C&
Montréal. 268

Le meilleur magasin a Ottawa
— POUR —
PEINTURES,
HUILES,
VITRES,
MASTICS,
VERNIS,
PINCEAUX, etc.
Stephen Bros.,
164 RUE SPARKS, OTTAWA

CE JOURNAL EST IMPRIMÉ AVEC : : : :
L'ENCRE
MANUFACTURÉE PAR
The Queen City Printing INK CO.
PHILADELPHIE CHICAGO
BOSTON CINCINNATI
16—s-n

Coussins à Fer à Cheval Dunlop
Des semelles de caoutchouc très dur adaptées à un morceau de cuir très fort. Ils empêchent les chevaux de glisser, de tomber et de perdre pied sur la neige molle.
Ils sont posés par tous les forgerons.
DEPOT DE GROS
60 Carré Victoria.
268—1

Tél. Bell East 1159-1036
Le Grand Café Parisien
HOTEL
1887-1899 Ste-CATHERINE
MONTRÉAL, CANADA
ENTRÉES PRIVÉES : 179 St-Dominique. 1887 Ste-Catherine.
OUVERT TOUTE LA NUIT
REPAS A LA CARTE
PRIX MODERES
Chef de Cuisine Français
Dîners servis aux résidences privées dans 15 minutes d'avis.
JOS. GRAVEL, Prop.
24—1-mo-s-w-s-p

CARTES

AVOCATS

Geoffrion, Geoffrion & Cusson,
AVOCATS
No 97 rue St-Jacques,
Edifice de la Banque du Peuple.
P. O. Boite 435. Tel. Bell Main 10
Victor Geoffrion, C. R., M. P.,
Aimé Geoffrion, C. R.
5-n Victor Cusson, L. L. L.

Dandurand, Brodeur et Boyer
AVOCATS
Bâtisse de l'Assurance Liverpool London & Globe, 114 rue St-Jacques. 143-n

GOUIN, MARTINEAU, LEMIEUX & BRASSARD.
AVOCATS
EDIFICE NEW-YORK LIFE. CHAMBRES 806-809-810-811 Il Place d'armes
Hon. L. Gouin, C.R. Hon. Rod. Lemieux, C.R.
Paul G. Martineau C.R. Ev. Brassard, L.L.L.
TELEPHONE MAIN 2127.

J. D. LEDUC, C. R., Avocat
STE-SCHOLASTIQUE
Comté des Deux-Montagnes, District de Terrebonne. 48-n

McCORKILL & McKEOWN,
AVOCATS, SWEETSBURG, P.Q.
J. C. McCorkill, C. R. W. K. McKeown.

ROBILLARD & RIVET,
AVOCATS
67 rue St-Jacques Edifice de la Banque du Peuple
J. A. ROBILLARD L. A. RIVET.
n

TOURIGNY & BUREAU
AVOCATS
F. S. Tourigny, C. R. Jacques Bureau.
22 rue Bonaventure
Tel. Bell 93. TROIS RIVIERES
n

PELLETIER & PELLETIER
Successeurs de CHARBONNEAU & PELLETIER
AVOCATS
68-69 Edifice "Royal Insurance," Place d'Armes
MONTREAL
Tél. Bell Main 256 Boite 238 B 11—S—N

ARCHITECTES

Tél. Bell, Main 5452.
THEO DAOUST
Architecte d'Edifices Religieux et Publics
BUREAUX
103 rue St-Francois Xavier Montreal.

ENTREPRENEURS

J.-B. GRATTON
Entrepreneur et évaluateur
Atelier : 82, 84 et 86 AVENUE MERCIER
Tél. Bell, Est 1393.
Tel. privé : Bell, Est 771.
34-n

HORMISDAS CONTANT
ENTREPRENEUR PLATRIER
d'Enduits Unis et Ornementés.
Bureau: 609 RUE BERRI. Tel. Bell Est 1177
103—n

MARTINEAU & PRENOVEAU
CONTRACTEURS GENERAUX
SPECIALITE : ASPHALTE
J.-B. MARTINEAU, 403 Mont-Royal
F.-X. PRENOVEAU, 1301 St-Denis
Tel. Bell 989 Office : Main 339 Tel Est 2462
46-n

JAS. SHEPPARD & SON
Marchands de Bois de Sciage et de Construction
RUE DU ROI, SOREL
281-n.

J. B. PAUZÉ & CIE
CONTRACTEURS
Bureau : - 70 St-Jacques
Tel. Main 2931.
Résidence : 212 St-André
Tel. Est 1994.
n

O. TERRIAULT, PLOMBIER
Fondeur d'Appareils à Gaz et Chauffage, etc.
SPECIALITE : CHAUFFAGE A EAU CHAUDE
172 rue ST-DOMINIQUE. Tel. Bell Est 128

MANUFACTURIERS.

ALEXANDER FLECK, Limitée.,
OTTAWA, ONT.
Machines de Moulins, Engins et Chaudières, Fondeurs en fer, cuivre et acier. Manufacturiers de roues de char à froid et sculpture en fonte. Manufacturiers de machines spéciales. 10-n

JOS. BONHOMME
CARRIER
265 RUE ST-JACQUES. Tél. Bell Up 1494
Spécialité — Voitures de livraisons de tous genres et toujours en mains un stock complet, ainsi que Concord Buggies du dernier goût.
GRAND STORAGE. 262-wa

CHARBON.
Charbons de Pictou
LA
INTERNATIONAL COAL MINING CO., LTD.
OFFRE EN VENTE
Charbon Intercolonial
En morceaux ou concassé.
S'adresser au Bureau Chef
Chambre 311, Merchants Bank Bld,
267-n

Dominion Coal Co Ltd.
Mineurs et Exportateurs de
CHARBON a VAPEUR DOMINION
Criblé, sorti de la mine et très menu.
Pour renseignements s'adresser à
J. E. COOKSON,
Agent Vendeur, 112 rue St-Jacques
Tel Main 4491 24-n MONTREAL.

The Acadia Coal Company, Ltd.
Mineurs et Exportateurs de
CHARBON ACADIA
Bureau des Ventes: 17 rue St-Jean,
Téléphone Main 4[illegible] 1-n MONTREAL

HOTELS.

HOTEL ST. JAMES
En face du dépôt G. T. R., et tout près du Dépôt C. P. R. Plan européen et américain. Muni de toutes les améliorations modernes. Fred. Bouillon, propriétaire.

Hôtel Riendeau
En face de l'Hôtel-de-Ville et du Palais de Justice. Quelques pas des bateaux et des gares de chemins de fer. 58-60 Place Jacques-Cartier. J. Arthur Taniguay, propriétaire. 55-n

DIVERS

Montreal Window Cleaning Co.
M. HELD, Propriétaire.
Bureaux : 135 St-Urbain, Montréal.
Tél. Bell, Main 34[illegible] 127-n

Walter Cunningham,
288-290 RUE RIDEAU
Près de la Rue King. OTTAWA

Epicerie, Vins et Liqueurs, Gros et Détail. Entrepôt de Thé et Café. 153—n

ALFRED FRANCOEUR & CIE.,
MARCHANDS DE
PROVISIONS, EPICERIES, BIERE ET PORTER "FOX HEAD" ETC., ETC.
268 SOREL

ARONSON & RUTENBERG
Prêteurs sur gages. 601 RUE CRAIG
Argent à prêter sur diamants, Montres, Bijoux, Habits, Fourrures, Nouveautés, etc.
Aussi entrepôt pour l'emmagasinage des fourrures durant les mois d'été.
129-ma-i-s-n

JOSEPH FORTIER
FABRICANT PAPETIER
Coin des Rues Notre-Dame et Saint-Pierre
(Ci-devant 254 rue St-Jacques)
A maintenant terminé l'installation de ses ateliers de réglage, reliure, imprimerie et estampage. Toute commande que vous voudrez bien lui confier sera exécutée avec soin et promptitude.
Le fonds de livre blancs, papeterie, fourniture de bureaux est des mieux assortis.
Votre visite sera chaleureusement accueillie. 202-ma-i-s-n

Roller Binders pour Rails
Economisent du temps et donnent des courbes parfaites sans former de noeuds. Manufacturés pour convenir à toutes les formes et pesanteurs de rails.
The Hiram L. Piper Co, Ltd,
12 rue St-Pierre.
Phone Main 4061 235-s-n

ENGINS AGAZ, GAZOLINE ET A PÉTROLE
stationnaire, marin, portatif, vertical, horizontal et de tout modèle S'adaptant à tous les genres de travaux, de fermes et d'ateliers, et pour bâteaux.
PAUL LAIR, 1240-1242 Notre-Dame Montréal 57-s-n

CARRIERE
Diplômé du Collège d'Optique de Philadelphie
Opticien à l'Hotel-Dieu
A l'Hôtel-Dieu. De 9.30 à 11 hrs | Au magasin: De 1 à 5 hrs.
No. 1741 Rue Sainte-Catherine
Entre St-Denis et Sanguinet, Montréal.
Tel. Bell Est 2257 13-s-7

Le ROSE QUESNEL n'est pas dans les combines.
483-mco-s

The Royal Trust Co.

...CAPITAL...
Souscrit, $1,000,000. Versé $500,000.
Fonds de réserve, $500,000.

PRESIDENT
Le Tres Hon. Lord Strathcona et Mount Royal C.M.G.
VICE-PRESIDENT
SIR. GEORGES DRUMMOND K. C. M. G.
DIRECTEURS

R.B. Angus	A. Macnider
E. S. Clouston	H. V. Meredith
E. B. Greenshields	A. T. Paterson
C. M. Hays	R. G. Reid
R. R. Hosmer	James Ross
Sir W. C. Macdonald	Sir T. G. Shaughnessy
Hon. R. Mackay	Sir W. C. Van Horne, K. C. M. G.

Bureaux de Montreal et Voutes de Surete
POUR LES DEPOTS
Edifice de la Banque de Montréal, 109 Rue St-Jacques,
Succursales à Ottawa, Québec, St-Jean, N.-B, Winnipeg.
4-c-y-j-s-a H. ROBERTSON Gérant

ASSURANCE MONT-ROYAL

AVIS est donné, par les présentes, que l'assemblée annuelle des actionnaires de la Compagnie aura lieu, aux bureaux de la Compagnie, No 174 rue Notre-Dame, Ouest, à Montréal,

LE MARDI, 20 FEVRIER 1906
A 3.30 P. M.

pour la transaction des affaires générales de la Compagnie. 259-10-c

LA FINANCE

LA BOURSE

(Des bureaux du "Canada", 17 février 1906).

Encore une journée de faiblesse et de réaction, hier, à Wall Street, et toujours cette faiblesse est due à la même cause; savoir la situation monétaire. Cependant malgré que le marché monétaire ne soit pas dans une situation des plus florissantes, elle est de beaucoup trop exagérée par les partisans de la baisse, qui exploitent cette raison pour faire tomber les stocks qui, en réalité, étaient rendus à un degré véritablement trop élevé et menaçaient par le fait les Etats-Unis d'une crise générale.

D'aucuns prétendent que le marché devrait descendre encore d'une dizaine de points; nous ne partageons pas cette opinion, malgré que nous reconnaissions qu'il y a encore quelques cours un peu plus élevés qu'ils devraient être; car d'un autre côté une foule de stocks sont réellement bas et compensent pour les premiers. Il est possible toutefois que sous l'élan donné depuis deux ou trois jours que le marché faiblisse encore de quelques points, mais nous sommes portés à croire que le moment d'acheter est arrivé et que tout stock acheté aux prix actuels sera un excellent marché pour l'acquéreur. Par conséquent, nous attendant à un bon rapport des banques, nous croyons pouvoir conseiller le marché américain.

Notre marché local a donné, hier, une nouvelle preuve de sa force et de son indépendance en résistant à l'influence et à l'exemple de Wall Street.

En effet, notre marché s'est maintenu malgré qu'il n'ait pas été très actif.

Comme nous l'avons fait remarquer à nos lecteurs, hier, l'Illinois Fraction semble vouloir se faire connaître immédiatement. Encore hier il fut à la hausse et fut le favori de la session; ouvert à 97, il ferma au pair. Nous ne saurions nous tromper en conseillant ce stock à nos lecteurs, car comparé aux autres stocks qui, comme lui, paient 6 pour cent de dividende, il est extrêmement bon marché et devrait bien être sur le même pied que les autres.

A 99, le Détroit nous parait aussi assez avantageux et comme placement et comme spéculation. Le Twin actuellement affecté par New-York est un stock qui fera beaucoup mieux, croyons-nous, dans un avenir rapproché; d'aucuns veulent même qu'il touche 130.

Enfin, à l'exception d'un ou deux stocks, dont la valeur n'est pas bien définie, et sur lesquels on ne peut espérer de dividende avant longtemps, nous croyons que tout notre marché est un achat pour ceux qui auront la patience d'attendre.

OPINIONS SUR LE MARCHE

Chas. Head & Co. — Le marché, hier, fut peu intéressant et pendant la session se comporte comme les jours précédents. Les maisons à commission continuèrent leur liquidation et avec les des "shorts" et ils sont nombreux, firent faiblir le marché. La situation monétaire est toujours la raison dominante de la faiblesse. Un grand nombre de spéculateurs sont absents pour les vacances d'hiver, et pour quelques jours, nous aurons probablement un marché tranquille et "sagging".

Les nouvelles sont favorables. La fermeture fut faible et au plus bas.

Norris P. Bryant. — Le marché a été irrégulier avec moins de liquidation que l'on s'y attendait durant la matinée.

On s'attend à ce que l'étude des demandes des mineurs de charbon, prendra une dizaine de jours et des paris ont été faits sur le résultat de la conférence.

Le marché parait être un achat sur chaque faiblesse.

NORRIS P. BRYANT

COURTIER,
84 Rue St-François-Xavier
—VIS-A-VIS—
LE MONTREAL STOCK EXCHANGE.

Communications avec fils exclusifs, loués avec les membres du New-York Consolidated Stock Exchange, du Board of Trade de Chicago et du New-York Produce Exchange.

Phone Main 4960.— Ligne pour communiquer avec tous les départements.
268-c-1-w-n.

BOURSE DE MONTREAL

MM. Bruneau & Dupuis, courtiers, 84 rue Saint-François-Xavier, nous fournissent le rapport suivant :

VALEURS	Demande (16 Fevrier)	Offre (16 Fevrier)
Bell Telephone	158	156
Canadian Pacific Ry.	171 ½	171 ¼
Detroit Electric	99⅜	99
Dom. Coal Com	81 ½	80 ½
Pfd	122⅜	120
Dom. I. St'l Com	31	30⅜
" pref	82	81
Duluth Common'	....	....
Pfd	43	41
Halifax Elec. Ry	106	103
Intercolonial Coal Com	....	90
Pfd	100	94
Lake of the Woods pfd	100	97
" " pref	112	109 ½
Laurentide Paper	99	95
Mackay common'	61	60
do do do pref	75	74 ½
Mexican L. & P	68	66 ½
Minn. & St Paul	158	156
Mont. Lt. Heat Power	93⅜	92 ½
Mont. Loan & Mort.	140	135
Mont. St Ry	271 ½	270
Mont. St'l Works	....	116 ½
do Pref	....	114 ½
Montreal Telegraph Co	170	165
North West Land Common	425	420
Nova Scotia Steel Coal	69	68 ½
Nova Scotia Steel pref	122	118
Ogilvie Milling pref	130	125 ½
Cie Richelieu et Ontario	84	83
St-John	115	...
Toledo Ry	35	34
Toronto do	118	117
Twin City Electric	118	116 ½
West India "	55	48
Winnipeg "	200	178
Windsor Hotel	110	100
M.C. Packers Ass'n "A"	....	....
New Mon. St. Ry	....	....
Dom. Textile com	....	....
Commercial Cable Co.	....	....
Loan and Mortgage	....	....
Marconi Wireless	....	....
Coton, Montréal	130	126
do Dominion	106	105
do Can. Cot	50	45
do Marchands	..	....
do Montmorency	....	....
MINES		
War Eagle	....	....
Republic	....	....
Payne	....	....
New Can P. Ry	....	....
Pacific Rights	....	....
North Star	....	....
BANQUES		
do B.N.A.	142	140
do du Commerce	183	180
do Dominion	280	....
do Hochelaga	153	150
do Imperial	247	246 ½
do des Marchands	167 ½	167
do Molsons	228	228
Banque Montréal	260	259 ½
do Nationale	112	108
do de la N.E	290	286
do Ontario	....	....
do Ottawa	....	237
do de Québec	....	141¼
do Royale	232	225
do Standard	....	....
do de Toronto	....	250
do Union	....	148
do des C. de l'Est	....	162
BONDS		
Bell Telephone	110	108
Can. Col. Cotton	103	99 ½
Dominion Coal Com	102 ½	100
Dom. Iron Steel	86	85 ½
Laurentides Paper	..	110
M. L. H. & Power Co	104	102 ½
St. Ry Montréal	....	104
N S Steel and Coal	108	106 ½
Ogilvie milling	120	118
Textile	100 ½	99
Halifax Tramway	....	....
Land Grant	....	....
Winnipeg Electric	108 ½	108
Com. Cable Coupon	....	....

Nous recommandons comme placement les stocks suivants: Le Twin, Havana pfd., Banque d'Hochelaga et Toledo.

BRUNEAU ET DUPUIS,
Courtiers.
84 St-Francois-Xavier.

BOURSE DE NEW YORK

MM. Bruneau & Dupuis, courtiers, 84 rue Saint-François-Xavier, nous fournissent le rapport suivant :

VALEURS	Ouverture (16 FEVRIER)	Plus haut	Plus bas	Cloture
Atch. Common	90⅞	91⅛	89¾	89¾
Ar	....	....	....	....
Am. Car Foundry	44⅛	44 ⅜	43 ½	43 ½
American L. Cor Com.	73	73⅜	72 ½	72 ½
Ano	....	....	....	....
Baltimore & Ohio	110 ½	110 ½	109 ½	109 ½
Balt & Ohio pf'd	....	....	....	....
Brooklyn Rapid Trans.	82 ½	83⅝	80 ½	81
Canadian Pacific R.	172 ½	172 ½	171 ½	171 ½
Can. Southern	....	....	....	....
C. Gaz	....	..	....	....
Chesap. & Ohio.	57 ½	57 ½	56⅜	56 ½
Col. Fuel Iron	66	66⅜	63 ½	65
Amalgamated Copper	113 ½	113⅞	111 ½	111⅝
Detroit	99	99	99	99
Erie	45	45⅛	43⅞	43⅞
Erie pf'd	78	78	78	78
General Electric	172	172	170 ½	170 ½
Ills Central	173 ½	173 ½	172	172⅜
Jersey Central	....	....	....	....
Miss. Kans and Tex.	35	35 ½	34 ½	34 ½
Perf	....	....	....	....
Louisville & Nashville	149	149	147 ½	147⅞
Manhattan	....	....	....	....
Met. St. Ry.	119⅛	119⅜	118 ½	118 ½
Mo. Pac.	100⅜	100 ½	99	99 ½
N. Y. C	149 ½	150⅜	148 ½	148⅞
Ont. & Western	50⅞	51 ½	50⅞	50⅞
Pacific Mail	....	....	....	....
Penna.	139 ½	140	139	139
Peoples Gas	99⅞	99 ½	98 ½	98 ½
Reading	138 ½	139	137	137
Reading pf'd	....	....	....	....
Rock Island	25⅞	26⅛	25⅞	25 ½
Rubber	51⅜	51⅛	50 ½	50 ½
Railway Steel Spring	58 ½	58 ½	58	58
Sugar	142	143	141⅝	141⅝
St. Paul	151⅜	182	180⅜	181
Southern Ry	39 ½	39⅜	38 ½	38⅜
Southern Ry. pf'd.	....	....	....	....
Southern Pac	66⅛	66 ½	65⅜	65⅞
Tenn. Coal & Iron.	153 ½	153 ½	153	153
Union Pac	152 ½	153 ½	151⅛	151 ½
Union Pac. pf'd	....	....	....	....
United Steel com.	42 ½	42⅜	41⅜	41 ½
United Steel pf'd	107 ½	107 ½	106⅞	107
Leather pf'd	....	....	....	....
Wabash pf'd	45⅞	45 ½	44 ½	44 ½
W. U. Tel Co.	....	....	....	....
Twin City	117	117	117	117
Detroit	....	....	....	....

VENTES DE L'AVANT-MIDI

53 Iron Pfd. à 81.
35 Télégraph à 166.
$10,000 C. Col. C. Bds. à 100.
10 Royal Bk. à 235.
25 Scotia à 71.
15 Détroit à 101 1-4.
30 Mackay Pfd. à 75.
2 Mackay Pfd. à 75 1-2.
100 Coal à 82.
275 Iron à 32.
475 Iron à 31 1-2.
25 Iron à 31 3-4.
100 Iron à 32.
50 Ohio Trac. à 33.
15 L. of Wds. à 95.
50 L. of Wds. à 97.
50 Tolédo à 34 1-2.
100 Tolédo à 34 3-4.
125 Power à 93 1-4.
15 Power à 93 3-4.
100 Power à 93 1-2.
10 Power à 93 1-4.
100 Power à 93 3-8.
1100 Illinois à 97.
150 Illinois à 97 1-4.
400 Illinois à 97 1-2.
200 Illinois à 97 3-4.
275 Illinois à 98.
25 Can. Pac. à 173.
200 Can. Pac. à 172 7-8.
25 Can. Pac. à 173.
5 Can. Pac. à 173 1-2.
25 Can. Pac. à 173 1-4.
625 Mont. St. Ry. à 269.
153 Mont. St. Ry. à 269 1-2.
100 Mont. St. Ry. à 270.
50 Mont. St. Ry. à 270 1-4.
200 Mont. St. Ry. à 270 1-2.
223 Mont. St. Ry. à 271.
118 Toronto Ry. à 118.
75 Toronto Ry. à 117 1-2.
100 Toronto Ry. à 117 3-4.
50 Toronto Ry. à 117 7-8.
25 Twins à 117 3-4.
100 Laurentide à 100.
50 Havana Pfd. à 83.
100 Havana Pfd. à 83 1-4.
$10,000 Iron Bds. à 86.
50 Sov. Bk. à 147.
12 Sov. Bk. à 146 1-2.

CHARTRAND & TURGEON

COMPTABLES
65 RUE ST - FRANÇOIS - XAVIER
Tél. Bell Main 5141. Tél. Marc. 61.
139—c—3x—n

AVIS EST PAR LE PRESENT DONNE que demande sera faite à la législature de Québec à sa prochaine session, pour la passation d'un acte incorporant le North Eastern Railway Company et lui octroyant les pouvoirs de construire et de mettre en opération une ligne de chemin de fer partant d'un endroit situé sur la rive Est du Lac Témiscamingue à où près de Ville-Marie, et gagnant l'Est en passant par les baies situées au Sud du Lac des Quinze, Victoria et Kakebonga dans le comté de Pontiac, pour se continuer jusqu'à où près de la ville de Québec, et pour avoir de plus le privilège de construire des embranchements partant du Lac Témiscamingue et se dirigeant vers le nord jusqu'à un endroit situé sur le parcours du Transcontinental dans les environs du lac Abittibi; d'un endroit situé sur la ligne principale du où près du lac Kakebonga jusqu'à où près de Maniwaki; d'un endroit situé sur la rivière Gatineau et traversant la ligne principale à où près du Nominingue. Pour acheter et exploiter, vendre et disposer de terrains d'agriculture et de réserves forestières; pour acheter et acquérir des pouvoirs d'eau, pour développer l'énergie électrique et pour vendre tous les surplus de pouvoirs d'eau et d'énergie électrique non requis par la compagnie; pour acheter et acquérir des chemins de fer, tramways, compagnie d'électricité, et pour émettre des actions payées et des débentures de la Compagnie, pour garantir le paiement de toutes ces transactions.

La compagnie pourra vendre, louer, disposer de ses biens, ou s'unir avec toute autre compagnie possédant totalement ou partiellement les mêmes droits.

Montréal, 29 novembre 1905. 268

PROVINCE DE QUEBEC — District de Montréal — COUR SUPERIEURE— No. 298.— A. Carmel, Demandeur.— Vs. International Flax Fibre Company, Défendeur. — Le 26ième jour de Février, 1906 à dix heures de l'avant-midi au Numéro 10, Marion Avenue en la Cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit Défendeur saisis en cette cause, consistant en deux cents parts du Capital de la "Canadian Flax Fibre Company." — Conditions: Argent Comptant.— W. N. SMITH, B. S. C.— Montréal, 16 Février 1906. 268-1-$.

PROVINCE DE QUEBEC — District de Montréal—DANS LA COUR DE CIRCUIT DU DISTRICT DE MONTREAL — No 506—Nelson M. Ostrom, courtier, de Montréal, y faisant affaires seul comme tel sous le nom de "The Montreal Credit Company", Demandeur, vs. William Corcoran, du même lieu, Défendeur,

Il est ordonné au Défendeur de comparaître dans le mois.

Montréal, 12 février 1906.
(Par ordre),
J. CARTIER.
Député Greffier de la dite Cour, (G).
267-2

AVIS est donné aux débiteurs de L. P. Pépin, épicier de Montréal, failli, que les dettes de livres dues au dit failli m'ont été transportées par F. X. Bilodeau, curateur, par acte de transport en date du 24 janvier 1906, et que copies du dit acte et de la liste des débiteurs ont été déposées au bureau du protonotaire à Montréal, tel que voulu par la loi.

Montréal, 15 février 1906.
ALFRED BERTIN,
267-2 1608 Notre-Dame, Montréal (G)

PROVINCE DE QUEBEC — District de Montréal — COUR SUPERIEURE— Dame Amanda Bousquet, épouse commune en biens de Arthur Benoit, de la paroisse de Verchères, district de Richelieu, dûment autorisée à ester en justice par jugement de cette Cour, Demanderesse,— vs. Arthur Benoit, du même lieu, Défendeur.— Une action en séparation de biens a été instituée en cette cause, le trente-unième jour de janvier, mil-neuf cent-six.—Montréal, 5 Février, 1906. — GEOFFRION, GEOFFRION & CUSSON, Avocats de la Demanderesse. 262-5-s.

PROVINCE DE QUEBEC — District de Montréal — COUR SUPERIEURE— No 1840 — A. Rudner, Demandeur, vs. J. Adelstein, Défendeur.

Le vingt-sixième jour de février 1906 à dix heures de l'avant-midi, au domicile du dit Défendeur, au No 256 rue St-Dominique en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit Défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc.

Conditions ; Argent comptant.
Montréal, 16 février 1906.
J. E. COUTU,
268-1-$ H. C. S.

PROVINCE DE QUEBEC — District de Montréal — COUR SUPERIEURE— No 569—W. Mann et al, vs. Dame Joséphine Ethier.

Le 26ème jour de février 1906 à 10 heures de l'avant-midi, au domicile du dit Défendeur, au No 88 rue St-Denis en la Cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit Défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc.

Conditions ; Argent comptant.
Montréal, 14 février 1906.
G. A. LAFONTAINE,
268-1-$ H. C. S.

PROVINCE DE QUEBEC — District de Montréal — COUR SUPERIEURE— No 736—Napoléon St-Amour et François-Xavier Bilodeau, tous deux comptables, des Cité et District de Montréal, en leur qualité de Liquidateurs de la Compagnie des Terrains à Termes Faciles, Limitée, en liquidation, dûment autorisés à ester en justice aux fins des présentes, et la dite Compagnie des Terrains à Termes Faciles, Limitée, en liquidation, Demandeurs, vs. Arthur Beauchemin, autrefois des Cité et District de Montréal, et maintenant de lieux inconnus, Défendeur,

Il est ordonné au défendeur de comparaître dans le mois.

Montréal, 15 février 1906.
J. M. LAMOTHE,
268-2 Député Protonotaire (G)

PROVINCE DE QUEBEC — District de Montréal — DANS LA COUR DE CIRCUIT DU DISTRICT DE MONTREAL — No 3701—Joseph Lamoureux, marchand-tailleur de la Cité de Montréal, et y faisant affaires seul comme tel sous la raison sociale de Joseph Lamoureux et Cie, Demandeur, vs. Auguste Martineau, ci-devant du même lieu et maintenant de lieux inconnus, Défendeur.

Il est ordonné au Défendeur de comparaître dans le mois.

Montréal, 29 janvier 1906.
(Par ordre) J. CARTIER,
Député Greffier de la dite Cour, (G).
268-2

VENTES DE L'APRES-MIDI

10 Coal à 81 1-2.
75 Mackay à 60 1-2.
25 Mackay à 60.
25 Havana Pfd. à 83.
100 Can. Pac. à 171 3-8.
200 Can. Pac. à 171 1-2.
250 Can. Pac. à 171 3-8.
100 Power à 92 3-4.
25 Iron Pfd. à 81.
1085 Illinois Pfd. à 99 1-2.
1900 Illinois Zfd. à 100.
25 Illinois Pfd. à 99 1-2.
25 Illinois Pfd. à 99 3-4.
10 Illinois Pfd. à 100.
250 Détroit à 99 1-2.
50 Détroit à 98 3-4.
100 Iron à 31.
50 Iron à 30 3-4.
1 Toronto Ry. à 116.
7 Toronto Ry. à 116 3-4.
100 Toronto Ry. à 117 1-4.
100 Toronto Ry. à 117.

J. DUPUIS J. BRUNEAU

BRUNEAU & DUPUIS

COURTIERS
Membres du Montreal Stock Exchange

QUEBEC, 123 rue St-Pierre
MONTREAL, 84 rue St-Frs.-Xavier.
Fil Privé avec Chs. Head & Co.,
NEW-YORK, 17 BROAD ST.
BOSTON, 74 STATE ST

VENTES PAR ENCAN

PAR MARCOTTE FRERES

—LA—

Plus Grande Vente de la Saison En fait de Vins et Liqueurs

Toutes Marchandises garanties sur facture de première marque et d'importation directe, comprenant :

450 Caisses de Scotch, 8 qualités différentes (1re marque de l'Ecosse)
50 futs Scotch de 9 gallons (réduit en Ecosse.)
50 futs Scotch de 14 gallons
18 futs Scotch de 18 1-2 gallons (chaque) (1 au-dessus preuve)
380 Caisses Cognac.
15 futs Cognac de 11 gallons
20 Caisses Rhum
10 Caisses Kirsh
25 Caisses Old Tom Gin
25 Caisses London Dry

Vins de Bordeaux Rouge
35 Caisses St-Loubès
15 Caisses Ambarès
10 Caisses Ste-Eulalie
15 Caisses St-Julien

Vins Blanc Sauternes
10 Caisses Sauternes
10 Caisses Ambarès Blc

Bourgogne Rouge
15 Caisses Moulin à Vent
10 Caisses Pommard
10 Caisses Beaune
10 Caisses Chambertin
6 Caisses Clos Nougeot
5 Caisses Romanée
50 Caisses Macon
50 Caisses Romanèche

Vins Blanc Bourgogne
30 Caisses Chablis
30 Caisses Meursault

La Vente aura lieu Mardi, le 20 courant à 10h. a.m. et à 2h. p.m.

MARCOTTE & FRERES,
69 Saint-Jacques, 268-2 Montréal.

VENTE AU COMMERCE

A nos Salles rue St-Jacques
MERCREDI 21 FEVRIER à 10 a. m.

Deux fonds de banqueroute de nouveautés assorties transportés à nos magasins pour y être vendus sans aucune réserve et en lots au commerce.

Etoffes pour robes, pantalons, habillements et costumes, corsets, bretelles, chemises, lingerie, sous-vêtements, bas, gants, faux-cols, cravates, broderies, rubans, garnitures, braids, mouchoirs, fil, boutons, costumes, blouses, batiste, jupes, soies, doublures, canevas, 50,000 verges de dentelle, 200 douzaines de parapluies, $3,000.00 de vêtements de confection, tweeds, beavers, serges, casquettes, fournitures de tailleurs; 25 caisses d'articles de fantaisie, etc., etc.

MARCOTTE FRERES,
268-3-c Encanteurs.

PAR M. HICXS & CO.

BAGAGE NON RÉCLAMÉ

Par ordre de
La Cie de Chemin de Fer Pacifique Canadien

Nous vendrons, à l'encan public, une grande quantité de bagage non réclamé, recueilli sur tout le réseau.

La vente aura lieu au
No 46 rue Craig ouest, près Cote de la Place d'Armes, Mercredi, 21 février, commençant à 10 a. m.

M. HICKS & CO.,
268-c Encanteurs

PAR T. W. FOSTER

A VENDRE — 40 chevaux à l'encan, mardi, le 29 février, à 10.30 a.m. Il y a 20 chevaux jeunes, sains, de 5 à 7 ans, pesant de 1200 à 1400 livres, qui nous ont été envoyés par un de nos acheteurs de l'ouest. Le reste du lot comprend de bons chevaux d'occasion pour la ville, convenables pour le gros trafic, le travail des chantiers et de la ferme. On vendra plusieurs juments pour les fins de reproduction. Visibles à nos écuries, mardi matin avant la vente, qui commencera à 10.30 précises.

T. W. FOSTER and Co.,
Encanteurs,
605 rue Saint-Paul

P. S. — Nous vendons à l'encan tous les jours à 2.30 p.m. Ventes privées en tout temps. 268-2

Banque d'Hochelaga.

AVIS est par les présentes donné qu'un dividende de un et trois-quarts (1 3-4 o|o) pour cent sur le capital payé de cette Institution a été déclaré pour le trimestre finissant le 28 février prochain et sera payable au bureau principal de la Banque en cette ville et à ses succursales le, et après jeudi, le premier jour de mars prochain aux actionnaires inscrits au Régistre le 15 février.

Par Ordre du Bureau de Direction,
M. J. A. PRENDERGAST,
Gérant-Général,
254-c-4-ma-4-J.4-S.

AVIS est donné par les présentes que demande sera faite au Parlement du Canada, à sa prochaine session, à l'effet d'obtenir un acte abrogeant l'Acte, chapitre 158 des Statuts du Canada de 1905, intitulé "Un acte concernant la compagnie du chemin de fer de la Rive Sud et la Compagnie du chemin de fer du Sud de Québec", et à l'effet de prolonger le délai fixé pour construire et compléter la ligne de chemin de fer autorisée par le chapitre 10 des Statuts du Canada 1896 et chapitre 101 des Statuts du Canada de 1902.

Montréal, 15 février 1906.
CARTER, GOLDSTEIN & BEULLAC,
Solliciteurs des requérants.
268-4-L

CHEMIN DE FER DE QUEBEC ET DU LAC ST-JEAN

AUX COLONS

Terres à Blé, Bon Climat, Bon Bois, Excellente Eau,

Dans la Vallée du Lac St-Jean, le grenier de la Province de Québec

Le gouvernement provincial offre en vente au-delà de 2,000,000 d'acres des plus belles terres à blé qui se puissent trouver dans la province de Québec, à VINGT CENTINS L'ACRE, à une distance de dix heures seulement de Québec, (190 milles), par la voie ferrée dans le territoire du lac St-Jean.

Transport gratuit des nouveaux colons, de leurs familles et d'une quantité limitée de leurs effets de ménage, entre Québec et le Lac St-Jean.

Pour un magnifique guide illustré du Colon et autres renseignements, adressez-vous à
RENE DUPONT, Agent de Colonisation, Bureau principal à Québec.
J. G. SCOTT, Gérant Général.
ALEX HARDY Agent Gén. du F. et P.
BOITE DE POSTE No 282.
a.—s.

DELAWARE & HUDSON RR.

Les trains partent de la gare Bonaventure à :
x 8.45 a. m., arrive à New-York à 8.00 p. m. Char palais direct de Montréal à New-York. Char à diner de Plattsburg à Albany.
x 11.10 a. m., arrive à New-York à 9.20 p. m. Char palais direct de Montréal à Albany. Char à diner de Plattsburg à Troy.
7.40 p. m., arrive à New-York à 7.17 a. m. Chars dortoirs directs de Montréal à New-York. — Char dortoir de Montréal à Albany, où les passagers peuvent rester jusqu'à 7.00 a. m.

A. I. CULVER, 2e vice-président, Albany, N. Y.
A. A. HEARD, Ag. gén. des pas. Albany, N. Y.
71-ma-J-s-n

Chemin de Fer Rutland

Gare de la Rue Windsor

Les Convois partent comme suit:
8.50 a.m.—Le convoi rapide des MONTAGNES VERTES, arrivant à Burlington à 11.50 a.m., Troy, 4.15 p.m., Albany, 4.40, p.m., New-York, 8.00 p.m., Boston, 7.45 p.m., Worcester, 7.45 p.m.
7.10 p.m.—EXPRESS DE NUIT, arrivant à Burlington à 10.10 p.m., Troy, 2.50 a.m., New-York 7.18 a.m., Boston 7.00 a.m., Worcester, 6.27 a.m.

Chars dortoirs et salons Pullman sur les trains directs. Pour questions de confort et billets, s'adresser au No 141 rue Saint-Jacques, et à la gare Windsor.

T. M. FALLON, agent des passagers et billets de la ville. 165-ma-j-s-n.

TNE O'GILVIE FLOUR MILLS CO. LIMITED

AVIS DE DIVIDENDE

AVIS est, par les présentes, donné qu'une distribution de un et trois-quarts pour cent, étant le dividende trimestriel sur les Actions Préférentielles de "The Ogilvie Flour Mills Company Ltd." a été déclarée payable jeudi, le 1er mars 1906, aux Actionnaires dûment enrégistrés le 17 février 1906.

Les livres de transport seront fermés du 19 février au 28 février 1906, les deux jours inclusivement.

Par ordre du Bureau de Direction
SHIRLEY OGILVIE,
266-4-$ Secrétaire.

AVIS

Avis est par les présentes donné que demande sera faite au Parlement du Canada, à sa prochaine session, pour la passation d'un acte amendant la charte du Grand Tronc Pacifique, à l'effet de permettre à la dite compagnie de garantir les obligations de toutes les compagnies incorporées pour la construction des embranchements ou de toute autre compagnie dont les obligations peuvent être acquises par la Cie du Grand Tronc Pacifique, par la section 28 de son incorporation.

W. H. BIGGAR,
Avocat des requérants.
Montréal, 30 janvier 1906.
262-5-s

LE PACIFIQUE CANADIEN

PRIX REDUITS
DE MONTREAL

VANCOUVER.....C.A.
VICTORIA.....C.A.
SEATTLE......Wash.
TACOMA......Wash.
PORTLAND.......Ore.
$48.90

NELSON.........C.A.
ROSSLAND......C.A.
Spokane......Wash.
$46.40

Missoula, Anaconda.
Helena, Butte..Mont.
Salt Lake.......Utah
$45.90

San Francisco et Los Angeles, via Chicago, seulement.....
$49.00

2e classe. Du 15 fév. au 7 avril 1906.
Taux bas proportionnels à un grand nombre d'autres endroits.

Chars Dortoirs pour Touristes

Pour Chicago, le Nord-Ouest et les Côtes du Pacifique.
Bureau des billets en ville : 129 rue St-Jacques. 268

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

TAUX REDUITS Du 15 Fév. au 7 Avril 1906.

Billets de seconde classe pour colon de Montréal à
SEATTLE, VICTORIA, VANCOUVER, PORTLAND. $48.90
ROSSLAND, NELSON, TRAIL, ROBSON, SPOKANE. . . . $46.40
ANACONDA, BUTTE, HELENA, SALT LAKE. . $45.90
COLORADO SPRINGS, DENVER, PUEBLO. . $45.50
SAN FRANCISCO, LOS ANGELES. $49.00

Prix bas pour plusieurs autres endroits.

Chars dortoirs pour Touristes
Quittent Montréal les Lundis et Mercredis à 10.30 p.m. pour les passagers ayant des billets de première et de seconde classe pour CHICAGO ET L'OUEST. Prix nominal pour les lits.

Bureau des Billets en ville:
187 rue St-Jacques. Tél Main 460 et 461 ou à la gare Bonaventure.
257-n

INTERCOLONIAL RAILWAY

L'EXPRESS MARITIME

LE TRAIN DE LUXE DU CANADA

Part de Montréal, à MIDI, le samedi, excepté, pour Lévis, Rivière du Loup, Campbellton, Moncton, St-John, Halifax, Sydney et autres points intermédiaires.

MALLE ANGLAISE

LE TRAIN portant la malle Anglaise part de Montréal à MIDI le Dimanche.

Les personnes prenant ce train peuvent rejoindre à Halifax les transatlantiques pour Liverpool.

SERVICE de QUEBEC

Les trains partent de Montréal à 7.40 a. m., et 3.50 p.m., le Dimanche excepté et à MIDI le samedi excepté.

Pour les billets et toutes autres informations s'adresser au bureau, 143 St-Jacques, ou Gare Bonaventure.
266-n.

Chemin de Fer Grand Nord DU CANADA

Gare coin des rues Moreau et Ste-Catherine
Tél. Bell Main 5507. March. 1586

DEPART DES TRAINS COMME SUIT :

SUR SEMAINE

9.00 a.m. Dû à l'Assomption à 9.40 a.m. l'Epiphanie, 9.57 a.m. Joliette 10.24 a.m. Grand'Mère, 1.00 p.m., Shawinigan-Falls, 1.05 p.m. Québec, 7.40 p.m.
5.35 p.m. Pour l'Epiphanie, l'Assomption Joliette, Sainte-Julienne, New-Glasgow et St-Jérôme.

Les trains arrivent à Montréal, à 9.00 a.m., 5.35 p.m., les jours de semaine.
182-s-a

NEW-YORK CENTRAL

ET HUDSON RIVER R. R.

Les trains laissent la gare Windsor, comme suit :

7.20 A.M. tous les jours excepté le dimanche.
8.00 P.M. tous les jours.
Pour tous les points des Montagnes Adirondack, Malone, Utica, Syracuse Rochester, Buffalo, Albany, New - York et tous les endroits du sud.

8.20 A. M. excepté le dimanche.
10.20 A. M., excepté le samedi et le dimanche.
9.45 A. M., dimanche seulement.
1.35 P.M. le samedi seulement.
5.10 P. M. excepté le dimanche.
7.00 P.M., tous les jours.
Train local pour Chateauguay, Beauharnois, St-Timothée et Valleyfield.

Pour billets, listes des heures des trains chars Pullman et toutes autres informations s'adresser au bureau de ville, 130 RUE ST-JACQUES.

H. J. HEBERT,
Agent local pour les billets.
F. E. BARBOUR,
190-ma-j-s. Agent général.

Montreal Park & Island Railway Co.

MONTREAL PARK & ISLAND RAILWAY Co.—LACHINE. — De l'Hôtel des Postes, service de 20 minutes, de 5.40 a.m., à 8.00 p.m., 30 minutes de 8.00 p.m., à minuit. De Lachine, service de 20 minutes de 5 50 a.m., à 8.45 p.m.; service de 30 minutes, de 8.45 p.m., à 12.45 p. m. Sault au Récollet. — De la gare St-Denis et celle d'Henderson, service de 30 minutes de 6 a.m., à 9 a.m., service de 40 minutes de 9 a.m. à 4 p.m. service de 30 minutes de 4 p.m. à 8.20 p.m., service de 40 minutes, de 8.20 p.m., à 12 (minuit). Dernier char du Sault, 12 p.m., de St-Denis, 12.20, p.m., Des chars supplémentaires tous les jours de la rue Chenneville à la gare d'Henderson, à 6.10 p.m. — La Montagne — De l'Avenue Mont-Royal, service de 20 minutes, de 5.40 a. m., à 11.40 p.m — De l'avenue Victoria, Westmount, service de 20 minutes de 5.50 a.m. à 11.50 p.m. — Cartierville — De la jonction Snowdon, service de 40 minutes, de 6.00 a.m., à 12.00 p.m. — De Cartierville, service de 40 minutes de 5.40 a.m., à 11.40 p.m.— Des tramways supplémentaires circuleront sur tous les tronçons quand le besoin s'en fera sentir. 220-s

FURNESS, WITHY & CO

(LIMITED)
VOYAGES PROCHAINS
MANCHESTER LINERS LIMITED
St-Jean et Manchester

De Manchester		De St-Jean.
Fév. 1—	Manchester Importer...	Fév 24
Fév. 20—	xManchester Trader...	Mars 15
Mars 1—	Manchester Shipper	Mars 24

Quelques-uns des vapeurs ci-dessus ont des accommodations de 1ère classe pour un nombre limité de passagers.

SERVICE REUNI DU CANADA ET SUD-AFRICAIN A CAPE-TOWN, PORT ELISABETH EAST-LONDON ET DURBAN
xORIANA - - - - - - - -Mars 18
xWYANDOTTE - - - - - - - -Avril 18
xPourvu de compartiments frigorifiques.

Pour autres renseignements, s'adresser à
FURNESS, WITHY & CO., Limited, Agents
259—n MONTREAL

Agences Reford

LIGNE DONALDSON

Service hebdomadaire de Glasgow, De St-Jean, N. B.
SS. CONCORDIA . . . . . . Dec. 16
SS. TRITONIA . . . . . . Dec. 23
SS. SALACIA . . . . . . Dec. 30
DONALDSON BROS., GLASGOW.

LIGNE THOMPSON

Service hebdomadaire de Londres. De Portland, Me.
SS. KILDONA . . . . . . Dec. 16
(Comp. frigorifiques et à air froid).
SS. IONA . . . . . . Dec. 23
(Comp. frigorifiques et à air froid).
SS. DEVONA . . . . . . Dec. 30
(Comp frigorifiques et à air froid)

AGENTS—Cairns, Noble & Co., New-castle-on-Tyne; William Thomson & Co., Limited, 4 Lloyd's Avenue, Londres, E. C.; W. Thomson & Co., Leith; R. A. Cannon, Reid & Co., Aberdeen; W. Thomson & Sons Dundee Ecosse.

THE ROBERT REFORD CO., Ltd.
25 Rue St-Sacrement, Montréal.
215

La Ligne Dominion

PORTLAND A LIVERPOOL
VOYAGES HEBDOMADAIRES
x"DOMINION" - - - - - - - Janv. 13
"CORNISHMAN" . . . . " 20
"NORSEMAN" . . . . . " 27
"WELSHMAN" - - - - - Fév. 3
"IRISHMAN" - - - - - " 10
x"DOMINION" - - - - - " 17
"CORNISHMAN" - - - - - " 24
x"SOUTHWORK" - - - - - - Mars 3
xCes steamers transportent les passagers

TAUX DE PASSAGE
1ère CLASSE, $55.00 : 2e CLASSE : $40.00.
TROISIEME CLASSE, jusqu'aux ports principaux de la Grande-Bretagne, $27.50.

Pour plus amples informations, s'adresser à
DOMINION LINE
17 rue St-Sacrement, Montréal.
233-n

CIE. GLE. TRANSATLANTIQUE

De New-York au Havre-Paris (France)
Départ chaque jeudi à 10 hrs. a. m.
LA BRETAGNE . . . . Fév. 22
x LA TOURAINE . . . . Mars 1
LA GASCOGNE - - - - Mars 8
x LA LORRAINE - - - Mars 15
LA BRETAGNE - - - Mars 22
x LA SAVOIE . . . . . Mars 29
x Paquebots à deux hélices.

Renseignements : Genin, Trudeau et Cie, agents généraux pour le Canada, 1670 rue Notre-Dame, Montréal. 217-n

FUYEZ LES RIGUEURS DE L'HIVER CANADIEN

en faisant un voyage délicieux sur mer, à Bahama, Cuba et Mexico, par la ligne Elder Dempster.

Le steamer "Dahomey" et le steamer "Angola", chacun de 4,000 tonneaux, quitteront respectivement Halifax, le 20 Février et le 20 Mars. Ces steamers sont spécialement aménagés pour les passagers de première et seconde classe. Les salons et les cabines au centre du navire, éclairés à l'électricité. Un médecin diplômé et expérimenté sur chaque navire. Un voyage de 24 jours, escale à Nassau, Havane, Tampico et Vera Cruz, pour $60.00, ou jusqu'à la ville de Mexico, $65.00.

Pour plus amples informations, s'adresser à
ELDER-DEMPSTER & CO
Edifice Board of Trade Montréal.
261-L-Me-J-S.

UNE SESSION

De la Cour du Banc du Roi

ayant juridiction criminelle dans et pour le district de Montréal, se tiendra au Palais de Justice, en la cité de Montréal,

JEUDI LE PREMIER JOUR DE MARS prochain, à DIX heures du matin.

EN CONSEQUENCE, je donne avis public à tous ceux qui auront à poursuivre aucune personne maintenant détenue dans la prison commune de ce district et à toutes les autres personnes qu'elles y soient présentes.

JE DONNE AUSSI AVIS à tous les Juges de Paix, Coroners et officiers de la Paix, pour le district susdit, qu'ils aient à s'y trouver avec tous les records.

J. R. THIBAUDEAU,
Shérif.

Bureau du Shérif,
Montréal, 10 février 1906.
263-15

ESTABLISHED 1797.

Norwich Union

Société d'Assurance contre le feu de NORWICH, ANG.

CAPITAL - - - - $5,500,000.00
Pertes payées - - $82,000,000.00

Bureau principal pour la province de Québec : "METROPOLITAN BUILDING", No 179 rue St-Jacques.
JOHN MACEWEN, - Surintendant

E. J. LANGLOIS, M. J. WALSH, GEO. LYMAN, Agents spéciaux

143-me-s-a

La valeur du Charbon de Bois

Peu de gens connaissent sa grande utilité pour la conservation de la santé et de la beauté.

La plupart savent que le charbon de bois est dans la nature le désinfectant le plus sûr et le plus efficace comme le meilleur purificateur, mais peu réalisent sa valeur quand on s'en sert pour l'intérieur du système humain dans le même but de nettoyage.

Le charbon de bois est un remède tel que plus vous en prenez, mieux vaut pour vous ; ce n'est pas du tout une médecine : mais il absorbe simplement les gaz et les impuretés de l'estomac et des intestins, les chassant du système.

Le charbon de bois purifie l'haleine, après avoir fumé, bu ou mangé des oignons ou autres légumes à forte senteur.

Le charbon de bois nettoie efficacement et embellit le teint ; il blanchit les dents et, plus encore, est un puissant agent cathartique naturel et sûr.

Il absorbe le gaz nuisible qui s'amoncèle dans l'estomac et les boyaux; il désinfecte la bouche et la gorge du poison du catarrhe.

Tous les pharmaciens vendent le charbon de bois sous diverses formes, mais probablement que le meilleur charbon de bois avec la quantité la plus considérable pour la valeur de l'argent se trouve dans les pastilles de charbon de bois de Stuart : elles sont fabriquées avec la poudre la plus fine du charbon de bois Willow et autres antiseptiques inoffensifs sous forme de tablettes ou plutôt de forme d'une pastille très grande, agréable au goût, vu que le charbon de bois a été mélangé au miel.

L'emploi quotidien de ces pastilles prouvera bientôt par l'état amélioré de la santé générale, un teint meilleur, une haleine saine et un sang pur, et par la beauté de tout cela, qu'aucun mal ne peut provenir par leur emploi continu, mais tout le contraire, qu'elles seront bienfaisantes.

Un médecin de Buffalo, en parlant des avantages du charbon de bois, dit : "J'ai conseillé les pastilles de charbon de bois Stuart à tous mes patients souffrant de gaz dans l'estomac et les boyaux pour nettoyer le système et purifier l'haleine, la bouche et la gorge, je crois aussi que le foie bénéficie largement de leur emploi quotidien ; elles ne coûtent que 25 cents la boite chez tous les pharmaciens, et quoique dans un sens elles soient un remède patenté, je crois tout de même que j'ai du charbon de bois de meilleure qualité et en plus grande quantité dans les pastilles de charcoal de Stuart que dans toutes les autres Tablettes de charbon de bois ordinaire.

LA FRANCE OPTIMISTE

Sur l'issue de la conférence d'Algésiras

Paris, 16. — Au ministère des Affaires Etrangères on continue à se montrer optimiste sur l'issue de la conférence d'Algésiras et en même temps on déclare nettement que la France n'accèdera pas à la demande de l'Allemagne d'abandonner le contrôle de la police Marocaine. Il n'y a pas encore de symptôme de tension sérieuse entre la France et l'Allemagne. C'est ainsi qu'à un diner diplomatique qui aura lieu lundi à l'ambassade d'Allemagne, le prince de Radolin fera son entrée dans la salle accompagné de MM. Rouvier, premier ministre, Etienne, ministre de la Guerre et Thomson, ministre de la Marine.

"Le Temps", dont les articles sur la question marocaine sont l'objet de tous les commentaires proteste ce soir contre l'idée mise en avant d'une intervention par le représentant d'une puissance neutre.

Le journal demande que la discussion soit déplacée : Plus n'est besoin de pourparlers mystérieux, de conversations à voix basses, il faut les grands débats du plein air avec les peuples pour auditoires.

Cigarettes Egyptiennes "ROYAL" 15, 25 et 30 cents la boite.
262-265-268-g-z.

Entre politiciens français :

—Le pays voulait-il réellement la séparation ?

—Il ne nous reste que quatre mois avant les élections pour essayer de le lui persuader.

CAUSE EN EXTRADITION

L'enquête dans la cause en extradition de Charkes E. Browne, ancien évaluateur des douanes à New-York, arrêté à Montréal, il y a deux semaines sous prévention d'avoir conspiré pour frauder le gouvernement américain a été remise à trois jours.

Mtre J. C. Hickson qui représente le gouvernement américain a déclaré qu'il n'avait pas l'intention de faire entendre de témoins à charge.

Mtre T. C. Casgrain, procureur de l'inculpé, a demandé un ajournement pour considérer s'il devait oui ou non examiner des témoins.

La cause a été fixée au 23.

ASSAUT MEURTRIER

Hier après-midi le grand connétable assistant Lambert et le détective Malo ont arrêté sous prévention de tentative de meurtre Vanace Dutrisac, forgeron, 241 rue St-Charles Borromée.

L'épouse de Dutrisac se plaint que son mari l'a battue à son domicile, la frappant à coups de pied et de poing et de manche de couteau, puis la jetant dans une vitre. De son côté, l'inculpé prétend qu'il a agi sous l'impulsion de la colère provoquée par la mauvaise conduite de son épouse.

La plaignante est gravement blessée. Traduit devant le magistrat, Dutrisac a protesté de son innocence.

L'enquête a été fixée à mercredi prochain.

Mtre St-Julien s'est chargé de sa défense.

LA MONTREAL BREWING Co

M. Cushing, de la Montreal Brewing Coy., nous apprend qu'il a décidé de construire sur les emplacements de ses écuries, un entrepôt considérable où de la bière Lager sera fabriquée. Ce sont de très importantes additions auxquelles M. Cushing avait pensé auparavant, mais auxquelles il n'a pas donné suite plus tôt, parce qu'il croyait que le Pacifique achèterait tout son immeuble. Comme il vient d'apprendre définitivement qu'il n'en sera rien fait, il a décidé de donner suite à ses projets d'agrandissemente. Il s'est mis en communication avec son architecte qui habite Boston et les plans seront prêts dans quelques jours.

FEU Mme GAUVREAU-PRENDERGAST

Nous avons le regret d'apprendre la mort de madame Emélie Gauvreau, épouse de feu James Prendergast, en son vivant coroner du district de Québec. Elle est décédée à Québec jeudi.

La défunte était la mère du juge Prendergast, du Nord-Ouest, et de M. Alfred Prendergast de Montréal.

Un service pour le repos de son âme sera chanté au Gésu à 7 heures, lundi matin.

Les orateurs, les chartres et les conférenciers ne manquent jamais d'employer journellement la GOMME A LA MENTHAL PEPSINE DE BODE. 211-g-N

LE JOURNAL DE FRANÇOISE

SOMMAIRE : C'est pour cela que je vous aime, (poésie)... Paul Miliane ; La Lune, (poésie), Jean Rameau ; Un roman de Mme Bentzon, Françoise ; Les revendications du féminisme, Gallus ; A travers les livres ; Frontenac intime, (suite), Ernest Myrand ; Le concert Marteau ; Causerie médicale, Dr A. G. ; Le récital Renaud, Adèle Bibaud ; Le Coin de Fanchette, Françoise ; Propos d'étiquette, Lady Etiquette ; Pages des Enfants, Tante Ninette ; Causerie, Christine de Linden ; Le Mal du Pays, (suite et fin), M. Aiguesperse ; En glanant ; Recettes faciles, Conseils utiles, etc., etc. 80 rue St-Gabriel, Montréal.

SONT AU RIENDEAU ;
K. R. Chambord, St-Hyacinthe ; J. S. H. Marcil, Montréal ; Louis Darveau, St-Frs. du Lac ; J. O. Collerette, Denver, Colo.; Z. Collerette, St-Léonard ; C. A. Boisjolis, Joliette ; O. E. Courchesne, Joliette ; D. J. Trottier, St-Casimir ; Jos. Archambault, Mascouche ; Geo. I. Délisle, Yamachiche ; R. Moreau, Berthierville ; A. Beaudry, Ste-Anne de la Parade ; J. W. Olcott, Québec ; E. Colman, Ottawa ; Melle L. McKenzie, St-Canut ; Emilienna Pelletier, St-Canut ; A. Girard, Marieville ; Adélard Lemieux, Québec ; J. H. Poirier, Roxton Falls ; Aug. Lefebvre, St-Philippe.

LES ASSISES DE VALLEYFIELD

Quatre causes seront soumises aux jurés — Un accusé en fuite — L'indien Sawatis — L'affaire Chatigny

Valleyfield, 16. — Hier après-midi, s'est ouverte, devant le juge St-Pierre la session des assises criminelles de Valleyfield.

Quatre verdicts de mise en accusation ont été rendus par les grands jurés dans les causes suivantes : Sawatis, viol ; Jerry Bourgerie, effraction nocturne ; Jos. Lanouette, voies de fait sur la personne de M. F. X. Dupuis, M.P.P. ; Thos. Robidoux, mise en circulation de faux billets (4 accusations).

Sawatis est un Indien de Caughnawaga. Il ne parle ni l'anglais ni le français. Par l'intermédiaire d'un interprète, il répond : "non coupable" à l'accusation portée contre lui. Son avocat, M. Wilfrid Poitras, demande que les témoins de l'accusé, qui est très pauvre, soient cités par la Couronne. M. McAvoy accède à cette demande. Le juge St-Pierre se rend également à cette requête de M. W. Poitras, et l'accusé est conduit en prison pour la nuit.

La cause de Lanouette est fixée à vendredi matin.

Bourgerie, lui, ne se présente pas à l'appel de son nom. On le dit en fuite et Mtre McAvoy demande, contre lui l'émanation d'un "bench warrant", qui est accordé.

Thos. Robidoux plaide non coupable aux quatre accusations de faux portées contre lui. Le père de l'accusé, Olivier Robidoux, compromis dans la même affaire, est décédé, il y a quinze jours. Il est possible que la cause de Thomas Robidoux soit remise à une autre session, certaines dépositions de l'enquête préliminaire manquent au dossier. L'accusé est défendu par Mtre Numa Brossoit.

Le procès de Chatigny, accusé de meurtre, vient aujourd'hui devant les grands jurés.

ST-PIE (Bagot)

(Correspondance particulière)

St-Pie, Bagot, 16. — Le 5 février, M. et Mme Pierre St-Pierre célébraient leurs noces d'or d'union conjugale. Mme St-Pierre, née Hélène Arpin, épousait dans cette église, le 4 février 1856, M. Pierre St-Pierre. De leur mariage, naquirent douze enfants dont voici les noms : Jos. St-Pierre, Rév. M. P. A. St-Pierre, Hélène St-Pierre, mariée à M. Frs. Brière ; Philibert St-Pierre, Edmond St-Pierre, décédé, il y a quelques années ; Charles et Alfred, ce dernier que la mort a emporté il y a quelques mois ; Cyprien et Albina, épouse de M. A. Ménard ; Azilda, Raymond, Napoléon.

Le 5 février au matin, une messe a été célébrée dans l'église, par le Rév. M. St-Pierre, curé de Ste-Brigide, fils des jubilaires. Après la messe, il y eut banquet chez les héros de la fête. Remarqués à ces agapes :

M. le chanoine Duhamel, curé de la paroisse ; le Rév. Victor Lemonde, vicaire, et le Rév. M. P. A. St-Pierre, ainsi que les dix enfants qui survivent, et 45 petits-enfants et deux arrière-petits-enfants. M. le chanoine Duhamel présidait à la table d'honneur, ayant à sa droite les jubilaires et M. Joseph Arpin, frère de Mme St-Pierre ; à la gauche, le Rév. M. Lemonde, vicaire de la paroisse ; le Rév. P. A. St-St-Pierre, fils des jubilaires, M. et Mme Thadée St-Pierre et Mme Louis Perrault, frère et sœur des jubilaires, Miles Rose Hélène et Aurore St-Pierre lurent chacune une adresse aux jubilaires. Le Rév. P. A. St-Pierre répondit. Il sut trouver des paroles qui ont été au cœur de tous ceux présents.

M. le chanoine Duhamel adressa aussi la parole. Il se dit heureux d'avoir présider à cette belle fête de famille. Il fait des vœux pour venir dans dix ans, aux noces de diamant, occuper le même fauteuil d'honneur.

Les jubilaires ont reçu de beaux cadeaux de la part de leurs enfants. "Ad multos annos".

KAMOURASKA

(Correspondance particulière)

St-Pascal de Kamouraska, 17. — La croisade anti-alcoolique prêchée par les vaillants missionnaires va donner de merveilleux résultats, si l'on en juge par l'enthousiaste adhésion de notre population aux désirs de notre évêque.

Après avoir subi pendant trois jours la saine influence d'une prédication vigoureuse, nous avons mis résolument la "cognée à la racine de l'arbre" et sommes décidés à emboiter le pas à la suite de tous les hommes bien pensants. L'"alcool" voilà l'ennemi le plus à craindre et pour notre foi et pour notre avenir national. Il faut donc le combattre avec énergie et sans merci.

—A leur dernière réunion mensuelle, les Forestiers Catholiques ont décidé de garder l'administration locale de leur fonds de secours en maladie. On sait qu'il se fait un mouvement général pour centraliser ces petites "caisses" en une seule afin de donner un secours plus efficace aux membres de la société. Ainsi la caisse centrale garantissait $5.00 par semaine jusqu'à concurrence de $60.00 par année et de plus un octroi de $50.00 à la mort de chaque membre pour payer les frais funéraires. On a préféré garder le vieux système, très démodé et très incertain qui n'offre qu'une indemnité insignifiante aux membres dans le besoin, et rien du tout à la mort.

On s'est laissé entrainer à un vote contraire aux intérêts de l'ordre par des gens absolument ignorants en matière d'assurances. C'est regrettable, mais heureusement que le mal n'est pas sans remède.

—La beurrerie St-Pascal fait faire d'importants travaux dans le but de mettre sur un pied moderne tout l'aménagement de la fabrique. Ces travaux sont sous la surveillance du secrétaire, qui n'épargne rien de son temps et de ses peines pour placer à la tête des établissements de ce genre la beurrerie St-Pascal.

Notre conseil a tenu séance dernièrement pour examiner l'état financier de notre municipalité. Les comptes ont été vérifiés et tout est minutieusement règlementé ; et, nous, contribuables, avons bien le droit d'en faire nos compliments à M. le secrétaire-trésorier, M. François Normand.

—De St-André nous arrive la nouvelle que M. le capitaine David Desjardins ne prend pas de mieux.

LES PETITES ANNONCES DU "CANADA"

SITUATIONS VACANTES.

ON DEMANDE un jeune homme célibataire pour prendre soin des chevaux et se rendre utile à la maison. S'adresser 362 Notre-Dame Ouest. 266-6

DEMANDE. — Jeunes gens pour apprendre à rédiger les annonces. Salaire de $25 à $50 par semaine. Chicago. College of Advertising. Royal Insurance Bldg. Chicago. 155-n

HOMMES DEMANDES — Hommes de confiance dans chaque localité, au Canada, pour annoncer nos marchandises, clouer nos affiches aux arbres et palissades, le long des routes et dans tous les endroits visibles distribuer aussi nos petites annonces. Commission ou salaire. $960 par an ou $80 par mois et $3.00 de dépenses par jour. Emploi permanent pour des hommes capables et de confiance. Nous vous laissons champ libre. Pas d'expérience nécessaire. Ecrivez pour détails à Salus Medicinal Co London, Ont. 268-6.

DEMANDE. — Un gérant général de première classe pour un établissement de machines à construction. Un gentleman parlant le français et l'anglais, et ayant des connaissances sur les travaux de construction et de fonderie. Un avenir excellent pour un homme d'expérience, pour s'assurer d'une quote-part dans la Compagnie qui existe et dont les ramifications s'étendent à Québec, Ontario, au Nord-Ouest, et dans les Provinces Maritimes. S'adresser avec recommendations à la Boite de Poste, 2330, Montréal. 263-6.

CORDONNIER.— Nous avons besoin d'un bon cordonnier à Petit Bougault, Village de Chêneville, un homme sobre et actif pourrait se faire un bon avenir. S'adresser pour toutes informations à T. R. CHENEVILLE, P. O. Qué., ou au Maître de Poste. 264-6-$.

MM. Vézeau et Boivin de Chêneville demandent un bon fromagier, pour l'été 1906. Pour gages et prix, s'adresser à BOIVIN & VEZEAU, Chêneville, Qué. 264-6-$.

EMPLOI DEMANDE

JARDINIER — Un jardinier, français, muni de très bonnes références, récemment au service de feu l'honorable Préfontaine, demande emploi à la campagne. S'adresser à R. S. 392 Avenue de l'Hôtel-de-Ville, Montréal. 265-6-$

SOUMISSIONS DEMANDEES

On Demande des Soumissions

—POUR—

Construire un Entrepot à Bière (Lager)

Batisse de 40 x 80, 4 étages (à l'épreuve du feu). Le plan et les spécifications sont visibles à nos bureaux, coin des rues Notre-Dame et St-Timothé à partir de lundi.

The Montreal Brewing Co

"The Beer that Makes Milwaukee Jealous." 268

OCCASIONS D'AFFAIRES.

Cousineau, Raymond & Hall

Agents d'Immeubles et Courtiers d'Assurances

68 Rue Saint-Jacques.

Tél. Bell. Main 4117. Marchands 908.

PROPRIETE rue Labelle, brique pressée et bois, extension, ruelle, bain, W. C., gaz, électricité. Revenus annuels $300. Prix $2,900.

PROPRIETE rue St-Hubert, pierre et brique, 7 pièces, bain, gaz, électricité. Revenus annuels $864. Prix $8,400.

PROPRIETE rue St-Urbain, brique pressée solide, belle écurie et hangar à 2 étages. Revenus annuels $660. Prix $6,500.

PROPRIETE 3ème Avenue Boulevard St-Paul, brique et bois 4 plain-pieds, pouvant être converti en magasin. Revenus annuels $432. Prix $4,200.

PROPRIETE rue Edna, Verdun, brique et bois, 4 plain-pieds, maison 36 x 50, avec extension 12 x 24, 6 pièces, écurie à 2 étages. Revenus annuels $528. Prix $5,000.

PROPRIETES A VENDRE

RUE BERRI entre Dorchester et Ste-Catherine. 2 Logements modernes, possession au 1er Mai, $8,750.
ST-HUBERT, 3 flats modernes, $8,000.
AVENUE DES PINS, 3 flats, $12,000.
MONTCALM, près DeMontigny, 6 flats, $6,500.
COIN PANET ET LOGAN, 3 flats loués $500.— $4,450.
CHAMBORD, près Rachel, 6 flats loués $600.—$5,500.
SANGUINET, près Roy 3 flats, $4,500.
ST-HUBERT, 3 flats, $5,000.
PLESSIS, près Ontario, $3,600 et $8,500.
C. E. L. DESAULNIERS & FILS 71A St-Jacques. Bureau, 9 à midi. Résidence 314 Hôtel-de-Ville. Bell Est 3129 Marchands, 314. 263-6-$.

A VENDRE

TERRAIN de 48 x 80 à vendre, peut servir pour école ou manufacrure, 4 logements, 77 à 85 rue Délisle. Conditions faciles. S'adresser P. C. Lacasse, notaire, 80 Saint-Jacques. 265-6-$

PLATEAU WESTMOUNT — 5 minutes ouest de l'avenue Victoria — Magnifiques lots à bâtir, $375 payables par versements. Bureaux succursales sur la propriété. Geo. Marcil, 185 Saint-Jacques. 259-24-$

FOURRURES à 20 pour cent de réduction, chez Armand Doin, 76 rue Notre-Dame Est, vis-à-vis le palais de justice. 260-25-$

BUANDERIE à vendre, à Shawinigan Falls, la seule de l'endroit, outillage moderne, place d'avenir, bonnes conditions. S'adresser à C. H. Flamand, Shawinigan Falls. 268-6-$

CHANCE d'affaires extraordinaire : Magasin général à vendre, village de Vars, Ont. Place d'affaires de première classe, vendrait le stock et la propriété à sacrifice, ou propriété seulement, au tiers de sa valeur. S'adresser Mme P. Labelle. 264-6.

A VENDRE

BOIS. — A vendre, bois pour allumer le poêle, $2 ; érable coupé, $8.00 ; blocs de moulins, longueurs de poêle, $1.75 ; blocs d'épinette, $2.00 le voyage. Aussi charbon anthracite. Livré dans n'importe quelle partie de la ville. J. C. Macdiarmid, No 8, Canal Bassin, coin des rues Guy et William. Téléphone Main 452. 152-n

GRANDE REDUCTION dans nos prix: Lampes à gazoline réduites à $1.50. Huiles à lampe au plus bas prix. Lumières blanches à gaz valant 75c. pour 49c. Téléphonez Est 915 pour quotations.— P. GADBOIS, & CIE, 1815 Ste-Catherine, près rue Hôtel-de-Ville. 225-n

BOIS A VENDRE

Une demi-corde de bois franc scié, fendu, pour, $1.25. Une demi corde de slabs sciés pour $1.00. Vendu d'ici à 30 jours, livré à domicile.

PIERRE PAYETTE & FILS.
250 DEMONTIGNY, Tél. Bell Est 1286. 262-25-$.

TERRE d'environ cent arpents à vendre, à conditions faciles, sans bâtisse, située à un mille du village de Chêneville, pour prix et conditions, s'adresser à Dame veuve H. Filion, Chêneville. 264-6-$

A LOUER

CLAVIGRAPHES A LOUER. — Nous louerons des machines neuves à $4.00 par mois pour le premier mois et $3.00 par mois pour les mois suivants. Le "Monarch" est le dernier modèle et le meilleur. — "The Monarch Typewriter Co.," 28 rue St-Jean. Tél. Main 4988. 91-n

MAGASIN à louer, 14 rue Notre-Dame Ouest, près de la Côte St-Lambert, belle grande vitrine, place centrale. S'adresser sur les lieux. 268-6-$

PLAIN-PIEDS — A louer, sur la rue Saint-Denis, entre Duluth et Rachel, 3 magnifiques plain-pieds, Nos. 899, 909, 915, avec améliorations modernes, gaz, lumière électrique. Grande cave, plancher en ciment, cuves à laver et fournaise à eau chaude. Loyer modéré. S'adresser Em. St-Louis, 613, Bâtisse New-York Life, ou le soir, No. 23 carré Saint-Louis. 266-6-$

BUREAU à louer, 61 rue Saint-Gabriel, étage du haut, convenables pour salle d'échantillon, de bureau ou autres fins, localité très centrale, nouvellement aménagés, superbe lumière du jour, chauffés à l'eau chaude, possession immédiate, long bail à la personne voulue. S'adresser sur les lieux, à Nap. Théoret ou téléphonez H. Koelle, Main 3212—107 rue Saint-Jacques. 267-6-$

A LOUER — 1 magasin à louer, rue Ste-Catherine, vis-à-vis la Traverse de Longueuil, 713, centre de commerce, —2 autres magasins rue Mont-Royal, coin Boyer et coin Mentana, logement vide au-dessus, 7 appartements chauffés. S'adresser à C. H. Laurier, 10 rue Cherrier, Tél. Est, 2935. 267-6-$

ARGENT A PRETER

ARGENT A PRETER

DEUX CENT MILLE PIASTRES à prêter à des conditions faciles, par petits montants ou gros, à la ville ou à la campagne, sur Maisons, Terres, Lots, Billets, Assurances, ou toutes autres garanties.
Aussi aux Municipalités ou aux Fabriques. Ecrivez pour avoir les conditions.
OSW. CHAPUT, Cie.,
48-n Bâtisse "La Presse".

$20,000 A PRETER. Sur première hypothèque à 6 et 6½ pour cent.
S'adresser à
EDMOND DESAULNIERS, Notaire,
17 Côte de la Place d'Armes, Montréal. 268-6-$

DIVERS

AVIS AUX PROPRIETAIRES.— Un monsieur de profession désire une chambre de 14 x 16, au rez-de-chaussée, avec une petite chambre de bain adjacente. On louerait pour plusieurs années du propriétaire qui ferait les changements demandés. S'adresser à Laflamme & Johnston, 97 rue St-Jacques, bureau No. 9. 264-6-$

PERDU — Montre en or avec monogramme et une épinglette en émail, samedi soir sur la rue St-Hubert, ou Sherbrooke. Récompense à celui rapportant le tout au No 387 rue St-Hubert. 264-6-$

L'AQUEDUC de la ville de Saint-Ours est à vendre. Pour toute information, s'adresser au propriétaire, Phillias Gaudette, Saint-Ours. 260-12-$

DIVERS

$1.00 Impuissance chez l'homme guérie. Notre traitement pour l'urètre rectum est un remède certain et permanent pour le rétrecissement, la faiblesse séminale, la varicocèle, la débilité, l'impotence, les rognons, les pustules, les maladies prostatiques, du rectum ; traitement de 31 jours, $1.00. L'argent est remis si le traitement n'est pas satisfaisant. Circulaires sur demande. Laredo Chemical Co. Dépt. F. Cincinnati, O. 164-x-n-23-b-x-n

LE BIJOU, 1809 RUE STE-CATHERINE
SALON DE CARTES POSTALES
LA MEILLEURE PLACE POUR ACHETER VOS CARTES POSTALES, CHOIX DE PREMIERE CLASSE.
Vues de Montréal - - - - - 10c. la doz.
Autres Vues - - - - - - - 10c. la doz.
Vues Valantine de Montréal 4 pour 5c.
Cartes de fantaisie - - - - - 2 pour 5c.
" " - - - - ou 25c., la doz.
Cartes comiques Anglaises - 4 pour 5c.
Cartes françaises - - - - - 2 et 3 pour 5c.
Albums de 25c à $5.00
10,000 cartes des funérailles de l'honorable feu Préfontaine à 10c la carte, 5c la carte.

Les commandes moins de 25c., doivent être accompagnées d'un timbre de 2c.
Prix spécial aux Marchands.
Ordres par la poste remplis promptement avec satisfaction garantie.
UNE VISITE EST SOLLICITEE
268-30 **Auguste Boite**

ADVERTISING WORLD, COLUMBUS, OHIO. — Un journal mensuel d'informations, plans, suggestions et idées pour annoncer. Demandez un exemplaire gratis ou 10c pour 4 mois d'essai. 9-n

POUR réparations de dynamos, moteurs et autres appareils électriques, S'adresser à la Cie Internationale d'Electricité, 21 rue Bleury. Tél. Bell, M.8101. 97-n

HOROSCOPE — Envoyez 10 cents, la date de naissance, Madame Tony vous enverra le portrait de votre future femme ou mari, le passé, le présent, l'avenir, 98 Inspecteurs, Montréal. 268-6-$.

ALCOOLISME. — Le meilleur traitement aux personnes adonnées aux liqueurs; fait disparaître en 3 jours le désir de boire. Dr. Thérien, 1812, Saint-Denis, Tél., 1094. 256-26-$.

AVIS AUX MENAGERES — L'eau de Javelle Parisienne est reconnue sans égale pour blanchir, détacher et désinfecter le linge. Demandez à votre épicier l'eau de Javelle Parisienne, et vous aurez la meilleure garantie. Fyon & Fyon, prop., 212 rue Garnier, Montréal. Tél. Marchands, 2020. 248-24-$

L'ECOLE DE TELEGRAPHIE au Monument National continue ses cours pour qualifier ses élèves et les mettre en état d'occuper des positions lucratives sur les différents chemins de fer. — S'adresser Ecole de télégraphie, Monument National, Montréal. 254—25

CARTES POSTALES ILLUSTREES

ECHANTILLONS de toutes nos cartes, comprenant vues, cartes de fantaisie en séries, bromo, imitation de bromo, cartes avec perles, ivoire, cartes cheveux, bois, relief, cartes oiseaux, paons, papillons, perroquets, autruches, Cygnes, etc. Cartes comiques, valentins, etc., etc., seront expédiées avec un magnifique album sur réception de $2.50.—International Post Card Co., 29 rue St-Jacques, Montréal. 255-24-$.

Cartes Postales Illustrées

CARTES POSTALES — 200 vues différentes des principales villes du Canada, 10c., la doz. 75c le 100 port toujours à ma charge. Aussi grand assortiment de fantaisie. Les dernières nouveautés aux plus bas prix. La plus ancienne et la plus sérieuse maison en genre au Canada. CATALOGUE mensuel gratis à tous les clients. Ouvert tous les soirs jusqu'à 10 heures.
ROMEO ROUSSIL,
Monument National 218 rue St-Laurent, Montréal.
244-25-$

BUREAU DE PLACEMENT GRATUIT, 390, Craig, entre les rues Gosford et Bonsecours. Mains d'œuvre de toutes sortes fournies. Une visite des patrons est sollicitée. Bureau ouvert de 9 heures du matin à 5 heures du soir. Le samedi, on ferme le bureau à 1 heure p. m.—Urbain Lafontaine, gérant. 289-n

Le Capitaine Nointel

(*Suite*) No 70

Tu penses peut-être que je ferais bien de les [illegible] compte me servir d'eux pour démasquer Mme de Barancos. Eh bien, tu te trompes. Je puis les traiter comme il me plait car il ne tient qu'à moi de les envoyer au bagne. Ils le savent, et ils sont résignés à avaler toutes les couleuvres, à supporter toutes les humiliations que je leur infligerai.

—Au bagne! répéta Gaston. Est-ce que tu aurais découvert qu'ils ont trempé dans le crime de l'Opéra... qu'ils étaient les complices de la marquise?

—Non. Si j'avais découvert cela, je les aurais déjà dénoncés. Malheureusement j'ai la conviction qu'ils n'ont fait qu'assister au meurtre et qu'ils n'y sont pour rien. Le mot: assister est même trop fort. Ils ont simplement, je crois, reconnu la marquise, et s'ils ne l'ont pas vue, ils l'ont entendue tuer Julia. Mais les drôles ont d'autres méfaits sur la conscience. Ils ont été, avec feu Golymine, les chefs d'une bande de voleurs. J'en ai la preuve, ou peu s'en faut. Tu ne t'attendais pas à celle-là, hein?

—C'est singulier. Je me rappelle maintenant que, le lendemain de la mort de Golymine, mon oncle m'a montré une note de police où il était dit qu'on avait autrefois soupçonné ce Polonais de diriger une association de coquins bien posés dans le monde.

—La note indiquait-elle le but de cette association?

—Autant qu'il m'en souvient, il y était question d'attaques nocturnes dans les rues de Paris.

—D'attaques exécutées par des brigands subalternes, sur des indications données par des gens bien posés, n'est-ce pas?

—Oui, c'est bien cela. Ils arrêtaient de préférence les personnes riches qui circulent la nuit avec des valeurs en poche.

— Comme, par exemple, les joueurs heureux à la sortie d'un cercle. Personne n'était mieux placé que Simancas et Saint-Galmier pour désigner les gagnants du nôtre. Ils assistaient à toutes les parties, sans s'y mêler, et ils avaient toujours soin de sortir un peu avant la fin. Parbleu! mon cher, tu viens d'élucider le seul point sur lequel je n'étais pas encore absolument fixé, celui de savoir à quelles œuvres criminelles ils employaient le chenapan que j'ai surpris l'autre jour chez Saint-Galmier, réclamant son salaire et menaçant de forcer le docteur et le général à faire avec lui le voyage de Nouméa. J'y suis maintenant, c'est ce chenapan qui a dépouillé, il y a un mois, le petit Charnas, lequel portait sur lui dix-sept mille francs gagnés au baccarat.

—Et qui m'a volé aussi, à moi, une nuit, douze billets de mille que j'avais dans mon portefeuille.

—Vraiment? Tu ne m'avais pas dit cela.

—C'est qu'il n'y avait pas de quoi s'en vanter. Je me suis laissé dévaliser si bêtement! L'homme m'a sauté à la gorge au coin de la rue du Colysée, et m'a presque étranglé avant que je pusse me mettre en défense.

—Le reconnaitrais-tu, si on te le montrait?

—Ma foi! non. J'ai eu à peine le temps de l'entrevoir; j'ai perdu immédiatement la respiration, et quand je suis revenu à moi, il avait décampé. Mais je me souviens d'une circonstance assez significative. Simancas m'avait vu gagner cet argent. Il est sorti du cercle en même temps que moi, et après m'avoir adressé diverses questions tendant, je crois, à s'assurer que je n'avais pas d'armes, il est parti en voiture du côté de la Madeleine.

—Et tu as été attaqué rue du Colysée. Son détrousseur à gages l'attendait quelque part. Il sera allé le rejoindre et lui donner ses instructions, en lui décrivant ta personne.

Voilà qui est clair, et, le cas échéant, ta déposition nous sera fort utile. Pourras-tu préciser ta date?

—Oh! parfaitement. C'est la nuit où j'ai rencontré Mlle Lestérel à l'entrée de la rue Royale. Je venais de la quitter quand j'ai été attaqué.

—La nuit où Golymine s'est pendu, alors?

—Oui, je venais de rompre avec Julia lorsque je suis entré au Cercle.

—Très bien. Je lis dans le jeu de mes drôles comme si je tenais leurs cartes. Ils ont renoncé aux opérations nocturnes, aussitôt qu'ils ont cru avoir en main une affaire plus productive et plus sûre, l'exploitation de la marquise, et ils ont congédié leur opérateur qui n'est pas content. Je le retrouverai, quand il le faudra, ce brave galérien. Décidément Simancas et Saint-Galmier sont à moi, pieds et poings liés.

—Que ne les obliges-tu donc sans délai à dénoncer la marquise?

—C'est la seule chose que je n'obtiendrais pas d'eux en ce moment. Comprends donc que, s'ils dénonçaient la marquise, ils tueraient la poule aux œufs d'or. Sans compter que la marquise doit en savoir long sur leur compte et qu'elle pourrait bien les dénoncer à son tour. Tandis que, plus tard, lorsque j'aurai amené, moi Mme Barancos à avouer, lorsqu'elle ne pourra plus leur être bonne à rien, ils n'auront plus de motifs pour refuser de témoigner contre elle. C'est alors que je les forcerai ou plutôt qu'on les forcera de parler, car j'irai trouver ton oncle, je lui dirai tout, je viderai mon sac, et je lui passerai la main.

—Amener la marquise à avouer! Tu te flattes que tu y réussiras?

—Mon Dieu! oui. Ce sera moins difficile que tu ne penses. Mais ne me demande pas de plus amples explications. Je te promets, encore une fois, que tu les auras bientôt. Fais-moi seulement crédit jusqu'à la fin du cotillon.

—Toujours ce cotillon! murmura Darcy. Enfin, soit! J'attendrai et même je vais te quitter, car Mme Cambry m'a promis un quadrille, et je ne veux pas manquer cette occasion d'apprendre ce qu'elle compte faire quand Mlle Lestérel sera libre. La reverra-t-elle, comme par le passé? J'en doute.

—Moi aussi, j'en doute. Ton oncle a voix au chapitre, et il ne sera probablement pas d'avis que la future Mme Darcy vive dans la familiarité d'une personne qu'il persiste à croire coupable, puisqu'il ne rend pas d'ordonnance de non-lieu.

—C'est vrai, mais il confesse qu'il a des doutes. Il va même jusqu'à admettre que plusieurs femmes ont pu entrer dans la loge.

—C'est un grand point. Il vient à nous tout doucement.

—Et, à ce propos, il se plaint de ne pouvoir rien tirer de Mme Majoré, une folle, dit-il, qui divague au lieu de répondre quand on l'interroge.

—Le fait est que la respectable mère d'Ismérie et de Paméla n'est pas toujours lucide. Et il faudra qu'un de ces soirs j'aille faire un tour au foyer de la danse, car nous allons avoir besoin d'elle. C'est sur elle que reposera le succès d'une épreuve à laquelle il y aura peut-être lieu de soumettre Mme la marquise... et Mlle Lestérel.

—Une épreuve?

—Oui. Pourquoi le juge d'instruction ne ferait-il pas répéter devant lui la scène du bal? Pourquoi n'ordonnerait-il pas que Mme de Barancos et Mlle Lestérel prendront le domino et le masque, et seront présentées sous ce costume à l'ouvreuse qui les a introduites dans la loge? Elles n'ont ni la même taille, ni la même tournure, que diable! et, si écervelée que soit la Majoré, elle pourra peut-être dire en les voyant à côté l'une de l'autre, quelle est celle des deux qui est entrée la dernière.

—Ton idée est lumineuse, et je vais...

—La soumettre à ton oncle? Tu n'y penses pas. Il faut attendre que Mme de Barancos soit en cause. N'allons pas plus vite que les violons, mon cher. Et à propos de violons, j'entends les premières mesures d'une contredanse. Tu ferais bien d'aller voir si ce n'est pas celle que Mme Cambry t'a réservée. Pendant ce temps-là, je rentrerai dans l'orbite de la marquise. J'entends me constituer jusqu'au lever de l'aurore la satellite de cet astre.

Darcy pensa que son ami avait raison. Leur causerie les avait ramenés à l'entrée de la salle de bal. Ils se séparèrent sur le seuil, Nointel pour se rapprocher de Mme de Barancos, qu'il venait d'apercevoir donnant un ordre à son majordome, et Gaston pour se glisser du côté où se tenait Mme Cambry.

Il fit bien, car la charmante veuve l'appelait d'un signe de tête et d'un sourire.

—Je n'ai pas d'invitation pour cette fois, lui dit-elle ; j'ai fait en sorte de n'en pas avoir. Soyez mon cavalier.

Et comme il se répandait en actions de grâces :

—Ne me remerciez pas, reprit-elle. C'est un sacrifice que je vous impose en vous obligeant à danser, quand notre amie souffre encore toutes les angoisses de l'incertitude. Et moi-même je ne suis venue que pour ne pas désobliger M. Roger Darcy. Mais Berthe nous pardonnera de figurer à un quadrille, car nous ne parlerons que d'elle.

—Mlle Lestérel vous bénira, madame, et moi, je voudrais pouvoir vous prouver toute la reconnaissance dont je suis pénétré, s'écria Gaston.

—Prouvez-la-moi d'abord en trouvant un vis-à-vis, dit gaiement l'aimable veuve, car je suis sûr que vous avez négligé de prendre cette précaution indispensable.

Gaston, en effet, n'y avait pas pensé, et il serait resté dans un embarras assez ridicule si, à sa grande surprise, il n'eût avisé le capitaine donnant le bras à Mme Barancos, et s'avançant vers lui dans l'intention évidente de lui offrir ce qu'il cherchait.

—Comme c'est gracieux à vous, madame, de venir à notre secours! dit la marquise à Mme Cambry. M. Nointel m'entraine, et je manque à tous mes devoirs de maîtresse de maison pour lui être agréable. Le quadrille devrait m'être interdit, tant que des oubliées restent sur leurs chaises, mais je n'ai pas su résister, et je ne regrette pas ma faiblesse, puisque je vais avoir le plaisir de figurer en face de la personne que j'aurais choisie entre toutes, si j'avais le droit de choisir.

Mme Cambry répondit dans cette langue gracieuse que les femmes du vrai monde parlent si bien, même lorsqu'elles ne pensent pas un mot de ce qu'elles disent, et les deux couples prirent place.

Gaston était ému, ou plutôt agité. Le voisinage de Mme de Barancos le gênait et le troublait. Il admirait, sans le lui envier, le sang-froid de son ami qui se montrait ravi de danser avec une femme véhémentement soupçonnée d'avoir tué Julia d'Orcival, et il pensait que ce vis-à-vis allait contrarier un peu ses projets de causerie intime avec Mme Cambry.

Sa future tante ne partageait pas ce sentiment, car elle lui dit aussitôt :

—Mme de Barancos est véritablement charmante. On m'avait dit tant de mal d'elle que j'ai hésité à accepter son invitation. Je vérifie une fois de plus qu'on a grand tort de s'en rapporter aux bruits qui courent dans le monde. Elle passe pour excentrique, parce qu'elle n'est pas banale, et pour coquette, parce qu'elle est franche. Je suis sûre que votre ami, M. Nointel, lui plait, et je lui sais gré de ne pas cacher la préférence qu'elle lui accorde sur tant de fats et d'ambitieux qui la courtisent par vanité ou pour sa fortune.

—Je ne sais s'il lui plait, murmura Gaston, mais je ne crois pas qu'elle lui plaise.

—Vraiment? C'est dommage. M. Nointel est fort bien, et, en l'épousant, il ferait un magnifique mariage. Mais parlons du vôtre; que vous a dit votre oncle pendant que je valsais?

(A suivre)

Le certificat de science pénale

En juillet dernier, le ministre de la justice en France a ordonné la création d'un certificat de science pénale.

Cette innovation a eu pour conséquence d'orienter les études juridiques dans une direction toute nouvelle et pleine d'avenir.

Le certificat de science pénale a, en effet, pour but d'obliger les étudiants en droit à connaître d'une façon de plus en plus précise l'homme criminel. En outre des cours et des conférences de droit pénal approfondi et comparé, faits par les professeurs éminents de la Faculté de Droit, le nouveau programme comporte avec des visites aux différents services de l'anthropométrie, des exercices pratiques dépendant de la Faculté de Médecine, aliénation mentale à Sainte-Anne, médecine légale à la Morgue.

Enfin, au bout de l'année, l'examen final comprend une épreuve écrite, une étude de dossier criminel et des interrogations.

Avec de telles études l'étudiant en droit, devenu avocat, ne se trouvera plus embarrassé lorsque, devant la Cour d'assises, il devra combattre un rapport de médecin, légiste, rédigé en termes techniques, pour ne pas dire incompréhensibles pour le défenseur. Ce dernier sera plus à même de discuter la responsabilité du client qu'il défend ; parfois il pourra parvenir à démontrer l'irresponsabilité, malgré que les apparences et même les rapports de police soient entièrement défavorables.

C'est ainsi qu'à la suite de l'autopsie d'un individu écrasé par un fiacre, on s'aperçut que le défunt avait un organisme absolument défectueux, cause de vertiges.

C'était une crise de vertige qui avait causé l'accident reproché au cocher, qui d'après les considérants du procès-verbal eût été infailliblement condamné.

A côté de ces avantages, la création du certificat aura une grande importance au point de vue théorique de l'évolution générale de la science pénitentiaire.

Une chose avant tout, s'impose : discerner le malade et le mauvais ; le crime intentionnel et voulu, du crime inconscient et subconscient ; la victime du criminel. Car il est évident que l'homme sain et bien portant n'agit et ne pense pas comme l'homme malade ou déprimé.

Souvent un crime contre la société n'est que la résultante d'une lutte contre une tare personnelle, extériorisée par le coupable en faisant de sa souffrance l'œuvre des autres. En conséquence, du moment qu'on a devant soit un malade, il faut le soigner et non pas le punir.

Ce sera la médecine et non la justice qui pourra aider à la guérison physique du coupable pour en arriver à la santé morale. La crainte de condamner un malade doit être le principal argument de la loi de pardon.

D'autre part, une autre idée générale s'impose : c'est qu'il existe des criminels nés criminels indépendamment de toute loi, ou tout au moins ayant une propension naturelle et instinctive, irraisonnée à la faute. Il est certain que dans l'un ou l'autre cas, la violation de la loi pénale ne devrait pas entraîner de punition ou toit au moins une punition moindre puisque le coupable n'a pas apporté dans son acte répréhensible la conscience, l'intention, en un mot, la responsabilité.

Le défaut de la loi telle qu'elle existe, c'est que les législateurs ont eu jusqu'à notre époque une conception du Juste tirée d'eux-mêmes ; ils ont supposé que tout homme connaissait aussi bien cette notion qu'ils la possédaient ux-mêmes.

Il faut examiner la faute d'autrui non pas suivant sa conscience de juge, mais suivant la conscience du criminel, en tâchant d'éveiller chez lui la conscience de sa responsabilité, si toutefois, et c'est ce qui est le plus fréquent, celle-ci n'existe pas. On voit donc quels résultats précieux procurera l'étude des moyens mis à la disposition des étadiants en droit par la science médicale ; et on ne peut que savoir gré à la Faculté de droit d'avoir proposé et fait adopter cette adjonction à ses programmes d'études.

Commerce, Finance et Professions

EN GROS.

AGENTS DE MANUFACTURIERS.
LABRECQUE ET CIE, Chambre 110, Temple Bldg.

ACIERS
STANDARD FOUNDRY COY., 416 St-Paul.

BANANES
JOSEPH BROWN & FILS, 29 Place d'Youville. Bell, 4095, Marchant, 287

BONBONS et CHOCOLATS de FANTAISIE
L. MARTINEAU & CIE., 225 Dorion.

BEURRES ET FROMAGES
FORTIER & MONETTE, 604a St-Paul.

BISCUITS.
VIAU & FRERE, 1294 Notre-Dame.

CAFE ET EPICES
THEODORE LEFEBVRE & CIE, 21, 23, 25 Gosford.

CARTES POSTALES
L'ORIGINAL, 1864½ Ste-Catherine.

CIGARES.
CHAPUT & CIE, 1509 Notre-Dame.

CHAPEAUX ET FOURRURES
GUILBAULT, DESPAROIS & GARNEAU, 319 St-Paul.

CUIRS ET FOURNITURES
WILFRID DELORME, 418 St-Paul.

EPICERIES, THES, VINS ET LIQUEURS
LAPORTE, MARTIN & Cie, 72 à 78 St-Pierre.
LARUE & CLOUTIER, 137 St-Paul.
HUDON & ORSALI, 259 St-Paul.
N. QUINTAL & FILS, 270-274 St-Paul.
D. C. BROSSEAU, 342 à 346 Notre-Dame Est.
DEMERS & FLETCHER & CIE, 350 St-Paul.

FERRONNERIES
A. PRUD'HOMME & FILS, 10 de Bresolles.
CAVERHILL LEARMONT & CO.,

FONDERIE
RECORD FOUNDRY & MACHINE CO., (Alex. Dussault), 417 St-Paul.

GANTS.
PERRIN & CIE., 230 McGill.

GRAIN, FOIN, SON
QUINTAL & LYNCH, 29 McGill.

MODES
DEBENHAM CALDECOTT & CIE, 18 Ste-Hélène.

NOUVEAUTES
A. RACINE & CIE, 340 St-Paul.

OEUFS ET BEURRE
GUNN, LANGLOIS COY, LTEE, 241 St-Paul.

PEAUX EN CUIR
M. C. GALARNEAU & CIE, 268 Saint-Paul.

PEAUX ET FOURRURES
J. BOURDEAU & FILS, 501 St-Paul.
A. J. ALEXANDOR, 504-506 St-Paul.
GUSTAVE ORBAN, 503 St-Paul.
H. JOHNSON, 494 St-Paul.
A. VOGEL & CO., 535 et 537 St-Paul
J. E. McCOMBER, 516 St-Paul.
NORTHWESTERN FUR M'F'G COY, 393 St-Paul.
A. E. PIERCE & CIE, 507 St-Paul.
M. MOORE & CIE, 321 St-Paul.

PEAUX VERTES
NAHIM SILVER, 45 St-François-Xavier

POISSON ET HUITRES
LEONARD BROS., 20 à 26 Place d'Youville.

RUBANS ET SOIES
DEBENHAM CALDECOTT & CIE, 18 Ste-Hélène.

SELLIERS ET VOITURIERS
GRAVEL & DUHAMEL, 276 St-Paul.
E. N. HENEY & CIE., 333 St-Paul.

VINS ET LIQUEURS
R. O. BELAND, 1684 Notre-Dame.
F. X. ST-CHARLES & CIE, 41 St-Gabriel.

ACADEMIE NATIONALE DE COUPE.
MME E. L. ETHIER, 88 St-Denis.

AGENTS D'IMMEUBLES
P. SAINT-GERMAIN, 70 St-Jacques.
FRANK E. DONOVAN, 225 St-Jacques.
L. A. LAPOINTE, 66 St-Jacques.
COUSINEAU, RAYMOND & HALL, 68 St-Jacques.
E. L. BAUGH & CIE, 107 St-Jacques.
DAVID & DUBREUIL, 8 Craig Est.

AGENT DE MANUFACTURES
LUDGER GRAVEL, 26, 28, Jacques-Cartier.

AGENCE DE RENSEIGNEMENTS COMMERCIAUX
L'AUXILIAIRE DU COMMERCE, Rod. Latulippe, gérant, Edifice Alliance.

AIGUISEURS de RASOIRS CISEAUX ETC.
BERGERON & SANCARTIER, 15 rue St-George.

ARCHITECTE.
MAURICE PERRAULT, 15 Côte St-Lambert.

AMEUBLEMENTS, DECORATIONS
N. G. VALIQUETTE Ltée, 1547 à 1555 Ste-Catherine.

ARTICLES de PECHE et de CHASSE
A. E. BREGENT 1786 Ste-Catherine.

ARTISTE
L. J. A. PELOQUIN, 471 Mont-Royal.

ASSURANCES (Incendie & Marine)
PAGNUELO MASTAI, 97 St-Jacques, Tél. M. 279.

ASSURANCES CONTRE L'INCENDIE
ASS. MONT ROYAL, 1720 Notre-Dame.
WESTERN ASSUR., 189 St-Jacques.
CIE D'ASSURANCE MUTUELLE, 9 Côte St-Lambert.
ASS. CIE MONTREAL-CANADA, Edifice La "Presse."
THE LONDON ASSURANCE CORPORATION.
ISIDORE CREPEAU, agent, Chambre 4, Edifice N.-Y. Life. Tél. Main 2367
MANITOBA ASS. COY., Eastern Branch, 1240 Ste-Catherine. Tél. Est. 3630.

CIE D'ASSURANCE MUTUELLE CONTRE LE FEU
LA FONCIERE, Côte St-Lambert.

ASSURANCES DE VIE
LA STANDARD, 157 St-Jacques.
LA SAUVEGARDE, 7 Place d'Armes.
LA ROYAL VICTORIA, 2 Pl. D'Armes.
CIE EXCELSIOR, 107 St-Jacques.

AVOCATS
BEIQUE, TURGEON, ROBERTSON & BEIQUE, 17 Place D'Armes.
RYAN, BICKERDIKE & GOSSELIN, 112 St-Jacques.
PICHE & MERCIER Edifice N.-Y. Life.
BEAUREGARD, RAINVILLE ET ST-JULIEN.
J. D. LEDUC, C. R., Ste-Scholastique.
ADELARD LEDUC, L. L. L., 52 St-Jacques. Tél. Main 586.
ARTHUR LAMARCHE, Edifice N. Y. Life
BEAUCHESNE & DESJARDINS, 60 Notre-Dame Est. Tél. Main 1863.
HON. W. A. WEIR C. R. 205 St-Jacques
J. A. E. DION, 71a St-Jacques.
P. R. DUTREMBLAY, Edifice Alliance.
CLOV. LAPORTE, 97 St-Jacques, ch. 71
MURPHY & ROY, 97 St-Jacques.
N. A. MILLETTE, 97 St-Jacques.
WILFRID BESSETTE, 97 St-Jacques.
DORAIS & DORAIS, 97 St-Jacques.
J. O. LACROIX, Edifice N.-Y. Life.
PELISSIER & WILSON, 151 St-Jacques.
L. HOULE, 80 St-Gabriel.
TRIHEY, BERCOVITCH & ODGEN, 151 St-Jacques.
M. G. LAROCHELLE, C. R., 97 St-Jacques. Tél. Bell Main 2915.
LAVALLEE & LAVALLEE, 17 Côte de la Place d'Armes.
ST-JULIEN & THEBERGE, 60 Notre-Dame-Est.
Wm. E. MOUNT, 13 St-Jacques. Tél. Main 603.
AUG. S. MACKAY, Papineauville.
MOUSSEAU & GAGNE, 72 N.-Dame Est
PREVOST ET RINFRET, St-Jérôme Qué
JACOBS ET GARNEAU, 97 St-Jacques.
GREENSHIELDS, GREENSHIELDS & MACALISTER, 1724 Notre-Dame.

AUVENTS ET TENTES.
CIE D'AUVENTS DES MARCHANDS, 1477 Notre-Dame.

BAINS
BAINS LAURENTIENS, coin Craig et Beaudry.

BALANCES
FYFE SCALE COY., 498 St-Paul.

BANQUIERS
ST-MARS & CHERRIER, 8 Pl d'Armes.
GARAND, TERROUX & Cie., (en face de l'Hôtel des Postes).

BANQUES
BANQUE MONTREAL, 109 St-Jacques.
BANQUE HOCHELAGA, 95 St-Jacques.
BANQUE IMPERIAL, 284 St-Jacques.
BANQUE PROVINCIALE, 9 Pl. d'Armes.
BANQUE DE TORONTO, 260 St-Jacques
BANQUE NATIONALE, 99 St-Jacques
CANADIAN BANK OF COMMERCE, 189 St-Jacques.
BANQUE D'OTTAWA, 224 St-Jacques.
BANQUE DE QUEBEC, Edifice N.Y. Life.
BANQUE SOVEREIGN, 288 St-Jacques.

BANQUES D'EPARGNES
LA BANQUE D'EPARGNES de la Cité et du District, 176 St-Jacques.

BIJOUTIERS ET HORLOGERS.
J. M. GROTHE, 1885 Ste-Catherine.

BOIS
J. T. MARCHAND & Cie 824 Ste-Catherine.
DAMIEN LALONDE, 1060 St-Laurent

BOUCHERS
ALF. RICHARD, Marché Bonsecours.

BOUTONS, KEPIS, INSIGNES
HARRY K. MARTIN, Edifice M. S. Ry.

BOULANGERS
ACHILLE LANGLOIS, 319 Mortana.

BRASSERIES
THE MONTREAL BREWING CO. (The Beer that makes Milwaukee Jealous)

CAROSSIERS
L. VAILLANCOURT, 72 Rue St-Louis.

CHAPEAUX ET FOURRURES
ROBERTSON & CIE, 222 St-Jacques.
INTERNATIONAL FUR STORE, Coin Notre-Dame et St-Lambert.
A. GIGUERE & CIE, 127 St-Laurent.

CHARBON & COKE
THE T. F. MOORE, 1099 Démontigny.
ANDREW BAILE, 69 McGill.
F. ROBERTSON, 206 St-Jacques.

CHAUSSURES
A. S. LAVALLEE, 53 St-Laurent.
RONAYNE BROS, coin N.-Dame et Carré Chaboillez. Vraie qualité, bas prix.
RODRIGUE & ALLAIN, 188-190 St-Laurent.
A. LECOMPTE, 1753 Ste-Catherine.
FOGARTY BROS, Coin Ste-Catherine et St-Laurent.
A. LECOMPTE, 1527 Ste-Catherine.

COURTIER
OSW. CHAPUT & CIE, Edifice La "Presse".

COLLECTEUR ET ACHAT DE COMPTES, Etc., Etc., Etc.
E. D. AUMONT, 74 St-Jacques.

COMPTABLE
G. DESERRES, 97 St-Jacques.

COMPTABLES AUDITEURS
P. A. GAGNON, 107 St-Jacques.— Audition de livres et organisation de comptabilité.

COMPTABLES LIQUIDATEURS
ALEX. DESMARTEAU, 60 N.-Dame E.

CONFISEURS
CHAS. M. ALEXANDER, 219 St-Jacques

COSTUMIER ET COIFFEUR
JOS. PONTON, 1617 Notre-Dame.

COURTIERS EN DEBENTURES MUNICIPALES
D. W. & A. E. BRUNET, enreg., Edifice New-York Life.
RENE T. LECLERC, 52 St-Jacques.

COURTIER EN VALEURS
O. B. D'AOUST, Edifice Liverpool London & Globe.

DENTISTES.
GASTON MAILLET, 162 St-Denis, Téléphone 1744.
DR ARTH. BEAUCHAMP 28 St-Denis.

ECLAIRAGE
AUER INCANDESCENT LIGHT, Mfg. Coy., 1691 Notre-Dame.

ECLAIRAGE ET ELECTRICITE
PEERLESS GAS LIGHT Cie 225 St-Laurent.
LACASSE-ROUSSEAU, Can. Elec., Coy. 55 St-François-Xavier.

ENCANTEURS.
RAE & DONNELLY, 243 St-Jacques.
WALTER M. KEARNS, 248 N-Dame, O.
MARCOTTE FRERES, 69 St-Jacques.
FRASER BROS, 458 St-Jacques.

EPICERIES EN DETAIL
P. DAOUST, 1830 Ste-Catherine.
BEAUVAIS, LALONDE & CIE, 482 St-Jacques.
J. CHARTIER, 120 St-Denis, Tél. E 1682
J. A. LABONTE, 423 Dorchester. Tél., Est, 1891.

ENTREPRENEURS
LA CIE DES CARRIERES DE TERREBONNE, 55 St-Frs.-Xavier.
THE J. W. HARRIS CO., Ltd, 7 Ste-Elizabeth.

ENTREPRENEURS PLOMBIERS
JOSEPH LAMARCHE, 317 Notre-Dame, Est.
J. THIBEAULT, 410 St-Jacques.

ENTREPRENEURS-PEINTRES
J. B. PAUZE & CIE., 70 St-Jacques.
C. G. H. CHAMBERLAND, 407 St-André. Tél., Est, 1040.

EVALUATEUR ET CONSTRUCTEUR.
FELIX SAUVAGEAU, 106-108 St-Antoine.

ENTREPRENEURS CHARPENTIERS
J.-B. GRATTON, 82 Avenue Mercier.

ENTREPRENEURS de POMPES FUNEBRES.
H. BOURGIE, 628 Ste-Catherine.
HALPIN & VINCENT, 1381 N.-Dame E.
GEO. VANDELAC, 932 Cadieux.

EXPERTS ET COURTIERS EN IMMEUBLES
MANDOZA LANGLOIS, 62 St-Jacques.

FERRONNERIES & PEINTURES
E. BELANGER, Coin Notre-Dame et Beaudry.
AMIOT, LECOURS & LARIVIERE, 520 Craig.
WILSON, ROUSSEAU & CO., 167 St-Laurent.
LETOURNEUX FILS & CIE, 1645, Notre-Dame.

FLEURS NATURELLES ET ARTIFICIELLES.
CHS. DeLORIMIER, 250 ST-DENIS, Tél. Bell Est, 1584.—(En face du Jardin de l'Enfance).

FOURNAISES A EAU CHAUDE
WARDEN KING & SON, 637 Craig.

GRAINS ET SEMENCES.
DUPUY & FERGUSON, 38 Place Jacques-Cartier.

HOTEL
CARLE'S MANHATTAN CAFE — à la carte— 1981 Ste-Catherine.
ST-JAMES HOTEL, 540 St-Jacques.
HOTEL RIENDEAU Pl. Jacques-Cartier
HOTEL CLARENDON, QUEBEC.

IMPORTATIONS ITALIENNES
J. H. DINI & FRERES, 2026 Ste-Catherine.

IMPRIMERIES
IMPRIMERIE GUERTIN, 1674 N-Dame.
IMPRIMERIE PERREAULT, 71a St-Jacques.

INSTRUMENTS DE MATHEMATIQUE ET D'OPTIQUE
HEARN & HARRISSON, 1640-42 Notre-Dame.

IMAGERIES ET CADRES.
GEO. W. WILLSON & SON, 7 Carré Philippe.

LIVRES DE DROIT.
WILSON & LAFLEUR, 17-19 St-Jacques.

LIBRAIRIES
LIBRAIRIE BEAUCHEMIN, 256 St-Paul

LIBRAIRIE, OBJETS RELIGIEUX, JOUETS.
LIBRAIRIE J. G. GRATTON, Coin Ste-Catherine et Visitation.

MACHINE CALCULANTE & FOURNITURE DE BUREAU
THE BEACH CALCULATING MACHINE CO., OF CANADA, 74 Notre-Dame, Est.

MANUFACTURIER DE BILLARDS
E. L. ETHIER, 88 St-Denis.

MANUFACTURIERS DE HARNAIS
H. LAMONTAGNE & Cie Ltée, Bloc Balmoral, Notre-Dame Ouest.

MANUFACTURIER DE POELES EN ACIER.
J. et P. DAVIGNON, 1064 Ontaeio.

MANUFACTURIER D'EAU DE JAVELLE
FYON & FYON, (La Parisienne), 212 Garnier.

MARECHAL-FERRANT
CHAS. A. LAMOTHE, 626 St-Paul.

MEDECIN.
DR. J. A. ST-DENIS, 541 Amherst.

MEDECINS VETERINAIRES
Dr. F. T. DAUBIGNY, 264-271, Craig-E.

MEMBRES ARTIFICIELS ET BANDAGES.
C. MARTIN, 36 Craig Est.

MERCERIES ET CHAPEAUX
S. TURGEON, 41 St-Laurent.

MEUBLES ET TAPIS
RENAUD, KING & PATTERSON, angle Ste-Catherine et Guy.
H. P. LABELLE, 5-7 Notre-Dame Ouest.
LA S. PRINCE COY, LTEE., 33-39, St-Laurent. Tél. Est 209.

MONUMENTS EN MARBRE ET GRANIT
J. BRUNET, Côtes-des-Neiges. Tél. Up. 1466.

NOTAIRES
OSCAR HEBERT, Edifice New-York Life. Tél. Bell Main 2574.
C.J.E. CHARBONNEAU 185 St-Jacques.
V. LAMARCHE, 107 St-Jacques.
J. P. LAMARCHE, 107 St-Jacques.
C. E. LECLERC 52 St-Jacques.
H. SCHETAGNE, 62 St-Jacques.
MAURICE LORANGER, 97 St-Jacques.
W. J. PROULX, 15 St-Jacques.

NOUVEAUTES
JETTE & LEMIEUX, 262 St-Laurent.
ARCAND & FRERE, 111 St-Laurent.
A. ROULEAU, Angle Rachel et Berri.
ARCHAMBAULT & OAKES, 1895 Ste-Catherine.

OPTICIEN
CANADA OPTICAL COY, 207 St-Jacques
FELIX PAQUETTE, 510 St-Jacques.

PAPETERIE
JOSEPH FORTIER, 1790 Notre-Dame Ouest.

PHARMACIENS
LECOURS & DECARY, 1688 Ste-Catherine, et Coin Craig et Bonsecours
H. E. ARCHAMBAULT, 1580 Notre-Dame.
JOS CONTANT, 1475 Notre-Dame.
HENRI ST-GEORGE, angle St-Denis et Dorchester.
A. LEBEAU (International Drug Hall.) 549 St-Jacques.
A. J. LAURENCE, Coin Ontario et St-Denis.

PEINTRES D'ENSEIGNES
DENIS ADVERTISING SIGNS, LTD., 150 Craig Ouest Tél., Main 331.

PEINTURES, VITRES, VERNIS.
P. D. DODS & Cie., 188-190 McGill.

PIANOS, ORGUES, MUSIQUE
LA CIE DE PIANOS LEACH, 2440 Ste-Catherine, (entre Drummond et Stanley).
Ed ARCHAMBEAULT 1684 Ste-Catherine
J. A. HURTEAU & CIE, 1680 Ste-Catherine.
FOISY FRERES, 1760 Ste-Catherine.

PHOTOGRAPHES
CHS. DESAUTELS, 14 Notre-Dame O.—1415 Ste-Catherine.

PIPES, CIGARES ET TABAC
GENIN TRUDEAU & CIE, 1670 et 1672 Notre-Dame.
C. GRATTON & CO., 269 rue St-Paul.

PLAQUEURS en OR, ARGENT et NICKEL.
RUBENSTEIN BROS, 537 Craig.
JAMES ROBERTSON COY 144 William

PLOMBIER ET COUVREUR
JOS. LAURIER, 1413 Ontario.

POELES
GEO. R. PROWSE, 208 McGill.

POISSONS.
PHELPS & BINNS, 56 Victoria Sq.

RESTAURANTS ET CAFES
BODEGA, 108 Notre-Dame Ouest.
CAFE MANHATTAN, table d'hôte 1981 Ste-Catherine.
ELIE MOINEAU, 32 St-Lambert.
VICTOR LEMAY, 89 St-Jacques.
DAN'S CAFE, 1593 Notre-Dame.
CAFE DUPERRE, Coin St-Jacques et St-Lambert.
CAFE DE LA PRESSE, 63 St-Jacques.

SODA, GINGER-ALE
C. ROBILLARD & Cie Bell Tél. M. 1602, Tél. March., 280

SOCIETES DE PRETS
PRET FONCIER, 107 St-Jacques.

TAILLEURS
L. BRUNELLE, 1906 Notre-Dame.
CARDINAL & CIE, 1616 Notre-Dame.
L. C. DE TONNANCOUR, 1599 Notre-Dame.
WM. TREMBLAY, 2028 Notre-Dame.
ADOLPHE PROVENCHER, 1889, Ste-Catherine.
MONTREAL CUSTOM TAILORING, CIE 564 St-Paul.

TYPE WRITER (Machine à écrire)
THE CANADA OFFICE SUPPLY CO., 93 St-François-Xavier.

TRUST Co
ROYAL TRUST COY., Edifice, Banque Montréal.
NATIONAL TRUST ltd, 153 St-Jacques.
MONTREAL TRUST & DEPOSIT COY., 1707 Notre-Dame.

VAISSELLE, (Gros et Détail)
CIE CUDDY-BRODEUR, 1513 Ste-Catherine et 233 St-Laurent.

VALISES ET SACS DE VOYAGE
H. LAMONTAGNE & Cie Ltée, Bloc Balmoral, Notre-Dame Ouest.
J. E. FOURNIER, 9 Notre-Dame Ouest.

VOITURES DE LOUAGE
J.B. BAILLARGEON 1774 Ste-Catherine

VOITURES, MACHINES AGRICOLES.
GEORGE BELANGER, 41 Bonsecours.

VOITURES D'ETE ET D'HIVER
R. J. LATIMER, 21 rue St-Antoine.

VOLAILLES ET GIBIERS
P. POULIN & Cie., Marché Bonsecours.

PAPINEAU

L'EXIL

(Suite)

"Néanmoins, une amnistie est nécessaire, parce que sans cela, les hommes soupçonnés ou convaincus d'avoir pris part au premier ou au second mouvement, seront injustement exposés dans la vie publique à des attaques personnelles, qui ne leur laissent pas la même plénitude d'indépendance dans la discussion et la proposition des mesures publiques, que si elle avait été accordée, parce que dans des moments malheureux comme il y en a eu, longtemps avant que les troubles aient éclaté, beaucoup d'individus pourraient être gênés dans leur action, et ils ne se sentiraient pas une pleine liberté d'agir et de parler dans les élections et les assemblées politiques. Je ne crois pas à la vertu des Tories, mais à leur habileté incommensurablement plus grande que celles des Whigs. Je crois à la force que l'esprit d'union et le voisinage des Etats-Unis (après un traité humiliant pour l'Angleterre, qui fait passer sous le gouvernement républicain ses loyaux sujets de Madawaska qui ne se trouveront nullement malheureux par ces changements) donneront aux Canadas, pour qu'ils soient à l'avenir bien gouvernés, s'ils ont un peu de fermeté."

La politique canadienne que, malgré lui, il suivait de Paris avec une attention fiévreuse, lui ménageait bien des surprises qui devaient le faire rager dans la solitude de son exil.

L'entrée de son frère Denis-Benjamin Papineau dans le cabinet Draper-Viger, après la démission de La Fontaine (mai 1843) n'en fut pas une des moindres. On se rappelle que ce grand patriote ne voulant pas souffrir l'ingérence de sir Charles Metcalfe dans des affaires qui relevaient de la responsabilité ministérielle, comme la nomination des fonctionnaires publics, avait remis son portefeuille au gouverneur. Cette retraite de La Fontaine avait soulevé de nouveau toute la question des pouvoirs respectifs du gouverneur et de ses ministres, ce qui rendait difficile la position des hommes appelés à les remplacer.

Tout naturellement, les Canadiens prirent fait et cause pour La Fontaine qui restait dans la thèse libérale, et ce fut un étonnement général, quand Denis-B. Viger et D.-B. Papineau acceptèrent la responsabilité des actes de Metcalfe en consentant à faire partie du cabinet "tory" Draper. Papineau, mis au courant de cet événement politique par son frère, dut bondir de surprise et de colère, mais il sut se contenir dans la lettre que nous avons sous les yeux et qui est curieuse à lire. Elle débute par cette observation typique : "Ta lettre est inévitablement toute de politique, pour moi le plus déplaisant des sujets" ; puis sa missive se répand comme un torrent l'espace de vingt pages sur "ce sujet déplaisant."

La revue qu'il y fait de la crise ministérielle est aigre-douce : on y voit poindre son animosité à l'égard de La Fontaine qu'il approuve d'une façon assez tiède. La conduite de M. Viger ne lui va guère, mais il retient un blâme qu'on sent au bout de sa plume et se contente de l'égratigner légèrement en passant. Il est regrettable que nous n'ayons pas les lettres que lui adressait son frère, mais en lisant les réponses de Papineau on est conduit à conclure par induction, que Denis-Benjamin cherchait à lui peindre la situation nouvelle faite aux Canadiens, par la constitution de 1840, comme fort acceptable, car il lui répond :

"Le système dont vous feignez d'être engoués sera bien vite usé et répudié." Puis, comme il est en veine de critique, il tombe d'un bras lourd sur les coalitions de partis à la mode à cette époque. A ses yeux, ces ententes forcées entre adversaires sont de pure abominations.

"L'amalgamation, dit-il, de divers partis aussi outrés qu'ils ont été au Canada, de tant de bourreaux avec les amis et les parents de leurs victimes, est le rêve d'un Européen souriant aux uns et aux autres avec une égale indifférence, mais il ne pourra jamais obtenir que la confiance et le concert règnent entre euc." Le cœur, chez Papineau, ne perdait jamais ses droits et après avoir jugé la politique canadienne, en mêlant plus de fiel que de miel à ses observations, il s'attendrit à l'égard de son frère.

"Tu vas être en butte, lui dit-il, mon cher frère, plus qu'aucun autre, à la malignité d'attaques anonymes, Je te supplie de n'y jamais répondre si tu veux conserver ta tranquillité et le temps nécessaire pour bien remplir les devoirs de ta charge. Tu es le seul des membres de la majorité qui paraisse être en contradiction avec lui-même, tous les autres ayant refusé, quand on s'est adressé à eux, de prendre place dans le ministère à former. Les vues pures et patriotiques qui t'y ont décidé, tes amis les comprendront, mais tes adversaires politiques les calomnieront. Il ne faut pas entrer dans la vie publique si l'on veut trouver de l'équité chez les partisans.

"M. Viger écrit trop, pour conserver tout le sang-froid que demande la position difficile qu'il a choisie, et cela l'irrite personnellement contre La Fontaine. Mais c'est changer la nature des questions en débat que de regarder de si près au mérite ou démérite des individus. Personne ne peut se douter que les lumières de M. Viger soient beaucoup plus grandes que celles de ses rivaux. Son intégrité politique, son âge, sa fortune, qui fait qu'il n'a rien à désirer que la conservation de la belle réputation qu'il s'est faite à si juste titre, offrent plus de garanties que les ambitions d'un jeune homme qui a à se préparer, selon les apparences, un long avenir de fortune et de pouvoir ou de privations."

Dans l'isolement de l'exil, souvent replié sur lui-même, il laisse errer sa pensée. L'image de la patrie se présente sans cesse à ses yeux ramenant avec elle tantôt de glorieux souvenirs, tantôt de sombres perspectives pleines de menaces pour les Canadiens. Son esprit inquisiteur interroge naturellement l'avenir pour pénétrer le secret des destinées réservées à son pays. Sous le coup des déboires et des désappointements, il ne peut voir se dérouler autrement cet avenir que sous les plus tristes aspects si le Canada n'échappe pas à la sujétion coloniale. Au regard de ce redoutable horizon, il lui semble que l'annexion aux Etats-Unis répondrait à toutes ses aspirations. Voilà l'impression que de Paris il communique à un de ses amis du Canada.

" Je suis un de ceux, dit-il, qui pensent que c'est là une vérité acquise pour tous ceux qui ont examiné cet important problème sous tous ses divers aspects. Notre condition sociale est très analogue à celle des Américains, mais très différente de celle de l'Angleterre ; nos intérêts sont plus grands et plus nombreux en Amérique qu'en Europe ; l'infériorité coloniale ne peut pas, ne doit pas être endurée à perpétuité ; la séparation est une question de temps ; elle a son terme indéterminé, mais inévitable et certain comme la mort pour tous les hommes. Et quand on se demande ce qui vaut mieux pour nos descendants, ou les luttes et les rivalités des diverses nationalités, ou leur aggrégation dans cette belle confédération, il ne peut y avoir d'hésitation en présence du spectacle que nous donne la puissance américaine qui déjà n'est que la seconde des nations du monde civilisé ; qui, si elle progresse, durant les cinquante ans à venir, comme elle l'a fait durant le demi-siècle passé, deviendra la plus nombreuse et la plus puissante des nations de la race civilisatrice caucasienne, Quels pygmées seraient nos enfants à côté du colosse ! Faut-il les laisser exposés aux dangers d'une lutte inégale ou impossible, ou ne vaut-il pas mieux les associer à un avenir aussi glorieux que celui qui prévaudra dans un Etat aussi vaste à lui seul que l'Europe et qui, dans un temps que verront beaucoup de jeunes gens d'aujourd'hui, sera peuplé de plus de cinquante millions d'habitants éclairés et prospères ! "

On ne pouvait traiter un sujet aussi grave que celui de l'annexion du Canada aux Etats-Unis avec plus de désinvolture. En lisant cette conclusion "à priori" qui, pour son auteur, s'impose avec l'autorité d'un dogme et l'absolu d'une vérité indiscutable, on sent bien que l'angle visuel sous lequel Papineau aperçoit les choses ne lui permet de saisir que le côté avantageux de l'état social rêvé pour nous. Il ne lui vient pas à l'esprit de se pencher sur ce problème pour s'assurer s'il ne cache pas une solution difficile. Convenons toutefois que ce coup d'œil jeté sur la république voisine ne manque pas de pénétration. Il lui a fait voir d'une façon très précise la marche progressive de nos voisins au point de vue de la population. L'accroissement qu'il prédit à celle-ci, est arrivé au bout de cinquante ans, comme il l'avait indiqué. Il est également hors de conteste que l'essor matériel, qui a emporté les Etats-Unis, nous aurait aussi entraîné dans sa course profitable. Nous y avons participé avec avantages durant les années pendant lesquelles le traité de réciprocité, négocié par lord Elgin, en notre nom, a ouvert (de 1854 à 1864) le marché américain aux produits de notre agriculture.

Ce n'est pas le lieu de traiter cette question, mais ce serait une curieuse et instructive étude que d'essayer de se représenter ce qu'aurait été le passé du Canada, sous l'annexion, au point de vue des intérêts matériels.

L'homme politique pourrait se demander si, avec une faible représentation de cinq ou six députés au Congrès, notre influence y aurait été assez considérable pour lui arracher ce capital qui nous est venu de Londres et qui a construit nos canaux et nos voies ferrées ? L'effort du Canada vers le progrès, activé par cet afflux d'argent emprunté en Angleterre, s'est fait prodigieux, par moments, et a dépassé en résultats celui des Etats-Unis.

Malgré cela le progrès matériel est-il le seul intérêt à mettre en balance dans le sort d'une nation ? Lier partie avec les Etats-Unis, ce serait nous anéantir comme individualité distincte. Une unité faible, comme la nôtre, ne fait pas alliance avec une puissance colossale, comme la république voisine, d'une force d'absorption si dévorante, sans y disparaître aussi sûrement que les eaux des fleuves se perdent dans l'océan. Deux principes contraires semblent dominer le mouvement des idées au nord et au sud de la ligne 45e. Chez nous, séparation des populations en groupes impénétrables les uns aux autres ; aux Etats-Unis confusion dans une masse commune des millions d'émigrés venus de tous les points de l'univers ; c'est cette suppression d'individualité nationale que nous repoussons. L'annexion, ce serait le sacrifice de cet idéal fait de souvenirs et de traditions auxquels nous tenons avec tant de persistance. Papineau, dans l'état d'âme où il s'agitait, se trouvait fatalement éloigné de cette impartialité et de cette indépendance d'esprit nécessaires pour traiter une question comme l'annexion, dans toute son ampleur.

En 1845, il y avait huit ans que Papineau avait quitté le Canada, huit ans que l'exil assombrissait sa vie. Il n'avait cessé, durant ce long espace de temps, de désirer revoir cette terre où l'appelait, par delà l'océan, tant d'affection. Nul obstacle ne s'opposait plus alors à son retour ; l'amnistie arrachée par La Fontaine à sir Charles Metcalfe avait abaissé la frontière devant ses pas et certaines questions personnelles avaient été réglées à sa satisfaction. Il partit donc de Paris et rentra au Canada, comme un roi découronné, mais avec au front l'auréole de la proscription et du malheur immérités. On disait après le retour des Bourbons en France que, dans leur long séjour à l'étranger, ils n'avaient rien appris et rien oublié. Papineau rentrait après avoir beaucoup étudié, beaucoup appris, à Paris, sur les hommes et les choses, mais il n'avait pu oublier ce passé rempli pour lui de tant de labeur, de tant d'ennuis et d'infortunes dont il faisait remonter la responsabilité à l'Angleterre.

(Détaché de l'ouvrage de M. A.D. Decelles sur Papineau).

Cigarettes Egyptiennes "ROYAL", 15, 25 et 30 cents la boite.
262-265-268-g-s.

Au café, entre bohèmes:
— Il paraît qu'ils vont, encore une fois, changer l'orthographe....
—Croyez-vous que j'ai bien fait de ne jamais l'apprendre !

Ne me parlez pas des philanthropes, disait hier le chroniqueur Z..., ce sont les pires des usuriers.
—Ah bah! comment cela ?
—Sans doute; ils ne peuvent pas regarder l'humanité sans "intérêt".

A la classe d'histoire dans un pensionnat de jeunes filles, à Paris;
—Voyons, mon enfant dites-moi ce que vous savez sur Charlemagne.
—C'est le lycée de mon frère!

A l'atelier du peintre X..., un élève, Londonnien d'origine, en remontrait à plus d'un Parisien pour la roublardise.
Aussi savez-vous comment les rapins facétieux l'ont surnommé?
Le débrouillard de la Tamise.
Horrible!

—Nous voilà enfermés dans cette cave... tu devrais bien, au lieu de lire ce bouquin, chercher le moyen de nous échapper...
—Justement, je cherche dans ce livre un "passage" que je connais...

LA REVUE DRAMATIQUE

JAN KUBELIK

JAN KUBELIK

Jan Kubelik que nous applaudirons à la salle Windsor, le 26 courant, est un jeune violoniste bohémien de beaucoup de talent, mais son "manager", le sieur Gorlitz, affiche un américanisme outrancier. Pour nous faire croire au génie du jeune homme, il n'a trouvé rien de mieux que d'exhiber la vignette qui accompagne cette note. Elle signifie, cette vignette, que chacun des doigts de Kubelik est assuré pour $10,000 contre le gel et les accidents, soit $100,000 pour les deux mains. Une réclame de ce genre peut impressionner les braves yankees, mais nous autres, gens de race latine, nous préférons la modestie d'Henri Marteau. On aurait tort, d'ailleurs, de tenir rigueur à Kubelik, des maladresses de M. Gorlitz. Kubelik est un artiste et Gorlitz un homme d'affaires. Tous les deux, en leur genre, sont dignes des plus grands éloges.

THEATRE DES NOUVEAUTES

La semaine prochaine au théâtre des Nouveautés, sera une semaine de gaité et de rire. La pièce à l'affiche "Les Joies de la Paternité" est un des plus amusantes et des mieux réussies qui soient sorties de la plume d'Alexandre Bisson, le fameux auteur comique.

Impossible de rien imaginer de plus drôle que ces trois actes, qui sont une succession de scènes absolument renversantes. Il faut voir cela.

La distribution des "Joies de la Paternité" est des plus soignées et le public pourra facilement s'en convaincre quand nous dirons que Mlle Ducange et M. Lefrançais y tiennent deux des principaux rôles. Figurent aussi au programme, Mesdames Bienfait, Berthall, Darlot, Lefrançais, et Mssrs Prevost, Christian, Desplas, etc.

"Les joies de la Paternité" sera un des spectacles les plus intéressants et les plus amusants de la saison et tout Montréal ira applaudir cet e joyeuse comédie pleine de gaieté et d'esprit.

Lundi soir, aux entr'actes programme choisi d'intermèdes avec le concours de M. L. Christian et de M. Gustave Labelle le distingué violoncelliste.

A l'étude pour la semaine du 26 "L'Instinct" le chef-d'œuvre de Henry Kistemaeckers.

ACADEMIE

A l'affiche à l'Académie, pour la semaine prochaine: "It's up to you John Henry", la dernière comédie musicale, issue du cerveau fécond de M. George V. Hobart. On nous dit le plus grand bien de ce spectacle, qui fournit au public, paraît-il, maintes occasions de s'égayer.

L'œuvre de M. Hobart n'est pas un

CHARLES GRAPEWIN dans "It's up to you John Henry"

simple tissu de coqs à l'âne et de quiproquos réjouissants, brocné de chansons joyeuses. A cela s'ajoute une étude de mœurs très spirituelle. Le type de John Henry est une des plus heureuses créations de la saison. Il fait dire aussi que le rôle a été confié à Charles Grapewin, l'excellent comédien qui obtint un si gros succès ici l'an dernier dans "The Awakening of Mr Ripp". Grapewin est assisté par de bons artistes (citons: Anna Chance) et un chœur nombreux d'harmonieuses demoiselles.

La pièce est montée par l'impresario Frank Howe, jr. C'est dire que décors et costumes sont de toute beauté.

THEATRE NATIONAL

" Le comte de Valorsay a complètement dissipé sa fortune dans les tripots de jeu et les orgies. Afin de redorer son blason, il désire épouser Marguerite, héritière du comte de Chalus. Mais il lui faut, pour arriver à ses fins, cacher sa véritable situation, et, il a emprunté une somme assez considérable à l'usurier Fortunat. Marguerite aime Pascal Montmejau, jeune avocat d'avenir, et repousse les avances du comte de Valorsay.

Le comte de Chalus étant mort subitement, Marguerite se trouve libre de disposer de sa main à sa guise ; elle va épouser Pascal. Valorsay, voyant sa proie sur le point de lui échapper, a recours à un stratagème odieux. Pour déshonorer son rival, il le fait entrainer nas ses accolytes dans un salon de jeu, et, au cours d'une partie de baccarat, lui glisse des cartes marquées. Des joueurs découvrent les cartes, prennent Pascal pour un voleur et le chassent ignominieusement.

Le baron Trigault, gagné par l'allure franche et honnête de Pascal ne veut pas croire à sa culpabilité, et met tout en œuvre pour découvrir la vérité. Il est secondé par Chapin, clerc de l'usurier Fortunat, qui est au courant des agissements de Valorsay. Tout s'éclaircit. Pascal est réhabilité et pourra épouser Marguerite. Valorsay, beau joueur, voyant qu'il a perdu la partie, se fait lui-même justice.

Telle est, en résumé, l'intrigue du " Démon de l'argent " le beau grand drame de Georges Richard qui sera joué, la semaine prochaine, au Théâtre National Français.

Lorsque " Le Démon de l'argent " fut représenté pour la première fois, au Théâtre Cluny, en 1876, ce fut le gros succès théâtral de la saison. Jamais, depuis longtemps, une pièce n'avait soulevé à ce point l'intérêt du public. Elle est, il est vrai, dans la simplicité de son action, une des œuvres les plus attachantes, les plus émouvantes, les plus impressionnantes mêmes du répertoire.

La direction du Théâtre National a mis tout en œuvre pour présenter cette pièce dans un cadre digne d'elle. La mise en scène a été particulièrement soignée et l'interprétation en a été confiée aux meilleurs artistes de notre premier théâtre français. Ce sont : MM. Gustave Scheler — Pascal Montmejau : Filion — le baron Trigault : Donnelly — Valorsay : Hamel — Coralt : Fertinel — Isidore Fortunat : Neuillet — Chapin : Lombard — le comte de Chalus : Palmieri — Kamy-Bey ; Godeau — Serpillon ; Perron ; Leurs, Soulier, Gosselin, Mathus, Lardy, Rochon, Mmes Germaine Vhéry — Marguerite · Beaufort—Mme Montmejau ; Dericourt — Lia d'Argelis ; Vasse — Mousseline ; Marsoll — Mme Léon ; Raymond — Rosette ; Soglier.

On peut s'attendre à un très grand succès.

Cigarettes Egyptiennes "ROYAL" 15, 25 et 30 cents la boite.
162-263-268-g-g.

Une scène de "Young Buffalo" au Théâtre Français

THEATRE FRANÇAIS

Lord Bluffington, le cynique lord Bluffington, aimait la charmante Miss Kate Norton et les copieux millions d'icelle. Miss Kate, au contraire, comme toute ingénue qui se respecte, ressentait la plus profonde aversion pour le cynique lord Bluffington. Or, pas de Miss Kate, pas de millions; donc fureur, donc désir de vengeance. De là au crime il n'y avait qu'un pas. Ce pas fut vite franchi, grâce au concours d'un sieur Face-Jaune (en anglais, Yellow-Face), indien Apache de son métier.

Un certain soir, que Miss Norton se trouvait, à la suite de déconcertantes aventures, dans une vieille maison située près du viaduc d'Angel Gulch (Arizona, lord Bluffington et le dénommé Face-Jaune entreprirent de faire sauter la maison. Mais le jeune Buffalo veillait.

Il parut quelques secondes avant l'explosion sur un "bronco" apprivoisé. La maison sauta, mais Miss Kate fut sauvée. Epousa-t-elle le jeune Buffalo ? Lord Bluffington et Face-Jaune furent-ils dûment punis ? Autant de questions angoissantes dont la direction du Français vous offre la solution. On y joue en effet la semaine prochaine "Young Buffalo. King of the Wild West". La vignette en cette prose inclose représente l'un des épisodes de cet émouvant mélodrame. Le spectateur le plus sanguinaire ne saurait, croyons-nous, désirer mieux.

THEATRE BIJOU

" Les P'tites Michu "

Après avoir fait, durant quinze jours, salles combles, la revue de M. Carême : " C'est Correct " pouvait tenir l'affiche, longtemps encore, avec succès. Mais le directeur du Bijou tient à servir du nouveau, chaque semaine, à son public. C'est pourquoi il a décidé de nous donner la semaine prochaine " Les P'tites Michu ".

Le titre seul incite à sourire et la pièce ne dément pas le titre. " Les P'tites Michu ", c'est une opérette folâtre dont chaque réplique amène des applaudissements et des "encore". Dialogue spirituel, chansons allègres et musique pimpante voilà, en six mots, le résumé de la pièce.

Quant à l'interprétation, elle sera— nous l'affirmons — éminemment joviale.

Dane, le très drôlatique compère Lauriault, de la quinzaine passée, change de sexe à partir du 19 courant Il devient mère : mère des " P'tites Michu ". Cette métamorphose, à elle seule, vaudrait un voyage rue Lagauchetière. Madame Samson sera la plus délicieuse des délicieuses petites Michu et M. Roberval ténorisera avec talent les avis langoureux de la pièce. On applaudira également en riant de bon cœur, Cartal, Delville, Geo, Mallet, Aramini, etc., etc.

Demain soir, sera donnée au Bijou, une représentation au bénéfice d'un artiste malade.

THEATRE ROYAL

C'est la "Dainty Paree Extravaganza Company" qui sera chargée de divertir, la semaine prochaine le nombreux public qui bi-quotidiennement encombre la salle du Royal.

Comme toutes les troupes de burlesques qui viennent au Royal la "Dainty Paree Co" est la meilleure qui existe en Amérique. Il est impossible d'en douter puisqu'elle comprend des artistes tels que Frank E. Mitchell, Billy Cook, Augustin Walsh, Brown et Booth West et Hughes, Orville et Frank et encore les Hydes et enfin le célèbre trio Onlaw, arraché à prix d'or aux grands musics halls européens.

Ces histrions fameux, interpréteront deux opérettes bouffes d'une irrésistible drôlerie qui s'intitulent: "The Marriage of Birdie" et "A Merry Bachelor et donneront en outre maints numéros de vaudeville fort plaisants.

LA SEDUCTION FEMININE

Est détruite si la femme est obligée de porter des grandes chaussures ; pour mettre ses cors à l'aise. L'extracteur Putnam pour les cors soulage immédiatement, guérit tout cor sans souffrance durant l'espace de vingt-quatre heures. Putnam a été en usage durant cinquante ans.
268-g 16-h

JEAN GERARDY

C'est le 6 mars prochain, qu'aura lieu le concert de Jean Gerardy.

Gerardy sera probablement le seul virtuose du violencelle que nous aurons l'occasion d'entendre cette saison. Ce détail joint à la réputation de ce grand artiste, suffira probablement à remplir la salle Stanley. On pourra, dès samedi prochain, se procurer des billets chez Nordheimer et Archambault.

LE MAITRE DE POSTE DEVOILE SON SECRET

Sa santé due principalement à l'emploi des Pilules de Dodd pour les Rognons

Le maitre de poste Lee Looks de dix ans plus jeune que ses soixante-seize ans et il en donne le crédit au grand Remède Canadien pour les Rognons.

Tabucintac, Comté de Cumberland, N. B. 16 février — (Spécial) — Horatio J. Lee, maitre de poste ici, est maintenant âgé de soixante-seize ans, mais il a un air de telle verdeur et d'une santé si florissante, et il est si alerte dans sa démarche qu'on pourrait facilement lui donner dix ans de moins.

"Comment j'ai gardé l'apparence de la jeunesse dit le maitre de poste. Eh bien, je l'attribue en grande partie à ma santé florissante et cette santé est principalement due à l'emploi des pilules de Dodd pour les Rognons.

Je connus tout d'abord il y a quelques années, l'importance du remède pour les rognons. Je souffrais alors de maladie des rognons. Mes pieds et mes jambes enflaient et j'étais obligé de me lever huit ou dix fois par nuit pour uriner. Six boîtes de pilules de Dodd pour les rognons m'ont donné la santé, à cette époque et depuis, à certaines occasions, j'en ai fait usage. A tous ceux qui souffrent de la maladie des rognons je dis : Les pilules de Dodd pour les rognons sont correctes." Essayez-les et vous pouvez être convaincus que vous en retirerez un bénéfice.
268-g h-16

PARC SOHMER

Au programme de la journée de demain signalons d'abord Cartal, plus inimitable que jamais, qui nous revient avec un répertoire entièrement renouvelé de chansons comiques, et une haute nouveauté dans la personne de la gracieuse Bernice Nata, la célèbre baigneuse anglaise, véritable amphibie qui mange, boit, dort et coud sous l'eau.

M. Hart, Mme Curtis, les deux Lajess et Francis Wood sont des contorsionniste, des acrobates, des gongleurs de première force et dont les exercices sont très intéressants.

Toute une série de nouvelles vues animées sera représentée par la Cie de Kinétographe de Montréal et la musique du Parc, au grand complet nous promet un véritable concert.

Représentations après-midi et soir. **Entrée, 10 cents.**

LE OUIMETOSCOPE

Les représentations de la salle Poiré sont de plus en plus courues. Il faut dire aussi que grâce à l'invention de M. L. E. Ouimet, les vues animées sont parfaites et le sautillement est disparu. La semaine prochaine, le programme aura d'agréables surprises.

A signaler aussi le tableau des funérailles de l'honorable M. Fréfontaine, à Paris.

C'est à la demande d'un grand nombre de personnes qu'on répète ce spectacle émouvant qui impressionne tant les Canadiens-français patriotes.

Demain représentations au bénéfice d'une œuvre charitable.

Depuis l'arrivée de M. Ouimet, la salle a subi d'importantes transformations. Ainsi l'entrée de la rue Ste-Catherine est spacieuse, bien éclairée et très coquette Il y aura prochainement d'autres embellissements qui feront de la salle une véritable bonbonnière où l'on aimera se rendre chaque semaine.

SALVADOR SUPREME

La bière la plus en renommée du Canada, ayant remporté la Médaille d'Or à l'exposition Internationale de Paris France, mai 1905 ; et ayant en outre obtenu la médaille d'or à l'Exposition Internationale de Bruxelles, Belgique, octobre 1905, entrant en concours avec l'Univers
Fabriquée par Reinhardt & Co., No 617 rue St-Paul, Montréal.
226-g-N

L'UNION NATIONALE FRANÇAISE

La représentation annuelle organisée par l'Union Nationale au profit de la Maison de Refuge sera donnée dimanche, le 25 février, au Monument National.

Les directeurs du Théâtre des Nouveautés et M. G. Gauvreau, du Théâtre National Français ayant gracieusement autorisé leurs artistes à prendre part à cette soirée, le programme sera des plus attrayants.

Pour varier le spectacle, les organisateurs de cette représentation ont décidé de donner un véritable concert parisien, avec chants et monologues.

Avec leur dévouement traditionnel pour les œuvres de charité, les artistes les plus aimés des Montréalais se sont empressés d'offrir leur concours à l'Union Nationale Française.

Cette soirée unique, dont nous publierons sous peu le programme, sera une des plus belles et des plus intéressantes de la saison théâtrale. On pourra retenir les places dès mardi, le 20 février, chez M. Giroux, à la Pharmacie Nationale, 216 rue Saint-Laurent.

Les prix seront de $1.00, 50 cents et 25 cents.

ARTHUR RUBINSTEIN

Partout, où, depuis son arrivée en Amérique, le jeune Arthur Rubinstein donne des concerts, les critiques musicaux lui décernent, à pleines colonnes, les phrases les plus élogieuses de leur répertoire.

On vante sa technique merveilleuse et sa puissance d'expression. Certains vont même jusqu'à le comparer à Anton Rubinstein. Nous aurons, le 14 mars la bonne fortune d'entendre à notre tour, ce jeune virtuose.

Les listes de souscriptions sont dès maintenant ouvertes chez Archambault.

ROLLIE BORDEN LOWE

Mrs Rollie Borden Lowe dont les habitués des concerts de l'Orchestre Symphonique applaudirent l'an dernier la voix exquise et le talent délicat, se fera entendre de nouveau, au dernier concert de l'Orchestre Symphonique.

LES PLANTEURS DE TABAC

Le grand concours de jeudi prochain

St-Jacques l'Achigan, 16.—Quelques additions ont été faites à la liste des prix qui seront décernés au concours des planteurs de tabac, qui sera tenu à St-Jacques l'Achigan, jeudi prochain. Nous publions la liste des prix telle qu'amendée:

En outre des prix offerts par l'association, il y aura les prix spéciaux suivants:

PRIX BRODEUR ($5.00 en or)

Offert par l'Honorable L. P. Brodeur, Ministre du Revenu de l'Intérieur à Ottawa, à celui qui aura les 50 livres de tabac les mieux préparées pour le marché.

PRIX BEAUMIER ($5.00 en or)

Offert par Monsieur H. Beaumier, gérant de la Banque d'Hochelaga, à Joliette pour les 50 meilleures livres de tabac à cigares. Tous les planteurs de tabac du district de Joliette qui ne font pas partie de l'association, seront admis à ce concours en payant $1.00 d'entrée.

PRIX DUGAS ($5.00 en or)

Offert par M. F. O. Dugas, M.-P., pour les 50 meilleures livres de tabac à enveloppe de cigares.

PRIX AUMOND ($5.00 en or)

Offert par Monsieur Denis Aumond de St-Alexis de Montcalm, pour les 50 meilleures livres de tabac "Quesnel".

PRIX FOREST ($5.00 en or)

Offert par la maison Forest frères, de Montréal pour les 50 meilleures livres de tabac "Blue Prior".

Tous les planteurs de tabac du comte de Montcalm qui ne font pas partie de l'association seront admis à ces trois concours en payant $1.00 d'entrée.

PRIX GOULET ($5.00 en or)

Offert par M. Odilon Goulet, maire de St-Jacques, pour les 50 meilleures livres de tabac "Connecticut" et autres variétés de tabac pesant.

Ce dernier concours n'est offert qu'aux membres de l'association.

Tous les concurrents devront payer leur entrée d'ici au 21 février courant et les exhibits seront exposés à midi précis, le 22 courant.

Les concurrents seront admis gratuitement au banquet de l'Association donné le 22 février à 7 heures P.-M., à la condition qu'ils aient exposé au moins un exhibit.

Un grand nombre de personnages distingués seront présents, entre autres: l'hon. Sydney Fisher, qui doit nous donner une intéressante conférence; F. O. Dugas, M. P., député de Montcalm; M. Bissonnette, M.P.P., Dubeau, M.P., et plusieurs directeurs des plus importantes manufactures de tabac de la province, entre autres : Goldstein, de la Dominion, J. M. Fortier, J. Legault Forest Frères, Montréal; N. Gervais, Joliette; Bourdon, l'Epiphanie, etc.

Nous voyons par là, et par les prix spéciaux qui seront donnés que ce concours est très sérieux et mérite d'être suivi avec le plus grand intérêt par tous ceux qui s'occupent de cette culture.

Une raison qui nous porte à croire que ce concours sera encore couronné d'un plus grand succès que celui des autres années, c'est le moyen facile de communication que nous n'avions pas l'année dernière. En effet un embranchement du Grand-Nord relie notre village à la ligne principale: de cette façon nous avons deux trains par jour qui vont à Montréal et deux qui en reviennent. Cette œuvre est celle de notre très dévoué député F. O. Dugas.

ROXTON POND

(Correspondance particulière)

Roxton, 16. — Le 4 courant est décédée, après une assez longue maladie, Mme Agnès Bauvais, épouse de M. Stanislas Goudreau, cultivateur de cette paroisse.

La défunte laisse, outre un grand nombre de parents et d'amis, un époux et sept enfants, dont trois filles et quatre fils.

Le service et l'inhumation ont eu lieu lundi matin à Roxton Pond.

—Le Révérend M. L. Cormier, notre curé est absent de la paroisse..Il sera de retour vendredi.

—M. le curé d'Acton était l'hôte de notre curé la semaine dernière.

—M. Georges Maheu, de St-Pie de Bagot, était de passage ici, dimanche dernier.

—Nous jouissons d'une température idéale, de ce temps-ci, peu de neige, beaux chemins, ravissant soleil, va sans dire que nos marchands, fromagers et autres se dépêchent d'enlever à notre petit lac, son épais manteau de glace, heureux de pouvoir enfin emplir leurs glacières, ce qui était, comme partout ailleurs, au delà de leurs espérances, il y a quelques semaines encore.

Jean du Bloc est en grande conversation avec un leader socialiste d'outre-Rhin.

—Qu'aimez-vous crier pour affirmer vos sentiments ? lui demande-t-il.

L'Allemand, souriant :

—Quand je suis chez vous : "A bas l'armée ! "

QUICONQUE

N'A JAMAIS VU OU ENTENDU L'ETOUFFEMENT IRREMEDIABLE D'UN CONSOMPTIF

NE PEUT AVOIR QU'UNE FAIBLE IDEE D'UNE TOUX

Une seule dose du Sirop de Pin de Norvège du Dr Wood vous convaincra qu'il enrayera la toux, calmera la gorge et vous mettra sur la voie de la guérison.

Le Sirop de Pin DE NORVEGE du Dr. Wood

est riche en vertus curatrices des poumons, obtenues du pin de Norvège, habilement combinées avec de l'écorce de cerisier sauvage et d'autres herbes et écorces possédant des propriétés adoucissantes et expectorantes. C'est un remède sûr, agréable et efficace contre les toux et les rhumes, l'enrouement, le mal de gorge, les douleurs de poitrine, l'asthme, la bronchite, le croup, la coqueluche, l'esquinancie et tous les troubles de la gorge et des poumons.

N'acceptez pas de substitution pour le Sirop de Pin de Norvège du Dr Wood. Le véritable est sous enveloppe jaune, trois pins en sont la marque de fabrique et le prix en est de 25 cts.

N'A PAS D'EGAL

" J'avais une très mauvaise toux qui affecta mes poumons. J'essayai plusieurs remèdes, mais sans obtenir de soulagement. Sur le conseil d'un ami, je me procurai une bouteille de Sirop de Pin de Norvège du Dr Wood. Avant que la bouteille fut à moitié terminée, je n'avais plus un seul vestige de toux, et dans mon opinion, le Sirop de Pin de Norvège du Dr Wood n'a pas d'égal comme remède contre la toux, les rhumes et toutes les affections de la gorge et des poumons.
268-wii

AUCUN THE DU JAPON NE PEUT ETRE COMPARE AU

"SALADA"

THE VERT NATUREL ET NON COLORE DE CEYLAN.

En Paquets Cachetés seulement. } 25c, 30c, 40c, 50c et
Jamais vendu en masse libre. } 60c la livre.

Paquets de même forme que ceux des fameux Thés Noirs de Salada.
268-y

LE VIN DES CONNAISSEURS

LOUIS ROEDERER

CHAMPAGNE

GRAND VIN SEC & EXTRA DRY

L. Chaput Fils & Cie. Agents

MONTREAL

268-k

TUYAU pour AQUEDUC
UYAU EN GRES
UYAU EN FER
UYAU EN FONTE

CIMENT. POMPES
CHAUX. PLATRE.

— AUSSI MAINS —

Tous Matériaux de Construction, Ferronneries, Peintures, Vitres, Vernis, Huiles : : : : : : : : : : :

I. L. LAFLEUR, RUE NOTRE-DAME, Montréal.

268-s-n

Otis-Fensom Elevator Co.

LIMITED,

Manufacturiers des "Elévateurs Otis-Standard."

Elévateurs Hydrauliques
Elévateurs Electriques
Elévateurs à Vapeur
Elévateurs à Main

BUREAU PRINCIPAL: Edifice Confederation Life, TORONTO, ONT.

BUREAU DE MONTREAL: 423 Rue Saint-Jacques, MONTREAL, QUE.

251-l-me-s-u.

BRYSON, GRAHAM & CIE

AU PLUS GRAND MAGASIN D'OTTAWA.

Rue Sparks. Rue Queen. Rue O'Connor

Une attention spéciale est donnée aux commandes par la malle

Nouveaux Tapis de Laine

Notre collection de printemps en TAPIS DE LAINE qui vient d'être reçue comprend tout ce qu'il y a de plus nouveau en couleurs et combinaison de patrons. Jamais notre assortiment n'a été aussi complet et jamais nous n'avons offert d'aussi beaux tapis.

TAPIS DE LAINE, trois fils, reconnu pour sa longue durée, 36 pouces de largeur, Notre prix seulement $1.00 la verge.

UNE NOUVELLE LIGNE très populaire de tapis en laine, patrons et couleurs artistiques, 36 pouces, pour 90c la verge.

TAPIS PURE LAINE, une variété insurpassable, 75c la verge.

Nous vous garantissons un tapis spécial en laine, absolument nouveau, une verge de largeur, seulement 60c, 65c et 70c.

Une collection complète dans tous les GENRES

TWEEDS ET DRAPS

Nouveaux draps pour gilets et costumes de printemps pour dames.

Drap fin français, nouveau fawn ainsi que dans d'autres nuances, 56 pouces de largeur, Notre prix, $1.50 la verge.

Nous avons aussi une ligne de drap covert à l'épreuve de l'eau d'une moyenne pesanteur, toutes nuances, 62 pouces, $1.75 la verge.

Nous avons une collection de Draps fin, Covert et Tweed de fantaisie, drap Beaver, léger, pour gilets de printemps.

Nous recouvrons les boutons sur commande.

Bryson, Graham & Cie.

a9-1

CONSTIPATION

TABLETTES PURGATIVES

Un véritable spécifique de la Constipation sont les Tablettes Purgatives de la Cie Chimique Franco-Américaine. Elles agissent sûrement sans coliques, ni chaleurs à l'estomac. Prix partout 25 cts la boite. Par la poste, sur réception du montant. Echantillon gratuit. Cie Chimique Franco-Americaine, 274 rue St-Denis, Montréal.

174-l-ma-s-va-s

CENTRES FRANCO-AMERICAINS

LOWELL, MASS

(Correspondance particulière)

Lowell, 16. — M. Hippolyte Gignac, le vétéran de la compagnie d'assurance John Hancock, a célébrer son 81e anniversaire de naissance. A cette occasion une soirée avait lieu à sa résidence, au No 709 rue Merrimac, où était réunie la famille du vénérable octogénaire.

Ses enfants lui ont présenté un magnifique paroissien relié en marocain. Un repas somptueux a couronné cette jolie fête.

M. Gignac est encore très vigoureux pour son âge. Depuis 17 ans qu'il travaille en qualité d'agent d'assurance à Lowell, il n'a jamais perdu une semaine d'ouvrage. Toujours alerte et dispos, il promet de vivre de longues années encore.

—Evidemment, l'Union Samuel de Champlain est entrée dans une ère de prospérité sans égale depuis qu'elle s'est séparée des Forestiers d'Amérique.

A une assemblée très enthousiaste, sous la présidence de M. J. Ernest Lippé, dans les salles de l'Association Catholique, on a admis trente-deux (32) nouveaux membres et reçu trente-sept demandes d'aspirants qui désirent faire partie de cette florissante société. Parmi les nouveaux membres se trouvent 4 ou 5 de ceux qui étaient affiliés à la Cour récemment organisée par les Forestiers d'Amérique.

Les recettes du trésorier de l'Union accusent la somme rondelette de $187.

Plusieurs affaires de routine sont venues devant l'assemblée.

La question du jour était la lettre de Monsieur Hilaire Dozois, président de la St-Jean-Baptiste, invitant l'Union à choisir un comité qui s'occupera des préparatifs pour la célébration de la fête nationale, la St-Jean-Baptiste, l'été prochain.

L'ivitation a été acceptée unanimement et le comité choisi pour représenter l'Union se compose de MM. J. Ernest Lippé, Camille Roussin et E. H. Roy.

Tout annonce que la fête nationale sera chômée avec éclat cette année. La fête, ne devra le céder sous aucun rapport à celles des premiers temps de la colonie canadienne à Lowell.

—Le juge Charles W. Hobbs, de la cour municipale de Pelham, a condamné Armand Doucette, un bûcheron de cette ville, à $14.50 d'amende pour ivresse et voies de fait sur Otis Giles, conducteur d'un tramway de l'embranchement Lowell et Pelham.

—Une après-midi de ces jours-ci, cinq hommes partis de Lowell pour aller abattre du bois dans une forêt du village voisin sont montés dans le char de Giles.

Doucette était très gaillard et un peu turbulent ; il voulut se permettre de boire et de passer la bouteille à ses compagnons. M. Giles lui fit observer que la chose était défendue à bord et Doucette empocha son flacon. Arrivés au Richardson Square, il allait recommencer quand il reçut un second avertissement qui le fâcha beaucoup, car il refusa de l'écouter.

Il s'ensuivit une rixe brutale entre le conducteur et Doucette. Le mécanicien Al. Hutchison vola au secours de son camarade et administra une raclée en règle au voyageur en goguette.

Dans la mêlée, une vitre du vestibule fut brisée en aiguillettes. Quelques minutes après cette scène, le policier Knapp, de Pelham, conduisait le prisonnier en lieu sûr.

AUGUSTA, ME.

(Correspondance particulière).

Augusta, 16. — MM. Gédéon Mathieu et Geo. Laplante ont organisé un parti de whist dans les salles St-Jean-Baptiste. Une cinquantaine de personnes ont répondu à l'invitation. La partie a été très disputée, chacun faisant de son mieux pour remporter le premier prix. Le vainqueur parmi les hommes, était M. Aimé Casavant et parmi les dames, Mme Paul Dauteuil. Les prix de consolation ont été gagnés par Mlle Rose Bernard et M. Auguste Cloutier. Des rafraîchissements ont été servis en abondance et tous ont été satisfaits de la veillée et c'est à regret que l'on se sépara malgré l'heure avancée.

—Jeudi soir, a eu lieu l'installation des officiers de l'Union St-Jean-Baptiste d'Amérique. Le docteur Pineault, de Waterville, Me., était l'officier installateur.

—Après une température idéale comme nous avons eue dans le mois de janvier, il est très dur de supporter le froid glacial que nous avons depuis le 1er février. Il faut espérer que cela ne durera pas et que le soleil de mars viendra bientôt réchauffer le temps.

—Les citoyens d'Augusta sont bien contents d'avoir de l'eau pure pour se désaltérer. Les travaux de l'aqueduc sont terminés et depuis quelques jours nous avons de l'eau du lac Cabossee.

—Les shérifs de la loi Sturgis ont beaucoup à faire pour arrêter la vente des liqueurs. Malgré les saisies fréquentes qu'ils font, il se vend des spiritueux quand même.

TERRIBLES DOULEURS DORSALES

SOUFFRIT HUIT MOIS DE MALADIE RENALE

Il lui fallait parfois rester trois jours au lit

Les Pilules de Doan

Pour les Reins le Guérissent.

M. Thomas Fitzgerald, Hazeldean, Ont. écrit ce qui suit: " J'ai beaucoup souffert de maladie rénale durant huit mois. J'avais de terribles douleurs à la chûte des reins. Il me fallait parfois rester trois jours au lit et je ne pouvais faire aucun travail. J'essayai plusieurs remèdes mais sans succès, de même que des emplâtres, mais inutilement

"Un jour, un voisin me conseilla d'essayer les Pilules de Doan pour les reins. J'étais tellement découragé que je lui dis être fatigué d'essayer des remèdes, mais il me pressa d'en essayer une boite, et, avant de l'avoir finie, je constatai un changement pour le mieux; j'en achetai donc cinq autres boites et mes reins ne m'ont pas fait souffrir depuis. Je ne saurais me passer des Pilules de Doan dans ma maison".

Il n'est réellement pas difficile de guérir la maladie rénale à ses premières phases. Tout ce que vous avez à faire, c'est de faire l'essai des Pilules de Doan pour les reins. Elles sont un remède infaillible contre toutes les formes de la maladie des reins. Elles soulagent rapidement les reins congestionnés, surmenés, et les ramènent graduellement à la santé.

Pilules de Doan pour les reins, 50 cents la boite ou trois boites pour $1.25, chez tous les marchands ou de la Doan Kidney Pills Co., Toronto, Ont.

268-wii

ATROCE NEVRALGIE

Due au sang appauvri, affaibli—Les Pilules Roses du Dr Williams assurent la guérison

La névralgie est l'indice le plus certain que tout l'organisme est faible. Ces douleurs lancinantes, atroces, proviennent des nerfs en désarroi. Mais les nerfs ne seraient pas en désarroi, si le sang était pur et fort. On ne peut pas guérir la névralgie par des liniments ou des applications chaudes. Ils peuvent soulager momentanément, mais ils ne peuvent pas guérir. On ne saurait guérir la névralgie sans enrichir le sang et raffermir les nerfs ébranlés, avec les Pilules Roses du Dr Williams. Elles font du sang nouveau. Elles assouplissent les nerfs et renforcent tout l'organisme. Elles frappent droit à la source de l'affreuse névralgie. M. John McDermott, Bond Head, Ont., dit : "Ayant pris de l'humidité, je ressentis des douleurs par tout le corps. Je consultai un médecin, qui me dit que je souffrais de névralgie. Il me soigna quelque temps, sans me faire de bien. Ayant souvent entendu parler des Pilules Roses du Dr Williams, je résolus de les essayer. A peine en avais-je pris trois boites, que je ressentais un grand mieux et après la dixième boite, j'avais engraissé et me sentais mieux sous tout rapport. J'aurai toujours un bon mot pour les Pilules Roses du Dr Williams."

Quand le sang est appauvri les nerfs souffrent ; puis viennent la névralgie, l'insomnie, la danse de St-Guy, la paralysie ou l'ataxie locomotrice. Tous ces maux sont guéris par les Pilules Roses du Dr Williams, parce qu'elles font un riche sang rouge, qui ravitaille et assouplit les nerfs épuisés et envoie la santé et la force dans toutes les parties du corps. C'est pourquoi ces pilules guérissent ces maux comme le rhumatisme, l'anémie, l'érysipèle chronique, l'indigestion et les maux spéciaux aux filles qui grandissent et aux femmes. Mais il faut prendre les véritables, portant bien le nom, "Dr Williams Pink Pills for Pale People" sur l'enveloppe qui entoure chaque boite. Dans le doute, qu'on écrive à la Dr Williams Medicine Co., Brockville, Ont., et l'on recevra les pilules par la poste, au prix de 50 cents la boite, ou six boites pour $2.50. Si vous souffrez, essayez-les aujourd'hui.

FALL RIVER, MASS.

(Correspondance particulière)

Fall River, 16. — Après avoir tenté à diverses reprises de mettre fin à ses jours, George Robinson, un homme de 54 ans, demeurant rue Talbot, village Flint, a enfin mis son funeste projet à exécution, en se tirant une balle dans le crâne.

Il était environ cinq heures 10 du soir lorsque les membres de la famille Robinson entendirent le bruit d'une détonation, venant de la chambre qu'occupait le défunt. On courut à la chambre et l'on trouva Robinson gisant sur le parquet et portant une blessure au front, d'où le sang s'échappait en abondance. On manda l'ambulance et le mourant fut transporté à l'hôpital Union, où il a expiré vers les 10 heures. La balle était entrée au-dessus de l'œil gauche pour sortir en arrière de la tête et bondir sur le mur de la chambre.

Robinson était souffrant depuis plusieurs mois et cet acte de désespoir est dû à l'état délabré de sa santé. Il avait essayé de s'ôter la vie encore la semaine dernière, mais on s'était porté à son secours à temps pour l'en empêcher. Depuis lors, il avait été veillé de près ; mais comme toute idée de désespoir semblait l'avoir quitté on l'avait laissé à lui-même, et il en a profité pour mettre fin à ses jours.

—Les autorités du Rhode Island et de cet Etat sont à la recherche de Napoléon Roy, alias Alfred Belliveau, alias William Freeman qui s'est enfui du poste central de Providence. Roy est originaire de Fall River. Il a déjà eu de nombreuses difficultés avec la police locale et c'est un être très dangereux à laisser au large. La police d'une foule d'endroits aimerait à lui parler de certains vols et autres délits.

LEWISTON, ME.

(Correspondance particulière)

Lewiston, 16. — Mme J. B Hamel, domiciliée au No 25 rue Knox, devenait mère il y a trois semaines, et sa maladie prit une tournure tellement grave que son médecin crut prudent de la faire transporter à l'hôpital, où elle fut placée dans une chambre privée.

Ces jours-ci, son mari alla la voir et, après avoir passé quelques moments avec elle, il s'en retourna chez lui dans l'espérance qu'elle serait bientôt hors de danger, bien qu'elle fût alors très souffrante.

Il avait quitté cette institution depuis cinq minutes à peine que, profitant de l'absence momentanée de la garde-malade, et dans un accès de fièvre chaude, elle ouvrit la fenêtre de sa chambre et se précipita dans le vide.

La garde-malade entrait dans la chambre au moment où la malheureuse sautait.

Elle donna aussitôt l'alarme, et plusieurs membres du personnel de l'hôpital accoururent auprès de la blessée et la transportèrent à l'intérieur de l'établissement.

Elle s'était brisé la colonne vertébrale, et elle succomba au bout de quelques instants.

Agée de 30 ans, elle laisse quatre enfants âgés respectivement de 5 et 3 ans, 22 mois et trois semaines.

La fenêtre d'où Mme Hamel se précipita dans le vide est à 65 pieds de terre.

LISEZ CECI RHUMATISANTS

Parce que votre maladie est profondément enracinée, le meilleur des traitements est nécessaire. Seuls les remèdes puissants peuvent atteindre vos muscles et jointures malades. N'avez-vous jamais entendu parler de Nerviline ? Depuis près de cinquante ans, elle a guéri le rhumatisme. Des milliers ont été rendus par elle à la santé. Même le médecin du roi ne peut trouver un liniment qui soit plus puissant contre la douleur que Nerviline.

Vous n'avez seulement qu'à employer la Nerviline de Polson pour être guéri. Ayez-la aujourd'hui.

268-g-46-h.

WOONSOCKET, R. I.

(Correspondance particulière)

Woonsocket, 16. — Le premier grave accident de traîneau est survenu depuis l'ouverture de la saison d'hiver. Il s'est produit à Social. Une fillette de 8 ans, Emma Riendeau, gît sur un lit de douleur, à la demeure de sa mère, Mme Veuve Chs. Riendeau, 115 rue East School.

La fillette s'amusait avec de jeunes camarades et glissait sur un traîneau double dans la cour de sa résidence. Elle avait la jambe droite pendante et une pierre s'étant trouvée sur la voie, il y eut choc et la glisseuse eut la jambe fracturée à mi-distance entre le genou et la cheville du pied.

Le Dr C. E. A. Laferrière fut mandé au chevet de la blessée et constata qu'il y avait fracture double.

PROVIDENCE R. I

(Correspondance particulière)

Providence, 16. — Deux garçonnets, Michel Graziano, 13 ans, et Julio d'Andrea, 12 ans, ont été arrêtés sous l'accusation de cambriolage dans la banque de Giacomo Sabetta & Cie, No 145, rue Spruce, où ils auraient fait main basse sur une somme de $180.

Graziano est domicilié au No 346, avenue Atwell et D'Andréa habite au No 97, avenue Arthur.

En correctionnelle, ils ont plaidé innocence et l'instruction préliminaire a été remise à huitaine.

SUNCOOK, N. H.

(Correspondance particulière)

Suncooke, 16. — La paroisse Saint-Jean-Baptiste de Suncook, dont M. le curé J. O. Desrosiers est pasteur, est mixte, mais ainsi que le feront voir les chiffres que nous publions plus bas, les Canadiens-Français sont en très grande majorité. La paroisse est divisée en deux parties, Allentown et Pembroke. Dans Allentown, il y a quarante-sept familles canadiennes contre une famille irlandaise; dans Pembroke, la proportion est de 11 à 1. Ce sont les chiffres qu'a donné le dernier recencement et nos lecteurs tant de Manchester que de Suncook, les verront sans doute avec intérêt.

Allentown—Canadiens, 187 familles; Irlandais, 4 familles.

Enfants qui n'ont pas fait leur première communion : Canadiens, 331 ; Irlandais, 2. Enfants de six ans et plus : Canadiens, 154 ; Irlandais, 2.

Pembroke — Canadiens, 322 familles : Irlandais 30 familles.

Enfants qui n'ont pas fait leur 1ère communion : Canadiens, 653 ; Irlandais, 25. Enfants de 6 ans et plus: Canadiens, 266 ; Irlandais, 13.

Le Prompt Remède de la Nature

Rhumes

Toux

Catarrhes

RESPIREZ CATARRHOZONE

Catarrhozone est le seul remède qu'on peut respirer dans toutes les parties des organes respiratoires. Sa vapeur à propriété curative arrive dans tous les conduits des voies respiratoires du nez, de la gorge, des poumons et ne peut manquer d'atteindre le foyer de la maladie. Il est antiseptique, adoucissant, sur et garanti pour effectuer la guérison, ou votre argent vous est remis.

Deux mois de traitement un dollar. Grandeur d'essai 25c, Vendu par tous les pharmaciens ou par la malle de N. C. Polson & Co., Kingston, Ont., ou Hartford, Conn., E. U.

268-g-46-h

MANCHESTER, N.-H.

(Correspondance particulière)

Manchester, 16. — Depuis de nombreuses années, il n'y avait jamais eu à Manchester une réunion de pharmaciens aussi nombreuse que celle qui a eu lieu à l'hôtel Elms de Goff's Falls. C'était le premier banquet des pharmaciens et de leurs employés depuis quatorze ans. Afin de permettre à tous les commis et propriétaires d'y assister, toutes les pharmacies ont été fermées à huit heures du soir. Une seule maison a refusé de se joindre aux autres.

Les convives se sont rendus à Goff's Falls. Ils sont immédiatement descendus à l'hôtel où un excellent repas leur fut servi. M. Fred Soule a présidé.

Plusieurs intéressants discours furent ensuite prononcés par les pharmaciens et les invités. Parmi ces derniers se trouvaient plusieurs représentants des maisons de gros et ils ont contribué leur part d'amusement.

Le comité d'organisation se composait de MM. H.E. Dunnington, président ; MM. Paul H. Boire, C. E. Dufort, N. H. Colby et W. B. Mitchell.

Des compatriotes présents, remarqués : Archie F. Précourt, Alphonse J. Morency, François C. Melville, Joseph Doucet, Sabin Noury, Moïse Potvin, A. J. Belisle, Charles E. Dufort, Emile Dufort, A. Gosselin, Alfred J. Peloquin, Z. Provencher, Joseph Leblanc, Dr E. C. Tremblay, Olivier A. Côté, Paul H. Boire, L. Giguère, Fred J. Cartier, John Moran, Dr A. A. E. Brien, Hector E. Martin, Joseph Melançon, Ernest Monette, A. J. Précourt, John Turcotte, F. W. Charest, R. Dubrule, Lawrence.

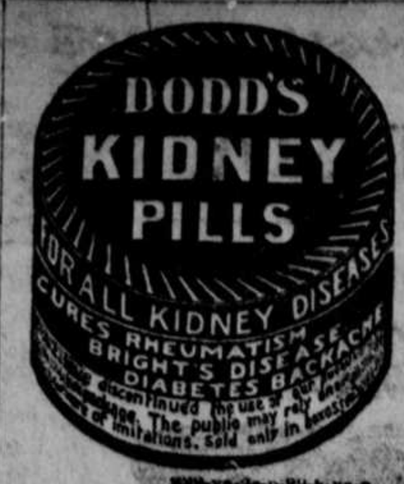

268-ya-2e-p-89-h-ya-s

ST-DOMINIQUE DE BAGOT

(Correspondance particulière)

St-Dominique, 16.—A une assemblée du conseil de cette municipalité, M. Louis Chicoine a été réélu maire de la paroisse pour la cinquième fois.

M. L. Chicoine est préfet du comté de Bagot.

VOUS NE POUVEZ TROUVER AUCUN DYSPEPTIQUE

Chez ceux qui ont employé les Tablettes de Dodd pour la Dyspepsie—Aucun cas de maladies de l'estomac assez avancé pour les empêcher de le guérir.

"Oui, les Tablettes de Dodd pour la Dyspepsie m'ont guérie de ma dyspepsie. Sept ans durant, j'en souffris. Je ne pouvais manger sans endurer des souffrances atroces. Je suivis divers traitements du médecin sans résultat, et j'étais condamnée à la tombe. Cinq boites de Tablettes de Dodd pour la Dyspepsie m'ont complètement guérie. Aujourd'hui je suis bien portante et vigoureuse."

Cette version, c'est celle d'une maladie terrible guérie facilement et complètement ; c'est Mme John F. Sellars, de Western Bay, Terreneuve. Elle enseigne nombre de leçons, dont la plus importante établit qu'aucun cas de Dyspepsie n'est assez avancé pour échapper à l'influence des Tablettes de Dodd pour la Dyspepsie ; et outre que si les Tablettes de Dodd pour la Dyspepsie guérissent les cas les plus désespérés de cette maladie, elles auront vite raison de votre indigestion.

Le fait subsiste que vous ne pouvez trouver un seul Dyspeptique parmi ceux qui ont fait usage de Tablettes de Dodd pour la Dyspepsie. Mais par contre que vous pouvez en rencontrer des milliers en santé, heureux, en Canada, autrefois Dyspeptiques, mais qui se sont servis des Tablettes de Dodd pour la Dyspepsie. 268-g

L'ASSOMPTION

(Correspondance particulière)

L'Assomption, 16.—Les obsèques de la regretté Mlle Alexandrine Guilbault, décédée le 8 courant, dans la trente-et-unième année de son âge, ont eu lieu le 12 février au sein d'un concours de sympathies capables d'alléger un peu l'immense douleur de cette famille si cruellement éprouvée par la perte en août dernier de son chef et par le décès de M. Moïse Guilbault inhumé le 2 septembre.

La dépouille de cette jeune fille arrachée subitement à l'affection des siens fut portée au cimetière par des mains amies., de MM. Hervé Charet, te. Hormisdas Lacasse, J. B. Z. Martel et Albert Vézina.

Aux premiers rangs du cortège marchaient MM. Jolicœur oncle maternel Oscar Lafortune et Moïse Bourque, beaux-frères: Amédée Guilbault, Emile Guilbault, cousins; J. A. Piché avocat de L'Assomption; E. Marion, de St-Jacques de l'Achigan et une longue suite d'amis venaient ensuite.

Au seuil du sanctuaire quand le cortège s'y fut arrêté au son des cloches paroissiales, tintant pour saluer le triste défilé, le clergé vint recevoir le cercueil.

La levée du corps fut présidée par M. l'abbé Joseph Giguère, curé de L'Assomption; le service funèbre a été chanté par M. l'abbé M. Guilbault, frère de la défunte, assisté de MM. les abbés C. Lafortune, comme diacre et G. Marsan, comme sous-diacre.

Assistaient au chœur: MM. les abbés V. E. Pauzé, directeur du Collège de L'Assomption; J. Riopelle, F. U. Toussignant, E. Hébert, J. Chevalier, A. Perreault et U. Geoffrion, curé de St-Girard Majella.

Les élèves du collège ont rendu la messe des morts harmonisée, sous la direction de M. l'abbé J. A. Picotte; l'orgue était tenu par M. H. E. Boulay, professeur de musique au collège.

La bière fut déposée dans la chapelle des morts qui venait de se fermer sur les derniers vestiges d'une existence.

UN ABONNE.

Pour Guérir un Rhume en une Journée
LES TABLETTES DE QUININE LAXATIVE BROMO — Les pharmaciens remettent l'argent si elles ne guérissent pas. La signature de E. W. Grove est sur chaque boite. 25c. 179-ma-s-g-n

ST-PATRICE DE SHERRINGTON

(Correspondance particulière)

St-Patrice de Sherrington, 16.—M. M. Demers, cultivateur, bien connu, vient de mourir subitement chez son frère M. A. Demers, hôtelier, demeurant dans le village. Le défunt qui au midi était en parfaite santé, partit de sa demeure à quelques arpents du village, pour se rendre chez son frère. Il causa pendant quelques heures avec des amis de l'endroit dont il avait fait la rencontre, lorsque soudain, il se sentit pris d'un léger malaise. Il passa dans une pièce voisine afin de se reposer. Cependant, vers cinq heures du soir, son frère inquiet de ne pas le voir reparaître, ouvrit la porte de la chambre où il s'était couché. Il recula d'épouvante en apercevant son frère qui n'était plus qu'un cadavre. Le Dr Dupuis, fut en toute hâte mandé sur les lieux et constata que la mort remontait à quelques heures.

Le Dr Chevalier, coroner du district mandé sur les lieux commença l'enquête. A l'unanimité, les jurés demandèrent l'autopsie qui fut faite par le Dr Dupuis. Ce dernier constata que le défunt était mort d'une congestion pulmonaire avec l'hypertrophie très prononcée du foie.

Le coroner, rendit le verdict suivant : M. Médard Demers, cultivateur de Sherrington est mort d'apoplexie pulmonaire avec maladie du foie. M. Demers laisse pour déplorer sa perte une épouse et une fillette de 4 ans.

A la famille éplorée, nous offrons nos sincères condoléances.

—On annonce pour le 20 du courant le mariage de M. L. St-Arnaud, avec Mlle Orpha Fontaine, tous deux de cette paroisse.

Cigarettes Egyptiennes "ROYAL", 15, 25 et 30 cents la boite.
262-265-268-g-z

ECHOS DE BEDFORD

(Correspondance particulière)

Bedford, 16.—Mardi soir, le 13 du courant, les nombreux amis de Joseph Surprenant, Ecr., médecin de Notre-Dame de Stanbridge, à l'occasion du 46ième anniversaire de sa naissance, et aussi à titre de reconnaissance pour tout ce qu'il a fait pour sa paroisse, se sont réunis à sa résidence pour lui rendre leurs hommages et lui témoigner leur estime.

Une adresse fut d'abord lue par M. J. Ed. Lebeau, notaire, de cette ville, avec présentation par M. Théodore Dalpé, de Notre-Dame de Stanbridge, d'une bourse en or. M. Surprenant, son épouse dévouée à ses côtés, et entouré de sa nombreuse famille, a répondu avec émotion, en termes heureux.

Le Rév. M. Laurence, curé de la paroisse, et M. J. A. E. Dion, avocat de Montréal, invités à adresser la parole, ont bien interprété les sentiments des autres personnes présentes, et ceux des amis du héros de la fête qui n'ont pu assister. Ils ont su peindre en termes précis les qualités d'âme et d'esprit de notre concitoyen; ils ont fait voir, en outre ses qualités de médecin zélé, et jusqu'à quel point il pousse dans toutes les circonstances la franchise, l'équité, l'amour de l'éducation de la jeunesse et de l'instruction, ainsi que le zèle pour le progrès de sa paroisse.

Remarqué parmi les personnes présentes:

Le Rév. M. J. Laurence, curé de la paroisse, MM. J. J. B. Gosselin, M.P.P., J. A. E. Dion, avocat; Louis Gosselin, avocat, Montréal; J. Ed. Lebeau, notaire, Bedford, Qué.; E. C. Juaire, J. Bte. Fournier, A. Davignon, Frs. Messier, Henri Dupont, Ed. Fortin, Adolphe Poirier Michel Campbell, Théo. Ménard, fils; Théodore Dalpé, H. Bédard, J. Bte Bélisle, Pierre Morin, Napoléon Bouchard, Edouard Nolin, Eusèbe Lanier, Amédé Noël, H. L. Lanoue, Francis Fontaine, Jos. Duhamel, J s. Lebeau, Treffié Morin, Alphonse Plante, Wilfrid Duquette, Willie Leblanc, Cléophas Bélisle, Henri Robert, J. A. Marois, Joseph Chevalier, Timothé Bombardier, Oliva Boivin, Emile Gosselin, Dolphis Plouffe, Toussaint Poirier, Léandre Gervais, Joseph Santerre, L. P. Rathé, Louis Bélisle, Médard Lanoue, fils; Moïse Dussault, Camille Poirier, Joseph Desranleau, Charles Wehr, Honoré Leblanc, Théodore Marois, Joseph Bédard, Jos. S. Lareau, Jos. Courville, Moïse Lard, Philias Gaudreau, François Marchesseault, Jos. Granger, Edouard Davignon, Hector Hébert, Pierre Ménard, Ludger Bonneau, François Gamache, Israël Moquin, Uldéric Demers, Jérémie Provost, Joseph Dion, Zéphir Ouimet, J. C. Sénésac, Honoré Messier, J. N. Simard, Jos. Poirier, Zéphirin Courville, Alcide Galipeau, Joseph E. Lareau, Oliva Dion, Olivier Chevalier, Henri Galipeau, fils: Miss Jane Wehr, tous de Notre-Dame de Stanbridge, Dame J. W. Daignault, St-Albans, Vt.; Lucien Thibault, Wilfrid Dion, Adélard Poissant, et F. C. Saunders, Bedford Alfred Girard, Idola Poissant, T. Maheu, Idola Poissant, Mastaï Campbell, Charles Fournier, Camille Tougas et Henri Ménard, de Stanbridge Station, et autres.

M. le docteur Surprenant, ayant mis à la disposition de ses hôtes toute sa résidence, ces derniers en ont grandement profité, et ont clairement prouvé à M. le docteur qu'il n'était "pas maître dans sa maison," puisqu'on rapporte que le chant, la musique et les cartes se sont prolongés jusqu'à une heure bien avancée dans la nuit.

Cette petite démonstration spontanée a dû toucher et réjouir le cœur, très sensible, d'ailleurs, du héros de la fête, ainsi que celui de sa vaillante épouse, et est bien propre à lui prouver qu'il est entouré de nombreux amis sincères qui savent apprécier ses qualités et le bien qu'il a fait pour sa paroisse.

—Mardi, le 6 courant, M. George Moreau unissait sa destinée à celle de Mademoiselle M. Rodgers. Les époux sont le même jour partis pour leur voyage de noce.

—M. Stewart Burley, de la paroisse de St-Armand-West, est décédé dans le cours de la semaine dernière.

NOUVEAUX ARTISTES

Plusieurs nouveaux artistes viennent spécialement de New-York, pour dimanche prochain, au Parc Sohmer.

268-g-z

SAINT-AUGUSTIN

(Correspondance particulière)

St-Augustin, (Deux Montagnes) 16.—Dimanche dernier avait lieu dans cette paroisse, l'installation d'un Bureau de l'Alliance Nationale, sous la présidence de Mr. Onésime Dépatie, organisateur. L'élection des officiers a donné le résultat suivant :

M. Mathias St-Jacques, président ; MM. Emmaüs Lallier et André Lebuis, membres du comité; M. J. E. Rochon, percepteur; M. P. Z. Migneault, M.D., médecin examinateur ; les officiers et les membres fondateurs sont bien disposés à gagner un des prix offerts par le bureau exécutif, dans le concours qui va bientôt s'ouvrir.

TOUT LE MONDE est cordialement invité

à visiter, aujourd'hui, notre magasin, le centre de Montréal, pour faire des emplettes. Tout se trouve réuni pour rendre les achats agréables. Valeurs excellentes à de bas prix, employés de bonne humeur, un magasin spacieux, vaste et bien ventilé, et pardessus notre garantie, "Argent remis s'il n'a pas de satisfaction complète. Venez aujourd'hui.

Vente Enorme de Jupons

Jamais jusqu'ici de telles valeurs ont été annoncées à ces prix. Alors elles ont été enlevées par des centaines d'acheteurs enthousiastes et joyeux. Il y aura de grandes choses à faire aujourd'hui dans notre rayon des manteaux. Jugez par les prix suivants:

JUPES EN SATIN NOIR, faites de satin de qualité supérieure, avec volants de 12 pouces et avec trois frisons à plis accordéons. Généralement, ces jupes nous coûteraient $1.00. Cependant nous avons été capables de nous en procurer 600 à notre prix personnel, ce qui nous permet de vous les offrir à - - - 79c

JUPONS DE DAMES, en damas de laine et de soie, avec larges volants à plis accordéons et plusieurs rangs de cordé. Offre spéciale à - - - $2.98

JUPES EN SOIE TAFFETAS, faites avec volants à faux plis épinglés, couleurs brune ou marine seulement. Nous garantissons que ce sont les jupes du prix de $5; et nous sommes prêts à vous remettre votre argent, si vous êtes convaincu du contraire. Aujourd'hui - - - $2.98

Vetements pour les Dames

Nous croyons qu'avec votre argent, vous pouvez acheter ici une plus grande quantité de marchandises que dans tout autre magasin du genre. Si vous doutez, lisez les spécialités pour aujourd'hui. Ensuite faites en l'expérience, venez à notre magasin voir les choses que nous avons annoncées; vous constaterez que ce sont des marchandises telles que nous les avons décrites. Nous avons confiance dans une publicité faite de bonne foi.

CORSAGES EN SOIE BLANCHE JAPONAISE, à plis en avant et en arrière avec dentelle Valencienne et insertion ; manchettes longues avec insertion de dentelle. Prix spécial - - - $3.50

Une Occasion pour un Beau Costume Blouse

Nous avons acheté une ligne complète d'échantillons de l'un des fabricants les plus prééminents. Nous avons tous les modèles; les matériaux consistent en mousseline, batiste, toiles, lustrés et percales. Nous les vendrons aujourd'hui à un tiers de moins que le prix régulier; seulement 36 et 38 en grandeurs. Prix, $1.15 à - - - $7.75

VENEZ ET PRENEZ VOTRE PART.

Deux Occasions Exceptionnelles dans les Manteaux d'Hiver pour Dames

JAQUETTES POUR DAMES, longueur 3-4, valant de $8.00 à $11.00. Aujourd'hui - - - $4.95

JAQUETTES POUR DAMES, longueur 3-4, de $12.50 à $15.00 de valeur, pour - - - $5.98

98c Achetera le Meilleur Bargain

dans les étoffes à robes aujourd'hui. Elles ont été achetées à des prix spéciaux pour prendre place dans notre vente d'aujourd'hui.

ETOFFE VENITIENNE FRANCAISE

Qualité de $1.35, en Vente Aujourd'hui à 98c la verge.

Belle Etoffe Vénitienne française tout laine, fini chiffon, bel assortiment dans les nuances nouvelles et un choix complet des couleurs principales, pâle et marin foncé, brun, drab, faon, castor, gris, vert, tissu noir, 54 pouces de large. Prix régulier, $1.35. Aujourd'hui nous commencerons la saison de la vente des étoffes à robes en les offrant en vente, la verge, à - - - 98c

A 25c LA VERGE

Un lot de tissus pour robes, lustres unis, lustres à pois, avec pois en soie; quelques nuances en Voile de Paris, qualité se vendant ordinairement 50c la verge. Quelques lustrines noires. Nun's Veiling de couleur. Votre choix, aujourd'hui la verge - - - 25c

RAYON des MARCHANDISES LAVABLES

Notre bulletin quotidien vous renseignera sur de nombreuses occasions d'épargner de l'argent. Ne manquez d'en lire tous les item — Batiste blanche, Victoria, 46 pouces de large, jolie, tissage égal, qualité de durée, pour les tabliers des enfants, les vêtements, etc. Ordinairement le prix est de 15c. Aujourd'hui, la verge - - - 10c

MOUSSELINES ORGANDIE de COULEURS

Deux Lots — 12½c et 15c la verge

Dessins nouveaux et jolies couleurs, qualité légère, faits de patrons à la mode; comme à pois Polka, à fleurs, à ronds et à raies; marin, noir, faon bleu-pâle et fond gris, aussi lot sur fond blanc avec effets floraux. Prix de vente, 12 1-2 et - - - 15c

Flanellette Blanche de 34 pcs. à 7½ la vg.

La qualité ordinaire de 10c, et vous aurez pour la valeur de votre argent, surtout si vous apprenez qu'actuellement les prix des marchandises de coton sont très élevés. 50 pièces, telle est la quantité limitée en vente. Aujourd'hui, à la verge - - - 7 1-2c

La Grande Vente d'Habits pour Hommes et Garçons se Continue

Lisez ces spécialités pour aujourd'hui. Ce sont des raisons puissantes, pour vous amener à acheter au "Magasin de la Satisfaction".

Pardessus pour garçons, grandeurs : 24 à 33, valant, $6.50. Vendus, aujourd'hui, à - - - $2.98

C'est une offre spéciale extraordinaire, de sorte amenez les garçons.

200 habillements en tweed pour garçons, 3 morceaux, vendus à $6.50. Aujourd'hui - - - $3.48

412 habillements pour hommes, vendus $9.50. Toutes les grandeurs. Vendus, aujourd'hui, à - - - $4.15

Pardessus en Beaver pour hommes, vendus à $9.00. Aujourd'hui, spécial, à - - - $3.98

Les Prix auxquels se vendront les Rubans

Avez-vous déjà acheté des rubans chez Scroggie quand on annonçait une vente spéciale de rubans. Si oui, vous savez ce que cela veut dire quand nous vous offrons de nouveaux rubans à prix réduits.

1,470 verges de ruban Dresde de fantaisie, qualité épaisse, 2 1-4 pouces de large, souvent employé pour les garnitures, les cols, prix spécial, la verge - - - 23c

Ruban de Dresde de fantaisie, 4 pouces de large, avec bords en couleur, assortiment considérable dans les nuances, convenable pour le cou, et les boucles à chevelure, des ouvrages de fantaisie. Prix spécial, la verge - 25c

Ruban de Dresde, de fantaisie, 5 1-4 pouces de large avec au bout, raie en satin, convenable pour les articles de mode, le cou et les ceintures de fantaisie, dernières nuances. Prix, réduit, la verge - - - 35c

La dernière nouveauté dans les rubans de fantaisie — Rubans de Dresde lavables, 6 pouces de large, avec de délicats dessins roses, toutes les nuances fashionables. C'est le ruban le plus récent pour les travaux de modes. Nous désirons votre visite pour examiner cette nouveauté, convaincu que vous en achèterez quelques verges à - - - 55c

VALEURS MERVEILLEUSES DANS LES

Chaussures pour Enfants

Valant $2.00, Aujourd'hui 95c

Bottines boutonnées et lacées en beau chevreau ou en cuir émaillé. Aussi quelques chaussures basses Oxford et slippers, tous avec des semelles cousues et tournées à la main, et des talons élastiques. Grandeurs : 7, 8, 8 1-2, 9 et 9 1-2.

Chaussures d'enfants vendues régulièrement de $1.25 à $2.00 la paire. Votre choix pour aujourd'hui - - - 95c

Une belle paire de pantoufles de maison, pour enfants en drap carreauté, donnée GRATUITEMENT avec une paire des chaussures ci-dessus.

SPECIALITE EXTRA

SOULIERS DE TOILETTE POUR DAMES DE $3.00, Aujourd'hui - - $1.25

Souliers de toilette à quatre bandes se boutonnant, en chevreau émaillé ou chevreau Vici, faits avec talons français moyens. Grandeurs: de 1 à 6. Très à la mode et de toilette. Souliers de $2.50 et $3.00. Aujourd'hui, à - - - $1.25

VOYEZ NOTRE ETALAGE DANS LA VITRINE.

Aujourd'hui nous aurons une autre grande vente de chaussures d'enfants à environ la moitié du prix régulier et vous donnerons absolument GRATIS 1,000 paires de pantoufles de maison en drap pour enfants. 1 paire à tout acheteur des grandeurs de 7, 8, et 9, dans les chaussures d'enfants à 95c., et plus élevé.

Prêts à Commencer les Affaires à 8 a. m. précises.

W. H. Scroggie
LIMITÉE

Rues Sainte-Catherine, Université et Victoria

MUSIQUE

HARVEST HOME.

TWO-STEP.

By Hans Fleckl.

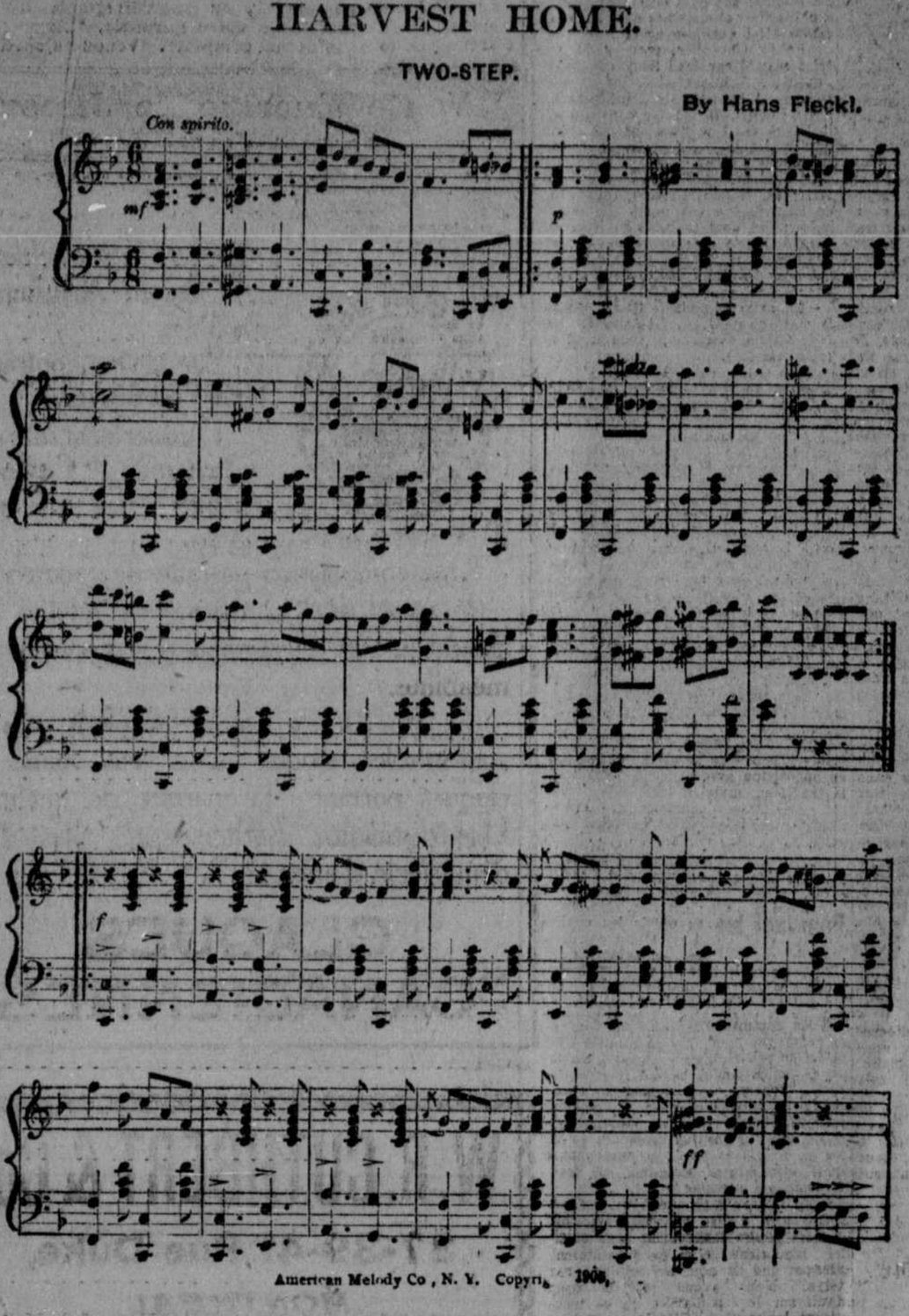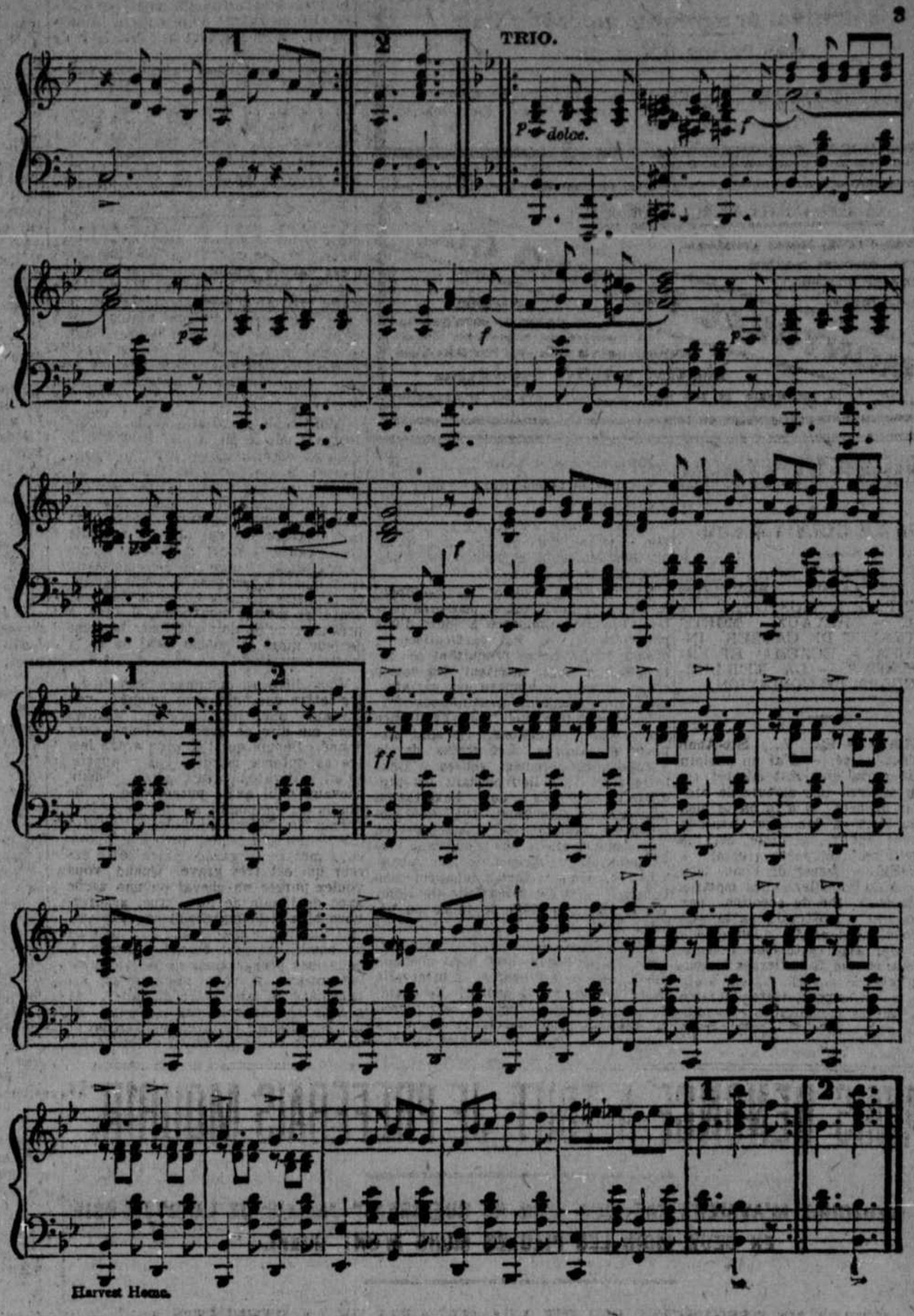

American Melody Co, N. Y. Copyright 1905.

Les billets de banque en France

La Chambre va voter dès le début de la semaine prochaine le projet de loi autorisant la Banque de France à augmenter de 800 millions le maximum de sa circulation fiduciaire, actuellement fixé à 5 milliards par la loi de 1897.

On sait que ce maximum avait été atteint, à 94 millions près, le 28 décembre dernier. La marge est devenue un peu moins étroite; mais, au premier jour, les besoins du public, pourraient acculer la Banque à son extrême limite, ce qui, dans un pays comme le nôtre où la monnaie, quoique si abondante, est si casanière et où le commerce est habitué à jouir d'un escompte si abaissé, ne manquerait pas d'entraîner les perturbations les plus fâcheuses.

Il importe de préciser les deux traits qpe je viens d'indiquer.

Les Français sont à coup sûr le peuple disposant de la plus grande somme de monnaie pour les besoins de sa vie économique et sociale.

En calculant d'après toute la quantité d'or, d'argent et de billets de banque "non couverts" par le métal constatée dans chaque pays, et d'après le nombre de ses habitants, on peut compter qu'en 1904 il existait, "par tête" (en chiffres ronds):

En France, 200 francs,—dont: 124 fr. en or,—53 fr. en argent,—22 fr. en papier (les fractions sont négligées dans le détail);

En Angleterre, 89 francs, — dont: 63 en or, — 13 en argent, — 13 en papier;

En Allemagne, 106 francs, — dont: 71 en or, — 18 en argent, — 18 en papier;

Aux Etats-Unis, 153 francs, dont: 81 en or, — 41 en argent, — 30 en papier.

La France est donc, de beaucoup le pays qui possède, par rapport à la population, la plus grande quantité de métaux précieux comme instrument d'échange et signe de valeur, et elle est aussi celui qui fait le moins activement travailler et circuler ces métaux, ou leur représentation, pour accomplir des opérations commerciales.

En effet, si nous considérons le commerce extérieur spécial des pays dont nous venons d'indiquer les stocks monétaires, nous voyons que la valeur de ce commerce se chiffre ainsi pour 1904 (les résultats de 1905 n'étant pas encore connus):

En France, 8,953 millions de francs.
En Angleterre, 19,707 millions de francs.
En Allemagne, 14,309 millions de francs.
Aux Etats-Unis, 12,520 millions de francs.

Ce qui donne pour la valeur du commerce extérieur spécial "par tête" d'habitant:

En France	234 frs.
En Angleterre	469 —
En Allemagne	212 —
Aux Etats-Unis	112 —

En raisonnant par tête, on voit donc que la valeur du commerce extérieur spécial serait en France légèrement supérieure à celle du stock monétaire (y compris les billets "non couverts" par l'encaisse métallique), tandis qu'elle est quintuple en Angleterre, beaucoup plus que double en Allemagne, un peu inférieure aux Etats-Unis.

Sans doute il faut se garder de prendre ces calculs au pied de la lettre (pour ne pas dire au pied du chiffre); — quelque consciencieux que soient les travaux des bureaux de statistique des Etats-Unis, d'Angleterre, etc., d'où je tire les éléments premiers de cet examen, je fais la part des inévitables erreurs d'appréciation; mais la courbe générale est incontestablement juste. Elle est du reste nettement confirmée par la comparaison des comptes de comparaison de Paris, de Londres, etc. Il faut donc tenir le fait pour certain.

Le second trait caractéristique de notre "biologie économique", c'est-à-dire le bon marché du taux de l'escompte, n'est pas moins sûrement marqué. Examinez les variations des taux d'escompte des principales banques d'émission en Angleterre, en Allemagne par exemple et comparez-les à ceux de la Banque de France, vous verrez aussitôt apparaître les différences les plus considérables au profit du commerce français.

Ainsi, pendant les dix dernières années, c'est-à-dire depuis 1896 inclusivement, le taux d'escompte de la Banque de France ne s'est élevé au-"dessus" de 3 p.c. qu'à de rares et courtes époques. Nous les voyons à 2 p.c. du commencement de 1896 au 29 octobre 1898, — à 3 p.c. de cette date au 7 décembre 1899; monter alors à 3 1-2, puis à 4 1-2 le 31 décembre; descendre à 4 le 12 janvier 1900, à 3 1-2 le 26 du même mois; s'abaisser de nouveau à 3 le 26 mai suivant, — et y rester sans le moindre mouvement de hausse depuis lors, pendant plus de cinq ans et demi.

Pendant la même période le taux d'escompte en Angleterre [illegible] de quatre [illegible] 3 1-2 [illegible]

[illegible] naît [illegible] ne se met plus tant dans les banques privées.

On aperçoit sans peine, maintenant quel pourrait être sur le commerce français le contre-coup d'une impossibilité pour la Banque d'émettre de nouveaux billets, le jour inévitablement prochain où le maximum de la circulation serait atteint. Le vote du projet de loi est donc urgent et ne saurait soulever aucune difficulté.

Mais la vraie question à examiner—s'il était possible en ce moment de discuter utilement à la Chambre—serait de savoir s'il ne convient pas de supprimer purement et simplement la limite de la circulation des billets.

Autant cette limite est naturelle, nécessaire en cas de cours forcé du billet de banque, autant elle est illogique en dehors de ce cas. La Banque de France depuis son institution par la loi du 24 germinal an XI, ne fut jamais soumise au maximum d'émission jusqu'en 1848, où la crise financière entraîna le cours forcé et, par suite, ce maximum. Mais celui-ci disparut avec celui-là dès 1850. Ils reparurent ensemble en 1870, le 12 août et le cours forcé prit fin le 31 décembre 1877.

Dès lors, le maximum devait disparaître. Légalement, juridiquement on aurait dû — on pourrait encore — le considérer comme virtuellement supprimé, étant donnés les textes rapprochés des lois du 12 août 1870, article 2, et du 3 août 1875, article 26. Mais le gouvernement crut devoir demander une abrogation explicite, dans le projet de budget rectifié déposé le 23 octobre 1883 (pour l'année 1884). La Commission du budget et les Chambres furent assez mal inspirées pour repousser la proposition du gouvernement. En vain, M. Henri Germain à la Chambre, MM. Léon Say et Denormandie au Sénat démontrèrent jusqu'à l'évidence le bien fondé du projet ministériel; leurs arguments échouèrent contre le préjugé à la fois puéril et un peu grossier de ses adversaires. Il est clair que la Banque n'émet pas des billets sans nécessité; qu'elle ne le pourrait, même si elle le voulait que ses images ne sont prises par le public qu'autant que celui-ci en a besoin soit pour remplacer son or incommode, soit pour escompter son papier commercial. Les besoins matériels, réels, tangibles du commerce sont donc la seule cause possible et la seule mesure exacte et rationnelle de la circulation fiduciaire. Tout arrêt arbitraire de cette circulation est aussi fâcheux et nuisible qu'un obstacle à la libre circulation du sang dans un corps organisé. Les esprits trop simplistes qui croient à la toute-puissance des lois écrites peuvent seuls [illegible] ne peut [illegible] impossible [illegible] de tête la [illegible] pas [illegible]

[illegible] Il faut encore en 1897 [illegible] voici qu'on se borne aujourd'hui à proposer une nouvelle augmentation de 800 millions au lieu de revenir à la seule mesure logique et conforme à la nature des choses: la liberté de l'émission, fonction nécessaire de la liberté d'acceptation ou de refus du billet de banque.

Nous assistons à cet incroyable spectacle: l'encaisse-or de la Banque de France diminuant, par le jeu du commerce, et cependant la Banque obligée de s'opposer elle-même à la rentrée de l'or qui frappe à sa porte et remplacerait celui qui s'en va, et de réclamer un intérêt à ceux qui lui offrent leur or en échange de ses vignettes! En même temps, d'un autre côté, la Banque afin de défendre son or, exige une prime pour rembourser en or ses billets! Toutes les inconséquences et ces contradictions sont causées par les prétendues précautions de la loi, devenue fatalement malfaisante comme toute loi contraire à la nature des choses.

"Il est plus facile, disait Cobden, de contenir la mer et de dominer les vents que d'imposer une réglementation efficace à la circulation des billets de banque".

On dirait que le législateur contemporain se plaît tellement à exercer sa fonction, comme Dandin à juger, qu'il se croirait déshonoré s'il supprimait une occasion de légiférer. Cependant les mauvaises lois se conservent, de pires s'y ajoutent chaque jour, et le pays de plus en plus alourdi, écrasé sous le poids de ces chaînes perd de plus en plus son initiative, son esprit d'entreprise, la notion de sa responsabilité et laisse passer devant lui ses rivaux plus énergiques.

Quand donc les Français comprendront-ils la nécessité, s'ils veulent vivre, de se défendre contre l'Etat, en la réduisant à ses vraies fonctions?

JULES ROCHE.

Haleine Repoussante

Provient ordinairement de la constipation, facilitant l'accumulation des matières virulentes dans le système. Pour avoir une haleine agréable tenez vos intestins en fonction régulière. Permettez aux pilules du Dr Hamilton de vous aider. Elles stimulent les boyaux d'une manière prompte et guérissent la constipation en une seule nuit. Prenez les pilules du Dr Hamilton avant de vous coucher, et le lendemain matin, votre haleine sera ordinaire. Des milliers l'emploient de préférence à tout autre remède vu leurs qualités douces, et de plus ne sont comme efficaces pour effectuer [illegible] Impossible [illegible] faire [illegible] les pilules du Dr [illegible] mal de tête la [illegible]

Réserve forestière

Du "Soleil":

Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur le projet de loi de M. Turgeon pour l'établissement d'une réserve forestière qui embrasse une partie des comtés de Matane, Bonaventure et Gaspé.

Nous avons déjà longuement parlé de cette question forestière que le congrès d'Ottawa a remise d'actualité. La politique de protection de notre principale richesse nationale a été le sujet d'études très sérieuses de la part des spécialistes et nous espérons être en état de pouvoir publier, pour le bénéfice de nos lecteurs, les travaux lus devant la commission.

M. Turgeon était donc sûr d'un accueil favorable et d'une bonne presse, pour son nouveau projet, mais nous devons ajouter, en plus, qu'il a eu la main heureuse dans son choix du nouveau territoire. Il couvre la tête des eaux qui descendent vers la Baie des Chaleurs et la Gaspésie, les sources des rivières et des ruisseaux qui arrosent cette partie du pays.

C'est aussi la terre promise du chasseur. Le chevreuil y abonde et l'orignal qui, depuis quelques années, vagabondait du Nouveau-Brunswick au Maine, semble s'être établi en permanence dans la vallée de la Métapédia. Le caribou, par exemple, en est totalement disparu; on prétend qu'il ne vit pas avec le chevreuil et nous aurons l'avantage de savoir si cette opinion est exacte et dans tous les cas, l'occasion de protéger cet animal qui est si abondant aujourd'hui dans le Parc des Laurentides.

Nous avons lieu d'espérer que le gouvernement ne se laissera pas arracher par les clubs les lacs poissonneux qui se trouvent dans la réserve et ses territoires de chasse incomparables. Avec une réclame sérieuse, sans être exagérée, un service de gardiens efficace et deux ou trois bons camps plantés aux bons endroits, nous prédisons à l'avance une invasion de spotsmen étrangers qui amènera dans la caisse du département un revenu qui ne sera pas à dédaigner. Nos compatriotes semblent ignorer cette superbe région de chasse et de pêche, mais les Américains l'ont découverte, il y a déjà plusieurs années et la fréquentent assidûment.

M. Turgeon ne pouvait mieux choisir, du moins, dans la région de Québec; nous oserons même dire qu'il y a peu d'endroits dans toutes la province mieux conformés sous tous les rapports pour l'objet en vue.

Nous pouvons donc en connaissance de cause féliciter le ministre des terres et lui promettre dans la nouvelle réserve un meilleur résultat encore que celui qui nous vient du Parc des Laurentides.

—Il se fait ici une grand mouvement au sujet des licences dans notre paroisse, beaucoup ont fait application et d'autres se proposent de présenter leur requête à la prochaine séance.

Cigarettes Egyptiennes "ROYAL" 15, 25 et 30 cents la boite.
262-265-269-g-z.

ST-SEBASTIEN

(Correspondance particulière)

St-Sébastien, 16. — Le 13 février est décédée Mme Marguerite Ferland, épouse de M. Jos. Brault. Elle était âgée de 91 ans et 8 mois. Trois garçons, une fille et nombre de petits-enfants lui survivent, avec deux sœurs âgées respectivement de 86 et 80 ans; deux frères comptant 82 et 70 ans. Deux de ses filles l'ont précédée dans la tombe; elles étaient religieuses.

Les funérailles ont eu lieu le 13 courant. Nombre de parents et d'amis assistaient.

—Le 5 février, à une assemblée du conseil, M. George Fortin a été réélu maire pour un second terme.

—Mardi avaient lieu les funérailles de M. Jos. Fournier, cultivateur, de cette paroisse. Le cortège de parents et d'amis était nombreux. Le défunt est décédé le 6 courant, à la suite d'une maladie de plus d'une année. M. Fournier était membre de la succursale de l'union St-Joseph de St-Hyacinthe. L'union St-Joseph par sa caisse de malade, procura à sa famille des contributions pécuniaires. C'est le premier de l'Union que la mort emporte. Aussi ses confrères se sont fait un devoir d'aller en groupe à la demeure mortuaire, prier auprès de la dépouille mortelle. Tous ont assisté aux funérailles.

BERNICE NATA

La fameuse baigneuse donnera une exhibition de son endurance dans l'eau, au Parc Sohmer, dimanche prochain. 268-g-z

ST-SIMON. Bagot.

[illegible] St-Simon le [illegible] cette paroisse de [illegible] feu Arthur Turcotte. [illegible] J. Rochon de l'Ange Gardien était de passage ici ces jours derniers.

—Le Rév. M. Dion neveu de M. le curé est dangereusement malade.

—M. D. O. L'Ecuyer est père d'une fille qui a reçu au baptême les noms de Marie-Marguerite-Claudette-Rachel; parrain et marraine, M. Louis Philippe et Berthe Rochon de L'Ange Gardien, cousins de l'enfant.

—M. J. A. Beauchamp M. de P. est à réunir des membres pour former un cercle de la société de bienfaisance, au village de St-Simon.

—M. Elzéar Malo, organisateur général de la caisse Nationale d'Economie était de passage ici ces jours derniers, sollicitant l'enrôlement pour la société. M. J. A. Beauchamp est le percepteur.

AUX ANNONCEURS

N'oubliez pas que

LE CANADA

est le Journal du matin le plus considérable dans toute la province de Québec et qu'il a la

Meilleure Clientèle

de tous les journaux français.

TAUX D'ANNONCES TRES MODERES!

LE "CANADA"

75 RUE ST-JACQUES, MONTREAL.

TRISCUIT

La gaufre riche, en morceaux de blé pur, nutritive, et agréable au goût. Fait des roties délicieuses.

Demandez le pamphlet "Vital Question Cook Book" frais de port payés.
CANADIAN SHREDDED WHEAT CO. Limited. Niagara Falls, Ont.
Toronto Office, 32 Church St. 268-y

LE SEUL ATELIER MODELE A MONTREAL

Coffres-Forts, toutes grandeurs.
Portes, derniers modèles.
Portes de Voutes, toute dimension.

MONTREAL PLATING CO.

AUSSI
Plaquages de tous genres cuivre, or, argent ou nickel.
Ouvriers experts attachés à l'établissement
BOISVERT & RIVET, Propriétaires
Tél. Bell Est 6879 Tél. Main. 750. 09-ma-j-s-n 414 RUE ST-LAURENT

LA GERBE de PETITS CONSEILS

POUR LE CULTIVATEUR

PATTE ENFLEE A LA SUITE D'UN ACCIDENT. — DEVELOPPEMENT DE L'OEUF CHEZ LA POULE. — CHEVAUX MORTS SUBITEMENT DE CAUSES INCONNUES. — ECZEMA ET ENGORGEMENT. — LA MEILLEURE POUDRE DE CONDITION.

QUESTION — E... V..., Ste-Anne de la Pérade, Qué. — J'ai un poulain âgé de 18 mois, qui s'est déchiré le jarret en sautant une clôture de broche de fer barbelé. Il a la patte bien enflée du haut en bas. Que ferais-je bien pour guérir la plaie, car je crains qu'il reste la patte grosse.

REPONSE — Prenez de l'eau bien chaude dans laquelle vous mettrez une cuillerée à thé de créoline par pinte d'eau et frottez la patte de votre cheval pendant 3-4 d'heure, deux fois par jour avec cette eau. Donnez-lui dans son avoine 2 cuillerées à soupe de sulfate de soude. Après trois jours de ce traitement, faites-lui faire quelques légères promenades et graissez-lui la patte avec la préparation suivante :

Huile d'olive, 1 tasse ;
Essence de térébentine, 1 tasse.

QUESTION — A... C. Montréal — Une poule, en naissant, porte-t-elle tous les œufs qu'elle doit pondre ou bien les œufs se forment-ils à mesure que la poule profite ?

REPONSE — Quand le développement de la poule est à peu près parfait, l'ovaire commence à jouir d'une propriété qui lui est particulière ; c'est-à-dire qu'il se produit et se fabrique dans son intérieur des petits corps dont le nombre est variable, mais qui paraissent presque tous formés en même temps sous l'influence des mêmes conditions. Ils sont disposés en grappes. Les grains de la grappe sont nommées voutes. Leur formation a lieu pendant les premiers moments de l'excitation générale qu'on nomme "rut" chez les femelles mammifères. Les ovules sont enveloppées d'une membrane cellulaeuse qui, à l'époque de leur maturité, se fend et laisse échapper son contenu, partie essentielle de l'œuf désignéesous le nom de jaune ou vitellus.

QUESTION. — A... F... Namur, Qué. J'ai perdu deux bons chevaux de travail à 12 heures d'intervalle dans l'espace de 24 heures. De crainte que de pareils accidents se répètent je voudrais bien savoir ce que j'aurais à faire dans de semblables circonstances. — Nous n'avons pas de médecins vétérinaires.

J'avais soigné mes chevaux pour les chiques (vers, vestres, barbeaux), mais après les avoir ouverts, je n'en ai trouvé aucune trace.

Voici les symptômes : Perte d'appétit, tristesse, tête basse, faiblesse de la vue, mâchoires serrées avec du foin et de l'avoine dans la bouche. Ils sont tombés sur leur litière, les membres étendus, mais sans convulsion, les naseaux très ouverts, la respiration courte et difficile avec un râle dans la gorge, les flancs très agités avec convulsion seulement avant de mourir.

Il y avait 10 jours que je les avais mis au foin et à l'avoine, et j'avais commencé par donner une pinte d'avoine par repas et j'étais rendu à un pot d'avoine par repas, sans travail et continuellement à l'écurie. Avec mes voisins nous avons fait l'autopsie. Nous n'avons trouvé aucune trace d'inflammation dans les intestins, ni de gaz. Un des chevaux n'est devenu gonflé que 12 heures après sa mort ; le poitrail était très enflé, très gros avec accumulation de sang ; on aurait dit que toutes les veines étaient rompues ; la carotide, le cœur et les poumons étaient aussi gonflés de sang coagulé et très noir ; les poumons étaient tachetés, meurtris.

REPONSE. — J'ai soumis votre lettre à M. le Dr J. G. Rutherford, médecin vétérinaire en chef du Département de l'agriculture, Ottawa. Il me dit que les détails donnés ne sont pas suffisants pour lui permettre de risquer une opinion concernant la nature de la maladie qui a causé la mort de ces deux chevaux. Mais, vu que ces deux animaux sont morts à peu près le même temps, de la même manière et qu'ils ont présenté les mêmes symtômes, il est à présumer qu'on doit attribuer la cause de leur mort au même local ou à la même nourriture."

Vous dites au commencement de votre lettre que vous avez soigné vos chevaux pour les chiques. Veuillez donc me dire ce que vous leur avez donné. Depuis que l'ai reçu votre lettre en octobre dernier, j'ai appris qu'un cultivateur avait perdu deux chevaux qu'il avait purgé avec de l'huile de lin bouilli au lieu de leur donner de l'huile de l'in crue. Je profite de cette occasion, lecteurs, pour vous mettre en garde contre cette erreur qui est très grave. Quand vous voulez purger un cheval ou une vache avec de l'huile de lin crue, assurez-vous bien si le marchand ne vous aurait pas donné par erreur de l'huile de lin bouilli qui peut être dangereuse à cause des préparations de plomb qu'elle contient. A votre place, je me serais hâté de faire boire du lait en grande abondance à ces chevaux et de leur donner le lavement suivant : eau tiède de un gallon; 2 onces de savon dissous dans une pinte d'eau bouillante; 1 chopine de sel de table et de sel à Médecine; 1 chopine d'huile de castor. Pour administrer un lavement on se sert d'un tube de caoutchouc de 4 pieds de long, ces tubes dont on se sert pour arroser les voitures; on huile un pied de long qu'on introduit dans le rectum (prudemment). On élève l'autre extrémité au dessus du cheval, on y applique un entonnoir et on y verse tout le liquide à lavement. Vos chevaux se sont peut-être empoisonnés avec des herbes vénéreuses que contenait le fourrage, ou peut-être ont-ils été empoisonnés par une main criminelle. Une chose certaine, les causes de mort quasi subite de ces deux chevaux ne saurait être attribuée à des causes ordinaires de maladie, mais à l'ingestion d'aliments ou de remèdes cantenant du poison.

Question. B... Astrode Stat., Qué.—J'ai une pouliche de deux ans qui a des gales blanches sur le corps et souffre de démangeaison à la queue. Elle a les pattes de derrière enflées et elle boite. Cette enflure disparait quand elle marche. Elle n'a jamais mangé de grains avant cet automne.

REPONSE. — Vous avez eu bien tort d'avoir privé votre pouliche sur le grain. Dès la première année, à partir de 6 mois, le poulain doit recevoir 1 1-2 à 2 livres d'avoine, 4 fois par jour et, de 12 à 16 livres par jour, la deuxième année. C'est le seul moyen de faire un bon cheval, de la bonne avoine. Donc, donnez une bonne nourriture, du son et de l'avoine à votre pouliche. Lavez les parties affectées de gale avec de la créoline ou de l'acide carbolique, à raison d'une cuillerée à soupe par gallon d'eau chaude, ensuite avec du savon de Castille et de l'eau chaude.

Contre l'enflure ou encorgement des pattes, faites des applications d'eau chaude 2 fois par jour en frottant fort, de bas en haut, pendant une demi-heure ; assèchez bien et frottez ensuite avec du whiskey camphré chaud ; appliquez une flanelle chaude que vous maintiendrez en place avec un bandage de coton de 3 pouces de large.

Donnez-lui dans son eau à boire 2 cuillerées à soupe de salpêtre, matin et soir, et une cuillerée à soupe de poudre belge pendant 15 jours dans sa portion du matin et du soir. Sur réception d'un timbre de deux cents, nous nous ferons un plaisir de vous dire quelle est la meilleure poudre de condition pour tous les animaux de la ferme, chevaux, vaches, moutons, porcs et volailles, avec les preuves. Je ne saurais trop vous mettre en garde contre certaines poudres annoncées à grands frais et qui ne sont autre chose que de la graine de lin moulue ou de la farine de blé noircie avec de l'antimoine noir et parfumée avec un peu de poudre de fenugreck. Dans les poudres de condition, il y en a de la bonne et de la médiocre. Je les ai toutes essayées les unes après les autres pour mes animaux, et il n'y en a qu'une seule qui m'a réellement donné satisfaction.

GLANEUR.

Prière d'adresser les questions à "Glaneur," Ste-Adèle Québec, avec un timbre de deux cents, si on veut une réponse par la malle.

Taille hative des arbres fruitiers

Tous les maitres en arboriculture sont d'accord sur la nécessité de la taille pour avoir de beaux fruits et des formes agréables.

D'autre part, c'est une théorie et même une tradition que le meilleur moment pour la taille est la fin de l'hiver, en février-mars, en commençant par les faibles pour finir par les plus vigoureux.

Je demande au lecteur la permission de lui exposer les raisons pour lesquelles, d'une manière générale, je préfère la taille hâtive, dès l'automne.

Il y a un principe qui dit vue dès qu'un fruit est mûr il est bon à prendre, de même pour la taille, dès que le bois est mûr (ce qui a lieu à la chute des feuilles, fin d'octobre-novembre) il est bon à tailler.

A mon avis, on peut commencer à tailler dès le mois de novembre.

Il y a un avantage précieux pour ceux qui ont beaucoup d'arbres à tailler et qui peuvent ainsi échelonner le travail sur plusieurs mois avec calme et tranquillité, tandis qu'une taille tardive, quand elle porte sur beaucoup d'arbres, est toujours plus ou moins précipitée et mal faite, surtout quand le temps est contraire et que la saison est avancée.

Voici maintenant des raisons psychologiques.

Il y a, comme l'on sait, la sève d'août. C'est pendant cette seconde période de son évolution que le bois achève de mûrir, de "s'aouter", comme l'on dit en arboriculture. La sève alors, tout en nourrissant abondamment les fruits, fait ses provisions d'hiver, ses réserves, qu'elle accumule dans les couches du liber à l'aisselle des feuilles, à la naissance des boutons. La pousse s'arrête et toute la vie se condense sur les fruits et les boutons. C'est le moment que les horticulteurs choisissent pour achever par des cassements intelligents la formation des boutons à fruits.

Il est vrai, l'hiver est la période de repos des végétaux. Le froid en endormant la végétation et en suspendant les fonctions des différents organes des plantes est un bienfait qui correspond à un besoin naturel. Toutefois, chez les arbres fruitiers, ce n'est pas la cessation, c'est seulement le "sommeil" de la vie végétale. C'est ainsi que pendant l'hiver, grâce aux réserves de la sève élaborée au mois d'août, il se fait dans la plante, du moindre retour de chaleur, un travail lent mais réel, qui se porte principalement aux racines et aux boutons.

En voulez-vous la preuve ? Arrachez en mars un arbre planté en novembre, vous constaterez la formation d'un chevelu nouveau, de là l'importance des plantations faites de bonne heure.

C'est ainsi encore que vous êtes tout étonné, au printemps, de remarquer sur vos arbres de nombreux boutons, qui n'étaient qu'à demi-formés à l'automne. C'est que, même quand la température descend à 5 ou 6 degrés au-dessous de 0, les racines travaillent et produisent un va-et-vient continuel de la partie souterraine à la partie aérienne.

Si donc vous faites une taille hâtive, tous les yeux et boutons que vous aurez laissés bénéficieront d'autant de ce travail intérieur et continue, qui échappe aux regards.

Elle utilise donc une sève hivernale quelquefois importante, qui se porterait en pure perte aux extrémités.

Cette taille ne peut donc qu'être très avantageuse, surtout aux sujets faibles.

Reste maintenant les espèces vigoureuses sur franc, qui s'affruitent difficilement. Peut-on leur appliquer aussi une taille hâtive ? Pourquoi pas?

Une taille tardive, en mars, quand l'arbre est en sève, est une "espèce de saignée".

C'est une erreur de croire que c'est un moyen de les mettre à fruits, c'est pour eux une souffrance — voilà tout, — or, ce n'est pas par la souffrance et par les privations qu'on affruite les sujets vigoureux, c'est par la "taille longue". J'en ai fait maintes fois l'expérience dans ma longue carrière d'arboriculteur. Par la taille longue, je n'entends pas ici seulement les courssonnes, mais surtout les branches de prolongement. La nature nous en fournit la preuve tous les jours. Voyez un arbre sur franc, en plein vent, abandonné à lui-même. Malgré sa vigueur, à cause de la longueur, de ses pousses, il ne tardera pas à se couvrir de fruits, tandis que son frère à côté, soumis à une taille vigoureuse, sera rebelle à toute fructification.

Bien entendu, il ne faudra pas tailler quand il gèle, mais choisir un temps doux. Reste enfin les arbres à noyau; les pêchers surtout.

Beaucoup ont l'habitude de les tailler en pleine fleur. C'est encore une saignée à blanc. Mais, dira-t-on, dès novembre, on ne peut distinguer les boutons à fruits. C'est vrai, mais en taillant long les rameaux, comme on le fait ordinairement pour les pêchers; les faibles de 0m, 10 à 0m, 15, et les forts de 0m,20 à 0m,30, on est moralement sûr d'avoir autant de boutons à fruits qu'on peut en désirer, avec l'espérance, la certitude même de les avoir plus beaux, plus nourris, par conséquent plus fructifères.

Toutefois, les pêchers, en raison de leur bois tendre, demandent, au moment de la taille, cinq à six jours de temps doux.

Cette taille hâtive des arbres fruitiers va peut-être paraître à beaucoup en opposition avec les idées reçues et la tradition; mais, à mon avis, elle est parfaitement conforme à la phyliologie végétale.—Qu'on en fasse l'essai !

ABBE OUVRAY.
(De "La Croix")

Pourquoi les poules ne pondent pa

Nous sommes allé faire un tour à la campagne pour voir la volaille d'une ferme peu éloignée. Nous y avons vu de belles poules barred, plymouth-rock, leghorn, silver spangle, hambourg (paillété d'argent). Toutes ces poules avaient une très bonne apparence, mais le fermier nous dit qu'elles ne pondaient pas ; les cent poules qu'il possédait ne pondaient pas treize œufs par semaine.

Nous lui avons demandé s'il prenait grand soin d'elles. Il nous répondit que les poules mangeaient tant qu'elles voulaient ; elles ne subsistaient presque que de pommes tombées par terre. Nous avons jeté un coup d'œil sur le poulailler où se trouvaient les poules. C'était un vieil hangar recouvert et à en juger d'après les apparences, il n'avait pas été nettoyé pendant de longs mois ; la terre était recouverte de fiente et il y avait une ouverture sans porte ; nous lui avons demandé comment il pouvait espérer une bonne ponte dans de telles conditions.

Eh bien ! confrères fermiers, un grand nombre de fermes se trouvent dans les mêmes conditions déplorables. On ne donne pas à la volaille un local convenable et le fermier est tout étonné de ne pas voir ses poules pondre.

Recouvrez les fentes avec du papier goudronné, qui coûte très peu ; grâce à cela, il régnera une température chaude dans le poulailler. Si une couche de paille est placée sur le sol, les poules gratteront et picoteront à la recherche de la nourriture ; elles commenceront à pondre et les œufs se vendront facilement et à un prix rémunérateur. Quand nous voyons des locaux comme celui décrit ci-dessus, cela nous attriste de voir comment certaines personnes veulent retirer des bénéfices de leur volaille et ne font rien pour aider les poules à rembourser largement leur peine.

(De "l'Elevage.")

Cigarettes Egyptiennes "ROYAL"
15, 25 et 30 cents la boite.
262-265-268-g-z

L'industrie laitière au Canada a obtenu en 1905 des résultats qui éclipsent ceux de toutes les années précédentes.

Les exportations canadiennes du beurre et du fromage, en 1905, ont été de $30,000,000 en chiffres ronds, soit $10,000,000 de plus que l'année précédente.

M. des Etangs, de Montréal, signale à la Chambre de Commerce Française de Montréal l'expédition considérable de bœufs canadiens qui s'est faite à Milan, en Italie, durant les dernières années. Ces animaux, quoique destinés à la consommation italienne, passaient par le Havre. Le gouvernement italien a fait examiner ce bétail par des experts qui l'ont déclaré en parfaite condition.

On cause en famille des prochaines étrennes. Puis on en vient à parler de la réforme de l'orthographe. Alors le jeune Toto qui tient à ne pas laisser dévier le débat:

— Comment écrira-t-on joujou ?... demande-t-il avec intérêt.

Dictionnaire de Chareaton :

Régime parlementaire.— Cahots et chaos !

Futeur de neveu.

—Oui, monsieur, j'ai été à l'enterrement de mon oncle... Il faisait un temps abominable...

—Mais vous avez hérité?

—Pas du tout... c'est un cousin. Et ce gueux le savait!... Il est resté chez lui, et il m'a fait conduire le deuil !

La Nazaline de Chrétien-Zaugg. En vente dans toutes les pharmacies.
245-z-n

THE CANADIAN RUBBER CO OF MONTREAL LIMITED
La Marque de Qualité.

TOUTES les claques doivent être imperméables.

Dans le cas contraire, elles sont inutiles.

L'imperméabilité des Claques **"Canadiennes"** est permanente.

Une composition parfaite de caoutchouc —le secret de "la marque de qualité"— assure un état de permanence à son imperméabilité.

Si vous désirez avoir les pieds secs et confortables, exigez qu'on vous donne les claques portant "la marque de qualité." Une distinction méritée après plus d'un demi-siècle d'efforts.

CLAQUES "CANADIENNES"

104r
268-y

"J'AVAIS RENONCE A TOUT, JE PREFERAIS MOURIR."

DEUX MEDECINS M'AVAIENT DIT QUE L'ON NE GUERISSAIT JAMAIS DE LA DYSPEPSIE' EN DEUX MOIS LES PILULES MORO M'ONT GUERI.

"C'EST UN RESSUSCITE QUI DIT AUX MALADES DE LA DYSPEPSIE : "PRENEZ LES PILULES MORO."

Les différents peuples de l'univers ont chacun leur mode spécial de se saluer et de s'interpeller, quand ils se rencontrent et veulent se faire une politesse. Les Français se demandent : Comment allez-vous ? les Anglais : Comment êtes-vous ? les Chinois : Comment mangez-vous votre riz ? etc.

Les Portugais ont une formule à part qui est originale. Ils demandent à celui qu'ils arrêtent sur la rue ou qu'ils croisent à la promenade : Comment digérez-vous ?

Cette sollicitude, pour les fonctions stomacales, se reproduit en toutes circonstances chez les représentants de cette population. On sait qu'ils mangent souvent des mets très épicés, avec beaucoup d'ail et de piment, comme les Espagnols, d'ailleurs, leur alimentation est à peu près analogue. Or, ces plats provoquent souvent après les repas, des éructations, des renvois, qui sont un soulagement pour ces gros mangeurs et dont ils ne se cachent pas, comme l'on fait chez nous, suivant toutes les règles de la bienséance.

Ils s'en cachent si peu que l'étiquette portugaise ne permet pas de laisser passer inaperçu, chez son voisin, cet indice de digestion progressive, comme on aurait bien soin de le faire chez nous. Au contraire, on doit alors se tourner vers la personne dont un bruit incongru a dénoncé la digestion fructueuse, et lui dire : BUEN PROVECHO, que cela vous profite !

Absolument comme on dit à quelqu'un qui éternue : Dieu vous bénisse !

Chacun ses usages, n'est-ce pas? mais nous ne voudrions certainement pas les implanter ici. Cependant, il nous est bien permis et, même il est utile d'en tirer les enseignements qu'ils comportent.

On l'a dit :

"Tous nos malheurs sont dyspeptiques !"

Il faut exterminer les maux d'estomac.

Beaucoup de gens commettent la grave erreur de mesurer leur force et leur santé à la vitalité de leur cœur, de leurs poumons et de leurs rognons.

Et c'est une faute, c'est l'estomac qu'il faut examiner !

L'estomac est notre sens vital par excellence.

Personne n'est plus fort que son estomac.

Tous les organes sont entretenus et nourris par les aliments.

Mais les aliments ne deviennent une matière nutritive que dans l'estomac.

C'est de l'estomac qu'ils se distribuent dans tout le corps sous forme de sang.

Comment voulez-vous que le sang soit bon et fort, si votre estomac fonctionne mal ?

Aussitôt que vous vous apercevez du moindre embarras digestif, n'hésitez pas un instant, prenez des Pilules Moro. Ce remède merveilleux, dont les succès ne se comptent plus, a accompli d'admirables guérisons est souverain pour redonner de vigueur et du nerf à l'estomac, le plus abattu.

N'écoutez pas les médecins quand ils vous diront que la dyspepsie est incurable.

C'est faux, et en voici une preuve entre mille autres :

ST-VITAL, LAMBTON,
12 octobre 1905.

Messieurs,

C'est un ressuscité qui vous écrit et qui crie à tous les malades de la dyspepsie : Prenez les Pilules Moro !

Pendant de longs mois, j'ai eu à souffrir de migraines et de faiblesses constantes. Toute nourriture m'était devenue désagréable, tout travail m'était impossible. Les mets que j'aimais autrefois me laissaient indifférent. Mon estomac était toujours douloureux et me tiraillait constamment, mais ce ne pouvait pas être la faim, puisque je n'avais pas d'appétit. Et les nuits étaient terribles, avec de longs cauchemars des tortures morales qui s'ajoutaient aux fatigues terribles du jour. J'avais renoncé à tout et je préférais me laisser mourir que de souffrir plus longtemps, puisque deux docteurs m'avaient dit que je ne me guérirais jamais. J'ai eu le bonheur de m'adresser à vous ; en deux mois, vous avez fait de moi un homme nouveau. C'est un ressuscité qui parle aujourd'hui : vous m'avez tiré du tombeau. Dieu soit loué ! Croyez à toute ma reconnaissance.

PHILIAS ROUSSEAU,
St-Vital, Lambton.

Les Pilules Moro donnent un sang riche et pur. Elles guérissent les maux causés par les humeurs et le mauvais sang. Elles donnent au jeune homme la force nécessaire pour passer la période de son développement sans accident ; elles aident à l'homme d'âge mûr à remplir ses devoirs, guérissent chez lui les maladies auxquelles il est exposé, comme la dyspepsie, la mauvaise digestion, le mal de reins et toutes les maladies causées par la faiblesse du sang et le surcroit d'ouvrage. Elles aident au vieillard dans ses infirmités et lui assurent une vieillesse heureuse et prolongée.

Les Pilules Moro sont à vendre, chez tous les marchands de remèdes. Nous les envoyons aussi par la malle, soit au Canada ou aux Etats-Unis, sur réception du prix, 50c une boîte $2.50 six boîtes.

Consultations gratuites, verbales ou écrites.

Adressez toujours : COMPAGNIE MEDICALE MORO, 1724 rue Sainte-Catherine, Montréal.

268—wii-1-2-3-46-h

W. R. CUTHBERT & Co,

37-39-41 Rue Duke,
MONTREAL

Manufacturiers d'Articles en Cuivre, Bronze et Aluminium, Valves, Robinets, Metal Babbit et tout ce qu'il faut pour les Plombiers et Poseurs d'Appareils à Chauffage.
290—s—p

The Ottawa Carbide Company, Limitée,

FABRICANTS DE

Carbure de Calcium. L'excellence de notre Carbure de Calcium est reconnue dans le monde entier. Adressez vos commandes : : : : : : :

THE OTTAWA CARBIDE COMPANY,
OTTAWA, ONTARIO.
127-me-s-n

Nous Manufacturons

TOUS GENRES DE

Harnais, Colliers, Selles, Licous, Etc.

AUSSI

Empeignes et tout ce qui a trait à la cordonnerie :-: :-: :-: :-: :-:
Nous somme les seuls agents autorisés pour le célèbre talon en Caoutchouc Jacques-Cartier :-: :-:
Toujours en mains. Assortiment immense de Valises, Sacs de Voyage, etc. . . . . .

Hector Lamontagne & Cie.,

292 RUE ST-PAUL.
147-s-n.

Nos petites misères

POUR RIRE

On chante sur tous les tons que le bonheur est un vain mot, qu'il n'a jamais existé, qu'il n'existera jamais —sorte de microbe qui empoisonne la vie humaine par son absence.....

Une chose bien certaine, c'est que les trois quarts et demi des gens sont malheureux par leur faute, en prenant trop à cœur une quantité de petits ennuis insignifiants qui font leurs petites misères.

Evidemment, quand on passe notre vie à dénicher des choses désagréables on en trouve, il n'y a pas à dire — aussi, pour être heureux, on devrait se contenter de ce qu'on a, ne pas envier ce qui nous manque, ouvrir grands nos yeux quand le ciel est beau et les refermer quand il est sombre, voilà !

Nos petites joies égalent souvent nos petites misères ; seulement, nous oublions les unes pour ne penser qu'aux autres, c'est pour cela que nous nous plaignons toujours et que nous disons que le bonheur n'existe pas quand il est là, près de nous étouffer dans ses bras.

Madame M., a un mari idéal, qui ne sort pas, ne jure pas, ne boit pas, —mais qui a le malheur de fumer une pauvre petite pipe de tabac après son diner. Sa pipe, remplace les clubs, les théâtres, les chiens, les amis et voyez ! Madame M., au lieu de penser à la joie d'avoir un tel mari, se lamente, parce que quelques pauvres petites allumettes ont le malheur de traîner sur les tables, et que la fumée monte dans les tentures..... petite misère !

Mademoiselle Blanche a un joli chapeau de velours bleu tendre, orné de roses et de plumes, qui lui va à ravir. Au lieu d'être joyeuse et de se promener avec un si beau chapeau, elle jalouse ses amies qui en ont des plus grands, plus coûteux... petite misère.

Vous arrivez chez vous pour diner. Ça sent bon dans la maison, votre femme est jolie, de bonne humeur, les enfants sont sages (petite joie !) mais pour la moindre contrariété, vous oubliez la saveur de la soupe, le dévouement de votre femme, et vous fichez le camp au cercle en disputant contre le mariage... petite misère ! !

Il ne faut pas grand'chose allez, pour être malheureux — pas plus que pour ne pas l'être — et si nous fermions les yeux sur toutes nos petites misères, le bonheur serait si commun que tout le monde voudrait être malheureux, pour se distinguer .....

Un chat qui miaule, une mouche qui vous empêche de dormir, petites misères!

Une lampe qui n'éclaire pas, une plume qui écrit mal, une allumette qui s'éteint, une tasse de café trop chaud, un bouillon trop salé, un orage quand vous voulez sortir, un rendez-vous manqué, un téléphone qui n'arrive plus... petites misères, petites misères, petites misères ! ! !

Mais regardez donc les petites joies qui vous arrivent, plus nombreuses que vos petites misères et qui semblent lutter avec ces dernières pour vous faire l'existence agréable!

Un beau rêve, un clair de lune, des oiseaux qui chantent, une belle journée de printemps, une ballade avec votre belle dans les sentiers de la montagne, de la bonne encre pour écrire (même si votte plume est rouillée) du café excellent, un bouillon encore meilleur et oubliez donc, je vous en prie une allumette qui casse, pour penser à cinquante qui ne cassent pas...

Si votre petite blonde vous téléphone quinze minutes plus tard qu'elle ne vous l'avait promis, soyez donc heureux: elle aurait bien pu ne pas penser à vous du tout.... petite misère ! ! !

Le bonheur n'est pas une chose qui se voit : il ne viendra pas à nous, grand, riche, sans pareil, extraordinaire ; il suffit de le comprendre pour s'apercevoir qu'il n'est pas seulement une illusion.

Moralité — Pour être heureux, il suffit de penser à ceux qui sont plus malheureux que nous, et quand viendront les petites misères, riez-en, en pensant qu'elles pourraient bien être plus grandes.....

Il ne faut pas conclure de tout ceci que vous devrez chanter si vous vous cassez un bras ou une jambe, parce que vous auriez bien pu vous les casser tous les deux... et si vous perdez cent piastres, n'allez pas vous pâmer de rire en pensant que cette somme est insignifiante à côté des millions de Vanderbilt...

Il y a toujours des limites, vous savez, même quand il s'agit d'être heureux.

MARGOT.

CHOSES FEMININES

Modèles de Manteaux et Robes pour enfants et fillettes, genre absolument nouveau communiqués par le journal "Montreal Mode", Montréal.

VOLEUSE DE COEURS

Tu m'as volé mon cœur ! Oui, j'ai bien dit, volé
Car tu le sais fort bien, je ne l'ai point donné .
C'est par ruse chez moi que tu t'es introduite,
Mis mon âme en déroute et ma raison en fuite ;
Tu crochetas mon être et t'imposas à moi.
Plus je me défendais, plus l'inflexible loi
De ta ténacité s'attachait à sa prise.
Et chaque intrusion arrachait par surprise
Un morceau de mon cœur qui, lambeau par lambeau
Cédait comme aux ciseaux la laine de l'agneau.
Plus je te repoussais, plus l'ardeur effrénée
De tes traîtres dessins revenait acharnée.
Si bien que de mon cœur, je n'en sens plus en moi
Assez pour contenir quelque haine pour toi....
Et, maintenant, tu vas, fière de ta victoire
Vers d'autres champs heureux où t'appelle la gloire !....
Mais que te faut-il donc ?.... Un collier palpitant,
Un rosaire de cœurs, un diadème d'âmes,
Un horizon d'amours, et, sur des oriflammes
Des guirlandes de noms sur champ d'azur sanglant ?...
Hélas !... Tous ces vaincus ne sauraient tenir place
D'un simple cœur aimant, tendre, ardent et vivace
Comme eût été le mien si tu l'avais voulu....
Me rendras-tu mon cœur ? Dis, me le rendras-tu ?

X...

PATRON DU "CANADA"

Avec description en français

Ce patron en papier tissu sera envoyé à n'importe quelle adresse sur réception de ***10 CENTS.***

Les coutures ne sont jamais comprises dans nos patrons.

No 527—Manteau de demi-saison, forme Empire

Ce patron se compose de 7 pièces. Empiècements, devant du paletot, dos, manches, col rabattu, revers, parement de manches ; peut s'exécuter en petit drap léger. Matériaux ; 3 verges en 48 pouces. Buste, 32, 34, 36, 38, 40, 42.

COUPON DE PATRON DU " CANADA"

No 527

Buste .....

Nom .....

Adresse .....

Remplissez le coupon écrivez très lisiblement et adressez avec 10 cents, au Département des Patrons du "Canada", Montréal.

268-wii-1-2.

La revue élégante

L'hiver nous promet encore des jours longs et tristes, et pourtant la mode nous envoie des amours de petits chapeaux qui essaient, par leur allure gracieuse, de nous faire oublier que nous sommes en février, le mois des frimas.

Et comment seront-ils ces amours de chapeaux?

On verra, comme coiffures de demi-saison, des chapeaux de taffetas et de crin.

Le chapeau de soie se fait tendu, bouillonné, ou à petits plis; il suit les contours de toutes les formes à la mode et est particulièrement joli sur les grandes capelines Louis XVI. Lorsqu'on emploie la soie en la tendant, on préfère au taffetas la moire satinée à larges ondes, moins bien sèche que le taffetas et d'un effet plus garnissant. Pour les plis, les bouillonnés, on adoptera le taffetas mousseline, c'est-à-dire un taffetas spécial pour modistes. Le noir, le gris, le loutre, le castor et le rouge sont les nuances les plus jolies dans ces soiries; comme garnitures, on utilise le large ruban de taffetas même ton, drapé autour de la calotte et formant de côté un nœud élancé en aigrette ou les roses de nuance assortie à la soierie, reposant sur une couche légère de feuillages de capillaire.

Le chapeau de crin sera petit de préférence, afin de ne pas avoir l'air d'un chapeau de soleil; la forme en est tourmentée, s'inspirant du Louis XV ou du second empire; comme garnitures, de petites roses façonnées en taffetas, en mousseline dans des nuances fantaisistes, vert, bleu, argent, gris; très employée aussi la ruche de tulle, avec aigrette paradis ou crosse de plumes de coq

Pour les cérémonies, pour le soir, l'or, l'argent, les perles, triomphent. Nous voyons des bérets en mousseline blanche recouverts de dentelle d'or; de petits chapeaux en drap d'argent à calotte ronde du plus amusant effet; des toquets drapés, faits d'une sorte de grosse résille en perles irisées, dont les reflets chatoyants s'illuminent aux feux capricieux de l'électricité.

En fait de toilettes, il paraît que nous allons revoir les jupes garnies, très-garnies, et cela s'explique, à cause des longues basques qu'on supprime, pour les remplacer par de tout petits boléros.

Ils sont gentils, les petits boléros, ne trouvez-vous pas? Et ils vont si bien à toutes les tailles! Puis on leur permet beaucoup en fantaisies, changeantes comme vos caprices. Ainsi nous porterons des boléros à basques rondes; à devants drapés, à petits revers, puis les mignons paletots empire, qu'on portera avec la jupe corselet.

Puis avec la jupe corselet se portera la blousette de soie molle — c'est d'un chic!

Imaginez donc, par exemple, pour les premiers beaux jours de printemps, une robe en serge bleu foncé; la jupe corselet forme un tablier à gros plis, remontant sur le corselet drapé.

Puis, une chemisette en soie bleu-marine, rayée de lignes noir et or; le corsage croise de côté par des boutons d'acier; mais il fait encore un peu froid pour inaugurer des toilettes de rue; aussi, en attendant que le soleil nous réchauffe, contentons-nous de porter nos atours d'hiver, que nous enjoliverons d'un nœud de satin clair ou d'un filet pâle pour nous faire prendre patience.

COMTESSE MIMI

Dans un salon:

—Alors, vous, monsieur, vous niez l'amour?

—Pas du tout... je le considère comme une religion.

—A la bonne heure... !

—Tout le monde la pratique, mais personne n'y croit.

Causerie Médicale

L'INSOMNIE

De l'écheveau emmêlé de nos maux, le (sommeil fait une pelote unie. (Shakespeare.)

Tout d'abord qu'est-ce que le sommeil ? C'est un état d'engourdissement, d'anesthésie, que produisent une force invisible, une cause inconnue. Plusieurs savants ont cherché à définir cette cause mais n'ont pu la préciser d'un commun accord. Preyer a dit que, quand l'organisme et particulièrement le cerveau, est chargé de déchets de la vie active (c'est-à-dire de cellules usées, mortes), et particulièrement d'acide lactique, alors nous nous endormons. D'autres ont tenté d'expliquer le sommeil par l'influence du système planétaire, par la rotation de la terre et l'action du soleil ou de la lune. En effet, quand le soleil se couche et que la nuit tombe, tout s'endort dans la nature : les plantes, les animaux et les hommes.

Aujourd'hui on resterait plutôt sur une théotie que M. Léo Errera a exposée à la Société d'anthropologie de Bruxelles, et la voici : "La vie, dit-il, n'est au fond, qu'une combustion perpétuelle, nous nous brûlons nous-mêmes à petit feu, chaque mouvement, chaque sensation, chaque émotion, chaque pensée, coûte à notre machine humaine une portion de substances qui se transforme en éléments plus simples. Toute machine qui consomme de l'oxygène, produit des résidus, qu'un système ingénieux de canaux dépurateurs (les veines) entraînent au dehors. Or, parmi ces résidus, il existe des produits qu'un chimiste français, Armand Gauthier, a étudiés et décrits sous le nom de "leucomaïnes." Ces produits sont analogues aux alcaloïdes végétaux, tels que la morphine, la strychnine, l'atropine, etc. Ils ont donc des actions soporifiques ou excitantes, et s'il y a plus de produits soporifiques dans notre cerveau que de produits excitants, les cellules nerveuses cessent de fonctionner, et, par conséquent, elles s'endorment.

C'est là, en somme, une excellente théorie, quoique pour nous, médecins, elle soit incomplète. En effet, elle n'explique pas l'habitude de dormir à l'heure fixe, et de se réveiller à des heures régulières, ni les sommeils entrecoupés comme ceux des marins et des gardes de nuit, ni le sommeil provoqué par la suggestion.

Maintenant pourquoi y a-t-il des personnes qui ne dorment pas ? Parce que pour dormir, et bien dormir, il faut avoir des habitudes régulières, c'est absolument comme pour bien digérer et pour toutes les autres fonctions. Mais les deux principales causes de l'insomnie sont : le nervosisme et la dyspepsie.

Les nerveux doivent donc subir un traitement approprié à leur état général : bromures, hydrothérapie (bains de gélatine chauds, ou tiède douches froides) ; pas d'émotions ni d'impressions morales trop vives, par conséquent pas de théâtre ; pas de discussions inutiles, pas de boissons excitantes comme le thé ou le café. Si les névropathes parviennent à dormir naturellement (sans l'aide de soporifiques) ils guériront sûrement, car le sommeil est, pour eux, le roi des élixirs toniques.

Les dyspeptiques, ceux qui digèrent mal, devront sortir après chaque repas, surtout celui du soir, une petite promenade animera leur estomac paresseux et permettra ensuite un sommeil profond et réparateur.

D'autres états maladifs prédisposent aussi à l'insomnie, tels que la trop grande quantité de sang chez les congestifs et pléthoriques, et aussi le contraire, comme l'anémie, l'arthritisme, la migraine, etc.

Un bain de pied chaud pris avant le diner et un verre de bière avant de se coucher, seraient, selon le Dr Monin, une excellente et très simple façon de procurer le sommeil aux nerveux.

Les congestifs dormiront la tête haute, les anémiques et les nerveux la tête basse.

Les arthritiques et migraineux se trouveront bien d'une compresse d'eau froide sur le front en se mettant au lit.

L'hygiène du sommeil exige beaucoup d'air pur dans la chambre à coucher et une cheminée qui facilite l'aération, mais surtout point de feu, point de lampe, point d'animaux, point de fleurs.

Pas de matelas en plumes, qui affaibliraient les plus robustes colosses, mais tout simplement en crin et en laine. On doit battre ces matelas tous les matins avec une baguette, et les exposer ensuite à l'air pendant une heure.

En général, dormir sur le côté droit.

Si, par hasard, un soir, le sommeil ne voulait pas venir, essayez de ce moyen inoffensif : Promenez derrière la tête, sur la nuque une serviette mouillée, et fermez et ouvrez vos paupières à plusieurs reprises. Si malgré cela vous n'arrivez pas à vous endormir, prenez un cachet de sulfonal de 1 gramme.

Mais à aucun prix ne restez sans dormir, aimables lectrices, car il y va de votre santé et de votre beauté, couchez-vous de bonne heure, bannissez les soirées, les bals, les théâtres, etc., ainsi que la lecture des romans après le diner et rappelez-vous cette parole d'Hippocrate : "Le sommeil humecte, la veille dessèche et abrège la vie."

Dr A. DE BEAUREAL.

RECETTES PRATIQUES

Pour nettoyer la dentelle noire et la remettre à neuf.

Il faut la placer en plusieurs doubles ; on la plonge dans la bière chaude, on la frotte doucement avec précaution puis on la rince plusieurs fois dans la bière froide. On la sèche ensuite en la pressant dans un linge blanc, on la pose encore à l'envers sur la table à repasser, on la couvre de mousseline et on la repasse avec un fer chaud.

RECETTES CULINAIRES

OEUFS A LA PAYSANNE — Beurrez largement un plat et mettez-le sur un feu doux ; cassez les œufs ; salez et poivrez ; couvrez-les avec quelques cueillérées de crême douce et laissez cuire doucement.

préparés et fait rôtir, servez-les avec une sauce blanche aux câpres.

LES TABLETTES BABY'S OWN

Répondent aux besoins des mères, en prenant soin mieux que tout autre remède au monde, de la santé de leurs jeunes enfants. Ces Tablettes guérissent la constipation, l'indigestion, les coliques, les fièvres bénignes, la diarrhée, les maux dus à la dentition et chassent les vers. Elles enraient le rhume et préviennent le croup. Elles donnent, aux enfants, un sommeil hygiénique et réparateur, parce qu'elles enlèvent la cause de l'insomnie. C'est l'unique remède qui soit garanti ne contenir ni opium, ni ingrédients calmants préjudiciables à la santé. Les enfants naissants peuvent les prendre; elles font toujours du bien et ne peuvent jamais faire de tort. Mme Geo. Turner, Barry's Bay, Ont., dit: "J'ai employé avec d'excellents résultats les Tablettes Baby's Own contre les maladies dont souffraient mes jeunes enfants. Je crois qu'aucun remède ne peut égaler ces tablettes." Toutes les mères devraient en avoir une boîte à la maison en cas de besoin. Vendues chez tous les pharmaciens ou envoyées par la poste à 25 cents la boîte, en écrivant à la Dr Williams Medicine Coy., Brockville, Ont.

Alors Mme Humbert reste en prison. Elle va continuer à confectionner des faux-cols...

—Que de faux-cols! Qu'en fera-t-on?

—Dame! Il n'y en aura jamais assez pour tous ceux à qui elle a monté le cou!

Calino se promène avec son chien.

—Oh! le bel animal, dit une dame; ce doit être une brave bête!

—Oui, fait simplement Willy, il est chien-pathique.

Dans un lycée de jeunes filles:

—Mademoiselle, pourriez-vous me dire ce que c'est qu'un cours d'apiculture ?

—Oui, monsieur... C'est un cours où l'on enseigne la culture de la pomme d'api.

Extrêmement misanthrope. Dulopin s'aperçoit hier que son caissier qu'il soupçonnait, est un parfait honnête homme.

—Ah! soupire Dulopin, dire que je le prenais pour un filou! Encore une désillusion perdue!

A la buvette de la chambre:

—Ce qui me désole le plus, mon vieux, c'est que si je ne suis pas réélu, je serai obligé de payer mes apéritifs... et à la chambre j'ai pris l'habitude d'en consommer une douzaine par jour.

La clef des songes

(Suite)

Macarons — en faire, modeste aisance — en acheter, en manger, prochain repas.

Machine — en mouvement, industrie active ; au repos, perte d'argent.

Main — grande, générosité ; petite, bénéfice ; blanche, perte ; calleuse, profit.

Maire — être maire, bon signe.

Mais — en manger, joie ; en cultiver — prudente détermination.

Maison — avoir une, gros bénéfice ; en vendre une — changement de condition.

Maître de maison — langueur, misère ; d'hôtel — grosse fortune ; de postes — fortune rapide.

Maîtresse — amante, réussite d'amour ; grande joie.

Maladie — Peine passagère ; méchanceté de femme.

Mal — avoir du, bon avenir ; (en faire) mépris des gens de bien.

Malle — faire sa — départ sans retour ; en acheter une, destinée meilleure.

Manchettes — porter des, mariage heureux — en acheter, héritage.

Manchot — être — Quelqu'un se joue de vous.

Manger — du pain — longue vie — (viande), maladie ; des fruits, n bon signe.

Manteau — Charité — aisance.

Manuscrit — (déchiffrer un), grand succès ; en voir un, espérance flatteuse.

Marais — Maladie grave.

Marbre — blanc, richesse ; noir, mort de parent ; sculpté, désordre.

Marché — (faire un bon) profit.

Marcher — (vite) trouble du cœur; (lentement) bonheur ; (sans but) mort prochaine !

Maréchal — (être) mérite ; dignité.

Marguerites — Amourettes.

Mariage — propos d'amour.

Mari — en avoir un, mauvais signe pour une fille ; pour une veuve, succès et peines.

Mariage — en contracter un, douleur ; en voir un, ennui ; mauvaise nouvelle.

Marin — (être) maladie longue ; (en voir) trahison d'amis.

Marionnettes — faiblesse de caractère.

Marmelade — Bonnes nouvelles inattendues.

Marraine — protection fictive, espoir, ruine passagère.

Marmite — pleine, aisance ; vide, Marrons — crus, douce espérance — cuits, réunion d'amis.

Marteau — mauvais signe pour vos intimes.

Martyr — Puissance, considération.

Masque, — mascarade, joie de courte durée.

Matelas — neuf — bon intérieur ; vieux — péril, tristesse.

Méchant — (être) remords, inquiétude ; (être victime d'un,) abus de confiance.

Miche — Outrage à la nuit.

Médaille — Souvenir d'une tendre affection — amour partagé.

Médaillon — Souvenir d'amour.

Médecin — bonheur intérieur, joie de famille.

Melon — en acheter, petit profit ; en manger, succès assuré.

Mémoire — (perdre la) affaires embrouillées (payer un) maladie prochaine.

Ménage — entrer en, satisfaction intime.

Mendiant — Humiliation, inconduite, toujours mauvais signe.

Menottes de fer — emprisonnement.

Menuisier — joie, bonnes nouvelles.

Mer — calme, secours imprévu ; agité, danger sûr ; y tomber, maladie.

Mère, (rêver à sa) — signe de bonheur — (être mère) naissance prochaine.

Merlan — (poisson) vivants, gain; frits, pertes ; en manger, petite maladie.

Merle (oiseau) — Petite médisance sur votre personne.

(A suivre)!

A propos de nom

Qu'y a-t-il dans un nom ? dit le vieux classique.

Il y a eu, en tout cas, une jolie prime pour une demoiselle de Winnipeg dont le bonheur trouble beaucoup de rivaux.

Un correspondant dont les griefs paraissent assez plausibles, écrit ce qui suit au sujet du choix du nom "de Prince Rupert", pour le terminus du Grand Tronc Pacifique sur la côte occidentale du Canada.

"Les conditions principales strictement, avec raison, imposées aux chercheurs étaient les suivantes, sans distinction aucune entre les noms anglais et français :

1o. Au plus trois syllabes ;

2o. Ne pas contenir plus de dix lettres ;

3o. Etre essentiellement canadien ;

4o. Préférablement avoir quelque connexion avec la Colombie-Anglaise ;

5o. Mais n'avoir aucun rapport avec les autres noms de villes (terme général, et non inclusif) existants (les noms) au Canada.

Cela est très clair.

Or Prince Rupert.

1o. A Quatre syllabes en français, et trois syllabes en anglais.

2o. A douze lettres ;

3o. N'est pas du tout canadien. Le célèbre prince Rupert de Bavière, allemand d'origine, naturalisé anglais, (en français Rupert fait Robert) était le petit-fils de Jacques Ier Stuart, le neveu de Charles Ier Stuart, et l'oncle de Georges Ier de Hanovre. Il était un bon soldat, un bon marin, un grand savant, et il fut décoré de l'ordre princier de la jarretière. Mais ainsi Canadien, point. Son seul souvenir ici est son nom donné à la terre de Rupert, et au fort Rupert, aux environs de la baie James-Hudson.

4o. N'a donc aucune signification, aucune relation avec la Colombie Anglaise, pas plus qu'avec tout le reste du Dominion ;

5o. Et rappelle trop la terre de Rupert (nord-ouest), le fort Rupert sur la baie James, et Rupert ; lieu postal du comté de Wright (Québec).

Le tout humblement soumis aux juges du concours.

PROGRAMME DE GALA

Contorsionnistes, trapèze, anneaux romains, hoop Roller, baigneuse, chansons comiques, vues animées, musique ; tout ça pour 10c au Parc Sohmer, dimanche prochain. 268-g-2

GANTS de KID GRATIS

Une paire de gants de Kid garantis de la maison Perrin, de Paris, d'une valeur de $1.25, sera offert GRATUITEMENT à toute personne s'abonnant pour un an à Montréal Mode, le seul journal de mode en Français, donnant 3,000 modèles de toilettes et 24 patrons gratis par an. Paraissant le 1er et 15 de chaque mois. Pour recevoir cette prime franco, nous adresser le montant de l'abonnement $1.50, votre point et couleur préférée.

Adresse: Montreal Mode, Dép., A., Montréal.— Envoi de 2 Nos. Spécimens sur la réception de 5cts.

GRATIS 200 Modèles de PATRONS

PRINTEMPS 1906.

Notre catalogue de Patrons avec descriptions en Français sera envoyé à n'importe quelle adresse sur réception de 5c pour frais de Poste.

Adresse: PATRONS GODEY, Dép., A., Montréal Mode, montréal.

Machinerie et Accessoires

Assortiment complet en magasin.

Demandez notre catalogue et nos Escomptes.

WILLIAMS & WILSON

320-326 RUE ST-JACQUES

258 1-2 x s.—n.

COATICOOK

(Correspondance particulière)

Coaticook, 16. — Mlle Amilia Jasmin est partie, mercredi, pour un voyage de deux mois à St-Hyacinthe, où elle prendra des leçons de piano d'un distingué professeur. Nos meilleurs souhaits de succès.

Nous avons eu la semaine dernière à la salle Guild, un bazar de quatre jours, au profit de la fanfare de la ville. Les recettes, dit-on, s'élèvent à quelques cents piastres. Un concours de popularité, avant proclamé Mlle Minnie Flanders gagnante, a soulevé l'enthousiasme.

Madame Louis Palardie est décédée subitement dimanche matin. Elle était la veille en excellente santé. Son service et ses funérailles ont eu lieu mardi, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. Nous offrons nos sincères condoléances à la famille affligée dans le deuil inattendu qui la frappe.

La diphtérie, qui a déjà été la cause de tant de deuils cet hiver, continue encore ses ravages et nous constatons avec peine dans la famille de Mme Jos. Hamel, deux autres victimes de cette terrible maladie, qui semble ne plus vouloir pardonner ; une fillette de quatre ans et un jeune homme de 14 ans. Nous ne pouvons que sympathiser avec ces malheureuses familles où la mort semble planer si impitoyablement. Les dernières nouvelles nous apprennent qu'un autre enfant de la même famille est aussi en danger.

Mlle Mollie Lovell, du McGill est revenue dans sa famille.

Monsieur J. C. Wilson, de Montréal, était ces jours derniers, l'hôte de M. Otis Shurtleff.

Mlle L. Van Vliet, institutrice à Waterville, était cette semaine en visite chez Mme C. Lovell.

Mme Wilson, de Lowell, Mass., est en promenade pour quelques semaines, chez M. Israël Baldwin, son père, et chez ses nombreuses amies.

ST-ALBAN

(Correspondance particulière)

St-Alban, 16. — On a fêté le 25ème anniversaire de la prêtrise de notre curé, le Rév. M. Rouleau. Avec son humilité ordinaire, M. le curé a préféré ne pas donner d'éclat à cette fête. Disons en somme que cette fête n'a donné lieu à aucune démonstration générale de la part des paroissiens.

Cependant, elle n'en a pas été moins édifiante dans son caractère privé, il y eut, d'abord le matin, à huit heures, grand'messe solennelle, à laquelle assistèrent bon nombre de paroissiens Le sermon de circonstance fut donné par le héros de la fête, il empoigna son auditoire, rappelant les responsabilités du prêtre, il a démontré quel respect nous devons avoir pour l'autorité. Bon nombre de confrères et de parents assistaient au banquet. Remarqués entre autres MM. les curés McCrea, Martin, Houde, Grandbois, Rouleau, frère de notre curé et principal de l'école normale, Rouleau, autre frère de Ste-Christine, etc.

Mme Adolphe Grandbois, sœur de M. le curé, et le Dr Poisard, son beau-frère, Damase Rouleau, commerçant, de Québec, et plusieurs autres personnes. Les convives se sont séparés emportant un joyeux souvenir de cette belle fête.

On s'est beaucoup réjoui ces jours-ci, à l'occasion de la naissance d'une grosse fille, chez M. Victor Darveau. Parrain et marraine, M. et Mme Ludger Naud, du village.

LES SUPERSTITIEUX

En Italie, l'attention est ramenée sans cesse vers l'amusant et fécond problème de la superstition.

Le 1er janvier, ayant fait appeler un médecin de Rome, je m'excusais de le déranger à cette date tellement encombrée. Il répondit que c'était justement celle où il avait le plus de loisirs, car ses compatriotes persuadés que la venue du docteur, dans la maison au début de l'année constitue un présage de la pire espèce, le priaient généralement de remettre sa visite au lendemain. Il ajouta qu'il avait entendu son père, médecin comme lui, raconter qu'allant chez de grands malades le jour de l'an, il lui était plusieurs fois arrivé de voir, au moment où il sortait, une servante se précipiter derrière lui et balayer le seuil du logis pour effacer la trace maléfique de ses pas.

Voilà sans doute une bien grande absurdité ! Se priver de soins, risquer une complication de son mal pour éviter un présage que l'on a la sottise de juger dangereux ! Gribouille avait des précautions du même ordre lorsqu'il se mettait dans la rivière pour n'être pas mouillé par la pluie. Cela donne d'abord envie de rire. Mais aurait-on tout à fait raison de rire ? La superstition, malgré ses formes baroques, n'a-t-elle pas une base de solide sagesse?

Qu'est-ce, en somme, sinon le mouvement réflexe qui arme contre un péril occulte, amorphe, deviné par le seul sens intérieur ? Or, il existe, ce péril : les gens les mieux pondérés le reconnaissent lorsqu'ils avouent que les incidents de la vie présentent souvent des parties incompréhensibles et pas mal d'inexplicables. On ne peut pas toujours dire pourquoi des entreprises parfaitement conduites avortent, pourquoi des projets excellemment construits s'écroulent ; certains accidents mettent la logique en pleine déroute. Il y a dans la plupart des événements une assez forte dose de mystère pour qu'on s'en inquiète. Et nous nous en inquiétons tous, et tous nous sommes superstitieux, — chacun à sa manière. Evidemment les esprits forts et les gens sans malice n'ont pas les mêmes frayeurs, ni des moyens pareils de s'en délivrer. Ce qui est pareil, c'est l'instinct d'échanger au danger invisible et toujours présent.

Ne croirait-on pas, à voir comme va la vie, qu'une main perverse en tripote parfois les rouages ? Les bonnes têtes expliquent le désordre de nos cervelles, et pensent qu'inconsciemment nous avions préparé toutes nos mésaventures par de petits actes regrettables commis longtemps avant l'heure où leur résultat s'affirme en désastre imprévu. Elles jurent, encore, ces bonnes têtes, que nous sommes forcés d'agir contre nos intérêts par des ancêtres inconnus qui nous ont légué leurs tares physiologiques et les conséquences de leurs fautes, et que, si le plan soigneusement dressé par un homme d'apparence raisonnable, échoue piteusement, cela doit être que parmi les ascendants de cet homme-là se trouvait un fou qui vient faire de petits séjours au fond obscur de sa mentalité. Je crois volontiers ces choses, et que nous sommes presque toujours les artisans de notre chance. Mais le fait de l'être à notre insu, de servir de promenoir à ces ancêtres malintentionnés, de subir sans nous en douter d'irrésistibles influences n'est pas pour nous tranquilliser. Ces explications rationnelles de ce que nous ne comprenons pas, au lieu d'éclairer d'une lumière triomphante la zone de mystère où s'élabore notre avenir, me semblent au contraire la rendre plus sombre et plus effarante. D'ailleurs la question demeure au même point : qu'elles viennent du passé, de nous-mêmes ou d'autrui, il y a autour de nous des menaces que nous ne pouvons voir et contre quoi nous sentons le besoin de nous fortifier.

Les singuliers malades qui refusent la visite de leur médecin le 1er janvier ont bien raison ! Nulle ordonnance ne leur serait salutaire comme cet engagement pris avec eux-mêmes de ne vouloir pas être malades dans le cours de l'année, ni qu'on le soit dans leur entourage, de ne pas vouloir mourir, ni que d'autres meurent dans la maison ! C'est une source d'énergie et de résistance qu'ils ouvrent en eux au moyen d'une si sage mesure. Décidément je ne puis les trouver ridicules, ces superstitieux. Leur peur ressemble fort au courage. Ils appartiennent au type optimiste: ainsi le commande l'instinct de leur race.

Les anciens Romains, auxquels on ne peut guère reprocher d'avoir cultivé la lâcheté, avaient des superstitions innombrables. On ne voit pas qu'elles les aient rendus faibles ou stupides. Même il me semble que ces superstitions-là étaient toniques et d'une assez subtile psychologie.

Ils redoutaient tout ce qui diminue l'énergie vitale : paroles sombres qui prophétisent le malheur et découragent à l'avance ; êtres faibles, vaincus, dont le seul contact déprime, car ils empruntent de la force à autrui et ne lui rendent rien ; regards de l'envie qui font entrer au cœur le doute et l'anxiété. Tout ce qui crée l'image de la défaite leur était en détestation. Certains prétendent que celles de leurs amulettes qui représentent des objets difficiles à indiquer avaient pour but de provoquer le rire ; parce que, pensaient-ils, le regard de l'homme envieux et chargé de haine cesse d'être redoutable s'il a ri. Et franchement cela n'est pas sot.

Les superstitions méridionales diffèrent des superstitions du Nord, autant que l'optimisme du pessimisme. Dans les pays de soleil on est encore, on sera toujours païen. Nous autres qu'a pénétrés profondément la divine inquiétude du christianisme, nous ne repoussons pas d'un courage effaré le mauvais présage. Loin de lui refuser nos oreilles, nos yeux et l'entrée de notre cœur, nous l'accueillons respectueusement; nous lui faisons place. Au lieu de le brutaliser nous cherchons l'adoucir, à nous arranger avec lui.

Ce n'est pas si on nous annonce la probabilité d'un désastre que, épouvantés et furieux nous disons: "Unberufen !" mais, au contraire, c'est lorsque nous entendons affirmer la certitude du succès. "Unberufen !" cela signifie: "Puisse cette parole présomptueuse ne pas causer la ruine de nos espoirs !" Nous craignons en bluffant d'irriter le sort. Les superstitieux du Midi redoutent l'image anticipée du malheur, et nous l'image anticipée de la réussite. Escompter la joie leur paraît un sûr moyen d'en forcer la réalisation: pour nous, c'est manger le blé en herbe de façon à n'avoir jamais de blé.

Naturellement, il se rencontre des superstitieux pessimistes—en petit nombre—dans les pays chauds, et des superstitieux optimistes dans les pays froids. Ces derniers se recrutent parmi les gens qui pensent n'être pas superstitieux et se moquent beaucoup de ceux qui le sont.

Les optimistes septentrionaux ne croient pas aux fétiches et nient le mauvais œil, mais ils croient— très superstitieusement,—les uns à leur propre énergie, les autres à leur propre raison, certains, à tous les deux. Ils méprisent les présages, passent outre lorsque leur vient un de ces avertissements qui parfois barrent la route à l'imprudence. Ils ont une mystique confiance dans leur force. Si l'on émet devant eux l'idée que la puissance morale et la résistance physique d'un homme peuvent être vaincues, si grandes soient-elles, ils ont un agacement de même origine que la grosse colère qui fait tirer le couteau au Transvérin auquel on prognostique un accident.

Parmi ces superstitieux sans le savoir, il en est d'héroïques. J'en connais un. Celui-là, se refuse à admettre que les gens qu'il aime puissent être malades, qu'une entreprise puisse ne pas bien tourner, qu'il puisse pleuvoir le jour où il a décidé de faire une excursion. Lorsqu'il attend une personne chérie dans une gare, aucun retard du train ne lui mettra dans l'esprit l'image d'un déraillement — il se croirait déshonoré : le train qui porte la fortune de son cœur ne saurait dérailler ! Il ne connait pas le souci qui devance l'infortune, creuse le front et l'âme. Il n'a jamais d'inquiétude. En toute circonstance, il dit d'abord : "Ça va bien ! ", — puis quand cela va mal : "Ça s'arrangera ! " Je n'ai jamais vu un pareil superstitieux du bonheur ! Au reste, il justifie son système. Non seulement il est heureux, mais il rend heureux. Sa superstition est contagieuse. Autour de lui on se sent plus robuste. Sa confiance met les cœurs en sûreté.

Une telle méthode est excellente sans doute mais elle exige des facultés spéciales et ne convient pas à tous ; par exemple, à ceux que leur première douleur a rendus à jamais douloureux, et auxquels l'expérience a durement prouvé que le tragique inattendu, l'accident fatidique sont les rythmes normaux de la vie. Ceux-là s'installent dans une définitive méfiance, et ils font bien. Ils sentent l'affreuse possibilité contre leur épaule et toutes les superstitions leur sont en respect. Pourquoi le vendredi ne serait-il pas dangereux ? Qui peut prouver qu'une obscure loi ne condamne pas à mort celui qui s'assied le dernier lorsqu'on est treize à table ? Comment, dans le péril de chaque seconde, oser dire qu'un signe quelconque est sans péril ? N'a-t-on pas vu constamment l'état des malades empirer à l'heure même où l'on venait d'affirmer leur guérison certaine ? N'est-ce pas toujours au moment où l'on se vante de son bonheur qu'il s'écroule. Se vanter ! c'est faire signe au destin cruel qui un moment vous avait oublié. Ainsi parlent ceux pour qui la vie est avare et menaçante. Laissons-les marcher vers leurs joies humblement, peureusement avec des pas feutrés, en suivant les détours d'ombre silencieuse ; raper sur du bois chaque fois qu'ils doivent convenir d'un succès.

Qu'ils disent : "Unberufen !" lorsqu'on leur promet du bonheur. Qu'ils craignent ! Ne les méprisons pas trop, ne les plaignons pas surtout ! Ils ressentent si prodigieusement l'émotion de vivre ! Cette terreur de perdre ce qu'ils tiennent donne à chacun de leurs instants le goût formidable de la jouissance dont on sait qu'elle sera la dernière. Ces inquiets, meurtris et saignants, qui cherchent l'apaisement dans leurs enfantines pratiques connaissent les saveurs profondes des choses !

De sorte que tous les superstitieux ont raison, pourvu qu'ils choisissent le système qui s'adapte à leur tempérament. Les inquiets se détruiraient à tenter les méthodes des héroïques. Si les héroïques laissaient l'inquiétude les pénétrer, fût-ce un instant, ils verraient leurs propres forces se retourner contre eux et les briser.

Ne nous trompons pas de superstition ! En adoptant celle qui conviendrait au voisin nous nous ferions tort. Mais soyons superstitieux ! C'est une meilleure attitude mentale que l'inconscience indifférente. La superstition est une défense : il faut se défendre !

FOEMINA.

Du "Figaro".

LA FAIBLESSE ET L'ANEMIE VAINCUES

LE VIN PHOSPHATE AU QUINQUINA DES RR. PP. TRAPPISTES

Est le tonique par excellence dans tous les cas les plus désespérés. IL DONNE LA FORCE ET LA SANTÉ. Il est recommandé par tous les médecins.

VOICI CE QUE DIT M. GAUDISAUBOIS:

Montréal, 3 janvier 1906.

MM. Motard, Fils & Sénécal,

Messieurs,

J'ai acheté chez M. Raby, coin Fulford, plusieurs bouteilles de Vin Phosphaté au Quinquina des RR. PP. Trappistes d'Oka ; je constate et déclare PUBLIQUEMENT que je suis en bonne voie de guérison de la funeste maladie : l'ANEMIE CHRONIQUE dont je souffrais depuis longtemps. C'EST CE QU'IL Y A DE MEILLEUR SUR LE MARCHÉ à ce moment, d'après ma propre expérience.

Bien à vous,

A. GAUDISAUBOIS,

247a rue Delinelle, - St-Henri, Montréal.

GARE AUX IMITATIONS !

Chez votre Pharmacien ou Epicier.

MOTARD, FILS & SENECAL

Seuls Agents. 268-1 **5 Place Royale.**

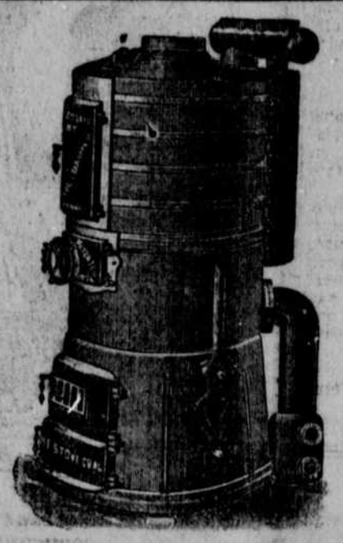

LA FOURNAISE A EAU CHAUDE

"NOUVELLE STAR"

POSSEDE de grands avantages sur toutes autres Fournaises. Ses sections ont un tiers de surface chauffante de plus qu'aucune autre. L'eau y etant divisee en plusieurs parties se rechauffant beaucoup plus vite et avec economie. Elle est pourvue d'une grille pour sasser les cendres et d'un syphon pour chauffer a son niveau.

La STAR IRON CO'Y, Ltd.

DEMANDEZ NOTRE CATALOGUE

593, Rue Craig, Montréal

200—1—a

Les Pilules Rouges Cooperent aux Joies de la Maternité

C'EST L'ALIMENTATION LA PLUS NATURELLE POUR LA MERE ET L'ENFANT

Les femmes qui languissent, restent faibles et souffrantes, trouvent encore dans les "Pilules Rouges", le plus efficace restaurateur

Touchant récit de Madame G. H. Aubin, de Saint-Laurent, Qué.

Certaines constitutions, par trop délicates, ne peuvent supporter impunément les rigueurs d'une maladie qui devrait pourtant se passer dans des conditions toutes naturelles.

Ainsi, la naissance d'un enfant compromet parfois, d'une façon très grave, la santé de la mère.

Telles femmes avant des tendances vers la débilité, celles dont les forces sont déjà de beaucoup diminuées et qui vivent dans l'attente d'un événement aussi important, ne devraient pas songer à autre chose qu'aux Pilules Rouges pour activer leurs forces et restaurer les organes qui jouent un rôle si considérable dans leur alimentation, comme dans la nutrition du précieux dépôt qui puise sa vie à même la leur.

Les jeunes mères doivent être très prudentes et se rappeler toujours que ce fruit, qu'elles fécondent de leurs tendresses, ne doit mûrir que sous les soins d'une constante attention.

Une femme faible, anémique, pauvre de sang, n'aura que des enfants nés débiles. Si toutefois leur venue n'est pas prématurée, ils ne pourront jamais surmonter les premiers assauts du mal qui les guette.

Et vous savez combien est émouvoignant la vue de ce petit crêpe blanc qui enguirlande le berceau, pour en faire un cercueil.

Mais laissons cette considération et pensons à ceux qui restent : c'est ceux-là qu'il faut vraiment plaindre.

D'ailleurs, il y a pire d'enfants que de mères. Oui, il y a beaucoup de mères, mais il y en a aussi qui paient bien cher le bonheur de la maternité ! De pauvres petites femmes gardent toute leur vie d'implacables vestiges. Souffrir toujours, souffrir pour se souvenir d'une autre douleur.

Tel n'est pas le fait pour les personnes prudentes et mieux renseignées, qui savent se préparer une heureuse maladie, en prenant des Pilules Rouges.

D'autres qui ont négligé ce soin et qui languissent des semaines et des mois après leur délivrance,doivent nécessairement en venir aux Pilules Rouges, si elles veulent recouvrer la santé et refaire leurs forces.

Dans pareil cas les Pilules Rouges sont d'un secours incomparable. Aucun traitement ne vaut celui-là. Cela se conçoit d'ailleurs facilement puisque les Pilules Rouges contiennent l'essence même de la vie de la femme. Elles y introduisent le principe régénérateur et créent du nouveau sang qui circule par tout le système, qui se trouve ainsi purifié, renforcé et généreusement restauré.

Nous croyons que le récit suivant, que nous tenons de Madame Georges Henri Aubin, de la Côte St-Laurent, apportera un argument définitif en faveur des Pilules Rouges, dans le cas qui nous occupe.

" Jusqu'à ces derniers temps ma santé était plutôt délicate. Naturellement très faible depuis quelques années, à la suite d'accidents, la naissance de mon premier enfant, que j'ai perdu de suite, avait, cette fois, compromis ma santé d'une façon inquiétante. Toute une année j'ai surtout souffert du mal de côté, de douleurs au foie et à l'estomac. Au mois d'août dernier, j'ai cru prudent d'aller consulter les Médecins de la Cie Chimique Franco-Américaine. L'on me fit prendre des Pilules Rouges. Bientôt après je ressentais beaucoup moins de mal et mes forces augmentaient tous les jours. J'ai pris six boîtes de Pilules Rouges,et cela a été suffisant pour amener ma parfaite guérison. Je suis maintenant plus forte et plus robuste que jamais. Les Pilules Rouges m'ont fait recouvrer la santé et je tiens à en remercier publiquement les dévoués Médecins de la Cie Chimique Franco-Américaine qui m'ont traitée avec tant d'égards et entourée de soins si précieux.,

Dame G. H. AUBIN

Côte St-Laurent, Qué.

Les Pilules Rouges sont souveraines contre l'anémie, la chlorose, la neurasthénie, la faiblesse générale, le beau mal, les irrégularités, etc., etc. Au moindre symptôme de ces maladies, procurez-vous immédiatement les Pilules Rouges et prenez-les avec soin.

Consultations gratuites pour les femmes malades, par les Médecins de la Cie Chimique Franco-Américaine, tous les jours, excepté le dimanche, de 9 heures du matin à 8 heures du soir, No 274 rue St-Denis.

Les Pilules Rouges sont à vendre chez tous les marchands de remèdes. Nous les envoyons aussi, par la malle, soit au Canada ou aux Etats-Unis, sur réception du prix, 50c une boîte, $2.50 six boîtes. Adresser : CIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE, 274 rue St-Denis, Montréal.

268-wii-1-2-3-16-h

Cigarettes Egyptiennes "ROYAL", 15, 25 et 30 cents la boîte.

262-265-268-g-z

AVIS AUX TONNELIERS

Les Célèbres Outils de Tonneliers DE BARTON

Nous avons la ligne complète d'outils de Rabone, tels que

Pieds-de-roi, Niveaux, Mesures en Toile et en Acier

LA CIE E. CAVANAGH, Limitée

Coin Notre-Dame et des Seigneurs 267

DUNHAM

(Correspondance particulière)

Dundam, 16. — Lundi le 26 février aura lieu à la salle publique un "box-party" au profit de l'église catholique.

—Etaient de passage à Dunham samedi, M. E. Lague et Mlle Maynard en route pour Abercorn. Mlle Mamie Maynard fait le trajet avec eux.

—M. G. Bérard est en visite chez M. H. et O. Pérard, ses frères.

Vinet et un charretiers charroient la glace coupée à l'étang Watson.

—M. Stevens Paker de Cowansville était en visite chez Mme Garrick, le 10 février.

Entre bourgeois de Paris.

—Sale saison! et c'est si long l'hiver !

—Voulez-vous le trouver court ? Imaginez vous que nous aurons la guerre au printemps.

TEMPERATURE

Hier : Min. 0, Max. 20.

Aujourd'hui : Probabilités : Beau et plus doux.

LES SALAIRES D'INSTITUTEURS A TORONTO

Le Bureau d'éducation de Toronto a voté, dans une séance qui a duré jusqu'à 2 heures du matin, hier, une somme de $60,000 pour augmenter les salaires des instituteurs et institutrices de la cité.

HONNEUR A SIR WILFRID LAURIER

Le conseil de ville de Toronto a décidé de présenter une adresse à Sir Wilfrid Laurier à l'occasion de sa visite à Toronto, la semaine prochaine.

Cette visite prend à Toronto toutes les allures d'une démonstration entièrement nationale.

BANQUET DU BARREAU

Son Excellence le gouverneur-général, Sir Wilfrid Laurier et Sir Elzéar Taschereau, juge en chef de la cour, Suprême, assisteront, ce soir, au banquet du barreau.

TORONTO-NORD

C'était jeudi la mise en nomination des candidats dans Toronto-Nord. M. Simpson, socialiste, qui a déjà perdu son dépôt, en 1905, est de nouveau candidat, avec MM, Urquhart, libéral, et McNaught, conservateur.

M. McNaught, qui était président de la commission des licences nommée par le gouvernement provincial a dû donner sa démission pour se présenter.

L'EMPIRE

L'hôte du Canadian Club, lundi, sera M. le prof. S. Leacook, de l'université McGill, qui parlera de "L'Empire et le tarif".

DEMISSION

M. T. W. Hodson, commissaire canadien du bétail sur pied, a envoyé sa démission. Il s'occupera de l'établissement de colonisation fondé au Nord-Ouest par l'Ordre des Forestiers Indépendants.

Il ne lui sera pas nommé de successeur dans son ancien poste.

M. BALFOUR

Les libéraux de Londres, après bien des hésitations, ont décidé d'opposer un adversaire à M. Balfour qui se présente pour la cité de Londres. Le choix tombera probablement sur M. T. Gibson Bowles, qui a déjà représenté King's Lynn dans le dernier parlement. On croit qu'il pourra réunir les libre-échangistes libéraux et unionistes.

ECHEC AUX TELEPHONES

La législature de la Colombie Anglaise vient de passer une loi permettant aux municipalités et aux villes de déterminer le tarif que les téléphones pourront exiger pour les communications.

Mme J. PRENDERGAST

Nous regrettons d'apprendre la mort de Mme J. Prendergast, veuve de James Prendergast, ancien coroner du district de Québec. Feu Mme Prendergast est la mère de l'hon juge Prendergast, de la cour Suprême du Nord-Ouest, de MM. Arthur Prendergast, de Winnipeg, J. O. Prendergast, du département des postes à Ottawa, et de M. Alfred Prendergast, gérant de la Banque d'Hochelaga, à Montréal.

Nous prions ces messieurs d'agréer nos bien sincères condoléances.

L'EMBARGO SUR LE BETAIL

Londres, 16.—A l'assemblée annuelle de la Ripon Agricultural Association, une discussion a été provoquée, par une résolution demandant qu'il n'y ait pas de relâchement dans l'embargo mis sur l'importation du bétail. M. W. Gothrop, s'est prononcé en faveur de l'abolition de l'embargo, et M. J. Barley a déclaré que cela serait contraire aux intérêts des fermiers anglais. Le colonel Anson a appuyé M. Gothrop, disant qu'en cas de maladie, il serait facile d'arrêter l'importation des bestiaux. La résolution a été rejetée par un vote de dix-sept voix contre quinze.

A un dîner du Banffshire Farmers' Club, le même sujet a été discuté. M. G. A. Wilson a déclaré que le maintien de l'embargo est contraire aux principes du libre-échange des bonnes relations commerciales et de la préférence coloniale.

Le bétail canadien est la matière première du fermier, qui peut en retirer des avantages si on lui en donne seulement la chance.

M. W. Cameron croit que les vues des fermiers devraient être exposées au gouvernement avant qu'il soit rien fait au sujet de l'embargo, et M. J. McWilliam prétend que l'introduction du bétail canadien ne serait pas à l'avantage d'un vingtième des fermiers du nord-est de l'Ecosse.

CHERRY WHISKY
Marque d'Origine
FREMY FILS

LAW, YOUNG & CO., Seuls Agents pour le Canada et Terreneuve
209—D—wil—1—2—1—n

M. GROTHE ACCLAME DANS MAISONNEUVE

Hier soir, quatre assemblées enthousiastes ont réuni environ 5,000 électeurs à divers endroits de la division

PRES D'UN MILLIER D'ELECTEURS ANGLAIS FONT UNE GRANDE DEMONSTRATION AU MARCHE ST-JEAN-BAPTISTE POUR AFFIRMER LEUR LOYAUTE AU CANDIDAT DE SIR W. LAURIER

Dans Saint-Jean-Baptiste, comme dans Hochelaga, les ouvriers répudient la candidature conservatrice de M. Verville et font une ovation à M. Grothé

LE TRAVAIL ORGANISE EST FIDELE A SIR WILFRID

Hier, de midi à deux heures, une foule compacte assistait à la nomination des candidats à l'élection partielle de Maisonneuve.

Dès dix heures, M. L. O. Grothé et A. Verville avaient déposés leur bulletins de présentation entre les mains de Mtre Ernest Tétreau, officier-rapporteur pour l'élection du 23.

A deux heures, Mtre Tétreault proclama M. L. O. Grothé et A. Verville seuls candidats devant briguer les suffrages.

Le bulletin de M. Grothé est signé par MM Frédérick Villeneuve, avocat; Léon Lafond, John McEvoy, Louis Alphonse Lacombe, Victor Gaudet, Joseph Edmond Tétreault, Joseph Modeste Chalut, Théodore Grothé, Joseph Hugues Proulx, Wilfrid Paquet, Auguste Charest, Adélard Sincennes, Nap. Massy, Joseph Roch Vallières, Jean-Baptiste St-Pierre, Napoléon Séguin, Joseph Charles Scott, Elie Major, Joseph Elzéar Berthiaume, Wilfrid Lalonde, C. Eugène Forest, Gustave Audet, Albert Théberge, Napoléon Turcot, Henri Gervais, Joseph J. Beauregard, J. A. Savard, Godfroy Raymond, Joseph O. Brault, Eugène Lafontaine, Paul G. Martineau, Jean-Baptiste Martineau, Joseph Leduc, J. Bourdon, Joseph Béland, Walter Reed, Dr. J. M. Riopelle, Maire H. Ricard, Dr P. Lussier, Ralph Locke, Raoul Lanthier, M. F. X. Dufresne, E. H. Lanthier, J. B. Adam, A. Vanier, Oscar Dufresne, Thomas Dufresne, Edward Pratt, Edward P. Pratt, G. N Pichet, J. H. Pichet, P. Quesnel, Nap. Quesnel, Robt. Fraser, M. O. B. Ward. P. R. T. Bennett, François Boisclair, Pierre Gauthier, Jean-Baptiste Laviolette, Joseph Massy, Charles Bélanger, Adolphe Pagé, Nap. St-Amand, Edouard Leclair, Georges Gauthier, Joseph Ouimet, Louis Langlois, Louis Lachapelle, Jos. Lusignan, Clément Duquoy, Alfred Bernier, Ad. Vallée, N Juint, J. E. Michaud, Raoul J. P. Paradis, A. D. Lefebvre, Alf. Larivée Israël Danjou, Georges Morency, Gaudias Lépine, M. Gueznon, Jules Paradis, H. Hamel, R. Barron, A. Thériault, Ed. De Montigny, F. X. Pinsault, A. Gariepy, L. Monette, O. Gervais, C. L'Heureux, Z. Gervais, David Turgirard, A. Roucelle, E. Morin, U. ner, A. Philie, N. Bouthillier, Alfred Chaput,, Ls. Chaput Parker, E. Deslauriers, J. Mathieu, O. Robillard, E. Parent, J. Frappier, P. Paradis, Odilon St-Georges, Joseph Tétreault, Adélard Savard, Ovila Napoléon Caya Henri Richer, Adalbert Dufresne, Napoléon Perron, Joseph Napoléon Tétreault, Joseph Moreau, Joseph Homier, Isaïe Pigeon, Herménégilde Vallières, Molesse Chalou. Jos. Modeste Chalut, Adolphe Villeneuve, Siméon Boyer, Joseph Parent, Wilfrid Parent, Mathias Guimond, Wilfrid Larose, Joseph Hardy, Alphonse Hardy, Pacifique Bourbonnais, Gilbert Demers, Edouard Campeau, Odilon Béland, Camille Piché, Euclide Lefrançois, Dr J. P. Martin, V. F. Forgues, J. Besette, André Tellier. John Jobin, N. P. Caron, Avila Tremblay, Napoléon Picard, Jules Desmarais, H. Desmarais, François Tremblay, Georges Picard, Théophile Varin, H. L. Talbot, Alfred Talbot, T. Talbot, I. Houde, Albéric L. Desmarais, Israël Couture, J. B. Champagne, F. J. Belleau, Moïse Dumun, C. O. Gravel, L. P. Vem, A. Tétreault, T. U. Janeau, Ed. Lessard, J. A. Duval, A. A. Lapointe, D. A. Lapointe, N Trudeau, Ernest Picard, J. Rouillard, J. M. Vaillancourt, Z. Labelle, O. A. Julien, Versailles Frères, Dr H. Bonnier, David Piché, Joseph Dallaire, Adélard Paquette, Maurice Pigeon, Hormidas Pigeon, Léon Leduc, Adolphe Bertrand, Joseph Turcotte, Joseph Bélanger, Joseph Julien, W Boldue, Denis Péloquin, Philippe Perreault, A. Brochu, A. Picard, F. G. Deneault, H. Béique, Henri Caron, Eilaire Desjardins, Edouard Desiardins, Elzéar Remillard, Ubald Tremblay, Arthur Charland, Alfred Charland, Adolphe Arpin, Louis Laberge, H. Julien, Henri Pagé, J. A. Richard, Timothé Dubé, Jean Dallaire, Ft Vaillancourt., Adélard Gauthier, Eugène Gervais, Dr G. E. Roy, François Gervais, Hector Pilotte, Ferdinand Gervais, Napoléon Rémillard, Louis William, Arsène Généreux, Edmond Pilote, A. A. Gibeault, Alphonse Blais, A. Emond, Ed Fullum M. Raiche, T. Lachapelle, Charles Pilote, A.A. Desroches, Emery Laplante, Ferdinand Portugais, Henri Comtois, Stanislas Gervais, Xavier Montreuil, F. X. Caran, Joseph Gervais, Charles Brodeau, Augustin Paquette, Ferdinand Lalonde, Jos. Menard, J.E. Léon Leduc, A. Tremblay, J. E. Merizzi, J. E. Patenaude, Léon Laberge, David Laberge, Narcisse Patenaude, J. A. Merizzi, Louis Lépine, John Harvey, Jos. Rivet, Jos. Lépine, Louis Lépine, F. Jarry, L. Lapointe, J. A. Poliquin, John Tremblay, F. X. Vaillancourt, Joseph Calvé, J. M. Guilbault, David Poitras, David Laberge, Louis Leduc, Charles Letourneau, Eugène Filion, Arthur Dupuis, Eusèbe Loiseau, G. Hetu, Jos. Bergeron, E. Perreault, A. A. Lafond, Charles Lapointe, Léon Lafond, Stanislas Roy, Joseph Adelard Labelle, Napoléon Plouffe, Cléophas Archambault, Joseph Bissonnette, Joseph Hert, Pierre Giroux, Wilfrid Desroches, Auguste Desroches, Alphonse Lafond, Ernest L. Lafond, J. B. Bexries, Etienne David, Louis Bissonnette, Joseph Charbonneau, Hormidas Miron, Joseph Paquette, Joseph Laforde, Alphonse Petit, Joseph Jolivot. Joseph Allard, Alphonse Desroches, Joseph G. Martin, Adelard Charbonneau, J. A. Robert, Alfred Ponton, Alphonse Vallières, Godfroy Charbonneau, Léandre Vallières, Charles E. Gagnon, Antoine Brien, Francis Fournier, L. Bavrmette, Ths. Vanning, Arnold Leguerrier, V. Boyer, A. Papineau, J. B. Vanier, O. Mireault, M. Gauthier, Geo. DeReach, Victor Vallières, Peter Heagonton, Charles Huneault, Joseph Daigneau, J. A. Brosseau, Antoine Brien, Albert Cumming, W. Smith, Hector Vallières Eugène Vallières, Eloi Vallières, Edouard Vallières, Ernest Lambert, Evariste Fournier, Alb. Depatie, Jos. Lachance, Albert Vézina, Léandre Gingras, Joseph Leblanc, Chs. Labelle, Joseph Raymond, Fersinand Gauthier, Olivier Charbonneau, E, Samuel, Telesphore Valade, H. Cloutier, Chs. Beauchesne, O. Martineau, J. H. Aubé, A. L. Nicol, Victor Marchand, H. Milette, Placide Desormeau, J. N. Chaput, Napoléon Boutin, Georges Ganiée, Léon Duchesne, E. Raza, Frs Hamelin, Edward Brunet, W. E. Sincennes, B. Damiens, Louis Cailloux, Pierre Gagné, Treflé Martineau, Charles Bertrand, Joseph Duval, A. E. D. Rochon, Jas. Labonté, O. Séguin, O. Desjardins, E. Riopel, J. B. Daudelin, Damase Roy, J. Leprohon, J. B. Lavell, Louis Dubois, Jos. Charlebois, Geo. Mathurin, Jules Marcotte, Phidime Drolet, Ulric Gauvreau, Ernest Plante, Adélard Daudlird, Ernest Hudon dit Beaulieu, Joseph Villeneuve, Georges Mathurin Faille, J. J. Labonté, Alphonse Mercier. Xavier Marrotte, Jos. Parent, E. Robillard, Narcisse Brunotte, Ed. Sicard, J. A. Hudon, Adolphe Cérat, Alfred Ames, J. Edouard Cérat, André Champagne, J. A. Desautels, Narcisse Gauthier, F. H. Lanctôt, J. C. Lefebvre, Honoré Bissonnette, Napoléon Aubin J. Louis Hudon; Alexandre Desroches, Jules Dépatie, Frank Tanchy Ernest Allaire, Bruno Legault, A Germain, R. Péladeau, W. A. Handfield, J. Croux, Wm. Campbell, D. O. Lepage, L. J. Lepage, John Stormont, Geo. Ed. Sykes, J. W. Malone, Annie Sykes, Chas. S. Ferry, W. Daniels, Sarah Anna Smith, D. Clinton, Frank Bowell, George Trainer, Wm. Jobin, Napoléon Boyer, Daniel Callahan, Geo. Wooley, Harvy Wooding, Georges Clément, Arthur Luther, Arthur St. Maurice, marchand, C. H. Lavallée, avocati J. F. N. Bureau, opérateur typographe, L. Picotte, agent d'assurance, J. A. Charbonneau C. E. Germain, notaire, Jos. Aldéric Bélanger, marchand, John Moore, Oscar Désaultels, Jos. Séguin, J. Rouleau M. D., W. Chouinard, Henri Gervais, commis, Théophile Beaulieu, J. E. Berthiaume, plombier, N. St. Georges, Benjamin Lacasse, bourgeois, Joseph Latour, Wilfrid Gauthier, Omer Lagacé, Moïse Gingras, Louis Laverdure, contre-maître, Dosithe Boyer, boucher G. Gingras, cordonnier, Tourangeau commerçant, A. Brazeau, marchand, Georges Lebel, marchand, Joseph Séguin, Ferrier Carrière, manufacturier, Rodrigue Valiquette, marchand J. H. Laing, restaurant, François Brazeau, Delphis Turcot, L. Bisson, Joseph Comte, Charles Wilson, E. Goldberg, Chas. Larin, John Murphy. A. E. Suthire, Damase Pilon, B. Valiquette, U. Thibaudeau, E. Thibaudeau, C. Renaud, S. Dalbec, A. Miron, F. Harvy, Paul Nap. Rousselle, Auguste Belair, Joseph Varin, Louis Morin, Franc. Verdi, Dominique Roberge, J. Bte Perreault E. Vallières, Z. A. Galarneau, Boisvert, Z. A. Galarneau, Georges Vermette, E. Renaud, M. Beaudry. Jos. Martineau, A. Paré, H. Chaillé, etc. etc.

Le bulletin de M. Verville est signé par MM. C. Gélinas, J. H. Olivier, J. A. Cadoret, Rodolphe Donati, Joseph Ainey, Arthur Martel, Joseph Cinq-Mars, Aza Filiatrault, Ovila Grandmaison, Ed. Berthiaume, J. A. Berthiaume, L. M. Dupont, N. Arcand, Joseph Baril Georges Poliquin, Jos. Martel, Sigefroy, Pigeon, Eugène Germain, Bénoni Magnan, D'Assise Alary, J. O. Lafrenière, J. D. Decelles, Jos. Riopel, Arthur Sauvageau, Dontague Vandandaigne.

Le candidat du gouvernement, M. L.-O. Grothé a tenu quatre assemblées hier soir. Ces quatre assemblées furent autant de triomphe pour le candidat du parti libéral. A Maisonneuve, comme dans Saint-Jean-Baptiste et dans Saint-Denis, M. Grothé fut applaudi à outrance. Partout, les électeurs réunis saluèrent en M. Grothé, l'élu du 23 février, celui qui porterait au triomphe le drapeau du parti libéral, le drapeau de Sir W. Laurier.

Dans toutes ces assemblées, nous avons rencontré des électeurs influents des divers quartiers ou les assemblées se tenaient, des ouvriers qui sont venus applaudir la candidature d'un ouvrier, sorti du sang, des indécis qui, en entendant expliquer le programme de M. Grothé, le programme libéral, se sont ralliés à lui unanimement. Commerçants, manufacturiers, hommes d'affaires, ouvriers, tous ont endossé la candidature de M. Grothé, tous sont prêts à l'appuyer le 23 février, pour faire triompher l'idée libérale.

L'assemblée qui fut tenue à Maisonneuve, sous la présidence du maire Reid, qui, malgré une grave indisposition, a voulu venir à l'assemblée, fut une assemblée des plus enthousiastes. La salle était comble et, malgré le grand nombre d'auditeurs, le sirorateurs qui se succédèrent furent écoutés religieusement.

L'assemblée fut ouverte par M. A. Ecrement, qui prononça un habile et spirituel discours. En quelques phrases bien senties, il fit voir la position des deux candidats dans Maisonneuve. L'un, choisi par une convention libérale, librement convoquée et représentant toute la division ; l'autre, choisi par une poignée de mécontents, menés par un ex-chef conservateur.

Entre les deux, le choix est facile et les vrais libéraux, les amis de la division, n'ont pas à hésiter.

LM. Gibeault, secrétaire du Club Chenier, fit ensuite un résumé de la politique libérale depuis 1896. Il démontra, chiffres en mains, ce que le parti libéral avait fait pour le pays depuis qu'il est au pouvoir.

L'augmentation du salaire des ouvriers, l'agrandissement général de notre pays, l'extension de nos lignes ferrées et le mouvement ascendant de notre commerce intérieur et extérieur.

C'est surtout dans la division Maisonneuve que le parti libéral a répandu ses faveurs. Construction de quais, d'entrepôts, creusage du chenal, tout a favorisé la population ouvrière de cette division.

En refusant d'adopter et de soutenir le candidat du parti libéral, le candidat de Sir Wilfrid Laurier, vous demanderez au gouvernement d'abandonner la ligne de conduite qu'il a jusqu'ici suivie. Vous lui demanderez de laisser de côté les travaux du port, ses améliorations et le creusage du chenal.

" J'ai cependant trop confiance dans votre intelligence, dans votre bon sens, pour croire que cela pourrait être votre décision et je suis persuadé que, le 23 de ce mois, vous donnerez une majorité écrasante au candidat de notre grand chef, Sir W. Laurier (appl.).

L'orateur raconte ensuite ce qui s'est passé à la convention, comment M. Grothé fut choisi par les libéraux. Le ministre de la Marine et des Pêcheries, l'hon. L. P. Brodeur, n'avait pas de candidat, le gouvernement n'en avait pas, et le ministre déclara que le candidat choisi par la convention serait celui du gouvernement.

Les délégués, libres et librement choisis, venaient de clubs composés en grande partie d'ouvriers. Pourquoi ces ouvriers ne se sont-ils pas choisi un candidat ouvrier, alors qu'ils étaient libres de le faire ?

Ils ont choisi M. Grothé, aujourd'hui candidat du gouvernement, la majorité a ratifié ce choix et devant cette majorité, tous les membres du parti s'inclinent."

"Verville n'est pas un candidat libéral, bien que se donnant comme libéral. Dans la lutte Provinciale, comme dans la lutte actuelle, il s'est présenté contre les candidats du gouvernement. L'orateur termine en disant que le gouvernement a considéré très sérieusement la question du pont de Longueuil à Maisonneuve. Ce pont sera construit, si Maisonneuve peut profiter du patronage du gouvernement.

M. l'avocat D. A. Lafortune, C. R., prit ensuite la parole et dans un vif et spirituel discours raconta ce qu'avait été la conduite du parti libéral depuis son arrivée au pouvoir en 1896.

"C'est une lourde responsabilité que celle de prendre la succession de l'hon. R. Préfontaine, mais je suis

(Suite à la page 8)

Le Montreal & Southern Counties

DEMANDE UNE ENTREE EN VILLE

Une communication importante du département des chemins de fer. — Les égouts de Villeray. — Inauguration des commissions des chemins, des parcs et de l'hygiène.

A l'hôtel de ville, le travail a repris avec l'entrain et le zèle qu'ont ordinairement les néophytes. Aux différentes réunions de commissions, hier on a pris quelque temps pour les discours de bienvenue.

Les échevins nouvellement élus, ont échangé des poignées de mains avec les collègues anciens.

Dans toutes les commissions il y a eu du tâtonnement, de l'incertitude, mais nous devons ajouter que chaque commission est admirablement bien composée, pour les travaux qui en dépendent.

A la commission de la Voirie, l'échevin Larivière a souhaité la bienvenue à ses collègues, puis il leur a exposé la position actuelle dans laquelle est l'administration. Il y aura beaucoup de travaux à exécuter dans les municipalités annexées. Il remercie cordialement les journaux de l'aide qu'ils ont donnée à l'administration.

L'échevin White veut connaître le bilan financier de la commission.

Le président lui dit que rien n'a été voté pour les travaux projetés, et que le seul argent en disponibilité est pour les réparages aux travaux permanents.

Les échevins Duquette et Houlé demandent à la commission que des plans soient immédiatement préparés pour l'installation d'un système d'égoûts dans Villeray.

L'échevin Houlé dit que chaque année au dégel, l'égoût qui sert à séparer les eaux de surfaces des eaux ménagères, cause des réclamations pour plus de $7,000; il est important d'y voir.

L'échevin Larivière explique que l'an passé $60,000 ont été dépensées dans cette division, mais qu'on va incessamment étudier sa demande.

Le secrétaire lit alors l'importante communication suivante du département des Chemins de fer et Canaux, d'Ottawa:

"Le département des Chemins de fer et Canaux informe le Conseil qu'application a été faite par la Cie de Chemin de fer "Montreal and Southern Counties," demandant la permission d'entrer dans la ville de Montréal, au moyen d'un chemin de fer électrique venant de la Rive Sud, via le pont Victoria, les rues Riverside, Emile, traversant le canal de Lachine sur le pont "Black."

"Le département est à considérer, cette application et l'on écrit au Conseil au cas où la ville y étant intéressée, voudrait exprimer son opinion, avant qu'une détermination définitive soit prise."

(Signé) L. A. JONES,
Secrétaire.

Le Grand Tronc demande à la commission de la Voirie la permission de prolonger sa voie d'évitement sur la rue St-Patrick afin de pouvoir se relier à la ligne principale.

La Cie du C.P.R. s'y oppose car comme elle aussi a une voie d'évitement sur un bout de la rue, si on accordait le permis au G.T.R., cela ferait deux voies sur la même rue. D'ailleurs ajoute le C.P.R. la Cie du G.T.R. communique déjà avec sa ligne principale par un autre point.

La question est référée aux avocats de la ville.

Après l'expédition de beaucoup d'affaires de routine la commission ajourne.

La commission des Parcs et Traverses ainsi que celle des Halles Publiques se sont réunies, mais on n'y a fait que des souhaits de bienvenue, et l'expéditionides affaires administratives les plus urgentes.

La commission de l'Hygiène a également tenu une courte séance.

L'ASSISTANCE PUBLIQUE

Les dames directrices de l'Assistance Publique désirent remercier les personnes qui ont généreusements aidé au succès de leur "Euchre" donné au Club Canadien, le 8 février dernier.

Tout d'abord à Messieurs les Directeurs et les membres du Club Canadien dont l'hospitalité a été large et courtoise envers tous les invités des dames directrices de l'Assistance Publique. Un remerciement spécial à Monsieur J. T. Marchand, qui s'est consacré avec un dévouement extraordinaire, pour que cette soirée reste à l'honneur du Club Canadien et de l'Assistance Publique, deux sociétés qui ont l'honneur de le compter au premier rang de la direction. Merci aussi au gérant du Club et à Madame Robillard et au personnel complet dont tout le monde a eu à se louer.

Les dames directrices expriment leur gratitude à l'aimable public qui a assisté à cette fête, et aux généreuses personnes qui ont offert de si beaux prix.

Voici les noms des donateurs:

Messieurs Narcisse Dupuis (de Dupuis Frères); Narcisse Beaudry et fils; Henry Morgan et Cie.; M. Duclos, de Duclos et Cie.; Jean Bisaillon, Lecours, pharmacien; Petté et Lemire, Lawrence Wilson, M. R. McKenzie, le docteur Huguenin, Madame E. E. Laurent, Madame E. Duberger, Madame C. Langlois, Madame de Witt, Madame Jas. Hoofstetter, Madame I. Lemay, Messieurs A. Barbier, Laprés et Lavergne, J. A. Paquet, Mme W. J. Tabb, Mme Poiré, Mme Thibault, M. Côté, photographe; Henry Birks et Cie.; M. et Mme F. Lapointe, M. Adolphe Gravel, J. A. Dumas, Granger frères, Rodrigue Goulet, L. O. Grothé, Goulet frères, A. A. Beauchamp, Dr Dérome, Madame A. Barbier, J. J. Gratton.

Nous regrettons de ne pouvoir donner la description de toutes les jolies choses offertes, mais chacune représentait une bonne valeur, preuve que les offrants tenaient à exprimer libéralement leur sympathie pour l'œuvre de l'Assistance Publique.

Mesdames Lamoureux, Vézina, Laurent, Dérome, McKenzie, Huguenin, Poiré, Thibault,, Mlles Aumont et Matte, les directrices des groupes expriment toute leur gratitude aux personnes qui leur ont adressé ces nombreux et riches prix.

Madame Lambert, directrice de la tabagie, remercie M. Davis, manufacturier de cigares. M. Brennan, de l'American Tobacco Co., et M. J. M. Fortier pour contribution.

Madame Tessier et Mlle Mageau, les directrices du buffet, remercient les personnes suivantes pour dons divers: M. Chs. Langlois, Mme J. Hoofstetter, Mme F. J. Pelletier, Mme Bertrand, Mme Lamalice, Mme McKenzie, Mme Lamoureux, Mme Huguenin, Mme Lemay, Mme Laurent, Mme Gagné et autres dont les noms ont été malheureusement oubliés.

Les dames désirent aussi remercier très-sincèrement les journaux: "La Patrie", "La Presse," le "Canada", le "Bulletin" et le "Nationaliste" dont la gracieuse publicité a beaucoup aidé au grand succès qui a couronné leur "Euchre".

Dans la rue

—Papa ... pourquoi qu'il joue de l'orgue, ce pauvre?

—C'est pour embêter le monde. Il ne s'arrête que quand on lui donne un sou.

A LA COMMISSION DU PORT

La question des portes des hangars permanents est-elle réglée?— Une nouvelle carte du Port de Montréal. — La Dominion Bridge se plaint de la lenteur des entrepreneurs des hangars. — Les recettes de la Commission.

La séance de la Commission du Port, hier après-midi, a été occupée presqu'entièrement par une nouvelle discussion de l'éternelle question des portes des hangars permanents, à l'étude depuis environ six mois.

Il s'agit de savoir si ces portes doivent être des portes à glissoires latérales ou verticales ou des portes métalliques (rolling doors.)

M. Doran propose pour résoudre cette question, "que l'ingénieur de la commission reçoive instruction de donner aux entrepreneurs l'ordre de construire immédiatement les portes des hangars permanents selon les spécifications du contrat.

M. Brault veut savoir s'il n'y a pas lieu de consulter, en cette occurrence, l'ingénieur St-George.

Le secrétaire déclare que les deux ingénieurs ont été consultés et n'ont pu s'entendre sur cette question des portes.

D'ailleurs dit M. Doran, les ingénieurs n'ont plus à discuter, mais à exécuter les travaux selon les plans adoptés.

M. Racine craint que le fait d'ordonner aux entrepreneurs la construction immédiate des portes ne soit considéré par ceux-ci comme une excuse à leurs retards. Or, la commission n'ayant jamais ordonné à M. Peter Lyall de suspendre les travaux n'a pas à ordonner de les reprendre.

M. Brault propose alors qu'on adopte la résolution suivante à la place de la motion de M. Doran: "Attendu que l'ingénieur du gouvernement et l'ingénieur de la Commission ne s'accordent pas sur le type de portes à choisir pour les hangars permanents, la Commission prie le ministre de la Marine d'intervenir et de régler le différend."

M. Bickerdike fait observer que la Commission a demandé, l'an dernier, à l'architecte Marchand, de faire un rapport sur cette question des portes. M. Marchand, dans un rapport soumis à la Commission, le 18 novembre dernier, concluait en faveur des portes métalliques (rolling doors.)

M. Bickerdike propose que le rapport de M. Marchand soit adopté. Après une nouvelle discussion, la majorité des commissaires se rallie à la motion de M. Doran (MM. Bickerdike, Racine et Brault, dissidents.)

M. Penny demande alors au secrétaire si les nouvelles cartes du port de Montréal sont prêtes. Les membres de la Fédération des Armateurs les attendent avec impatience, les cartes actuelles étant incomplètes et d'un format trop petit pour être réellement utiles. Le secrétaire répond que la Commission n'a jamais donné d'instructions positives à ce sujet. En conséquence la résolution suivante, proposée par M. Doran, secondée par M. Brault est adoptée à l'unanimité: "Il est résolu que l'ingénieur Kennedy soit requis de préparer une carte du port de Montréal, indiquant les améliorations faites par la Commission et de même échelle que les cartes du chenal. Le ministre de la Marine et des Pêcheries sera prié de faire publier cette carte.

—Le secrétaire donne lecture d'une lettre adressée à M. Peter Lyall par la Dominion Bridge. Cette compagnie se plaint que le manque d'instructions précises et les délais apportés à la construction des hangars permanents, lui causent des pertes appréciables. Le secrétaire reçoit instruction d'informer M. Peter Lyall que la Commission décline toute responsabilité en cette affaire.

—Sur la demande de M. Bickerdike, le secrétaire produit un état des recettes de la Commission en 1904 et en 1905. L'augmentation des recettes a été de $30,000 l'an dernier.

La séance de la Commission était présidée par M. Mackay. Etaient présents: le maire Ekers, MM. Bickerdike, Crathern, McPee, A. Racine, A. Brault, Penny, D. Seath.

NAISSANCES

BLEAU — A Maisonneuve, le 15 courant, l'épouse de M. Joseph Bleau, typographe au "Canada", deux filles : Marie-Alfreda-Yvonne et Marie-Anne-Yvette-Eva.

Parrain et marraine : M. Alfred Bernier et Mlle Yvonne Blais, tante de l'enfant ; M. Athanase Bleau, oncle de l'enfant, et Mlle Marie-Anne Parent.
268-1

DECES

BRAIS — Décédé en la Ville de Longueuil, le 10 courant, Louis Aime Brais, Marchand à commission.

Avis des funérailles plus tard. 268-1-s

GAUVREAU. — En cette ville, le 15 courant, à l'âge de 68 ans, 3 mois, Emélie Gauvreau, épouse de feu James Prendergast, en son vivant coroner du district de Québec.

Les funérailles auront lieu lundi le 19 courant.

Le convoi funèbre partira de la demeure mortuaire No. 1777 rue Ontario, à 7 heures pour se rendre à l'église du Gésu et de là à la Gare Viger, pour se rendre à Québec ou aura lieu la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 268-1-s.

OU LUNCHER ?

Café Krausmann, 808 St-Jacques

Bières en fûts et en bouteilles Wurzburger, Hofbrau, Pilsner et Kulmbacher. Lunch de 12 à 8 h. p. m., à la carte, jusqu'à 8 p. m. Soupers sur le pouce jusqu'à minuit. Salle à diner spéciale au deuxième étage pour dames et messieurs. 102-d-n-z

GRILL ROOM DE L'HOTEL WINDSOR

La cuisine et la salle à diner maintenant complètement réparées, le Grill Room sera comme à l'ordinaire ouvert au public, à partir d'aujourd'hui. En état de satisfaire le public comme auparavant.

Ordres par le téléphone reçoivent une attention immédiate.

253-d-15.

RESTAURANT FREEMAN
—POUR—
Dames et Messieurs.
Ouvert de 7 a.m. à 12 p.m.
154-156 RUE SAINT-JACQUES
187-d-n

DEMANDEZ à votre Pharmacien, Epicier ou Marchand de Nouveautés, Nos Savons de Toilette, Broyde, (Milled Soap), Savon Ramette pour Bébé, Savon Mother's Favorite, Savon Liberty Valeur incomparable.
RAMETTE TOILET SOAP Co., Montréal
44-d-n

Dr J. G. A. Gendreau.
Bell Tel. Main 2818. — 22 Rue St-Laurent
CHIRURGIEN-DENTISTE MONTREAL

S. A. De Lorimier
Offre avantageuse.—Chemises de couleurs valant $1.50 et $2.00
POUR 55c OU 2 POUR $1.00
52 NOTRE-DAME Ouest, Près de la Place d'Armes
261-n

Nos Dents sont très belles, naturelles, garanties. Institut Dentaire Franco-Américain (incorporé) 162 rue St-Denis, Montréal.
284-ma-j-s-h-d-n

PERDU — "Dimanche, le 4 de ce mois, un bracelet, (bande d'or avec boucle) perdu sur la rue Ste-Famille ou Prince-Arthur, ou Carré St-Louis. Récompense généreuse à qui le rapportera au No 28 Ste-Famille." 267-3-D.

268-D

DEMANDEZ LE WHISKY ECOSSAIS
Dawson
PREFERE DES CONNAISSEURS
88-M-D-A